

# L'art rupestre de Khishâm-1 et de Bashkoy (plateau du Hemma, Hassake, Syrie)

Paul-Louis VAN BERG & Aurélie MEDICI

---

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Le projet

Abordée pour la première fois en 1998, l'étude des sites archéologiques et des concentrations d'art rupestre du plateau du Hemma s'inscrit, depuis 1999, dans le cadre du projet « Organisation de l'espace et émergence des sociétés complexes : archéologie, anthropologie et linguistique » du Centre de Recherche Interfacultaire « Espaces et Sociétés - approches comparatives », coordonné à l'Université Libre de Bruxelles par Paul-Louis van Berg (archéologue) et Philippe Jaspers (anthropologue). En 2002, ce projet est repris dans le cadre du « Centre de Recherche archéologique de l'Université Libre de Bruxelles » et plus strictement orienté vers le comparatisme culturel; il comporte un volet européen et un volet mésopotamien résumé ci-dessous.

En Asie occidentale, après l'installation des premiers villages de chasseurs sédentaires sur l'Euphrate et dans le Levant vers 12500 avant notre ère, les premières manifestations de l'agriculture apparaissent vers 10000, tandis que l'élevage se développe dès 8500. Ce passage progressif à la vie paysanne s'accompagne, vers 9000, de la construction d'habitations rectangulaires bientôt intégrées dans l'espace quadrillé de villages d'extension variable. L'usage de la poterie en terre cuite se généralise aux alentours de 7000. Entre 10000 et 7000, ce Néolithique précéramique se développe et s'étend dans tout le Levant, en Anatolie orientale et en Mésopotamie. Dans le même temps, on observe dans le Levant le développement concurrent de cultes d'ancêtres, identifiés par des manipulations de cada-

vres, et de « divinités », représentées par des figurines principalement féminines, réalisées dans différents matériaux. Ensuite, les cultes d'ancêtres perdent leur visibilité archéologique et les divinités semblent rester maîtresses du terrain. L'importance de ce changement idéologique tient au fait que les ancêtres gèrent au quotidien le groupe de leurs descendants, tandis que les divinités transcendent les lignages et cautionnent des règles de vie pour la société globale. Les uns et les autres sont donc appelés par des projets de société différents. Après 7000, ce type de civilisation se maintient au Levant (Néolithique à poterie, Chalcolithique) et en Mésopotamie (cultures de Samarra, de Halaf, d'Obeid) sous des formes variables jusque dans les premiers siècles du 4<sup>e</sup> millénaire. Apparaissent alors l'architecture officielle (palais, temples, fortifications) et les premières véritables concentrations urbaines.

Après 3750, la basse Mésopotamie connaît un accroissement démographique considérable. Vers la fin du millénaire, les grandes villes ont des populations de 10.000, 25.000 et 50.000 habitants ou plus. Ces regroupements impliquent de nouvelles techniques politiques, économiques et administratives accompagnées par l'amélioration des techniques agricoles (araire, irrigation), des moyens de transport (chariot), la fabrication de la poterie en grandes séries (tour), la création d'alliages à base de cuivre, etc. S'ensuit le développement de la prospérité, des arts, de l'architecture et du commerce à longue distance. Ce processus aboutit à l'apparition d'administrations centralisées et à l'invention de l'écriture.

Au 3<sup>e</sup> millénaire, ce monde culturel se définit par la prévalence d'une approche

globale de l'espace, traduite au sol par le quadrillage de l'espace habité comme de la surface ornementale des poteries, par la pyramide à degrés dans l'organisation du corps social et par une intégration territoriale hiérarchisée, où les frontières politiques de chaque entité sont bien marquées. Les sociétés mésopotamiennes sédentaires et agricoles s'efforcent très tôt de contrôler l'ensemble du territoire disponible. Le panthéon est progressivement remodelé à l'image des cours royales. Les grands dieux ont la vision, l'entendement et le pouvoir absolus. Le pouvoir des rois représente celui des dieux et la prêtrise est directement subordonnée à l'institution royale. On cherche à établir des sociétés stables dans un monde idéalement immuable. Dès la seconde moitié du 3<sup>e</sup> millénaire, le monde visible est conçu comme une tablette inscrite, où s'écrit et se lit la volonté des dieux. Ce caractère objectif de la réalité se reflète entre autres dans l'érection de monuments conçus pour défier le temps, dans un développement majeur des arts figuratifs en trois dimensions, ainsi que dans la rédaction d'annales et de chroniques. Dans cet espace « euclidien », homogénéité culturelle et intégration politique sont intimement liées.

Le modèle général, brièvement présenté ci-dessus, doit être illustré par une série d'études de cas, dont fait partie l'étude du plateau du Hemma en haute Mésopotamie. Le volet européen du projet, non illustré ici, montre que les territoires situés au Nord du Caucase et de la mer Noire, de même que ceux de l'Europe, ont connu une préhistoire économique, politique et religieuse en tout point différente, évoquée dans plusieurs publications indépendantes (Cauwe *et al.* 2007a; Vander Linden 2007; Cauwe *et al.* 2007b).

## 1.2. La question

Les tentatives d'explication de l'émergence des sociétés complexes à la fin de l'âge du Cuivre et pendant l'âge du Bronze

exploitent surtout des modèles démographiques et économiques, bien adaptés aux recherches concernant l'apparition de surplus, l'appropriation par quelques-uns des moyens de production et la formation d'élites. Ce changement débute dans la seconde moitié du 4<sup>e</sup> millénaire et entraîne une restructuration des idéologies, perceptible entre autres dans la réorganisation du panthéon à l'image de la cour royale. Ces modèles commandent une archéologie centrée sur la fraction dominante de la société (Algaze, 1989; Forest, 1996).

Or, il existe d'autres fractions de la population, différemment impliquées dans la genèse et le fonctionnement des états : sédentaires périphériques ou nomades —pasteurs, chasseurs ou commerçants— (Cribb, 1991; Frendo, 1996). L'existence de ces groupes pose des problèmes d'intégration et de gestion de leurs contacts avec le monde urbain, ainsi que l'atteste plus tard la documentation épigraphique (Kupper, 1957, Durand, 1997; *Idem*, 1998). Ces groupes sont peu étudiés, en particulier pour les périodes les plus anciennes, alors même qu'aucune pièce du système social ne peut se comprendre indépendamment des autres. L'archéologie classique du Proche-Orient, surtout appliquée aux tells, n'offre donc qu'une vision partielle des sociétés, du Chalcolithique récent aux âges du Fer.

Ainsi, par exemple, la Haute Mésopotamie est-elle intégrée successivement à de multiples réseaux d'interactions durant les quatre derniers millénaires avant notre ère (Huot, 1994) : influences de la Basse Mésopotamie pendant la période d'Uruk (3700-2900), présence akkadienne (2300-2100), nomadisme intensif pendant l'épisode aride de la première moitié du 2<sup>e</sup> millénaire, invasions Hittites et développement d'un royaume Hurrite pendant la seconde moitié du même millénaire, arrivée et fixation de nomades Araméens à l'Ouest de l'Euphrate dès le début du 1<sup>er</sup> millénaire. Si ces événements sont bien étudiés du point de vue des

centres urbains, du fait d'un siècle et demi de recherche archéologique et de la découverte d'innombrables documents historiques, il reste que le rôle des communautés périphériques est aujourd'hui encore mal compris.

Dans cette perspective, les nombreux sites archéologiques et d'art rupestre du Hemma offrent un potentiel heuristique important du fait de leur position géographique, de leur originalité et de leur diversité. Ces sites, qui rassemblent dans une aire géographique restreinte une variété impressionnante de structures archéologiques et de concentrations d'art rupestre, sont localisés au carrefour de routes économiques majeures qui relient le Nord-Est de la Syrie à Alep et à la Palestine à l'Ouest, à l'Anatolie orientale au Nord et à la Basse Mésopotamie, au Sud. Il est également question de relations avec l'Elam, mais ces dernières sont plus difficiles à appréhender.

Au regard de la recherche actuelle en archéologie orientale, le premier intérêt de ce complexe archéologique est documentaire. En effet, alors que l'archéologie des tells est bien développée, les autres types de structures archéologiques — campements, petits établissements temporaires ou permanents, grands enclos de chasse, cercles de pierre aux fonctions multiples, zones de dispersion d'artefacts lithiques et de tessons de poterie — n'ont que rarement fait l'objet d'investigations systématiques en Djezireh syrienne. Il en va de même pour l'art rupestre. Outre cet intérêt documentaire, la spécificité de ces sites les rend potentiellement exploitables pour appréhender d'un point de vue extérieur les processus de « complexification » sociale et d'intégration mis en lumière par la fouille des tells.

Or, les données recueillies par la Mission de Khishâm depuis 1998 indiquent que les sites archéologiques et rupestres du Hemma documentent aussi des fractions de la population qui n'ont pas vécu sur les tells.

D'une manière générale, l'art rupestre de Khishâm se situe au point de rencontre de deux grands courants iconographiques : l'un se déploie de l'Anatolie orientale au Sinaï et correspond probablement aux circulations et aux interactions de pasteurs-chasseurs nomades. La présence de structures archéologiques et de gravures rupestres, du même genre que celles du Hemma, de l'Anatolie orientale au Néguev et au Sinaï paraît soutenir l'idée que celles-ci illustrent effectivement partout la fraction non urbaine de la population au sein d'un ensemble qui s'étend bien au delà de la seule Djezireh syrienne. L'autre courant témoigne de la reprise dans le domaine rupestre de l'iconographie mésopotamienne d'origine urbaine, telle que l'illustrent par exemple les sceaux-cylindres, et donc d'interactions avec le peuplement urbanisé des tells.

Le complexe archéologique du plateau du Hemma offre ainsi une possibilité, de mettre en relation art rupestres et sites archéologiques. La datation et la compréhension des uns et des autres devrait un jour nous aider à mieux comprendre la chronologie et la signification de bien d'autres sites proche-orientaux dépourvu tantôt d'art rupestre, tantôt de contexte archéologique. Au bout du chemin, l'étude complète du Hemma fournira également de nouveaux aperçus sur la vie pastorale et sédentaire en haute Mésopotamie durant le Chalcolithique, les âges du Bronze et du Fer, ainsi que pendant les premiers siècles de notre ère.

## 2. LE PLATEAU DU HEMMA

### 2.1. Géographie

La haute Mésopotamie, ou Djezireh syrienne, couvre environ 40.000 km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord par les piémonts du Taurus, au Sud par le Djebel Abd el-Aziz (920 m) et à l'Est par le Djebel Sindjar (1 463 m). Cette plaine présente un pendage faible, avec une altitude maximum de 470 m au Nord et de 300 m au Sud. Le plateau

calcaire et gypseux de la Djezireh est principalement formé de roches sédimentaires tertiaires (65 à 2,5 millions d'années), généralement recouvertes d'une importante couche d'alluvions quaternaires formant un paysage de plaine (Wilkinson, 1990 : 87-90). Cette dernière est ponctuée de masses basaltiques : une à l'Est de Qamishly (Demir Kapu), une autre aux environs de Tell Leilan, une troisième près du village de Shirek, le plateau du Hemma au Nord-Ouest de Hassake, le volcan Kaukab au Sud-Est de la ville, d'autres encore sur la rive occidentale du moyen Khabour et sur l'Euphrate, au Nord-Ouest de Deir ez-Zor (fig. 1; Lease & Laurent, 1998 : 85).

Au centre de la Djézireh, le système volcanique miocène du Hemma (en arabe : « le

volcan ») comporte plusieurs coulées de lave (fig. 2). La plus étendue, au Nord-Ouest de Hassake, couvre environ 400 km<sup>2</sup>. Elle consiste en un plateau de basalte grossièrement quadrangulaire qui, à une altitude moyenne de 400 m, domine de 20 à 25 mètres les plaines environnantes. Le tiers septentrional de cette coulée est séparé du reste par une zone superficielle dépourvue de basalte où passe la route d'Alep à Qamishly. La plupart des sites explorés appartiennent à cette coulée principale. Dans le Nord-Est du plateau, le Djebel Quds, culminant à 493 m, correspond à un cratère, aujourd'hui peu marqué, lié à une dernière phase d'activité. Si la surface du plateau tend vers l'horizontale, l'épaisseur de la couche de basalte varie en fonction de la distance au cratère et du pendage du sub-

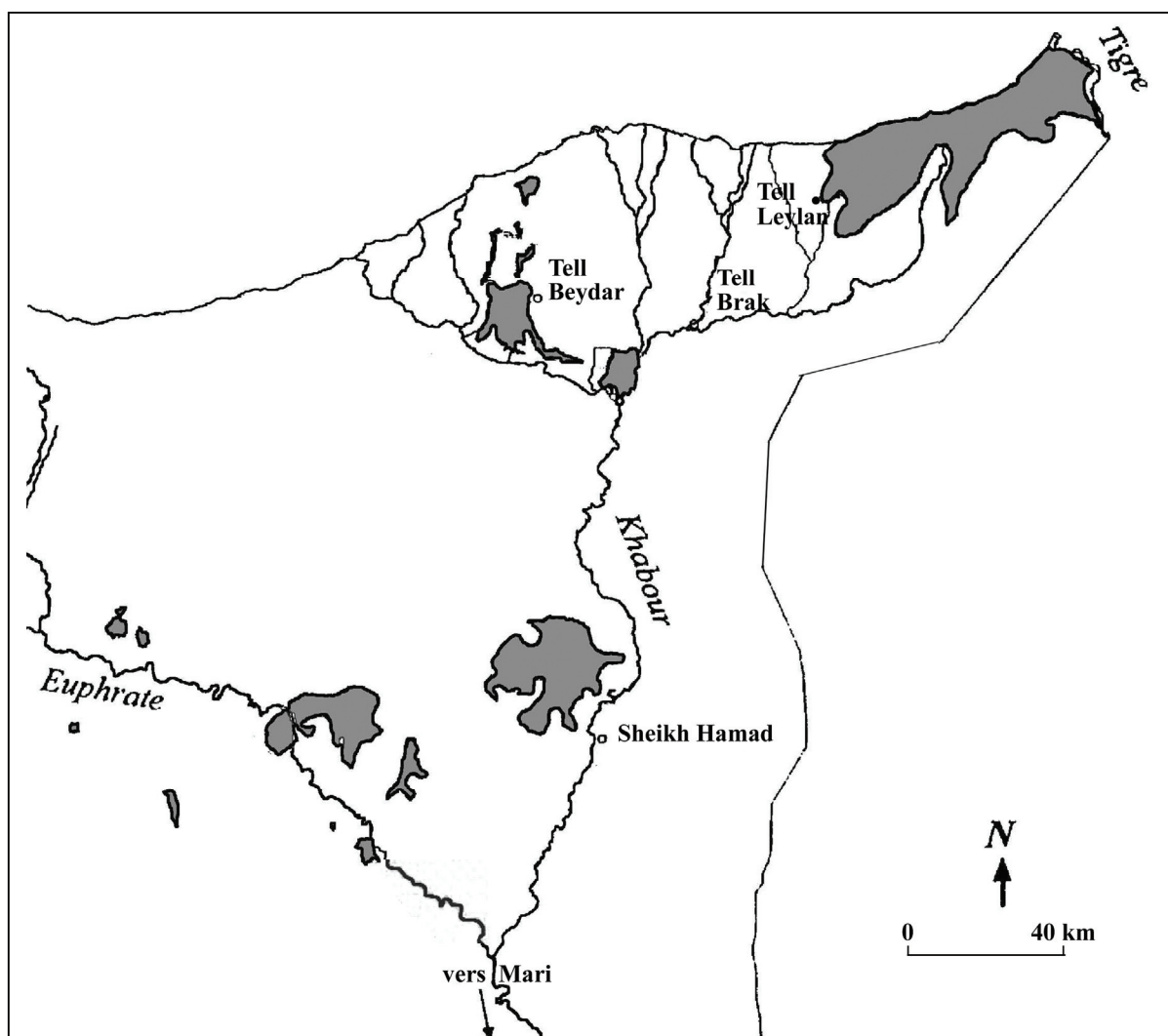


Fig. 1 - Les affleurements de basalte en Djezireh syrienne (d'après Lease & Laurent, 1998).

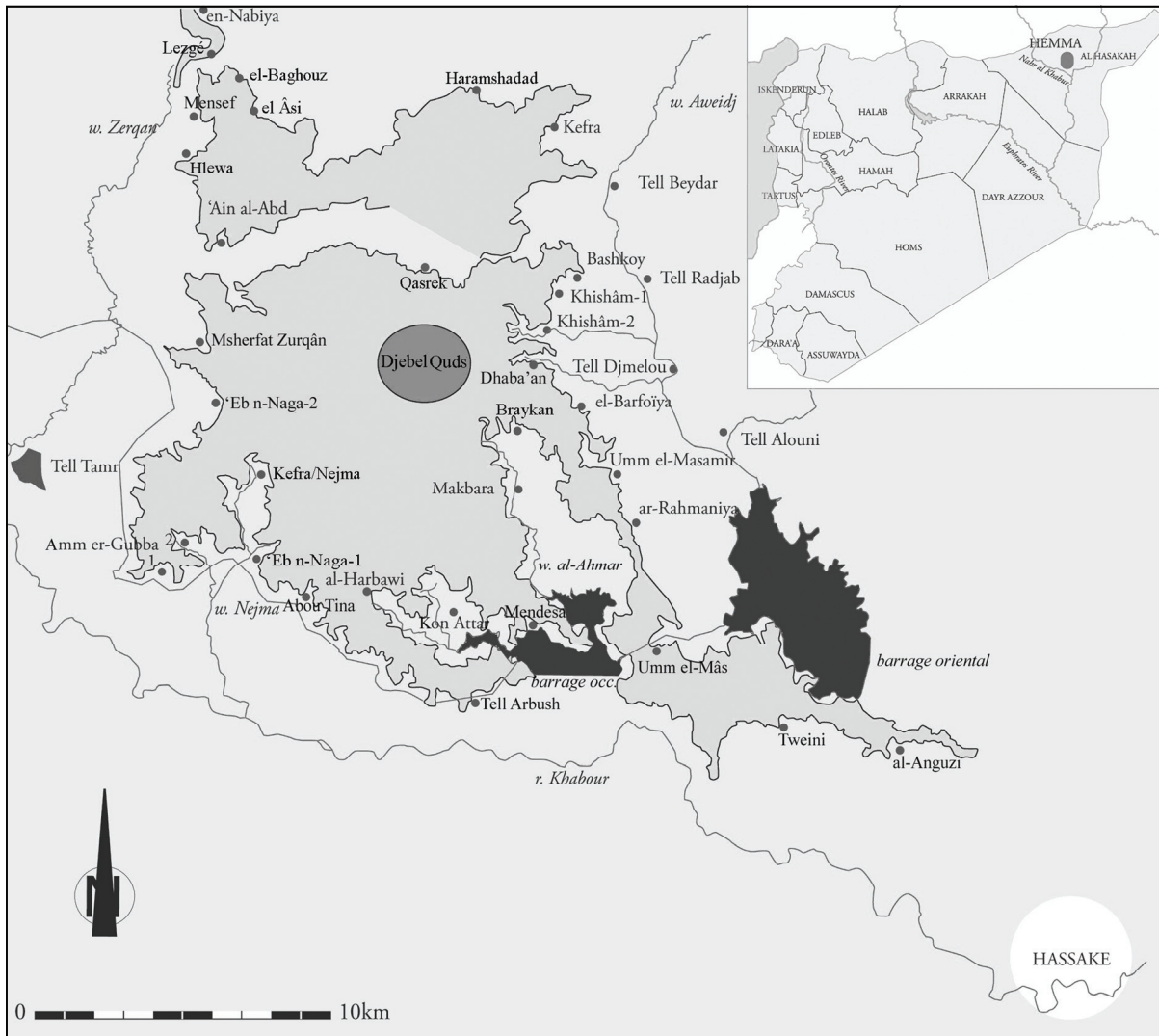


Fig. 2 - Le plateau du Hemma. Toponymes mentionnés dans le texte.

trat. Les affleurements de ce dernier, observés entre autres à 'Ain al-Abd et à 'Eb n-Naga-1, se présentent sous forme de marnes crayeuses et de conglomérats comportant de grandes quantités de petits galets de silex. Ces derniers ont fourni la matière première de la plus grande partie des industries lithiques récoltées sur le plateau.

Immédiatement au Nord-Ouest du plateau s'étend une seconde coulée, orientée NE-SO, longue d'environ 7 km et d'une largeur maximum d'environ 1 km, qui porte les sites de Khan, Mera, en-Nabiya et Lezgé. Une troisième extension du système volcanique est attachée à l'angle sud-est de la coulée principale et orientée ONO-ESE; elle s'étend sur quelque 10 km, pour se ter-

miner à environ 5 km au Nord de Hassake. La largeur de cette coulée varie de 2,5 km à l'Ouest, à quelques centaines de mètres à l'Est. À l'Ouest et à l'Est de cette dernière, deux barrages ont été construits il y a une vingtaine d'années pour créer deux lacs de retenue assurant l'alimentation en eau de la ville de Hassake. Au total, la courbe qui mène de l'extrémité nord-ouest (Khan) à l'extrémité sud-est (al-Anguzi) du système volcanique du Hemma est longue d'environ 45 km et le périmètre total des trois coulées doit atteindre approximativement 120 km.

Le Hemma est bordé au Sud par la plaine alluviale du Khabour, le principal affluent de l'Euphrate, à l'Ouest par celle du wadi Zerqan et à l'Est par la vallée du

wadi Aweidj le long de laquelle de nombreux tells ont été occupés du Néolithique récent à la période arsacide, avec une densité d'occupation maximum à l'âge du Bronze ancien. Pendant la période néo-assyrienne, les habitats sont plutôt répartis en fond de vallée et dans la plaine. Le Khabour est le seul cours d'eau permanent de la région; les tells qui le bordent sont réputés plus tardifs que les précédents. De nos jours, les wadis Zerqan et Aweidj ne coulent qu'après les pluies, de même que les nombreux wadis qui entaillent le plateau. Ces derniers ne sont en eau que pendant les trois ou quatre heures qui suivent de fortes précipitations. En ce cas, l'eau ruisselle sur les pentes rocheuses dénudées ou fortement érodées et quelques dizaines de minutes suffisent à transformer un wadi sec en un torrent de plusieurs mètres de large. Du fait de l'érosion pluviale et éolienne, le matériel archéologique n'est conservé que dans les zones protégées par le relief ou délimitées par des murs de pierres. Tout le reste a été emporté, y compris les structures légères (en argile, par exemple).

Nous ne savons pas encore comment les antiques occupants du plateau s'approvisionnaient en eau : seuls trois puits anciens ont été repérés jusqu'ici : un dans les bâtiments sondés de Khishâm-2, un autre sur le plateau au Sud de 'Eb n-Naga-2 et un troisième dans un petit site d'habitat sur le territoire de Kon Attar. Il paraît néanmoins évident qu'aux époques où les multiples habitats du Hemma furent en usage, l'eau devait être plus accessible qu'aujourd'hui, soit que les wadis qui bordent et parcourent le plateau aient été en eau de manière plus permanente, soit qu'il ait existé plus de puits que nous n'en avons découvert.

Le climat semi-aride actuel permet une agriculture essentiellement pluviale (champs de céréales et de pommes de terre, petits potagers), tandis que les nombreux champs de coton sont irrigués en pompant l'eau de la nappe phréatique, à une trentaine de mètres de profondeur.

## 2.2. Types de vestiges archéologiques

Dans les plaines comme sur le plateau, les travaux agricoles et de construction ont oblitéré la plupart des vestiges archéologiques de surface, de sorte que ceux que nous découvrons aujourd'hui sont localisés sur les pentes qui délimitent le plateau ou bien dans des zones si érodées ou empierrées que les travaux agricoles y sont impossibles. D'une manière générale, le matériel archéologique n'est conservé que dans les zones protégées de l'érosion par le relief naturel ou par des murs; tout le reste a dû être emporté.

Achevées en 2008, les prospections pédestres du système volcanique du Hemma ont révélé la présence de plusieurs séries de constructions en pierres sèches dont les plus importantes sont reprises ci-dessous.

**Desert-kites** : constructions monumentales en pierres constituées d'un grand enclos polygonal ouvert d'un côté et de petites cellules circulaires ou semi-circulaires placées le plus souvent aux angles du polygone (fig. 3; van Berg *et al.*, 2004). La longueur de l'enclos varie de  $\pm 50$  à  $\pm 150$  m. Deux murs d'accès, souvent longs de plusieurs centaines de mètres, convergent vers l'entrée de l'enclos et se prolongent fréquemment à l'intérieur, de manière à rétrécir l'accès autant que possible. Un ou plusieurs murets transversaux peuvent rendre le même service. En général, les *desert kites* du Hemma sont bâtis sur des pentes; l'un des murs d'accès longe le rebord du plateau, tandis que l'autre recoupe la pente et se prolonge jusqu'au wadi ou au delà, de manière à barrer la moitié, voire la totalité d'une vallée (fig. 4). La fonction primaire de dispositifs d'une telle ampleur ne peut être que la capture d'animaux sauvages, probablement des ongulés, rabattus entre les murs d'accès. Ce point est confirmé par l'installation récurrente de l'entrée sur une crête, de manière à ce que l'enclos soit invisible aux animaux qui arrivent. Bien entendu, ces constructions ont pu avoir pour fonction secondaire le parcage d'animaux

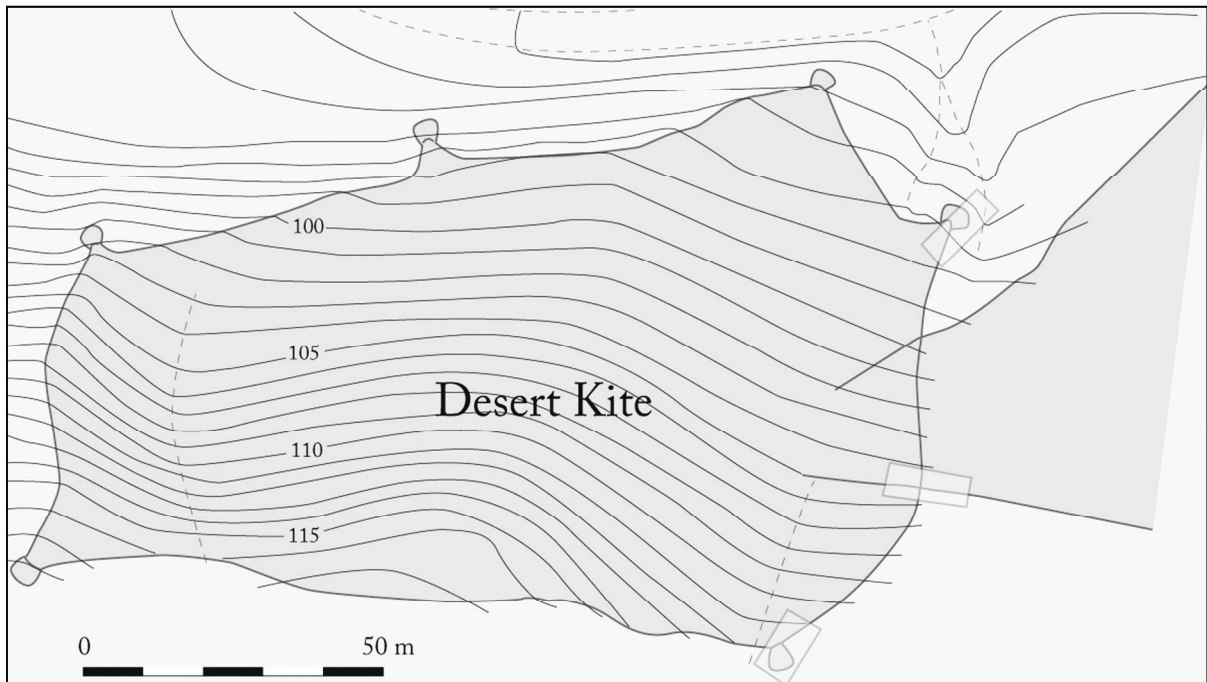


Fig. 3 - Khishâm-2 : *desert kite* n° 1 (relevé de Frans Depuydt, 2001).

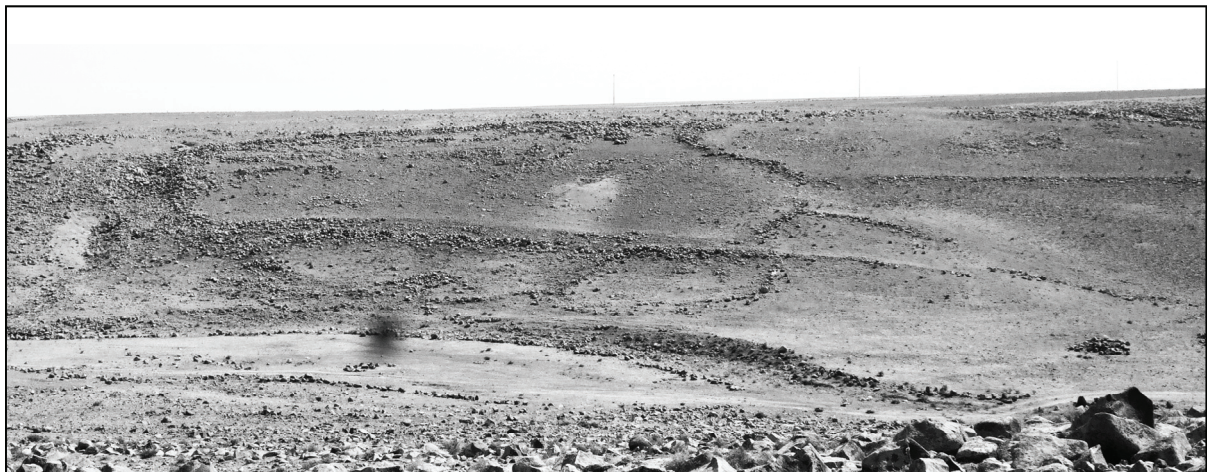
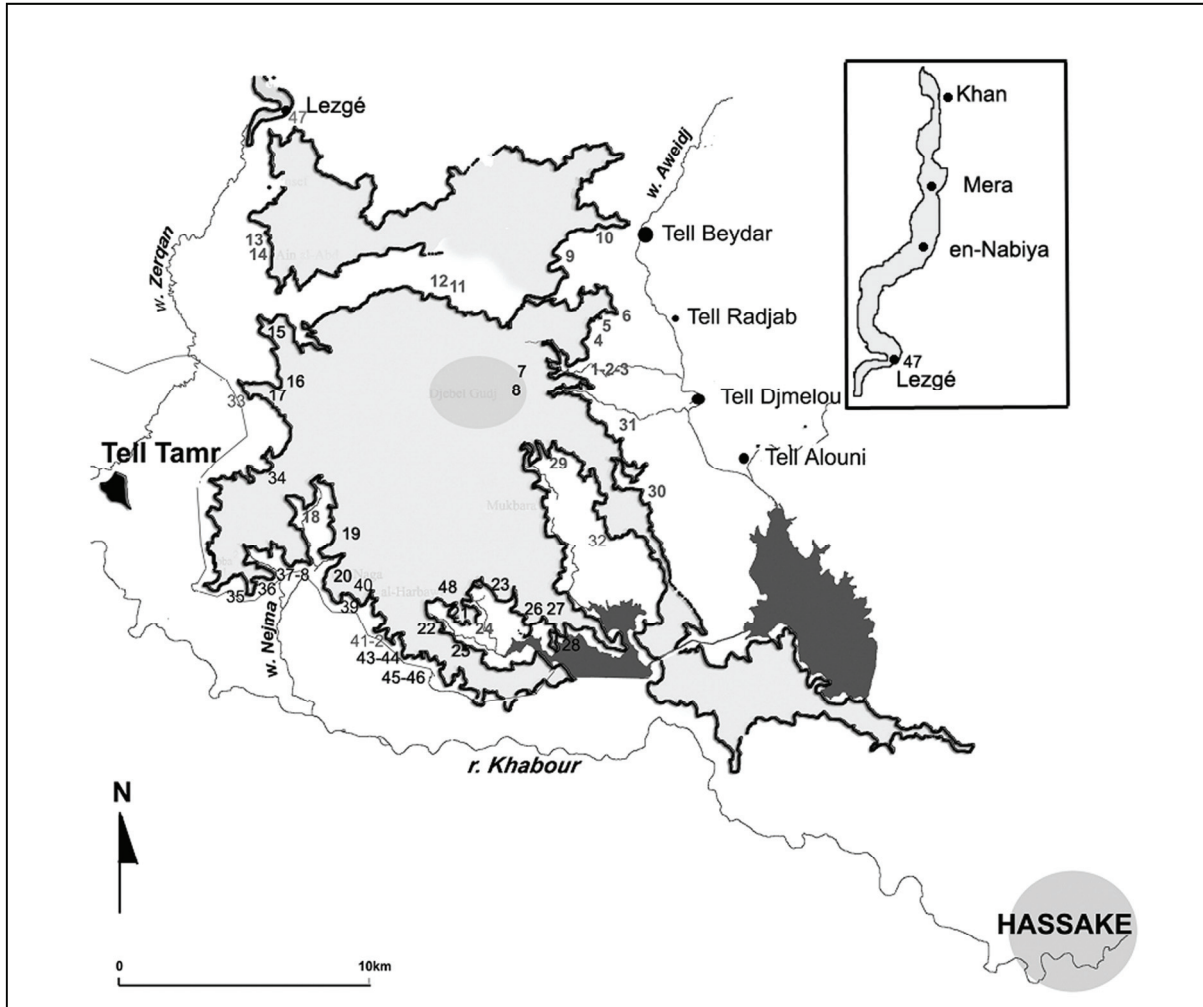


Fig. 4 - Abou Tina : *desert kite* n° 42 (ATN-07\_0888).

domestiques, comme ce peut être encore le cas aujourd'hui. Quarante-huit monuments de ce type ont été découverts à ce jour sur l'ensemble du Hemma (fig. 5), ce qui atteste l'importance économique de la chasse pour les occupants de la région, probablement pendant deux millénaires, sinon plus. Ces monuments viennent s'ajouter aux quelque 700 *desert kites* déjà connus dans l'ensemble du Proche-Orient (Echallier & Braemer, 1995; van Berg *et al.*, 2004). Par ailleurs, l'art rupestre du Hemma en a livré plus de 700 représentations en plan, oc-

cupant 5,6 % du total des roches gravées. Ces monuments devaient donc porter également une forte charge symbolique.

**Cercles de pierres** : 51 ensembles de 1 à 7 cercles (diam. 5-20 m) ont été découverts en bordure de la plupart des wadis qui parcourent le plateau (fig. 6 & tableau 1). Quelques-uns sont munis d'une entrée aménagée. Dans la mesure où la plupart des wadis ne devaient être remplis que par des eaux de ruissellement, on peut supposer que ces structures étaient occupées



**Fig. 5** - Les *desert kites* du plateau du Hemma (mise à jour 2008). 1-3 : Khishâm-2. 4-5 : Khishâm-1 Nord. 6 : Bashkoy. 7-8 : Djebel Quds. 9-10 : Kefra. 11-12 : Qasrek. 13-14 : Hlewa. 15 : 'Ain al-Abd Kite 1. 16-17 : Msherfat-Zurgan. 18-20 : 'Eb n-Naga-1. 21-22 : al-Harbawi. 23-25 : Kon Attar. 26-28 : Mendesa. 29 : Braykan. 30 : Umm el-Masamir. 31 : el-Barfoïya. 32 : Makbara. 33 : Msherfat-Zurgan. 34 : 'Eb n-Naga-2. 35-36 : Amm er-Gubba-1. 37-38 : Amm er-Gubba-2. 39-46 : Abou Tina. 47 : Lezgé. 48 : al-Harbawi.



**Fig. 6** - el-Barfoïya : cercles de pierres alignés le long d'un petit wadi (BRF-02\_034).



Sites	Ensembles de cercles
'Ain al-Abd	1
Abou Tina	1
al-Harbawi	3
ar-Rahmaniya	2
'Eb n-Naga-1	5
'Eb n-Naga-2	1
Bashkoy	1
Djebel Gudj	4 ou +
el-Âsi	1
el-Barfoïya	1
Kefra	4 ou +
Khishâm-1 Sud	2
Khishâm-1 Nord-1	1
Khishâm-1 Nord-2	1
Khishâm-1 Nord-3	2
Khishâm-2	5
Kon Attar	3
Mendesa (wadi Baghouz)	1
Mensef, Hlewa	indéterminé
vallée du wadi al-Ahmar (Makbara)	7
Qasrek	1 ou +
Umm el-Masamir	1
Amm er-Gubba-2	3
<b>23 sites</b>	<b>Au moins 51 ensembles de 1 à 7 cercles</b>

Tabl. 1 - Répartition des ensembles de cercles de pierres connus en 2007.

temporairement en saison des pluies. La principale hypothèse explicative qui vient à l'esprit est celle d'une « transhumance » de pasteurs ou de bergers accompagnés d'animaux domestiques. Dans plusieurs cas, un des murs d'un *desert kite* est interrompu par un ou plusieurs cercles et détruit au voisinage de ceux-ci (Djebel Quds, Makbara, Bashkoy, Khishâm-2 Kite-2). Les cercles seraient donc postérieurs à l'abandon du *desert kite* qui a probablement servi de carrière pour leur construction (fig. 7). Ces architectures ne sont guère documentées dans l'art rupestre, ce qui peut indiquer une faible valeur symbolique ou simplement que celles-ci furent construites après l'abandon de l'activité de gravure.

**Maisons et enlos** : de petits hameaux constitués de constructions rectangulaires que jouxtent des enclos de formes diverses (100/150 x 30/50 m) ont été découverts, entre autres, à Qasrek, Kefra, Khishâm-2, Umm el-Masamir (fig. 8), Makbara, 'Eb n-Naga-1 et au Djebel Quds.

**Maisons rectangulaires** : isolées ou en groupement lâche, de telles habitations ont été reconnues à Bashkoy, Khishâm-1, Makbara et 'Eb n-Naga-1 (fig. 9).

**Grandes agglomérations** : deux sites d'habitat d'époque néo-assyrienne couvrant plusieurs hectares ont été identifiés à



Fig. 7 - Bashkoy, un cercle de pierres interrompt le mur sud-ouest du *desert kite* n° 6 (BSK-02\_K06).



**Fig. 8** - Umm el-Masamir : petit hameau (UMR-07\_0045).

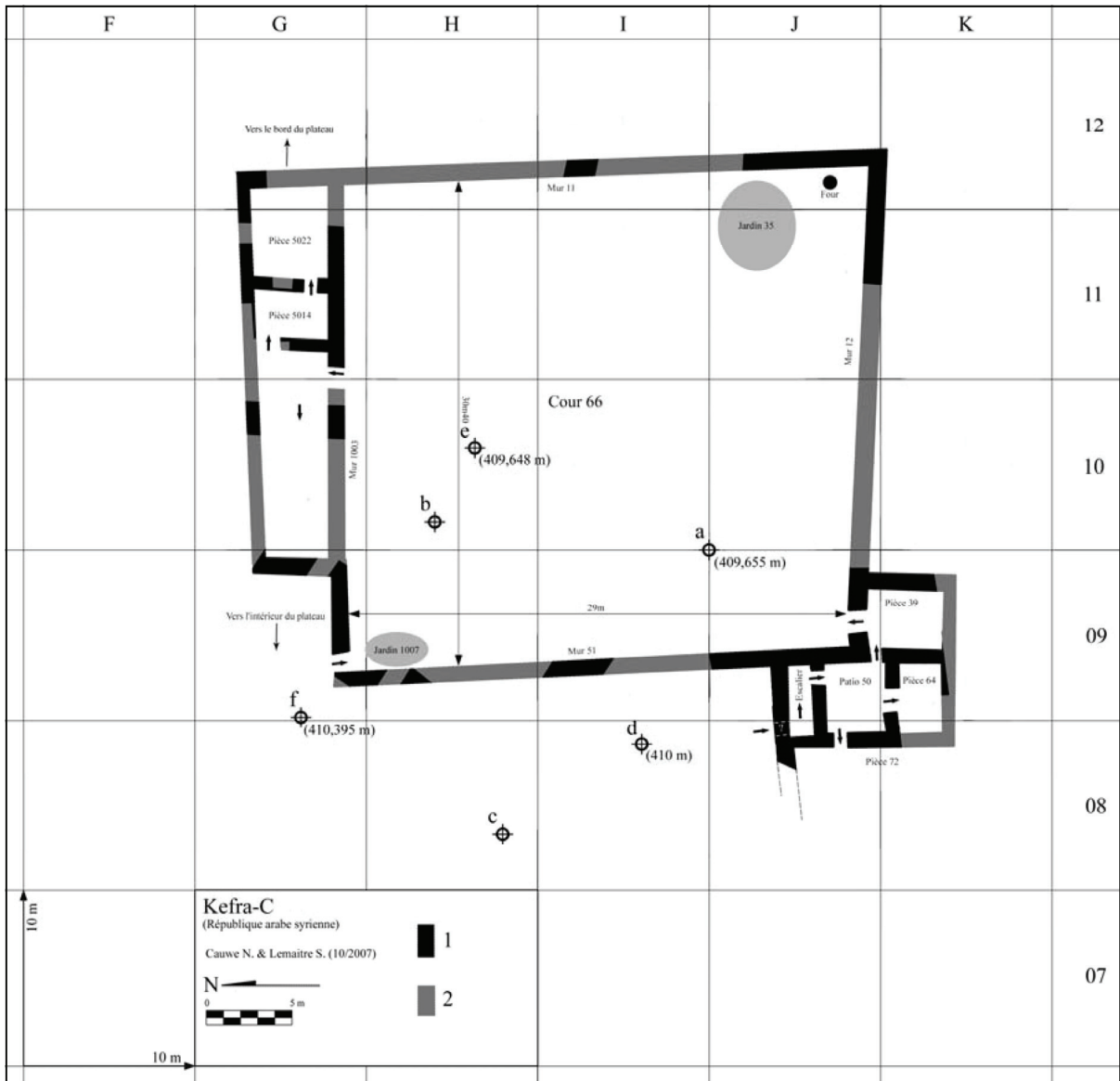


**Fig. 9** - 'Eb n-Naga-1 : maison isolée sur le plateau (EBN-05\_0471).



**Fig. 10** - 'Eb n-Naga-2 : maison rectangulaire (EBN2-07\_0879).





**Fig. 12** - Kefra, secteur C : petit établissement agricole, plan des sondages (2006-2007). 1. zones fouillées; 2. murs reconstitués (plan Serge Lemaître et Nicolas Cauwe).



**Fig. 13** - En-Nabiya : le tell (ENB-08\_0569).



Fig. 14 - el-Baghouz : le tell (ABM-07\_0027).

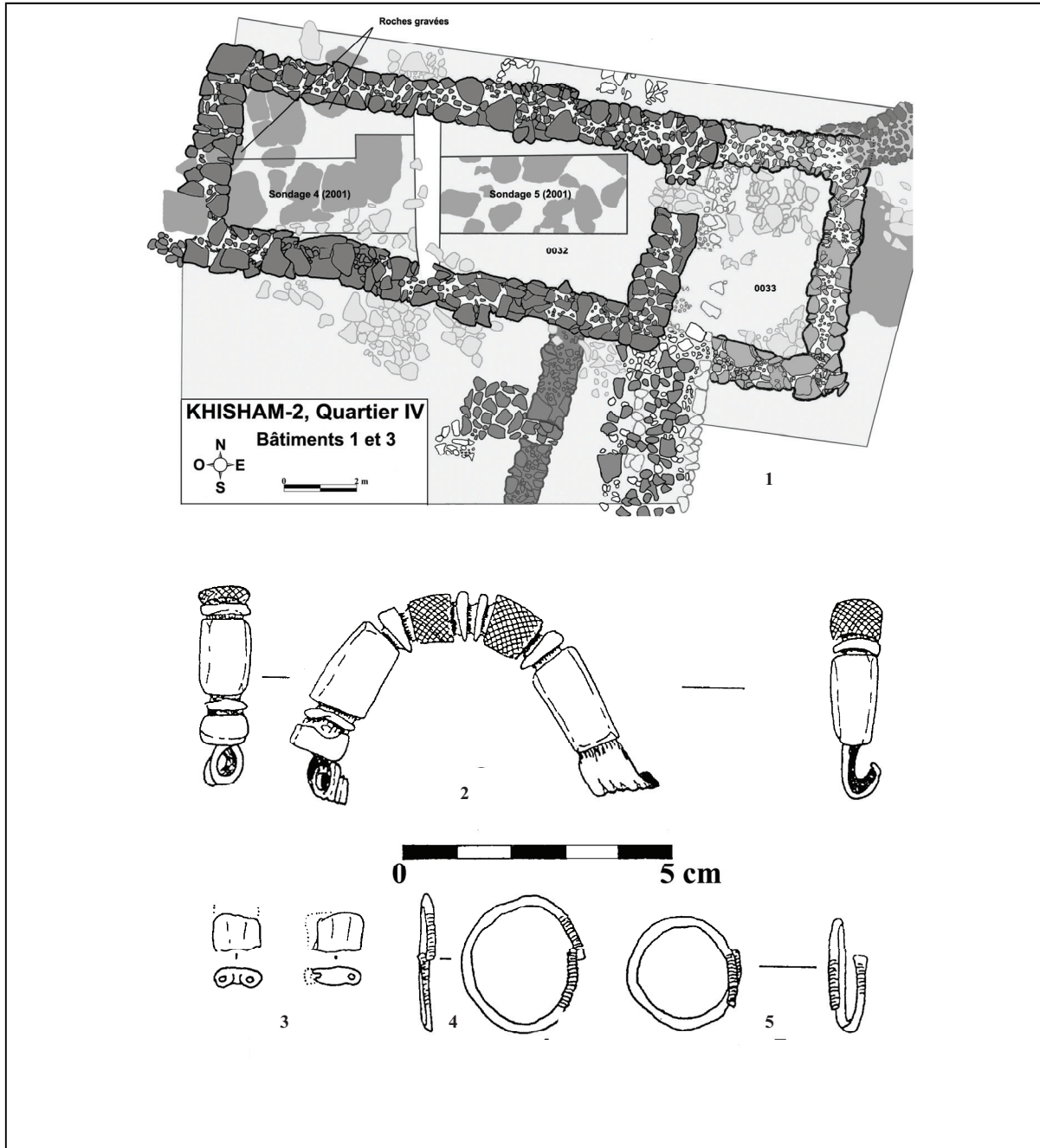


Fig. 15 - Mensef : le tell (MSF-04\_0010).

### 2.3.1. Structures archéologiques et culture matérielle

Un éclat Levallois (Paléolithique moyen) isolé, découvert dans un niveau de collutions du site d'habitat néo-assyrien de Khishâm-2 (Quartier IV) constitue le plus vieux témoin d'une présence humaine sur le Hemma (fig. 18). Le Néolithique récent n'est attesté que par quelques instruments lithiques : une pointe de l'Amouq découverte en sondage à l'entrée de la vallée du

Kakhort (fig. 19), quelques croissants de lune récoltés sur le versant oriental du plateau, de petits outils en silex et en obsidienne provenant d'Umm el-Masamir (fig. 20). Pour le Chalcolithique ancien, deux petits tells situés dans la plaine, à proximité du versant nord du plateau, à Haramshadad et el-Baghouz, ont livré des tessons de céramique peinte assignables à la culture de Halaf récente (2<sup>e</sup> moitié du 6<sup>e</sup> millénaire); quelques tessons appartenant à cette culture proviennent également du petit

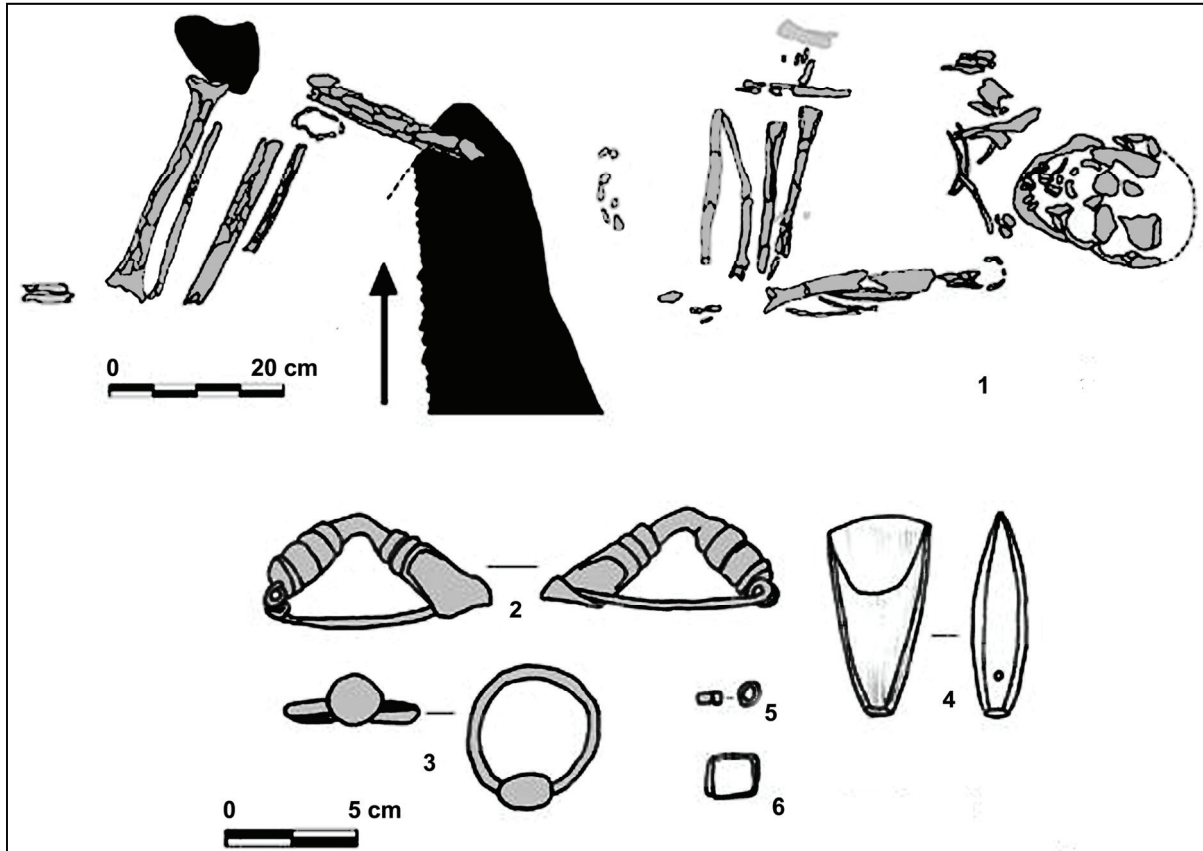


**Fig. 16** - Khishâm-2, Quartier V. **1** : plan des bâtiments 1 et 3. **2** : fibule en bronze du type « main et bras » (750-650 av. J.-C.) trouvée sur le sol du bâtiment-1. **3** : tombe-0017, perles rectangulaires à double perforation. **4-5** : tombe-0017, petits anneaux de cuivre (plan et dessin Nicolas Cauwe).

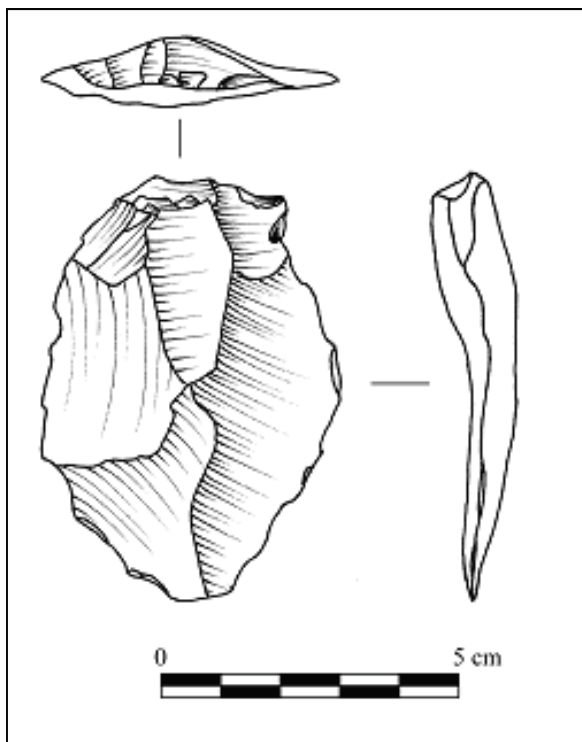
tell résiduel de Kefra et de la surface à Khishâm-2 (fig. 21 & 22). De rares tessons de céramique peinte appartenant aux cultures d'Obeid du Nord ( $\pm 5\ 100-3\ 900$ ) et d'Uruk ( $\pm 3\ 700-3\ 100$ ) ont également été récoltés en surface à Khishâm-1 Nord et à Kefra (fig. 23). Le caractère exceptionnel de la découverte de tessons appartenant à ces trois dernières cultures en surface du plateau donne à penser qu'à ces époques,

l'habitat devait se trouver en plaine, tandis que le plateau proprement dit était parcouru mais pas « occupé ».

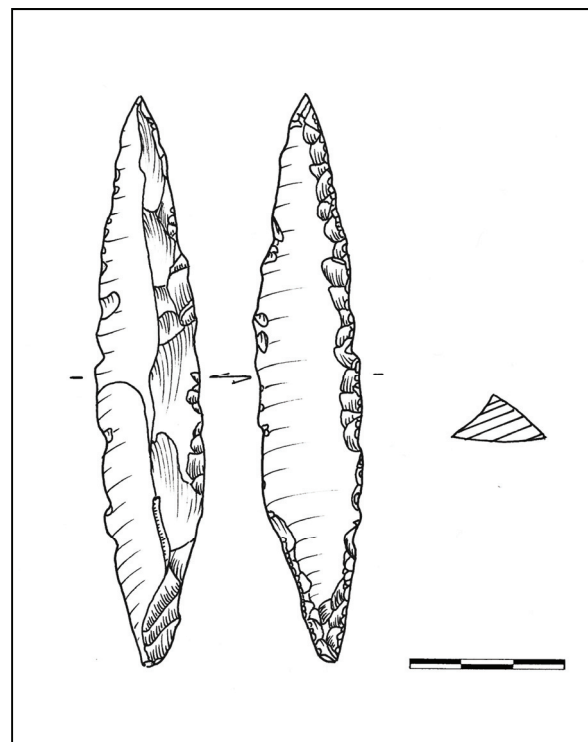
Il se peut qu'il en aille de même pour le 3<sup>e</sup> millénaire (Dynastique archaïque et période akkadienne), au moins en ce qui concerne l'habitat, qui semble principalement localisé sur les tells qui s'élèvent en bordure du wadi Aweidj, entre autres à Tell



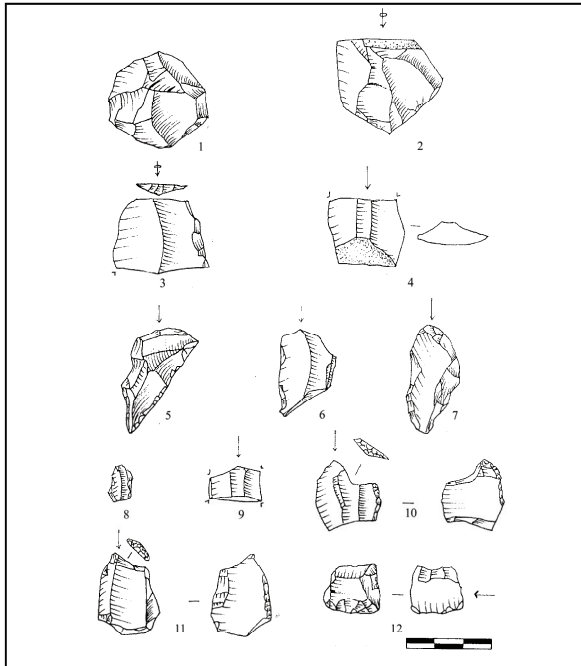
**Fig. 17** - Khishâm-2, Quartier V, Tombe 0016 (2003). 1 : relevé. 2 : fibule en bronze du type « main et bras » coudée (650-550 av. J.-C.). 3 : bague en argent. 4 : hachette polie en roche verte. 5 : perle en bronze. 6 : cube en hématite (plan et dessin Nicolas Cauwe).



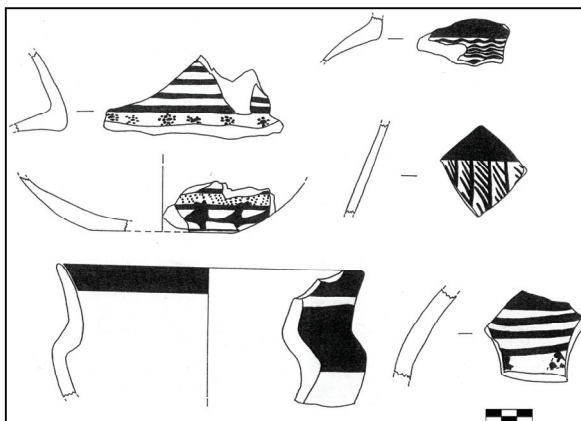
**Fig. 18** - Khishâm-2, Quartier IV : éclat Levallois découvert dans un niveau de colluvions (dessin Nicolas Cauwe).



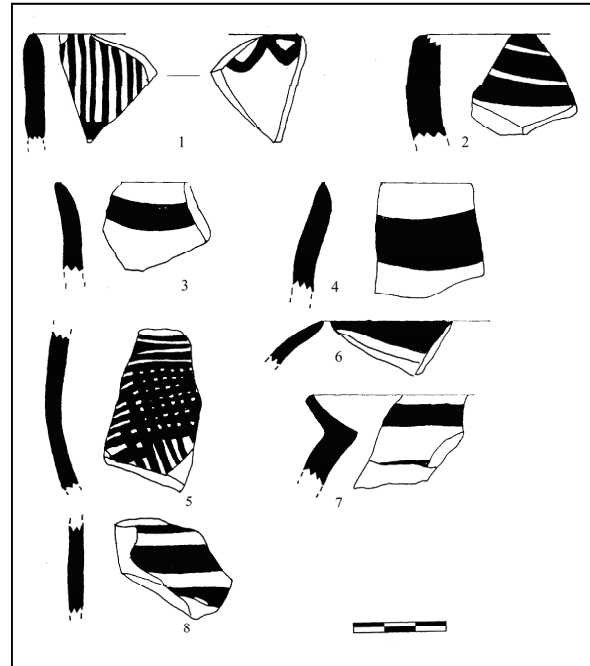
**Fig. 19** - Khishâm-2 : pointe de l'Amouq découverte dans le Sondage-6 (-1,75 m) à l'entrée de la vallée du Kakhort (dessin Damien Flas).



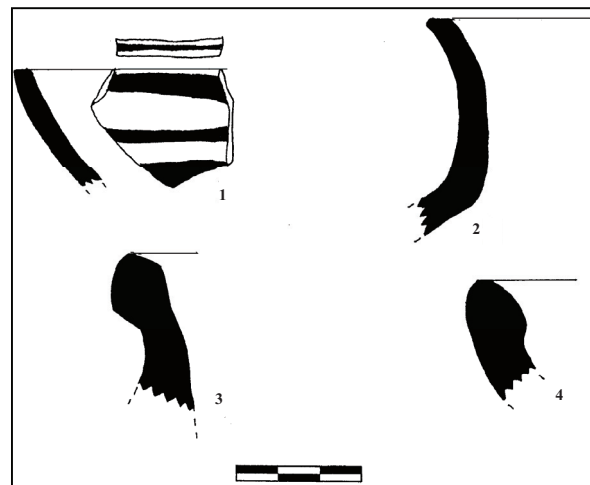
**Fig. 20** - Umm el-Masamir, matériel lithique. 1 : raclette. 2 : nucléus sur éclat. 3-4 & 9 : fragments de lame. 5, 7 & 8 : pièces retouchées. 6 : perceur. 10 & 11 : troncatures. 12 : élément de faucille (?) (1-7, 12 : silex; 8-11 : obsidienne; dessin Damien Flas).



**Fig. 21** - El-Baghouz : céramique halafienne récente provenant de la base du tell (dessin Elias Abd el-Nour).



**Fig. 22** - Céramique halafienne. 1-5 : Haramshadad. 6-7 : Kefra. 8 : Khishâm-2, Quartier VII (dessin Elias Abd el-Nour).



**Fig. 23** - Céramiques de la culture d'Obeid du Nord (1) et de type urukéen (2-4). 1-2 : Khishâm-1-Nord, secteur 3. 3-4 : Kefra (dessin Elias Abd el-Nour).

Beydar. La ceinture de *desert kites* qui entoure le plateau à l'Ouest, au Sud et à l'Est, montre que les lieux furent longtemps dédiés à une chasse aux troupeaux d'ongulés (probablement des gazelles) qui se serait sans doute mal accommodée d'un habitat et d'une mise en culture extensifs. Ces enclos de chasse, dont l'apparition dans la région pourrait remonter au début du 3<sup>e</sup> millénaire ou à une période antérieure (fig. 24), représenteraient en ce cas les monuments les

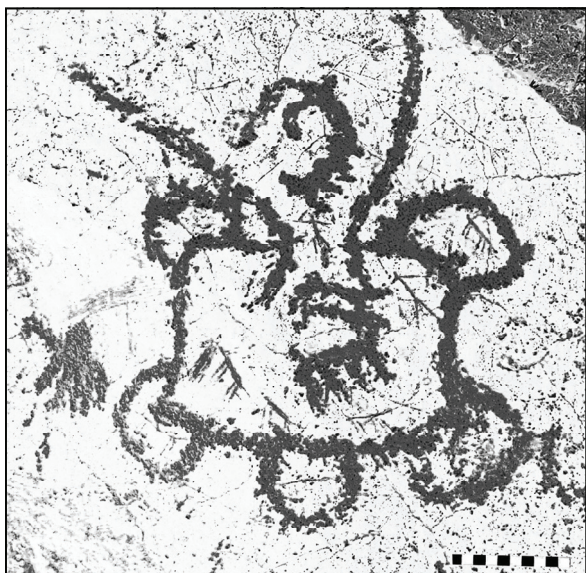
plus anciens construits sur le plateau. Quelques-unes de leurs représentations rupestres suggèrent que l'usage des monuments réels dû se poursuivre au moins jusqu'à la fin du 2<sup>e</sup> millénaire, sinon plus tard (fig. 25).

Pour le 2<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, on observe une importante constriction de l'habitat dans la plaine de l'Aweidj, marquée entre autres par l'abandon des tells situés à l'Est du plateau (Ristvet & Weiss, 2005).





**Fig. 24** - Makbara : la figure du char à quatre roues tiré par des bœufs (3<sup>e</sup> millénaire) est superposée à celle d'un *desert kite*, attestant ainsi l'antiquité de ces monuments dans la région (MKB-07\_1056).



**Fig. 25** - 'Eb n-Naga-1 : *desert kite* et dromadaire (ENB-05\_0477). Le plan du monument et l'animal ont été réalisés par la même main. L'arrivée du dromadaire dans la région vers 1 200 av. J.-C. constitue un terminus *post quem* pour ces représentations.

Nous ne disposons d'aucune structure archéologique datée de cette époque et à peine de quelques tessons médio-assyriens découverts en 2002 à la pointe orientale du promontoire de Kefra. Cependant, la distribution de l'art rupestre qui copie ou s'inspire de l'art urbain contemporain montre qu'à partir du 2<sup>e</sup> millénaire, les principales voies de circulation de la culture et sans doute du commerce, s'étaient déplacées de la vallée du wadi Aweidj vers celles du Khabour et du wadi Zerqan.

Au millénaire suivant, les témoins d'occupations néo-assyriennes ( $\pm$  950-612) abondent tant sous la forme de tessons de poterie récoltés en surface que de structures archéologiques. On mentionnera les deux grands sites Khishâm-2 à l'Est et de 'Eb n-Naga-2 à l'Ouest. Khishâm-2 (partiellement fouillé) regroupe quelques maisons et autres unités d'habitation associées à une aire de services et de stockage, le tout ceint de murs épais, tandis que 'Eb n-Naga-2 (prospecté en surface) est un site résidentiel ouvert. Des sondages réalisés à Kefra ont également révélé la présence d'un petit établissement agricole assignable à la période néo-assyrienne ou à une période ultérieure. Le petit tell de Mensef (façade ouest du plateau) a livré de la céramique néo-assyrienne en surface. L'occupation du plateau ne fut pas totalement interrompue avec la chute de l'empire d'Assurbanipal. En effet, une maison néo-assyrienne du Quartier V de Khishâm-2 fut réutilisée comme nécropole entre 650 et 550 avant notre ère. La période néo-babylonienne n'a pas été reconnue, faute de critères permettant de la distinguer. Il en va de même pour la période achéménide qui n'est documentée à ce jour que par trois fragments de plaquettes d'Astarté retrouvés dans des niveaux de colluvions du Quartier IV de Khishâm-2 (van Berg *et al.*, 2003 : 19). Aucune structure archéologique appartenant aux périodes séleucide, arsacide, byzantine ou islamique n'a été reconnue, mais il est trop tôt pour conclure définitivement à leur absence.

Aucune date n'a été proposée jusqu'à présent pour les hameaux de pierres sèches, les maisons individuelles, les cercles de pierres, les nécropoles à tertres et les autres structures archéologiques qui parsèment le plateau. La céramique à pâte jaune, censément d'époque islamique retrouvée sur quelques sites n'a jamais été analysée plus avant. Les vestiges de maisons attestent néanmoins que quelques-uns des villages actuels, tels que Kefra-sur-Nejma, furent occupés pendant de longues périodes, sans

que nous puissions en assigner l'époque ni la durée.

### 2.3.2. *Art rupestre*

#### *Inventaire des sujets figurés*

Près de 12.500 roches gravées ont été dénombrées sur les trois coulées de lave qui forment le système du Hemma (tableau 2). Il se peut que ces chiffres soient de 5 à 10 % inférieurs à la réalité car, si soigneuse que soit la prospection, il est très difficile de s'assurer qu'on ait aperçu la totalité des surfaces gravées. Quoi qu'il en soit, ces dernières durent être nettement plus nombreuses dans l'Antiquité, avant les destructions naturelles et les phases récentes d'extraction du basalte mentionnées au paragraphe 2.5.

L'art rupestre du Hemma est entièrement voué à la représentation : les arts dits « géométriques », tels qu'on les trouve à certaines périodes sur la céramique, manquent presque totalement. Si environ un quart des figures ne sont pas ou plus lisibles et dites « indéterminées » et si l'on observe à l'occasion des taches de piquetage sans forme définissable, rien ne permet de soupçonner l'existence d'une production ancienne délibérément non figurative.

On distingue des figures zoomorphes et anthropomorphes, y compris des représentations d'êtres hybrides, des plans et parfois des vues en élévation de constructions diverses, des images d'ustensiles (armes, moyens de transport, scalariformes, sièges, autel) et des symboles, par exemple l'étendard du dieu-Lune, ainsi que des symboles astraux et autres. Les figures en échelle (scalariformes) semblent appartenir tantôt au domaine des ustensiles, tantôt à celui des symboles. Les représentations de végétaux sont rares.

L'inventaire des figures animales comporte en dominance des caprinés-antilopinés (la distinction n'est que rarement

Site	Nombre de roches gravées
Khishâm-2 (vallée du wadi Kakhort)	500
Khishâm-1-Sud	89
Khishâm-1-Nord, Secteurs 1-2-3	132
Bashkoy	86
De Tell Beydar à Qasrek	8
Kefra, Secteurs A-J	998
Kefra, Secteurs K-P (= Kefra-Est)	480
De Kefra à Haramshadad	14
Khan-Mera	150
en-Nabiya et Lezgé	441
D'el 'Âsi à Mensef	87
Mensef	183
Hlewa	208
'Ain al-Abd (vallée + façade occidentale du plateau)	185
Msherfat Zurgan	301
'Eb n-Naga-2	627
Tell Tamr	261
Amm er-Gubba-1(cirque)	150
Amm er-Gubba-1 (façades occidentale et méridionale du plateau)	375
Amm er-Gubba-2	462
'Eb-Naga-1	± 1.000
Abou Tina	511
Entre Abou Tina et le barrage occidental	2081
al-Harbawi (vallée du wadi Harbawi)	707
Kon Attar (vallée du wadi Baghouz)	1.180
Makbara (vallée du wadi al-Ahmar)	671
ar-Rahmaniya	21
D'Umm el-Mâs au barrage oriental	418
D'Umm el-Mâs à al-Anguzi	40
Umm el-Masamir	43
d'Umm el-Masamir à Dhaba'an	47
Dhaba'an	5
<b>Total</b>	<b>± 12.461</b>

**Tab. 2** - Ventilation des roches gravées par site, état 2008.

possible), suivis, en ordre décroissant de fréquence, par les félidés, les bovinés, les équidés, les camélidés, les canidés, les scorpions et les cervidés. Les figures d'oiseaux, de poissons et de serpents sont exceptionnelles. On reconnaît aussi une petite série d'animaux fantastiques : dragons, animaux à tête humaine, monstres quadrupèdes à gueule de canidé, corps sphérique et queue de lion ou de scorpion.

Les figures humaines sont fréquemment présentées les bras simplement levés et fléchis, dans l'attitude dite de « l'orant » ou bien tenant une arme (bâton, hache, épée, lance, arc, massue, foudre) ou un objet que le schématisme de la représentation interdit souvent d'identifier. D'autres figures sont impliquées dans une activité telle que le maniement d'une arme de chasse ou de guerre, le maintien d'un animal à main nues ou à la longe et, à l'occasion, la conduite d'un char, le sacrifice d'un animal, la danse ou une activité sexuelle. Plusieurs centaines de figures humaines, armées ou non, sont représentées montant un cheval ou un dromadaire. Quelques autres sont assises sur un siège et boivent dans une coupe ou à l'aide d'un chalumeau. Les divinités se reconnaissent généralement au fait qu'elles sont présentées debout sur un animal ou tenant des attributs caractéristiques (foudre, massue, etc.). Les démons possèdent un corps humain surmonté d'une tête animale (d'oiseau ou de mammifère : canidé, capriné, lion ou bovin).

Des représentations en plan de *desert kites* (700 au total) de différents types ont été découvertes sur la plupart des sites prospectés. La partie « enclos » des gravures peut affecter des formes plus diversifiées que celle des monuments réels du Hemma : polygone irrégulier, polygone étoilé, hexagone, rectangle, carré, triangle, (demi-) ellipse, (demi-) cercle, goutte, haricot et couloir coudé. Il arrive aussi que la forme de l'enclos résulte simplement de l'adaptation à celle de la surface rocheuse. Restrictions de l'entrée par des dispositifs en chi-

cane, courbure des murs et cellules placées en contrebas sont parfois soigneusement représentés. Le nombre des cellules circulaires accolées aux angles de l'enclos ou le long des murs varie de 2 à 9. Pas plus que dans les monuments réels, on n'aperçoit de lien associant de manière stricte la position de ces cellules et la forme de l'enclos. Les murs d'accès sont divergents. On distingue ici et là des systèmes de *desert kites* reliés par un de leurs murs d'accès, ainsi que cela a été observé dans la réalité à Kon Attar et à Abou Tina. La gravure montre simplement de longs murs d'accès et un enclos dépourvu de cellules : si ces structures ne sont pas identifiables à celle des monuments réels du Hemma, elles correspondent cependant à la variante méridionale de ces pièges de chasse telle qu'on la connaît au Negev et au Sinaï méridional (Avner, 1972; Meshel, 1974; *Idem*, 2000; Perevolotsky & Baharav, 1991).

Une petite série de gravures illustre des plans d'autres structures que nous ne parvenons pas toujours à identifier avec précision, mais qui ne sont pas des *desert kites* : maisons, enclos divers et peut-être cercles de pierres.

Environ soixante-dix représentations de véhicules à roues pleines ou à rayons, à deux ou quatre roues, sont connues à ce jour. Il s'agit de chariots, de chars de combat, voire de charrettes. Ces figures se répartissent sur les trois derniers millénaires avant notre ère.

La signification des figures scalariformes nous échappe encore. Celles-ci peuvent être utilisées pour séparer des scènes, comme cela apparaît parfois dans la glyptique, représenter des barrières ou servir à passer d'un niveau à un autre, comme de véritables échelles. Ces figures peuvent être associées à des animaux et à des figures anthropomorphes. Le fait que plusieurs gravures scalariformes soient souvent groupées sur la même roche ou sur des roches voisines suggère de leur attribuer une

signification symbolique. Parmi les autres symboles, on distingue : le foudre, le croissant lunaire, l'étoile à huit branches (la planète Vénus ?), le dieu Sept (six points entourent un septième), le ciel (plage d'étoiles), la roue à 4 ou 7 rayons, le trident, la fourche, une sorte de râteau, la croix assyrienne peut-être associée au dieu solaire Šamaš ('Eb n-Naga-1; cf. Collon, 1988 : fig. 916, Bronze récent), l'étendard de Šîn, le dieu-Lune de Harrân, un rectangle ou un carré divisés en quatre ou en huit secteurs, des végétaux (palmier, cèdre, buisson épineux, arbuste). Le thème de l'arbuste brouté par un capriné revient à plusieurs reprises; cet arbuste est chaque fois figuré sous la forme d'une tige d'où sortent des rameaux symétriques recourbés vers le haut.

### **Compositions et scènes**

Les représentations de figures anthropomorphes, de caprinés et de lions en attitudes statiques constituent un bruit de fond perceptible sur tout le pourtour du plateau. Humains et animaux peuvent se présenter isolés, en petits groupes horizontaux ou verticaux et en semis, épars sur la roche. De ce bruit de fond se détachent des figures dynamiques et des thèmes plus complexes. Ces derniers sont largement dominés par les rapports, en particulier cynégétiques, des hommes et de la faune sauvage, ainsi que par les relations avec le monde surnaturel. Les scènes pastorales, agricoles et de transport sont moins fréquentes. Les plans de *desert kites* et les symboles peuvent également intervenir dans des scènes complexes.

**Chasse à l'aide d'une arme** : les scènes de chasse sont certainement les plus nombreuses. Les sources littéraires et iconographiques mésopotamiennes attestent que la chasse n'était pas seulement considérée comme un sport ou comme une forme d'entraînement militaire et une preuve de bravoure, mais pouvait aussi symboliser la victoire sur le monde sauvage et sur les ennemis. Comme dans l'art urbain, les scènes de chasse, produites pendant trois millénaires,

obéissent à des conventions strictes et les représentations anecdotiques doivent probablement être exclues. La chasse se pratique à mains nues, avec une arme de poing (épée, hache, massue, épée courbe), à la lance ou à l'arc (fig. 26). Le lancier et l'archer peuvent être montés sur un cheval ou un dromadaire (fig. 27). Caprinés, lions et bovins constituent les proies les plus courantes. Les caprinés peuvent être chassés individuellement ou rabattus vers un *desert kite* (fig. 28). Quelques scènes (Amm er-Gubba, al-Harbawi), qui montrent un ou deux chasseurs entourés d'un groupe compact ou de files d'animaux divers, semblent offrir l'équivalent graphique des listes mythologiques ou royales d'animaux abattus (fig. 29).

**Chasse** : attraper un animal par la queue est une action attestée sur les sceaux-cylindres dès le 3<sup>e</sup> millénaire. Elle est aussi mentionnée dans la Tablette VI de l'Épopée de Gilgameš, où Enkidu tient par la queue le Taureau du Ciel pendant que Gilgameš égorge l'animal (Bottéro, 1992 : 131, lignes 130-148). Les multiples illustrations rupestres de cette attitude constituent donc un lien évident avec la culture urbaine. Le chasseur paraît à l'occasion couper la queue de l'animal (fig. 30). Les scènes montrant deux chasseurs, l'un devant, l'autre derrière un lion ou un capriné sont également fréquentes (fig. 31).

**Scènes religieuses** : diverses divinités sont figurées debout sur un animal : taureau ou zébu, lion, capriné, équidé ou animal non déterminé. Parmi celles-ci, on reconnaît le dieu de l'Orage armé d'un foudre et d'une massue ou d'autres armes, monté sur un taureau ou un zébu (fig. 32). Les autres divinités présentées dans cette position ne sont pas identifiées. Parmi les divinités sans animal attribut, on reconnaît encore le dieu de l'Orage et, à l'occasion, la Déesse nue (fig. 33) et le Nain aux jambes arquées (fig. 34). D'autres figures encore sont munies d'une arme démesurée suggérant qu'il s'agit d'une divinité, mais ne sont pas



Fig. 26 - Kefra, roche G149 : chasse au lion à la lance (relevé Serge Lemaitre).

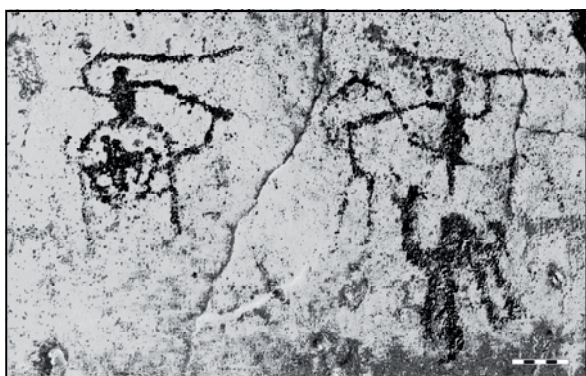


Fig. 27 - Umm el-Mâs : méhariste et cavalier affrontés et dromadaire (UMS-08\_0589).

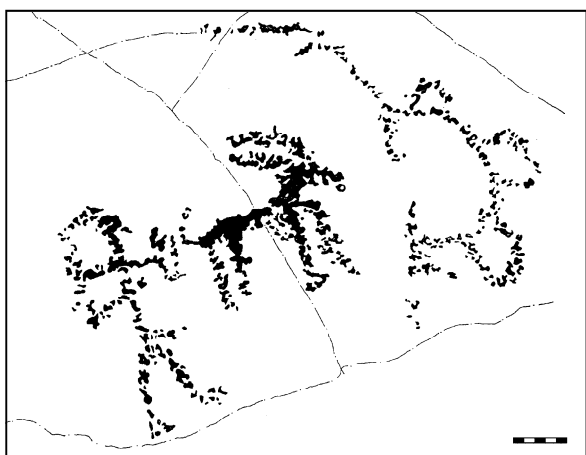


Fig. 28 - Kefra, roche F47 : un chasseur rabat un capriné vers un *desert kite* (relevé Serge Lemaitre).



Fig. 29 - Al-Harbawi : divinité armée d'un foudre, debout sur un zébu et entouré de deux assesseurs bipointe et animaux divers (HRB-08\_0194).



Fig. 30 - Khishâm-2, roche F074 : un chasseur armé d'une hache retient un animal par la queue (relevé Vinciane Picalause).



Fig. 31 - Makbara : chasseurs armés de part et d'autre d'un capriné (MKB-07\_1263).



Fig. 32 - Hlewa : dieu de l'Orage, armé d'un foudre, debout sur un zébu et entouré de deux assesseurs (HLW-06\_329).

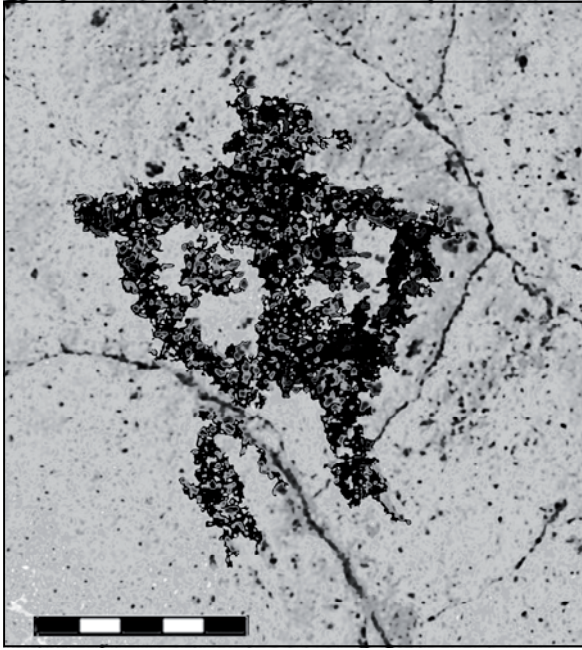


Fig. 33 - Al-Harbawi : la déesse nue relevant son vêtement (HRB-06\_0368).

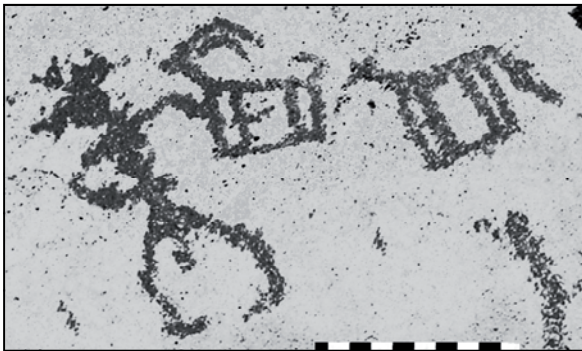


Fig. 34 - 'Eb n-Naga : le nain aux jambes arquées (EBN-05\_2150).

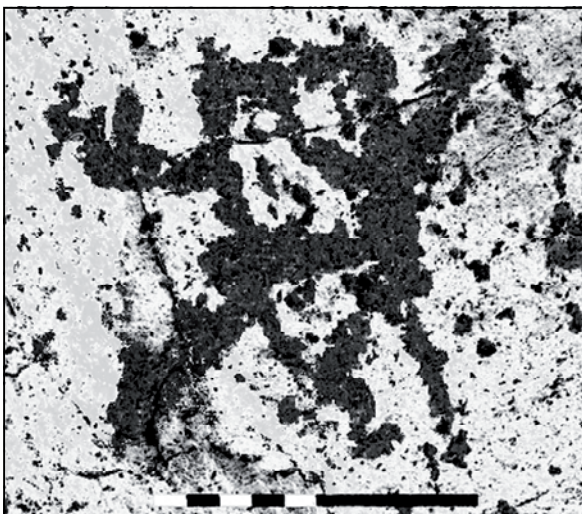


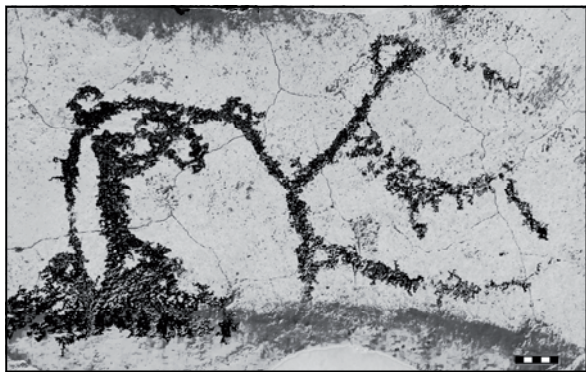
Fig. 35 - Abou Tina : combat de deux démons à tête animale (ATN-08\_2539).

identifiées. Plusieurs divinités ou personnages importants sont assis sur un trône ou un tabouret (fig. 50 & 52). Les démons interviennent dans plusieurs types d'interaction : combat contre un autre démon ou un humain (fig. 35), chasse armée, éventuellement à l'intérieur d'un *desert kite* (fig. 36), ou chasse à mains nues (fig. 37). On distingue encore quelques scènes de sacrifice (fig. 39) et l'une ou l'autre scène mythologique. Le personnage (homme ou dieu) portant un animal, tel qu'on le connaît dans les scènes dites de « présentation » de l'art urbain paraît également à diverses reprises (fig. 40). Quelques scènes montrent un temple-tour vers lequel se dirigent des porteurs d'offrande (fig. 38). Les compositions de symboles appartiennent sans doute également à la vie religieuse (fig. 41). L'étendard du dieu-Lune est particulièrement abondant dans le Nord-Ouest du plateau et peut se présenter sous des formes diverses (fig. 42).

**Cavaliers** : isolés sans autre spécification, armés d'une lance qu'ils tiennent souvent horizontale au-dessus de la tête, d'une épée ou d'un arc. Ils peuvent se présenter statiquement, défilant, chassant le caprin ou le lion ou encore au combat contre un homme à pied (fig. 43). À ces figures récurrentes s'ajoute celle d'un cavalier chassant au faucon, découverte dans la vallée du Nejma (fig. 44). Ces thèmes furent probablement introduits dans l'art du Hemma à partir de l'époque néo-assyrienne, lorsque se développa la cavalerie montée.

**Combattants à pied** : armés d'arcs, de haches, d'épées ou de lances, ils tiennent parfois l'arme offensive de la main droite et un bouclier de la main gauche (fig. 45); on trouve également des pugilistes. Il s'agit en général de combats singuliers et plus rarement de groupe.

**Dromadaires, méharistes et caravanes** : on pense généralement que les dromadaires furent introduits dans le Nord de la Syrie par les Araméens vers 1 200 avant notre ère. À l'époque néo-assyrienne, cet animal fut principalement utilisé comme



**Fig. 36** - Amm er-Gubba-2 : démon archer à tête animale dans l'enclos d'un *desert kite* (AMG2-07\_0123).



**Fig. 39** - Mensef : scène de sacrifice; un encensoir est placé entre le sacrificateur et le taureau (MSF-06\_250; relevé Ilina Petrovska).



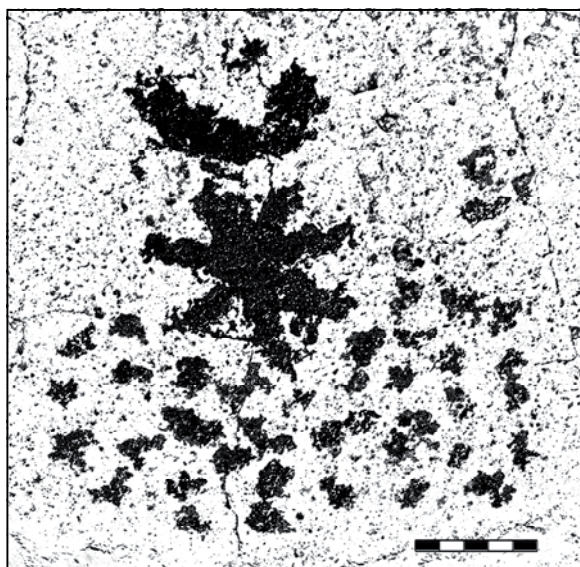
**Fig. 37** - Amm er-Gubba-1 : démons à tête animale maintenant un capriné (AMG-07\_0235).



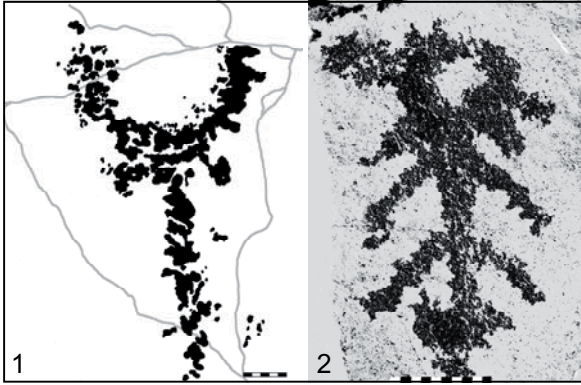
**Fig. 40** - Khishâm-2, roche F060 : personnage portant un capriné (relevé Vinciane Picalause).



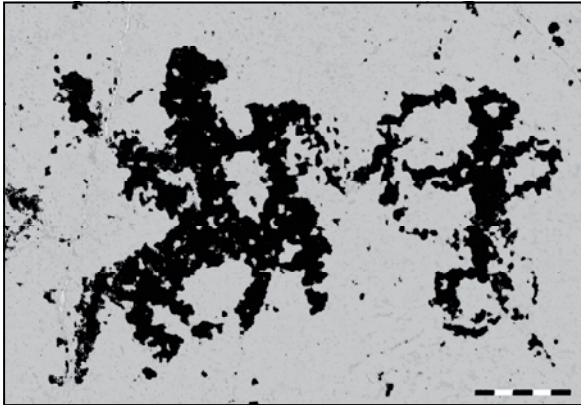
**Fig. 38** - 'Eb n-Naga-1 : un personnage assis tenant une palme, dans un temple-tour; sur le toit : un arbre entouré de deux oiseaux; en haut : un dévot arrive en bateau; en bas : quatre individus montant le long d'un plan incliné apportent des offrandes (relevé Ilina Petrovska).



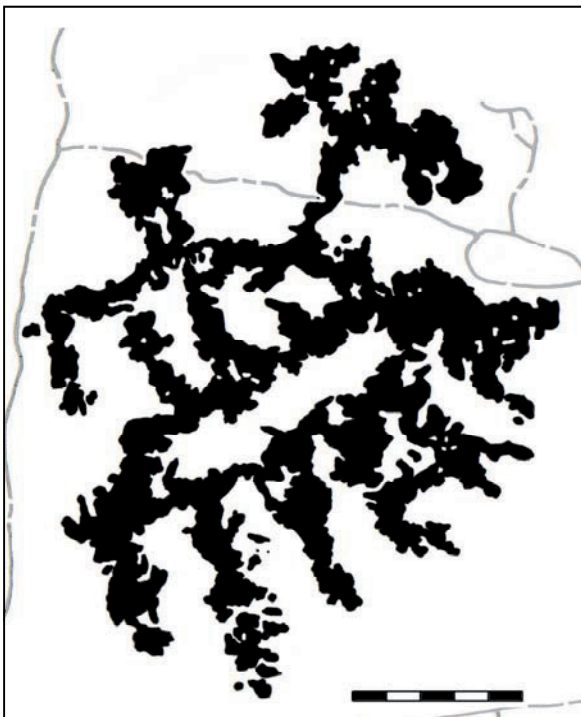
**Fig. 41** - 'Eb n-Naga-1 : symboles astraux; lune, étoile à 8 branches et plage d'étoiles (EBN-05\_0614).



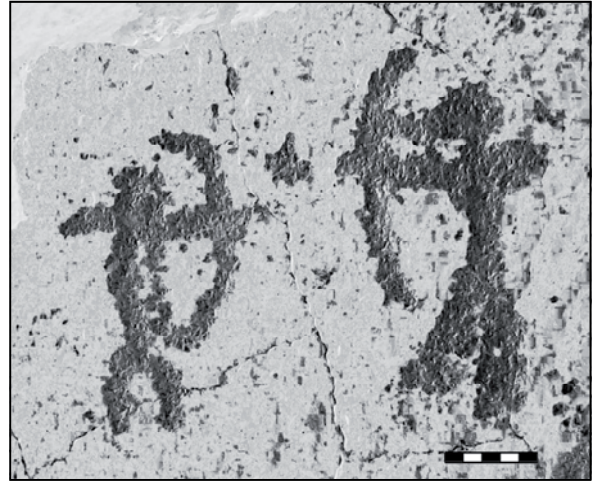
**Fig. 42** – 1 : ‘Ain al-Abed : étendard du dieu-Lune (AAA-04\_117; relevé Serge Lemaitre). 2 : ‘Eb n-Naga-2 : étendard de Sîn, forme complexe (ENB2-07\_1162).



**Fig. 43** - Amm er-Gubba-1 : lancier monté et archer (AMG-04\_0057).



**Fig. 44** - ‘Eb n-Naga-1 : fauconnier monté (EBN-05\_0580).



**Fig. 45** - Amm er-Gubba-1 : archers affrontés (AMG-07\_0100).

animal de bât et de monte ainsi que pour la guerre, en particulier par les Bédouins. L’animal peut être figuré seul, monté, tenu à la longe, en caravane (fig. 46) ou utilisé à la chasse ou au combat (fig. 27). La plupart de ces figures montrent les mêmes patines que les autres gravures d’âge néo-assyrien, mais celles qui montrent l’animal utilisé pour la chasse présentent souvent une patine très claire qui suggère une date plus récente. La distribution inégale des figures de camélidés autour du plateau (tableau 3) suggère que ces animaux étaient peu familiers aux occupants de la façade orientale et que la route des caravanes devait, au moins depuis l’époque néo-assyrienne, passer au Sud en suivant le Khabour et, éventuellement à l’Est, le long du wadi Zerqan.

**Chars** : peuvent être isolés (fig. 24 & 47), intervenir dans des cérémonies (fig. 48 & 57) ou des scènes de combat (fig. 49).

Les scènes suivantes sont très rares.

**Scènes de « banquet »** (3<sup>e</sup> et première moitié du 2<sup>e</sup> millénaire), connues par plusieurs variantes. Un divinité est attablée devant des plats qu’un serviteur lui apporte (fig. 50) ou boit dans une coupe servie par un échanton (fig. 51). Deux convives également accompagnés d’un échanton boivent un liquide contenu dans un vase à l’aide de





**Fig. 46** - 'Eb n-Naga-1 : caravane de dromadaires (EBN-05\_1138; relevé Iлина Petrovska).



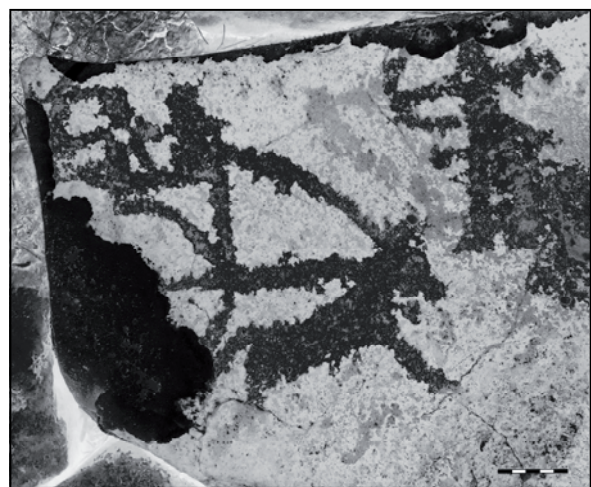
**Fig. 47** - Kefra, roche I61 : char à quatre roues tiré par un bovin (relevé Serge Lemaitre).

Zone du plateau	Site	Nombre de figures
Est	ar-Rahmaniya	1
	Khishâm-2	2
	Kefra	1
Ouest	'Ain al-Abd	9
	'Eb n-Naga-2	36
	Hlewa	3
	Mensef	3
	Msherfat-Zurgan	11
Sud	Amm er-Gubba	10
	Amm er-Gubba-2	8
	'Eb n-Naga-1	± 40
	vallée du wadi Harbawi	18
	vallée du wadi Baghouz-MDS	26
	vallée du wadi al-Ahmar	18
	Abou Tina Umm el-Mâs	22 8
<b>Total</b>	<b>8 sites</b>	<b>± 216</b>

**Tab. 3** - Répartition par site des représentations de dromadaire, état 2008.



**Fig. 48** - Amm er-Gubba-1 : scène de banquet, animaux et char à deux roues (2<sup>e</sup> millénaire); l'association de la scène de banquet et d'un char est traditionnelle et représente probablement une cérémonie (AMG-07\_0461).



**Fig. 49** - Abou Tina : char de combat à deux roues tiré par un cheval; sur la caisse : cocher et archer; à droite : archer (ATN-08\_2770).



**Fig. 50** - Abou Tina : divinité assise devant une table portant deux plats; à droite : serviteur (ATN-08\_3219).



**Fig. 51** - Abou Tina : individu assis tenant une coupe (ATN-08\_2529).

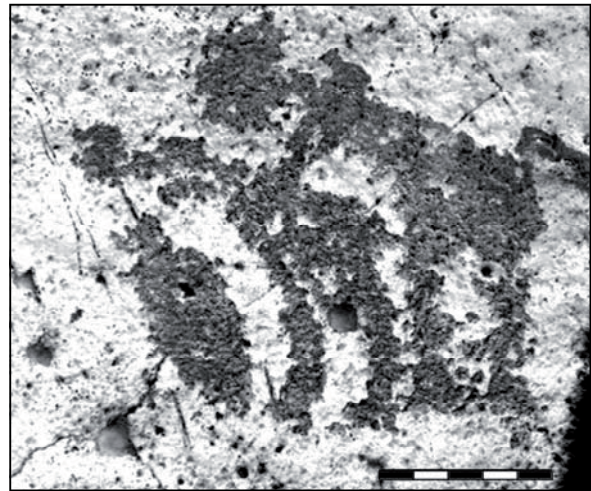
chalumeaux (fig. 48). On associe généralement à la thématique du « banquet » des scènes où une divinité assise sur un trône, nourrit ou abreuve un animal (fig. 52).

**Scènes érotiques** : mâles ithyphalliques, scènes d'accouplement face-à-face ou *a retro* (fig. 53).

**Siège d'une forteresse** : quelques représentations néo-assyriennes de ce type présentent tantôt la forteresse en plan (fig. 54), tantôt en élévation (fig. 55); ces scènes montrent attaquants et défenseurs.



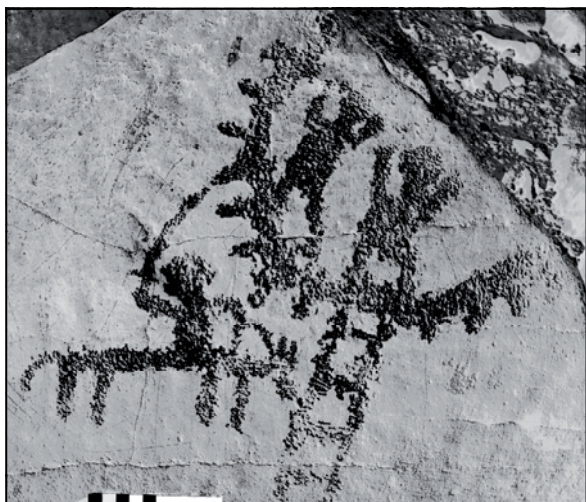
**Fig. 52** - Khishâm-2, roche F081b : deux divinités assises nourrissent respectivement un lion et un capriné (relevé Vinciane Picalause).



**Fig. 53** - Abou Tina : coït; l'individu de gauche boit un liquide contenu dans un vase à l'aide d'un chalumeau (ATN-08\_2397).

**Labour à l'araire tiré par des zébus** : seuls quelques cas sont connus; la scène peut être isolée (fig. 56) ou bien faire partie d'un cortège cérémoniel (fig. 57).

Ce bref inventaire permet de se faire une première idée de la variabilité de l'art rupestre du Hemma et, par comparaison, permettra de juger de la relative pauvreté thématique de l'art rupestre de Khishâm-1 et de Bashkoy. Il permet, par ailleurs, de compléter quelque peu les données de l'archéologie quant aux cultures successives représentées au Hemma.



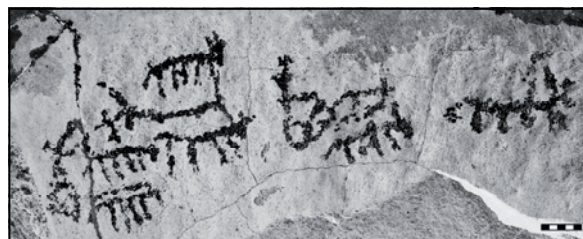
**Fig. 54** - Abou Tina : siège d'une forteresse représentée en plan; à gauche : cavalier; sur la muraille : défenseur; au sommet de l'échelle : assaillant (ATN-08\_3767).



**Fig. 55** - Abou Tina : siège d'une forteresse représentée en élévation; l'un des assaillants est précipité tête en bas (ATN-08\_2565).



**Fig. 56** - 'Eb n-Naga-1 : un individu guide un araire tiré par deux zébus (EBN-05\_0081).



**Fig. 57** - 'Eb n-Naga-2 : cortège; de droite à gauche : cavalier, char à deux roues, araire, char à deux roues (EBN2-07\_0411).

### *Chronologie générale et apport de l'art rupestre à l'histoire du Hemma*

Aucune gravure n'évoque jusqu'ici les formes souples du Néolithique proche-oriental. Il se peut que certaines figures humaines ou animales remontent au Chalcolithique, mais aucune certitude n'est acquise sur ce point.

**Troisième millénaire.** À Khishâm-2, l'image d'un lion attaquant un bovin par derrière pourrait dater de la fin du 4<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> millénaire (fig. 58). À partir du Dynastique archaïque III (2 600-2 335), le large développement de l'usage des sceaux-cylindres à décor figuré donne un essor sans précédent à une iconographie porteuse de l'idéologie urbaine, originaire de basse Mésopotamie et bien présente sur les tells qui bordent la façade orientale du Hemma (Jans & Bretschneider, 1998; Marchetti, 1998). Il paraît probable que ce phénomène ait accru la popularité des images à une époque où la céramique, de plus en plus fabriquée en série, est de moins en moins ornée.

Or, l'art rupestre assignable au 3<sup>e</sup> millénaire, parce qu'il imite les productions urbaines, est localisé principalement (mais non exclusivement) dans la partie orientale du plateau. On y trouve deux grandes concentrations de roches gravées, l'une dans le cirque de Kefra, l'autre à Khishâm-2 (vallée du Kakhort) et Khishâm-1/Bashkoy (en façade orientale, à proximité du village actuel de Khishâm).



Fig. 58 - Khishâm-2, roche D042 : lion assaillant par derrière un bovin couché; dans le champ : deux autres bovins couchés (relevé Vinciane Picalause).

Celle de Kefra fut peut-être la plus anciennement mise en place, vers le début du 3<sup>e</sup> millénaire ou avant. Outre l'appartenance générale des gravures de ce site à l'ambiance stylistique de la façade orientale du plateau, on voit que les représentations de *desert kites*, d'ordinaire abondantes au voisinage des monuments réels, y sont extrêmement rares : 2 figures seulement pour 1.500 roches gravées et trois monuments réels. L'explication la plus vraisemblable de cette disparité pourrait être l'antériorité d'une grande partie des gravures de Kefra à la connaissance et à la construction de tels monuments. L'hypothèse symétrique, à savoir que ces gravures soient globalement postérieures à l'horizon des *desert kites*, n'est pas tenable pour des raisons thématiques et stylistiques.

Parmi les emprunts du Dynastique archaïque à l'art urbain, on notera quatre chars à quatre roues pleines et haut tablier muni de deux grands *ocula*, découverts à Makbara (fig. 24), Khishâm-2 (fig. 59), Kefra (fig. 47) et Kon Attar (fig. 60). Celui de Makbara est superposé à une figure d'enclos aux murs d'accès divergents, probablement un *desert kite*, suggérant ainsi que ce

genre de piège de chasse pouvait être présent sur le plateau dès cette époque. Les autres représentations de ces monuments doivent s'échelonner sur une longue période. Quelques-unes présentent, en effet, une patine sombre et une forte érosion qui les distinguent de gravures plus récentes réalisées sur la même surface. D'autres, au contraire, exhibent des piquetages plus frais et des patines plus claires suggérant des dates ultérieures (fig. 25).

On attribuera également au 3<sup>e</sup> millénaire quelques scènes de banquet d'Amm er-Gubba et d'Abou Tina (fig. 48, 50 & 52), les combats de l'homme muni d'une arme de poing et du lion retrouvés sur différents sites (fig. 61), de même que l'unique représentation typique du « maître des animaux » (fig. 62) et quelques scènes de chasse (fig. 63). Les représentations de démons munis de têtes d'oiseau devraient appartenir à la même époque (fig. 64; Önhan Tunca, comm. pers.). Enfin, quelques petits personnages aux jambes courtes et arquées trouvent de bons éléments de comparaison dans les sceaux-cylindres de l'époque akkadienne (fig. 65).

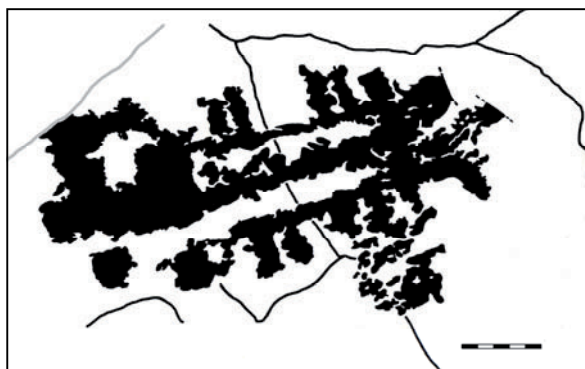
Au 2<sup>e</sup> millénaire, l'abandon des tells après l'époque akkadienne va de pair avec une raréfaction apparente de l'art rupestre sur la façade orientale du plateau et un changement de direction des principales voies de circulation. Celles-ci longent à présent le Khabour et le wadi Zerqan, menant probablement de l'Assyrie vers la région du haut Khabour. On y voit apparaître des styles de gravure inconnus ou peu attestés à l'Est. Des roches gravées directement inspirées de l'art urbain témoignent d'influences ou de relations à longue distance, que ce soit de la basse Mésopotamie, du Hamrin ou encore, semble-t-il, de l'Anatolie orientale. La comparaison permet d'associer les scènes complexes montrant des temples-tours vers lesquels se dirigent des porteurs d'offrandes à des sceaux-cylindres du Hamrin, datés de la fin du 3<sup>e</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> millénaire (fig. 66; Amiet, 1997 : fig. 19).



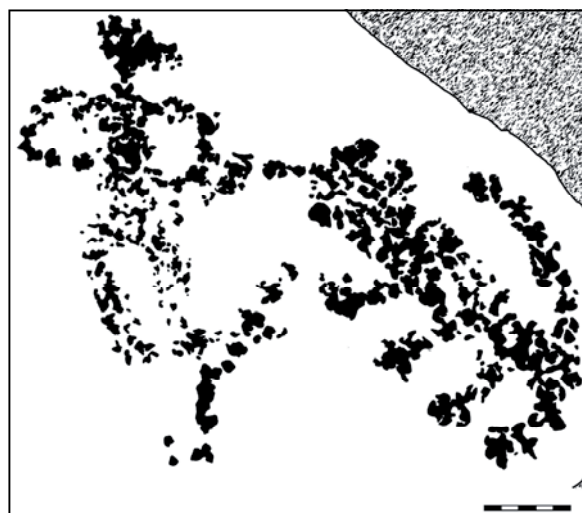
**Fig. 59** - Khishâm-2, roche F081c : char à quatre roues tiré par des bœufs (relevé Vinciane Picalause).



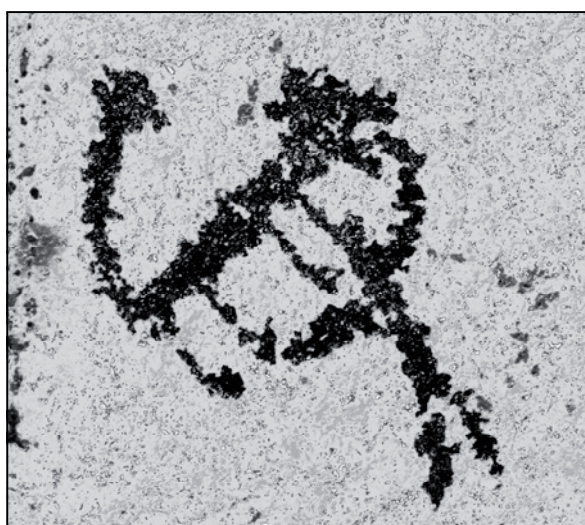
**Fig. 62** - Khishâm-2, roche C42 : le « maître des animaux » (relevé Vinciane Picalause).



**Fig. 60** - Kon Attar : char à quatre roues tiré par deux quadrupèdes (relevé Ilina Petrovska).



**Fig. 63** - Khishâm-2, roche D31 : chasse au lion à la lance (relevé Vinciane Picalause).



**Fig. 61** - Amm er-Gubba-1 : un individu paraît enfoncer un poignard dans la gueule d'un lion (AMG-04\_39). Hors échelle.

À Khishâm-1 Sud, une figure humaine porte une hache en croissant de la même époque (voir catalogue, roche 50). L'iconographie relativement abondante du dieu de l'Orage, qui se met en place en Anatolie et en Syrie du Nord au début du millénaire (Green, 2003), trouve des correspondants dans l'art rupestre. On songera, en particulier, aux scènes montrant le dieu debout sur un zébu (fig. 32), connues dès l'époque paléo-babylonienne, voire plus tôt (Keel, 1992 : 173-174). Deux scènes dites de « la punition du pécheur », montrant un dieu ou un démon qui précipite un homme tête en



Fig. 64 - Kon Attar : démon à tête d'oiseau (KAT-06\_1711).

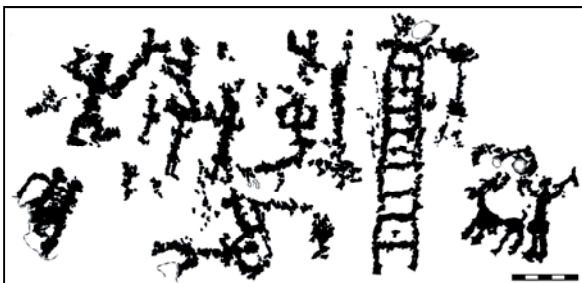


Fig. 65 - Khishâm-2, roche B074; à gauche : deux individus aux jambes arquées munis de haches, l'un debout et l'autre couché; période akkadienne ? (relevé Vinciane Picalause).



Fig. 66 - Tell Suleimeh : scène culturelle, cf. fig. 50 (d'après Amiet, 1997 : fig. 19).

bas, retrouvées à Umm er-Gubba-2 et à Kon Attar appartiennent à un type en faveur à l'époque paléo-babylonienne et pourraient dater de cette période (fig. 67). La métaphore est interprétée comme l'envoi d'une maladie à l'homme qui s'est mal comporté (al-Gailani-Werr, 1988 : fig. 9 n<sup>os</sup> 64-65). Les scènes érotiques, où l'homme prend un autre individu (femme ou homme ?) par derrière (fig. 53) trouve aussi de bon parallèles sur des sceaux-cylindres et des plaques en argile de l'époque paléo-babylonienne (Homan, 2004).

Une série de chars à deux roues munies de 4 rayons, tirés par des équidés, a été découverte sur les façades sud et est du plateau (fig. 48 & 57). Ces véhicules peuvent, en principe, être datés entre 1 800 (moment approximatif de leur apparition en Mésopotamie) et 1 000 avant notre ère. Ce modèle couvrirait donc les époques paléo-babylonienne, mitannienne et médio-assyrienne. Un type de représentation assez courant trouve un bon élément de comparaison dans un char représenté sur un tessou de céramique mitannienne récemment découvert à Tell Mozan (Carmen Valdès, comm. pers.).

Deux associations de symboles astraux (lune, l'étoile à huit branches, plage d'étoiles, Sept) appartiennent probablement à la seconde moitié du 2<sup>e</sup> millénaire (fig. 41).

**Premier millénaire.** La période néo-assyrienne ( $\pm$  950-612) voit l'apparition de nouveaux thèmes, tels que les chars rapides à deux roues munies de six rayons ou plus (fig. 68), les combattants (fig. 43 & 45), les chevaux et les cavaliers (fig. 27 & 43), dromadaires et les méharistes (fig. 27 & 46), ainsi que de formules stylistiques souvent plus animées que les précédentes. Ces thèmes abondent sur les flancs sud et ouest du plateau, ce qui semble confirmer le passage de routes militaires et caravanières le long de ceux-ci. Au contraire, ces thèmes sont rares ou exceptionnels à l'Est. L'époque semble aussi avoir connu une extension du culte du dieu Sîn, dont on retrouve l'éten-

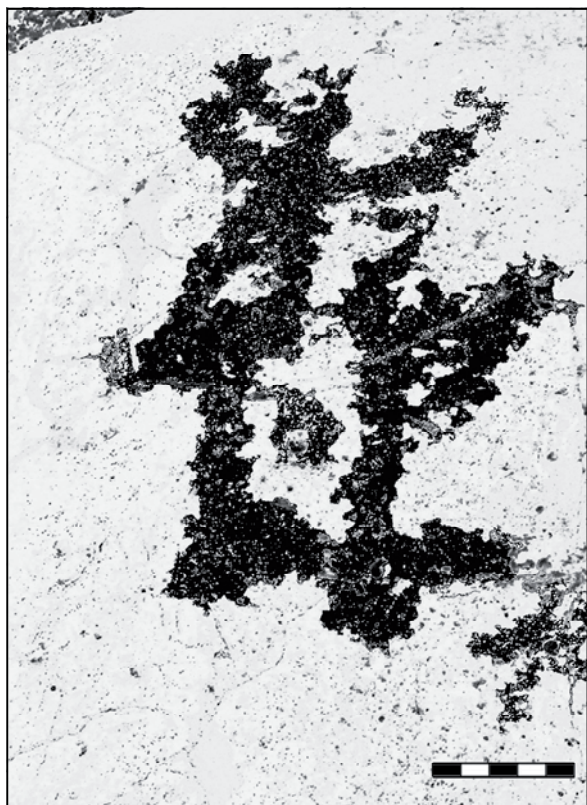


Fig. 67 - Kon Attar : la « punition du pêcheur » (KAT-05\_044).

dard en diverses régions du Hemma, avec une concentration particulière aux alentours de Lezgé. Les scènes du siège de la forteresse (Abou Tina) appartiennent à la même époque (fig. 54 & 55).

**Fin du premier millénaire et début de notre ère.** La pratique de l'art rupestre se raréfie drastiquement après l'époque néo-assyrienne. Néanmoins, quelques dizaines de gravures d'époque séleucide ou arsacide, comportant notamment des divinités chamelières, illustrent pour la première fois la présence de populations arabes (fig. 69 à 72), hypothèse déduite de la proximité de ces figures avec celles de l'art dit « safaitique » (IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.). Une seconde série de figures relève plutôt de l'art arsacide, telle la grande scène de chasse de Makbara (fig. 73); l'attribution de cette dernière à des populations nomades est assurée par le fait que les cavaliers sont équipés d'un *gorytos*



Fig. 68 - Hlewa : char à deux roues munies de sept rayons, tiré par un cheval (relevé Ilina Petrovska).

(boîte pour ranger l'arc et les flèches) attaché au flanc des chevaux. Ce dessin préfigure les grandes scènes de chasse de l'époque sassanide. Dans la suite, on ne trouve plus guère, témoignant d'une présence au Hemma, que quelques croix byzantines et une centaine d'inscriptions arabes anciennes à vocation ordinairement funéraire (fig. 74). Enfin, une abondante série de figures de dromadaires à patine claire, certainement plus récentes que le reste de l'art du Hemma, atteste le grand nomadisme chamelier, sans doute vers le début de notre ère, voire plus tard (fig. 75).

**Époque contemporaine.** À partir du début des années 1970, les inscriptions et gravures récentes abondent, en particulier dans l'Ouest et le Sud du plateau, probablement, pensons-nous, du fait de la scolarisation de ces régions. Le nombre des thèmes est limité : objets prestigieux issus de l'industrie (voitures, camions, tracteurs, bulldozers, avions), déclarations amoureuses inscrites (accompagnées de faucons, de colombes, de cœurs percés ou non d'une flèche et d'yeux versant des larmes) et thèmes zoomorphes et anthropomorphes (gallinacés, paons, mouton, accouplement de dromadaires, personnages masculins habillés, bébé, visages masculins et féminins).



**Fig. 69** - 'Eb n-Naga-1 : Figure anthropomorphe au corps rectangulaire et tête ronde au contour, muni d'un baudrier; en bas à gauche : un oiseau; en haut, probablement les restes d'une inscription (EBN-04\_35).



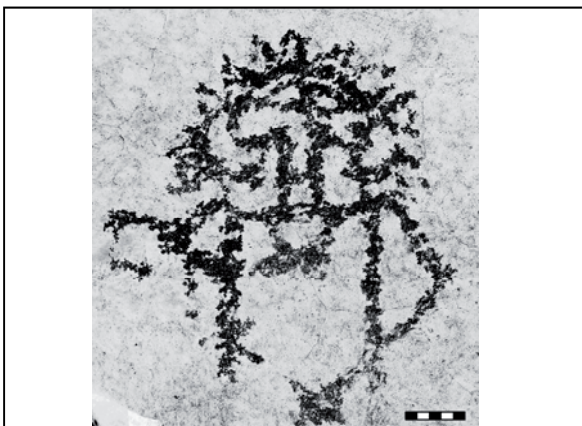
**Fig. 72** - Tell Tamr : divinité chamélière à tête radiée (TTM-07\_0013).



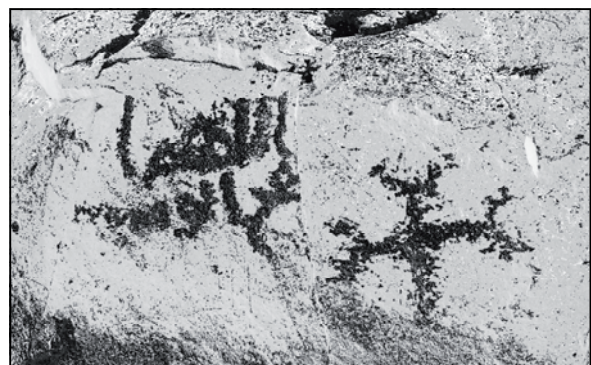
**Fig. 70** - 'Eb n-Naga-2 : graffiti; deux anthropomorphes et deux chevaux. (EBN2-07\_0694).



**Fig. 73** - Makbara : trois cavaliers et un méhariste accompagnés de chiens poursuivent trois cerfs; cette grande scène préfigure les scènes de chasse de l'époque sassanide (MKB-07\_1148).



**Fig. 71** - Amm er-Gubba-1 : divinité à tête radiée, dans le même style que les représentations des figures 69 & 70 (AMG-07\_0580).



**Fig. 74** - Kon Attar : croix byzantine et inscription arabe (KAT-06\_1788). Hors échelle.





**Fig. 75** - Amm er-Gubba-2 : lancier monté sur un dromadaire visant un capriné; à droite : individu aux bras levés. La scène semble se dérouler sur une place entourée de bâtiments rabattus vers l'extérieur. La patine très claire indique une date récente (AMG2-07\_0074).

#### 2.4. Chronique de l'exploration

- 1995 : Découverte des premières surfaces gravées (Khishâm-1), environ 300 m à l'Ouest du village actuel de Khishâm par Tom Broekmans et Rodrigo Martín Galán, membres de la Mission euro-syrienne de Tell Beydar.
- 1997 : Seconde visite des lieux par Tony Wilkinson et Eleanor Barbanes (Oriental Institute, Chicago), lors d'une prospection systématique des environs de Tell Beydar. Cinq ou six surfaces gravées sont reconnues. Des habitants du village signalent à Wilkinson l'existence d'un autre ensemble de roches gravées (Khishâm-2) dans la vallée du Kakhort, 400 m plus au Sud.
- 1998 : Wilkinson fait part à P.-L. van Berg, (membre de la Mission de Tell Beydar de 1997 à 2000) de la présence de pétroglyphes à Khishâm-1. Quelques surfaces gravées sont photographiées et relevées, sur un total estimé à une trentaine.
- 1999 : (03/10 - 17/10). Une centaine de surfaces gravées sont documentées à Khishâm-1. Le site de Khishâm-2 (art rupestre et structures archéologiques) est signalé à P.-L. van Berg par Taha al-Dakhil, du village de Khishâm. Cinq cents roches gravées, un grand *desert kite* et d'autres structures en pierres y sont découverts. Des tessons de poterie sont récoltés en surface.
- 2000 : Aucun travail de terrain. L'étude des sites de Khishâm est prise en charge par le projet « Organisation de l'espace et émergence des sociétés complexes : archéologie, anthropologie et linguistique » du « Centre de Recherche Interfacultaire « Espaces et Sociétés - approches comparatives » (Université Libre de Bruxelles).
- 2001 : (02/10 - 06/11). Création de la Mission belgo-syrienne de Khishâm. Cartographie, sondages et relevés de gravures à Khishâm-2. Découverte en prospection des sites archéologiques et d'art rupestre de Dhaba'an, Bashkoy et Kefra. Topographie de la moitié occidentale de la vallée du Kakhort. La Direction Générale des Antiquités et des Musées propose l'élargissement du programme à tout le plateau du Hemma.
- 2002 : (14/09 - 03/11). La mission s'adjoit la collaboration des Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH, Bruxelles). Topographie de la moitié orientale de la vallée du Kakhort. Sondages à Khishâm-2 (Quartier V). Documentation de gravures rupestres à Khishâm-2 et Kefra. Prospections au Nord et à l'Est du plateau (Haramshadad, Qasrek, Kefra, Bashkoy, el-Barfoïya, Umm el-Masamir, ar-Rahmaniya).
- 2003 : (13/09 - 01/11). Signature d'une convention entre la Direction Générale des Antiquités et des Musées et l'Université Libre de Bruxelles pour l'exploration du plateau du Hemma pendant une durée de 5 ans. Prise en charge partielle du projet par le Centre de Recherches

- Archéologiques de l'ULB (CREA). Poursuite de la documentation topographique de Khishâm-1 et -2, ouverture de trois sondages à Khishâm-2, Quartiers IV, V et VII. Documentation de l'art rupestre à Khishâm-1-Nord 3, Khishâm-2 et Kefra.
- 2004 : (11/09 - 30/10). Première approche géomorphologique du Hemma. Topographie des vestiges archéologiques de Khishâm-2, Quartier IV, grâce à la collaboration de l'Université Gent (*Faculteit van de Wetenschappen, Vakgroep Geografie*). Poursuite des sondages à Khishâm-2 (Quartier IV). Documentation des gravures rupestres de Khishâm-1 Sud et -Nord 1-2 et de Kefra, ainsi que de la petite vallée qui s'ouvre au Nord du village de 'Ain al-Abed et des vallées d'Amm er-Gubba-1 et 2. Découverte du petit tell de Mensef.
  - 2005 : (02-09 - 25-10). Poursuite de l'étude géomorphologique du Hemma. Topographie de Khishâm-1 Nord-3 et de Bashkoy. Poursuite des sondages à Khishâm-2 (Quartier IV). Documentation des roches gravées de Bashkoy et de Kefra. Prospections exhaustives et documentation de l'art rupestre dans la vallée du wadi Nejma ('Eb n-Naga-1). Prospections préliminaires dans celles du wadi-Harbawi (versant nord), du wadi Baghouz (secteur nord-ouest) et du wadi al-Ahmar (secteur nord-ouest) ainsi qu'au Djebel Quds.
  - 2006 : (02/09 - 24/10). Poursuite des sondages à Khishâm-2 (Quartier IV) et ouverture de nouveaux sondages à Kefra. Prospections exhaustives et documentation de l'art rupestre du versant nord-occidental du plateau entre Mensef et Msherfat-Zurgan, des vallées du wadi Harbawi (al-Harbawi), du wadi Baghouz (Kon Attar) et des environs de Mendesa, au Sud.
  - 2007 : (02/09 - 22/10). Poursuite de l'étude géomorphologique du Hemma, analyse des sites de Khishâm-2 et de Kefra. Fin des sondages archéologiques à Khishâm-2 (Quartier IV) et à Kefra. Prospections archéologiques et documentation de l'art rupestre à l'angle nord-ouest du plat-

eau entre el-Âsi et Mensef, sur le versant occidental du plateau entre Msherfat-Zurgan et Amm er-Gubba, ainsi que sur le versant méridional, d'Amm er-Gubba à Abou Tina. Reprise de la prospection dans la vallée du wadi al-Ahmar (Makbara), dans la vallée d'Amm er-Gubba-2 et à Umm el-Masamir.

- 2008 : (07/09 - 27/10). Prospections archéologiques et documentation de l'art rupestre au Sud-Est du plateau, entre Abou Tina et Tell Arbush, entre Umm el-Mâs et le barrage qui ferme le lac de retenue oriental, entre Tweini et al-Anguzi, et à l'extrémité sud de la vallée du wadi Harbawi. Une autre série de prospections est menée entre Khan et Lezgé, sur la coulée de lave septentrionale.

## 2.5. Destructures du patrimoine archéologique

En beaucoup d'endroits, les travaux agricoles, appuyés depuis plus de dix ans par l'utilisation de machines, ont altéré un grand nombre de vestiges de surface. Il n'en subsiste plus que dans les zones impropres à l'agriculture contemporaine, sur les flancs du plateau, sur les versants des wadi qui l'incisent ou les secteurs où des affleurements rocheux sont trop importants. L'emploi de bulldozers permet aussi aux paysans d'agrandir discrètement leurs champs dans les zones intermédiaires, là où les pierres des constructions antiques surmontent un sol arable. De ce fait, bien des sites archéologiques ont déjà disparu ou se voient progressivement rétrécis d'une année à l'autre.

D'autres destructions massives ou progressives contribuent à l'élimination du patrimoine archéologique du Hemma. En effet, de nombreuses maisons familiales complétées par des enclos sont en construction depuis quelques années sur la coulée de lave septentrionale, entre Khan et en-Nabiya. La façade sud de la coulée principale et l'extension sud-orientale en direc-

tion de Hassake ne souffrent pas seulement de l'extension des espaces mis en culture. La construction des barrages qui ferment les lacs de retenue a exigé l'arrachage au TNT de grandes surfaces de basalte sur la vingtaine de kilomètres qui sépare Abou Tina d'al-Anguzi. Ces travaux ont détruit sans discrimination sites archéologiques et art rupestre. Les quelque 3.000 roches gravées que nous avons découvertes dans cette région en 2008 ne sont que de maigres vestiges de ce qui a dû exister autrefois. Par ailleurs, des entreprises de construction viennent aujourd'hui encore s'approvisionner en pierres aux dépens du plateau ou des constructions antiques, aussi bien sur sa façade sud que dans divers autres lieux accessibles par des voies carrossables. À ce rythme, dans une dizaine d'années, il ne restera plus grand-chose de la richesse archéologique du Hemma. Quelques sites repérés au début des années 2000, tels que les habitats en bas de pente de Kefra ou les cercles de pierre d'Umm er-Gubba-2 ont déjà disparu. Il en va de même des vestiges de construction qui entouraient un petit village localisé sur le plateau en rive droite du wadi Baghouz, sur le territoire de Kon Attar. Plusieurs *desert kites* sont également en cours de destruction.

### 3. ART RUPESTRE

#### 3.1. Documentation

(avec la collaboration de Serge LEMAITRE et de Vinciane PICALAUSE)

##### 3.1.1. Premier repérage

Les roches gravées sont repérées par prospection pédestre. En principe, toutes les faces des blocs visibles sont examinées. Ce travail peut exiger plusieurs passages de l'équipe de prospecteurs au même endroit à des moments différents car, du fait de leur recouvrement partiel par des colluvions, de leur état de conservation, de leur position sur la roche ou de l'éclairage dont elles bé-

néficient à tel ou tel moment de la journée, certaines gravures peuvent échapper à la première observation.

De plus, il est souvent malaisé de distinguer ce qui est naturel de ce qui est gravé : le piquetage se confond facilement avec l'usure, la desquamation et l'érosion naturelles du basalte; outre la similitude des états de surface, la patine associée à ces accidents peut être de la même couleur que celle des gravures. L'examen du relief et de la texture des surfaces permet souvent de trancher mais pas toujours, car les surfaces gravées endommagées peuvent avoir le même aspect que les altérations naturelles. Par ailleurs, deux individus ne voient pas exactement la même chose. Lorsqu'il s'agit de gravures figuratives aisément reconnaissables, la marge d'erreur est moindre, mais les figures non identifiées abondent.

##### 3.1.2. Désignation

Lors de l'étude approfondie de sites étendus tels que Khishâm-2 (500 roches / 1 km) ou Kefra (1.500 roches / 3 km), on opère d'abord une division en secteurs liés au relief ou à l'hydrographie et désignés par une lettre capitale de l'alphabet. Chaque roche gravée d'une concentration indivise ou d'un secteur reçoit alors un numéro en chiffres arabes (exemple : roche 25 du secteur B de Khishâm-2 = KH2-B25). La division en secteurs permet de localiser plus aisément les roches dans le paysage et d'éviter les manipulations de grands nombres, sources d'erreurs. Lorsque de nouvelles découvertes obligent à ajouter des numéros à la fin de la liste, le jeu des secteurs permet d'éviter une trop grande dispersion de numéros successifs.

Une roche gravée est d'abord nettoyée au pinceau souple. Dans la plupart des cas, les lichens sont laissés en place. En effet, leur enlèvement est déconseillé par la charte de l'IFRAO étant donné son côté destructeur pour la gravure et pour la roche (Bednarik, 2001 : 55-57 & 111-147). Le

numéro d'inventaire (par exemple : B25) est ensuite apposé sur la roche à l'aide d'un marqueur à peinture acrylique blanche, dans un endroit extérieur à la zone gravée et visible sur les photographies. Après deux ou trois ans, la peinture finit par disparaître sous l'action du soleil. Les autres solutions impliquent des pertes de temps trop grandes pour retrouver les roches lors de journées de travail successives ou d'une année à l'autre.

### 3.1.3. Photographie et relevé

De 1998 à 2001, les surfaces gravées ont été photographiées en diapositive et depuis 2002 à l'aide d'un appareil digital. Dans la mesure du possible, plusieurs photographies sont prises de chaque bloc, en modifiant la distance, de manière à illustrer tant l'environnement du bloc que le détail de la gravure. Les photos portent une échelle et les vues détaillées sont prises idéalement à la normale de la surface gravée, ce que la conformation du terrain ne permet pas toujours. La légende des photographies comporte le sigle du site, le numéro d'inventaire de la roche (dans le cas de l'inventaire définitif d'une concentration de gravures) et le numéro de la photographie de ladite roche, par exemple : KH2-B25-013. Quand il s'agit d'une roche repérée en prospection, le sigle du site est suivi du n° de l'année et du n° de la photographie (par exemple : ZRG-07\_0011).

Le relevé consiste à appliquer sur la roche une feuille d'acétate transparente et à y dessiner le contour des surfaces gravées au marqueur à alcool. Lorsqu'on observe différentes phases de gravure, celles-ci sont relevées dans des couleurs différentes. Les fissures, desquamations et lichens sont également indiqués par des symboles particuliers. Plus encore que la photographie, le relevé est un enregistrement sélectif. Le calibre de la mèche du marqueur entraîne des différences de précision. La manière de relever peut aussi connaître de petites variations d'un individu à l'autre. Les figures

seront légèrement plus arrondies ou plus anguleuses en fonction du dessinateur. Ces interférences peuvent poser problème lorsqu'on veut étudier en détail les variantes techniques et stylistiques sur base des relevés. Quoiqu'il en soit, il ne suffit pas de viser une précision maximale : dans le cas de gravures aux contours flous, un relevé trop net peut donner une impression erronée. De plus, étant donné l'érosion des surfaces et la nature des gravures, on ne peut envisager de relever chaque impact du piquetage. Le relevé produit donc une image simplifiée, portant éventuellement des indications pour les parties endommagées ou peu sûres. Les relevés sont donc en partie subjectifs : ils éliminent notamment les variations de profondeur du piquetage et ne restituent son caractère fin ou grossier, connexe ou discontinu que de manière peu satisfaisante. On écartera les plus gros risques d'erreur en notant ses appréciations sur le degré de fiabilité du relevé si celui-ci a posé des problèmes. Enfin, qu'il s'agisse de photographie ou de relevé, le rendu sur une surface plane de données reprises à une surface plongée dans un espace tridimensionnel implique une perte d'information.

### 3.1.4. Fiche d'information

Pour chaque roche étudiée, une fiche d'information reprend la description de la roche-support et des gravures (orientation, inclinaison, dimensions, état de conservation et couleur des patines, superpositions éventuelles, technique d'exécution, organisation de l'espace, sujets figurés, etc.). Ici encore, les données enregistrées sont discontinues, alors que la réalité est continue. Comme tout enregistrement en archéologie, celui de l'art rupestre est en partie le produit d'une interprétation.

L'enregistrement des surfaces gravées découvertes lors des prospections menées de 1998 à 2007 a été plus ou moins poussé en fonction du nombre des prospecteurs, du caractère prioritaire ou non de l'étude systématique, du temps disponible, des intempé-

ries et autres contingences logistiques. Quatre sites ont été documentés systématiquement jusqu'ici : Khishâm-1, Khishâm-2, Bashkoy et Kefra (secteurs A-J). Les autres sites n'ont fait l'objet que d'une description préliminaire, d'une couverture photographique et de quelques relevés, dans les limites de la main-d'œuvre et du temps disponibles. À la fin de la campagne 2008, environ 1.800 roches gravées avaient été relevées, soit un 15% du total.

### 3.2. Données techniques

#### 3.2.1. Supports

Des concentrations de gravures denses ou lâches ont été observées sur les trois façades sud, est et ouest du plateau, ainsi que dans les vallées qui l'entaillent, partout où les surfaces disponibles s'y prêtaient. Les gravures occupent les surfaces les plus lisses des blocs de basalte; elles se répartissent sur toute la hauteur des pentes, soit une dénivellation de 20 à 25 mètres pour une longueur de pente qui varie de 70 à 100 m, mais avec une densité plus importante dans le tiers supérieur de la pente qui offre fréquemment les surfaces les plus grandes, au sommet des orgues basaltiques en place. En bas de pente, l'épaisseur des colluvions augmente, recouvrant la roche en place, tandis que se multiplie le nombre des blocs qui ont roulé jusqu'à leur position actuelle. Ce dispositif est bien marqué sur la plupart des sites. Les gravures occupent principalement les faces sud, est et ouest des roches, les faces nord étant généralement couvertes de lichens. Aucune gravure n'apparaît donc sur les versants ou parties de versant exposés au Nord. Dans les grandes vallées méridionales du plateau, les versants exposés à l'Est et au Nord-Est sont notoirement plus pauvres en art rupestre que les versants opposés. Il en va souvent de même pour les structures archéologiques.

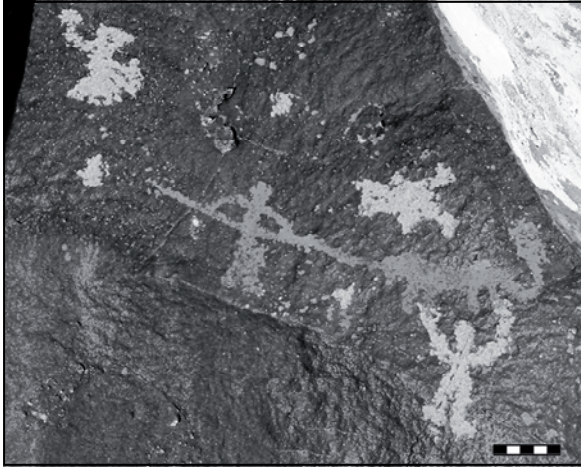
L'opposition des surfaces lisses et de celles qui sont couvertes de lichens permet de repérer une partie des blocs tombés ou

déplacés qui ont perdu leur orientation originelle. En effet, outre les destructions d'origine anthropique, la fragmentation et la desquamation naturelles des blocs de basalte sous l'effet de la gravité, des alternances de périodes sèches et humides et d'importantes variations de température, contribuent à la destruction progressive des surfaces gravées. Beaucoup de blocs se sont fracturés après l'installation des gravures et ne montrent plus que des figures ou compositions partielles. L'aspect actuel du paysage n'offre donc qu'une image dégradée de celui qui était visible il y a cinq mille, voire deux mille ans.

#### 3.2.2. Patines

Les faces gravées des blocs sont le plus souvent couvertes d'une patine noire uniforme dite « vernis du désert ». Sur quelques blocs, la limite inférieure de la patine noire montre que, depuis ou pendant l'installation de celle-ci, le sol environnant a été érodé ou dégagé sur des hauteurs qui peuvent atteindre une quarantaine de centimètres. Les zones ainsi mises au jour et nombre de surfaces desquamées portent souvent les mêmes patines que les gravures.

Les gravures se détachent visuellement de la patine noire du basalte par leur aspect plus clair. Gris clair ou blanchâtres au moment de leur réalisation, elles se repatinent avec le temps dans des couleurs qui vont du gris ou du beige au jaune orangé, au rougeâtre, au brun, voire au noir pour les plus anciennes. Ces variantes chromatiques permettent à l'occasion d'établir une chronologie relative des graphèmes exécutées à des époques différentes sur le même panneau rocheux ou sur des panneaux différents mais constitués du même matériau et orientés de la même manière (fig. 76). On sera attentif au fait qu'une même gravure peut présenter des variations de patine relativement importantes. L'examen des patines peut donc être un soutien à l'approche chronologique de l'art rupestre, mais ne peut fonder celle-ci (Dussaud, 1929).



**Fig. 76** - 'Eb n-Naga-1 : deux séries de gravures à patine différente : la chasse au lion est clairement plus ancienne que les autres figures (EBN-05\_1813).

### 3.2.3. *Le « vernis du désert »*

Le « vernis du désert » est un revêtement noirâtre qui s'accumule sur les rochers (blocs ou falaises) en région désertique. Sur les parties inférieures, non exposées à l'air, les roches ont souvent pris une couleur rouge orangé suite aux interactions avec l'eau et avec les minéraux du sol. Les chercheurs qui, depuis de nombreuses années, se sont penchés sur ce phénomène, en ont proposé plusieurs théories explicatives. Dans l'état actuel des connaissances, il semble que l'on soit en présence d'un phénomène physique, chimique et biologique.

**Théorie 1.** De fines particules d'argile sont déposées par le vent sur les roches. Les surfaces couvertes de rosée « attrapent » ces particules qui formeront un fin film argileux lors de l'évaporation. Ce fin sédiment sur la surface de la roche encourage l'eau à migrer à travers les pores du film, déposant des résidus de manganèse et de fer lors de l'évaporation. La formation du vernis du désert serait donc un assemblage d'argiles et d'oxydes. Les particules d'argile sèches et pelucheuses dépendent des oxydes pour former un agent cimentant résistant. Les oxydes requièrent la présence de l'argile pour le transport et le dépôt. C'est la raison pour laquelle tous les vernis analysés

contiennent à la fois de l'argile et des oxydes de manganèse et de fer, mais jamais l'un sans l'autre.

**Théorie 2.** Bien qu'il puisse n'avoir qu'un centième de millimètre d'épaisseur, le vernis du désert colore souvent les rochers de région désertique en noir ou en rouge. Selon Dorn et Oberlander (1981<sup>a-b</sup>), le vernis du désert est composé de colonies de bactéries microscopiques qui prolifèrent sur les surfaces des roches en climat aride. Ces bactéries absorbent des particules de manganèse et de fer de l'atmosphère et les précipitent sous forme d'un revêtement noir (plus de manganèse) ou rouge (plus de fer). Cette fine couche est également composée de particules d'argile indurées qui aident à protéger les bactéries de la dessiccation, de la chaleur extrême et de la radiation solaire intense. Selon Dorn, il faut peut-être 10.000 ans pour qu'un rocher soit totalement recouvert d'une fine couche de vernis. Les bactéries du vernis du désert survivent mieux que les lichens sur des blocs très secs et fortement exposés au soleil. Par contre, là où les blocs sont couverts de lichens, les bactéries survivent moins bien. Cela peut être dû à une différence d'humidité ou aux acides organiques produits par les lichens. Une zone recouverte par des lichens ne subit donc pas la même prolifération des bactéries et donc une moindre accumulation du vernis du désert. Une gravure peut ainsi présenter des colorations différentes, selon qu'elle a été recouverte ou non par des lichens (Dorn, Oberlander 1981a-b).

### 3.2.4. *Techniques de gravure*

La plupart des gravures ont été réalisées à l'aide d'un outil en pierre et quelques-unes au moyen d'un pic en métal. Les figures sont généralement rendues par des surfaces entièrement piquetées formant des silhouettes dépourvues de détails internes. Trois techniques d'exécution ont été observées : le piquetage (ou bouchardage), l'incision fine et le raclage.

Le piquetage est réalisé par une frappe directe de la surface rocheuse à l'aide d'une pierre pointue. Les impacts peuvent être plus ou moins profonds ou superficiels, coalescents, jointifs ou disjoints. Lorsque les roches sont peu érodées, on peut observer l'organisation des impacts et analyser le type d'outil utilisé, ce qui permet, à terme, de comprendre la manière dont le graveur a approché la surface rocheuse. Ainsi, la représentation d'un *desert-kite* d'Umm el-Masamir montre-t-elle des impacts quadrangulaires avec un émoussement visible dans le cas des deux murs d'entrée, ce qui suggère que l'enceinte polygonale fut tracée en premier lieu. On distinguera le piquetage volontaire et le piquetage involontaire, d'apparence aléatoire, qui apparaît souvent autour des figures. Peu de traces révélant une mise en place ou une esquisse antérieure au bouchardage ont été observées.

Le rainurage, technique moins fréquemment utilisée, consiste à inciser la surface de la roche à l'aide d'un outil tranchant (en silex ou en métal). On obtient ainsi des gravures dites « filiformes ». D'après les premières observations, la figure est alors composée d'une suite de traits courts (4 à 5 cm), ce qui confère une certaine raideur aux représentations. Cette technique a servi à tracer des figures zoomorphes (fig. 70 & 77) et quelques rares figures géométriques (quadrillage, carrés concentriques, étoile...).

Enfin, quelques figures furent réalisées par le raclage d'une pierre rugueuse selon



Fig. 77 - Kefra : chasse au lion (piquetage) et divinité debout sur un capriné (incision) (KF-02\_I67).

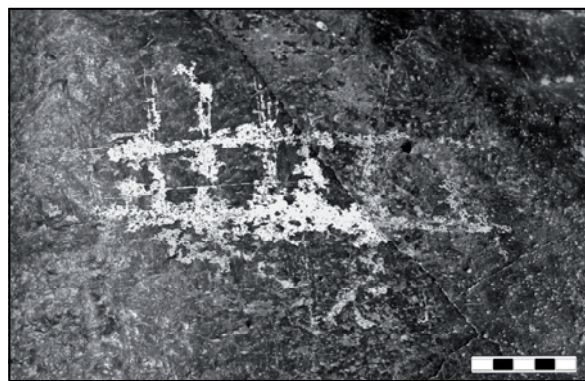


Fig. 78 - Kefra : figure scalariforme réalisée par raclage (KF-E92).

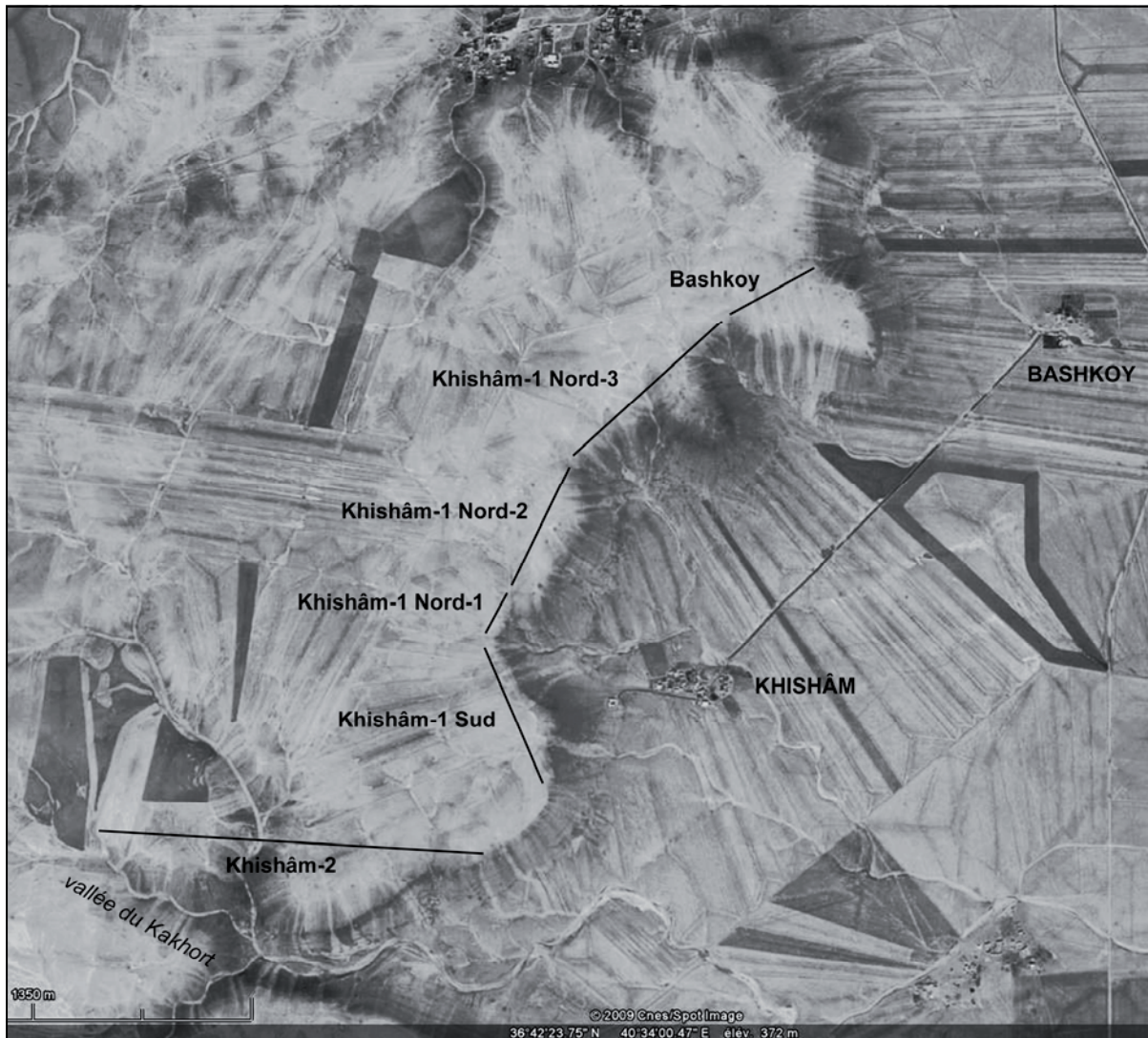
une force variable (fig. 78). Le trait est alors diffus, la figure étant dessinée par le contraste avec le support. Dans certains cas, le raclage a servi au remplissage ou à la coloration du sujet. Ces techniques peuvent être combinées entre elles. Il semble ainsi que le rainurage ait servi à quelques occasions de tracé préalable au raclage.

#### 4. KHISHÂM-1 ET BASHKOY : QUATRE CONCENTRATIONS DE ROCHES GRAVÉES

Le village de Khishâm et le hameau de Bashkoy sont bâtis respectivement à environ cinq et trois kilomètres à vol d'oiseau au Sud-Ouest de Tell Beydar, dans la plaine alluviale du wadi Aweidj, à approximativement à 60 kilomètres de la frontière turque et à 80 kilomètres de la frontière irakienne (fig. 2).

La distance entre les points extrêmes de Khishâm-1-Sud et de Bashkoy est d'environ trois kilomètres à vol d'oiseau. La masse basaltique est bordée au sommet et dans la plaine par des champs cultivés.

Le corpus étudié comporte quatre concentrations d'art rupestre occupant les pentes qui relient le plateau à la plaine alluviale du wadi Aweidj (fig. 79). Soit, du Sud au Nord :



**Fig. 79** - Les quatre concentrations de roches gravées de Khishâm-1 et de Bashkoy. Photo satellite Spot (modifiée).

**Khishâm-1 Sud (KH1 S)** : à environ 300 mètres à l'Ouest du village actuel de Khishâm. La limite du plateau y est presque rectiligne et orientée NO-SE. Cette concentration s'étend sur environ 400 mètres. Elle comporte 89 roches gravées réparties sur toute la hauteur de la pente, avec une densité plus forte dans le tiers supérieur (fig. 80). Les gravures occupent les faces orientales des roches, avec quelques exceptions implantées sur les faces méridionales. À la jonction de la pente et de la plaine, ce secteur comporte des murets rectilignes délimitant des champs ou des enclos, des soubassements de maisons (fig. 81) et deux cercles de pierres. Au sommet de la pente, en lisière du plateau, on observe les soubassements en pierres d'une maison rectangulaire

d'âge indéterminé munie de deux pièces, ainsi que les restes d'autres structures dont la nature n'a pu être déterminée.

**Khishâm-1-Nord-1 et 2 (KH1 N1 et KH1 N2)** : cette concentration, globalement orientée NE-SO, est comprise entre deux wadis bien visibles sur la photo-satellite (fig. 79 & 82). On y trouve 44 roches gravées. Les supports disponibles pour la gravure sont implantés à mi-hauteur de la pente avec un maximum de densité dans la partie méridionale, soit KH1 N1 (fig. 83). Le haut de la pente y est fort érodé et ne présente guère de surfaces de basalte utilisables. La partie septentrionale, KH1 N2, est presque entièrement dépourvue de blocs utilisables : seules deux petits blocs gravés

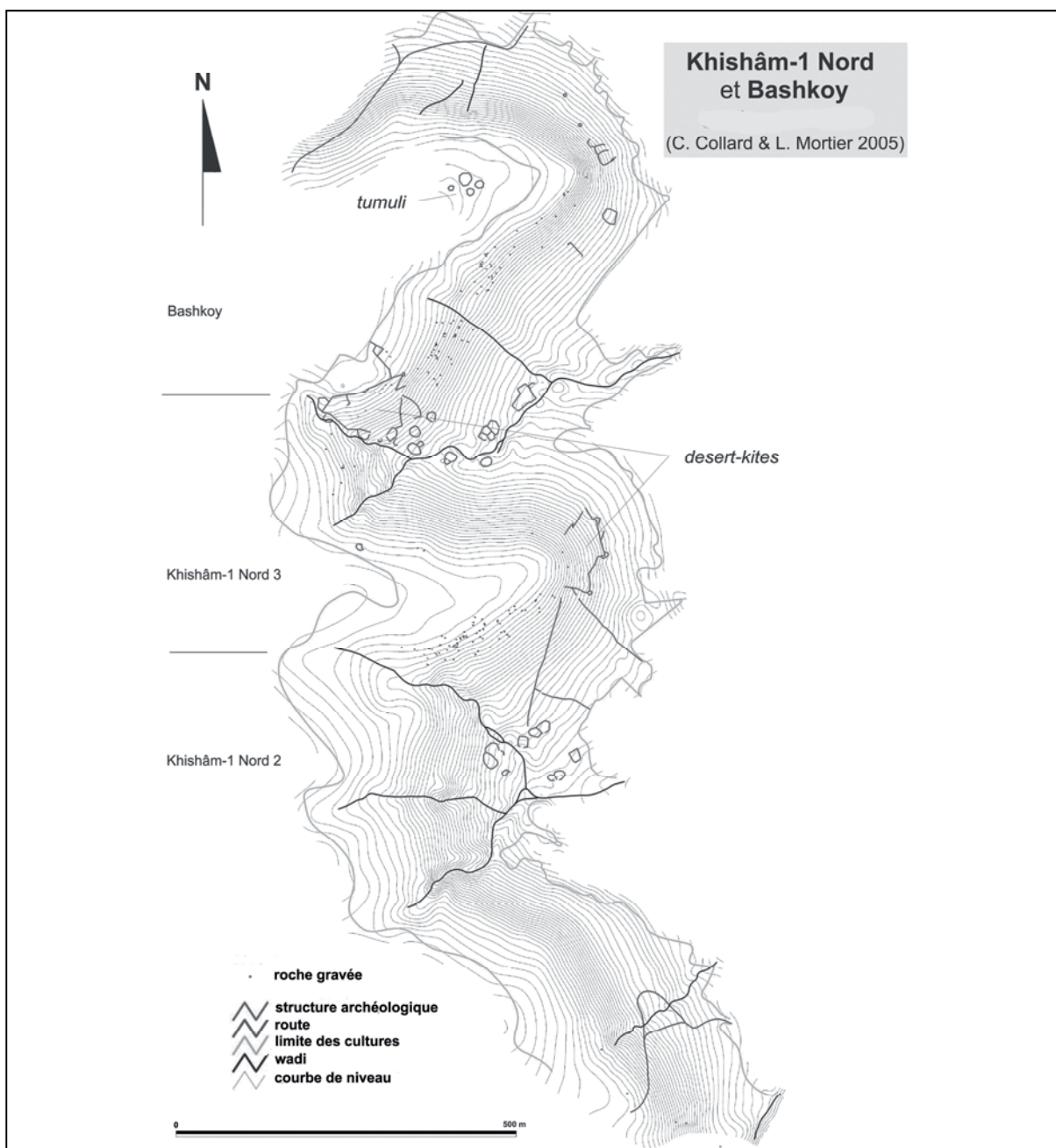




**Fig. 80** - Khishâm-1 Sud. Aspect des roches sous le rebord du plateau, à proximité de la roche 30.



**Fig. 81** - Khishâm-1 Sud. Vestiges archéologiques en bas de pente et maison de la mission en construction (2002).



**Fig. 82** - Topographie de Khishâm-1 Nord et Bashkoy.

y ont été repérés et ont été traités avec les précédents. Ils sont repris dans le catalogue sous les numéros KH1 N1-38 et 42. La partie méridionale de la pente est occupée par le *desert kite* n° 4 (fig. 5); immédiatement sous ce dernier, en bas de pente et à proximité d'un wadi, s'étend un ensemble de 5 cercles de pierres (fig. 83).

**Khishâm-1 Nord-3 (KH1 N3)** : petit éperon qui s'avance vers le Nord-Est (fig. 79 et 82). Les 87 roches gravées, pour la plupart dans le tiers supérieur de la pente, y sont réparties en trois groupes : 75 sur la face méridionale de l'éperon (fig. 84), 4 sur sa face septentrionale et 8 dans la conque, à proximité de la limite de Bashkoy (fig. 85). L'extrémité de l'éperon est occupée par le *desert kite* n° 5 dont les murs d'accès s'ouvrent vers le Sud (fig. 5 et 82). De part et d'autre de l'éperon, on observe en bas de pente quelques cercles de pierres et vestiges d'habitations (fig. 86).

**Bashkoy (BSK)** : ce second éperon s'avance d'environ 500 mètres vers le Nord-

Est (fig. 79 & 82). Les 87 roches gravées se trouvent toutes sur sa face méridionale, principalement au sommet de la pente, immédiatement sous le rebord du plateau (fig. 87). Le *desert kite* n° 6 est implanté à l'extrémité ouest de la face méridionale de l'éperon (fig. 5 & 82). Ses murs d'accès, dont il ne reste que de maigres vestiges, s'ouvraient vers l'Est. Le bord du plateau basaltique et la pente qui le relie à la plaine supportent les restes de plusieurs constructions rectangulaires en pierres. Immédiatement en contrebas du *desert kite* s'étend un ensemble de cinq cercles de pierres en bordure du wadi. L'un de ces cercles interrompt le mur méridional du *desert kite* (fig. 7).

Dans toute la partie méridionale de Khishâm-1 Sud, le sommet des orgues basaltiques est bien dégagé latéralement, ce qui met à la disposition des graveurs des panneaux rocheux qui peuvent atteindre 2 m de haut, voire plus, permettant la mise en place de compositions complexes à multiples figures (fig. 80 et 88). Il n'en va pas de



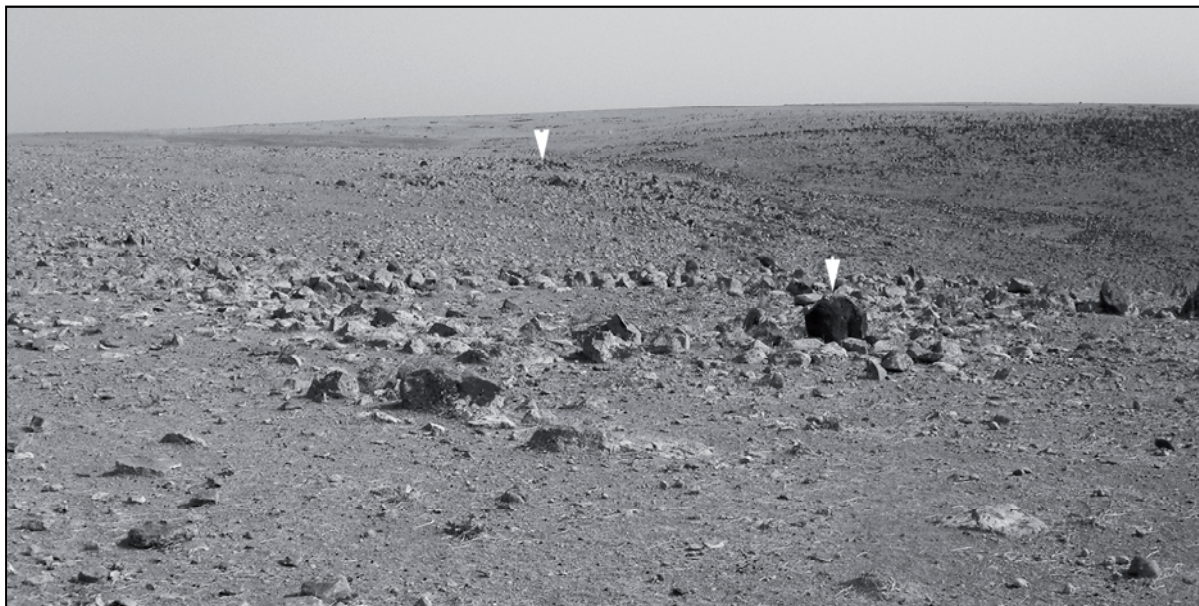
**Fig. 83** - Khishâm-1 Nord-1 et -2. À gauche : les gravures de Khishâm-1 Nord-1 sont concentrées dans l'amas rocheux à mi-pente. Le faible relief ne permet pas de distinguer le *desert kite* n° 4 dont l'enclos englobe cet amas. En bas : quatre des cinq cercles de pierres. À droite : Khishâm-1 Nord-2.



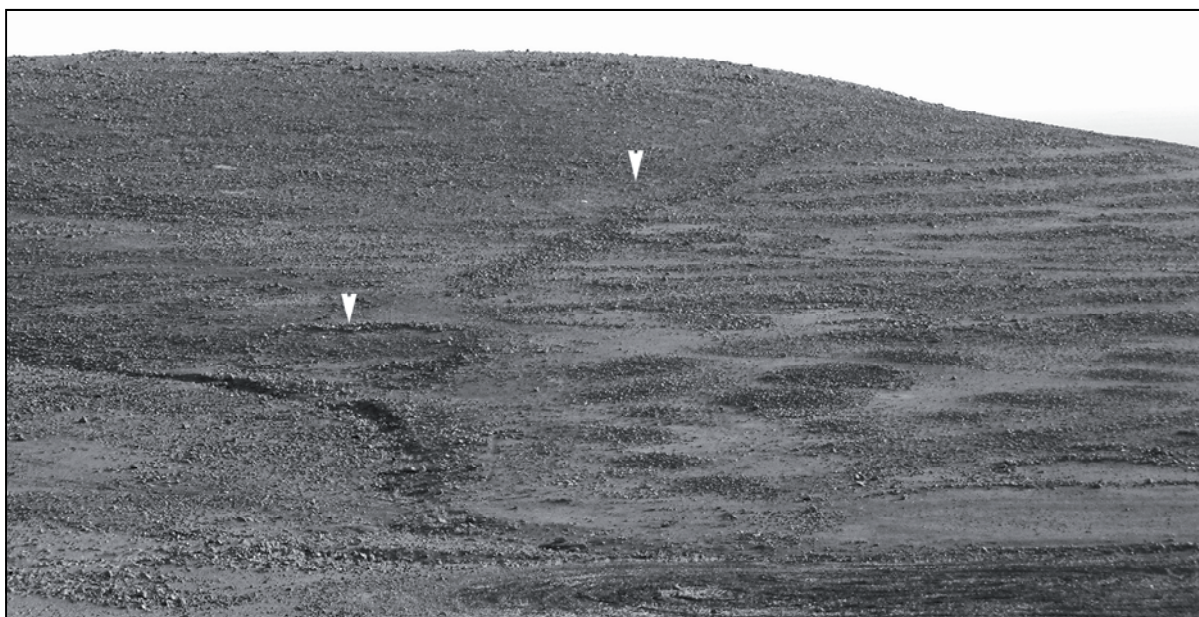
**Fig. 84** - Khishâm-1 Nord-1, roche 25. Les flèches indiquent l'emplacement des gravures.



**Fig. 85** - Khishâm-1 Nord-3. Aspect des roches sous le rebord du plateau.



**Fig. 86** - Khishâm-1 Nord-3. Emplacements des roches gravées sur le plateau, au Nord de l'éperon. En haut, à droite, on distingue le *desert kite* de Bashkoy.



**Fig. 87** - Khishâm-1 Nord-3 : versant méridional de l'éperon. Flèche de gauche : un cercle de pierres en bordure d'un wadi. Flèche de droite : mur d'accès occidental du *desert kite* n° 5.



**Fig. 88** - Bashkoy : versant méridional de l'éperon.

même plus au Nord, où les roches disponibles sont plus petites et n'atteignent que rarement le mètre de hauteur. Ainsi, à Khishâm-1-Nord 3 (fig. 89) et à Bashkoy, les roches gravées sont en général de très petite taille (20-50 cm) et fortement érodées, ce qui rend leur lecture difficile et souvent incertaine (fig. 90 à 9). De plus, nombre de gravures y attestent un moindre investissement en soin et en temps de travail : les piquetages y sont souvent plus superficiels et discontinus que ceux qu'on observe par exemple à Khishâm-1 Sud.

Le tableau 5 reprend la ventilation des gravures individuelles par roche et par panneau (face d'une roche indépendante visuellement distincte d'une autre orientée différemment). La quatrième colonne donne la moyenne du nombre de gravures par panneau. Trois blocs considérés dans un premier temps comme portant des gravures ont été finalement supprimés de l'inventaire parce que l'existence de gravures intentionnelles n'y était pas suffisamment assurée : KH1 Sud-2 et 15 et BSK-12.

Nous avons dénombré 670 gravures individuelles, pour 307 roches et 328 panneaux gravés, soit une moyenne d'environ deux gravures par panneau utilisé. Ce décompte est surprenant à double titre. D'une part, le nombre des roches gravées est à peu près semblable pour les trois concentrations principales (KH1 Sud, KH1 Nord-3 et Bashkoy); quant à Khishâm-1 Nord-1 et -2, le nombre de roches gravées vaut approximativement la moitié de ceux des trois au-

tres concentrations. D'autre part, les nombres moyens de gravures par panneau sont également très proches les uns des autres. La statistique souligne néanmoins le fait que les surfaces disponibles sont en moyenne plus grandes à Khishâm-1 Sud et plus petites ailleurs.

Il va de soi que ces nombres ne peuvent être exacts, dans la mesure où, depuis l'Antiquité, quantité de roches ont été détruites par l'effet des intempéries et des activités anthropiques. Il reste que la distribution des gravures qui subsistent ne laisse pas de surprendre. La petitesse des surfaces disponibles ne peut être seule en cause : en effet, si les blocs gravés sont les plus petits à Bashkoy, la densité des gravures par bloc y est à peu près la même qu'à Khishâm-1 Nord-1 et -2, où beaucoup de blocs sont nettement plus grands. Par ailleurs, sur chacun des sites, il existe un grand nombre de roches non utilisées. Est-ce à dire que la densité relative des gravures par bloc correspond à une norme culturelle consciente ou inconsciente ?

Enfin, le nombre de 670 gravures, vraisemblablement réparties entre 2500 et 500 avant notre ère si l'on se fie à la chronologie générale, soit à peu près deux millénaires, correspond environ à trois gravures par an, ce qui suggère, étant donné les ressemblances stylistiques qui rapprochent un certain nombre de gravures, que les périodes d'activité des graveurs furent relativement brèves.



Fig. 89 - Khishâm-1 Sud, roche 50 : la plus grande roche gravée de cette concentration.



**Fig. 90** - Khishâm-1 Nord-3 Aspect des roches sous le rebord du plateau.



**Fig. 91** - Bashkoy. La roche 30 et son environnement.



**Fig. 92** - Bashkoy. La roche 86 et son environnement.

Site	Nbre de roches gravées
Khishâm-1-Sud	89
Khishâm-1-Nord, Secteurs 1-2	44
Khishâm-1-Nord, Secteur 3	87
Bashkoy	87
<b>Total</b>	<b>307</b>

**Tab. 4** - Khishâm-1 et Bashkoy : nombre de roches gravées par concentration.

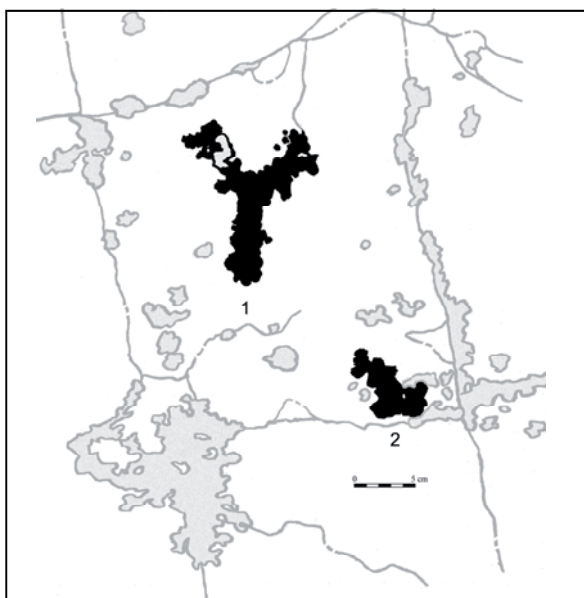
	Nombre de roches gravées	Nombre de panneaux gravés	Nombre de gravures individuelles	Moyenne par panneau gravé
<b>KH1-Sud</b>	89	96	214	2,229
<b>KH1-Nord-1-2</b>	44	50	99	1,980
<b>KH1-Nord-3</b>	87	92	175	1,902
<b>Bashkoy</b>	87	90	182	2,022
<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>328</b>	<b>670</b>	<b>2,033</b>

**Tab. 5** - Khishâm-1 et Bashkoy : ventilation des gravures par nombre de roches et de panneaux distincts; nombre moyen de gravures individuelles par panneau.

## 5. CATALOGUE DES GRAVURES

Chaque roche a reçu un numéro d'ordre. Les divers panneaux gravés d'une même roche sont désignés par ce numéro suivi d'une capitale A, B ou C. Afin d'abrégier les références, chaque gravure a reçu un numéro d'ordre selon une numérotation continue, y compris lorsque plusieurs gravures occupent le même panneau. Quelques relevés difficilement réalisables du fait de l'érosion de la roche ont été remplacés par des photographies, dont le contraste a été forcé. Dans quelques cas, la surface était en si mauvais état que nous avons dû renoncer à l'illustration. PD : profil droit; PG : profil gauche.

### 5.1. Khishâm-1 Sud



**Roche 1** (KH1 Sud)

1. Étendard du dieu-Lune.
2. Indéterminé.



**Roche 2** (KH1 Sud)

3. Capriné.



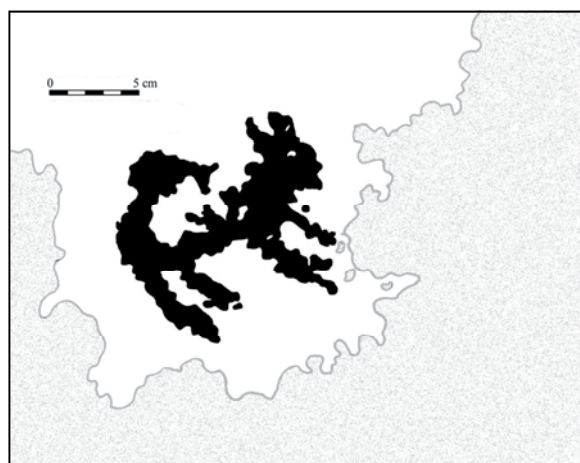
**Roche 3** (KH1 Sud)

4. Anthropomorphe, bras et jambes en « X ».



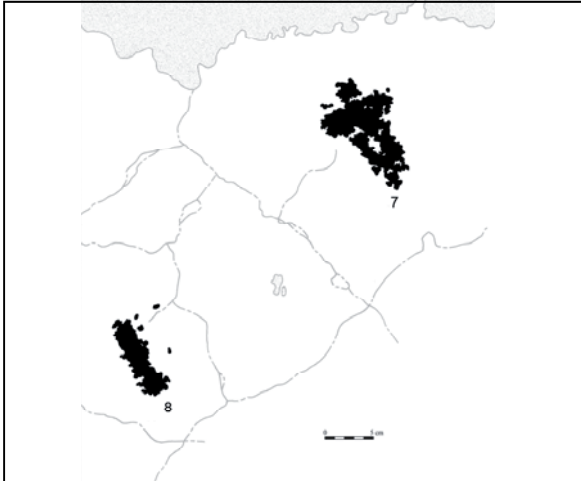
**Roche 4** (KH1 Sud)

5. Indéterminé.



**Roche 5** (KH1 Sud)

6. Féliné (lion).

**Roche 6** (KH1 Sud)

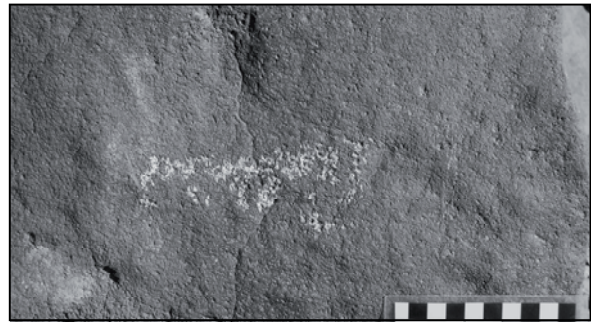
- 7. Homme-scorpion.
- 8. Trait rectiligne.

**Roche 9** (KH1 Sud)

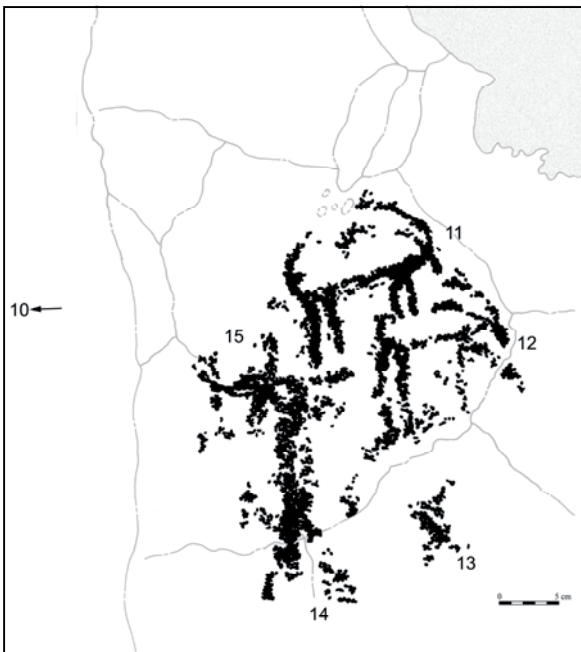
- 16. Capriné.

**Roche 7** (KH1 Sud)

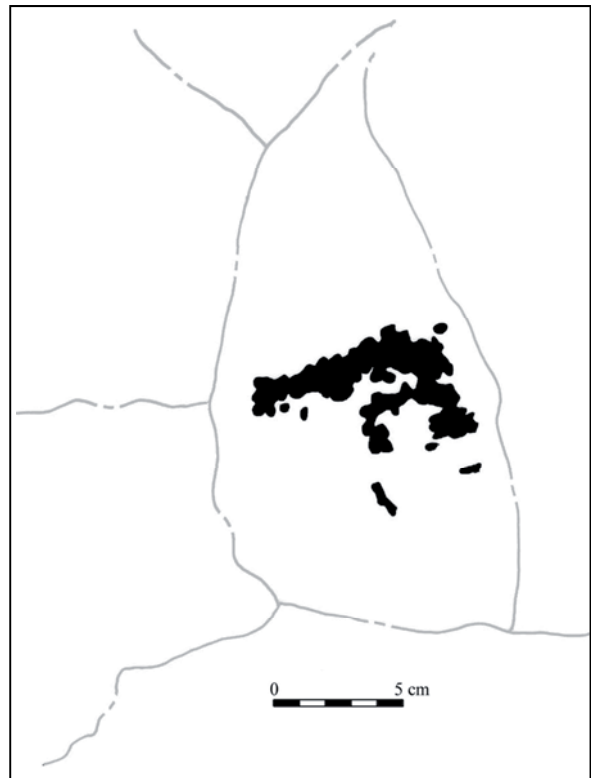
- 9. Indéterminé.

**Roche 10** (KH1 Sud)

- 17. Quadrupède.

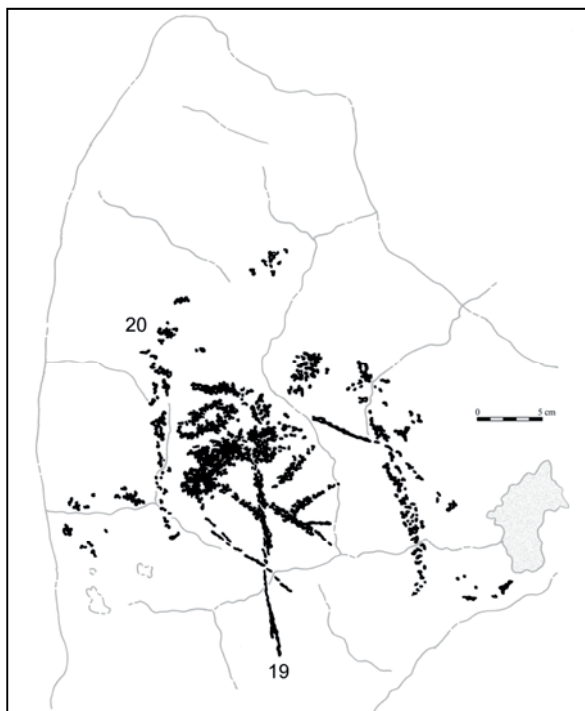
**Roche 8** (KH1 Sud)

- 10. Cercle entouré de 6 ou 7 ponctuations (partie gauche de la roche, non relevé).
- 11. Capriné.
- 12. Capriné.
- 13. Indéterminé.
- 14. Anthropomorphe, superposé au n° 15; tête, tronc, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes parallèles.
- 15. Indéterminé (anthropomorphe ?).

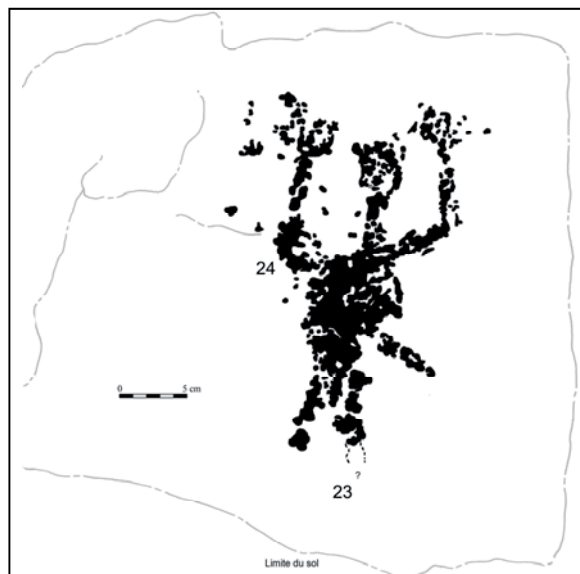
**Roche 11** (KH1 Sud)

- 18. Indéterminé.

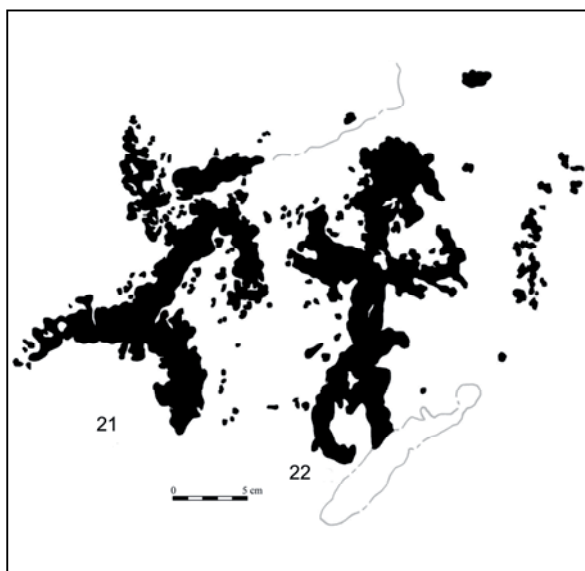


**Roche 12** (KH1 Sud)

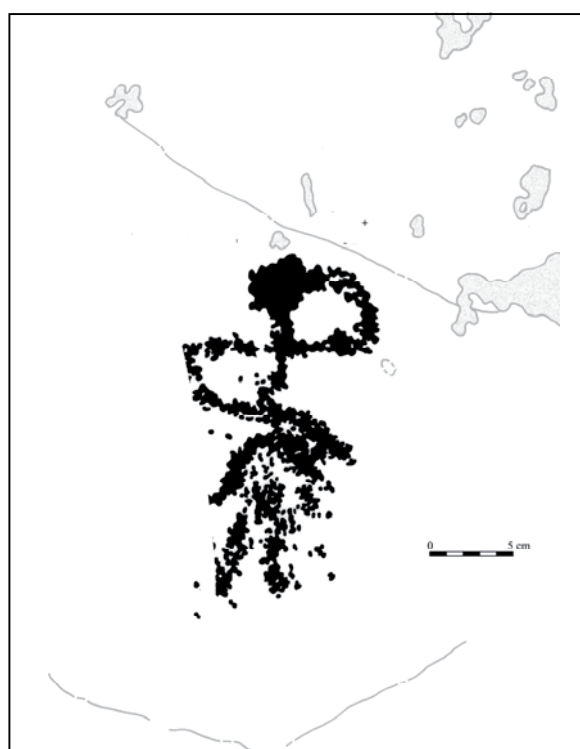
19. Végétal.  
20. Quadrupède (lion [?] non relevé).

**Roche 14** (KH1 Sud)

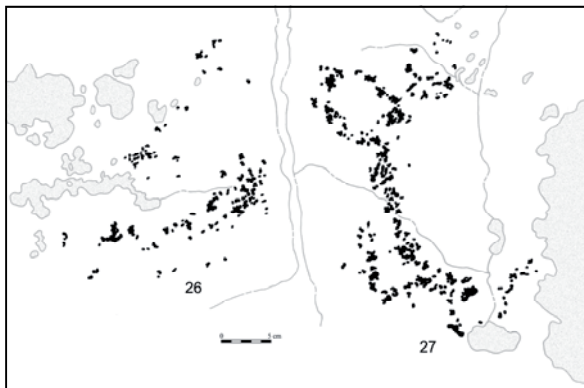
23. Anthropomorphe de facture grossière, tête et long cou décalés à droite, buste irrégulier, jambes rectilignes courtes; massue dans la main droite, foudre dans la main gauche, épée au côté gauche; superposé au n° 24.  
24. Quadrupède, sous la précédente (lion ou canidé).

**Roche 13** (KH1 Sud)

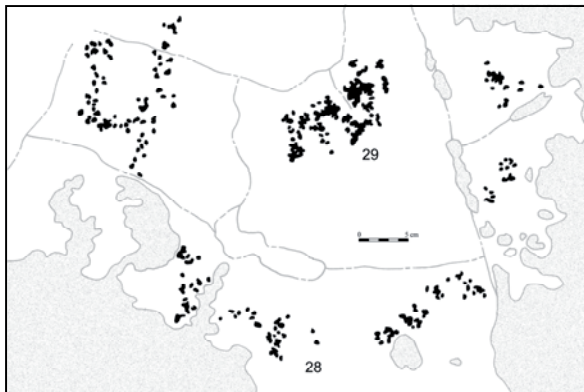
21. Anthropomorphe, sans tête, tronc, bras droit incertain, bras gauche fléchi baissé à angle aigu, jambes en arche ouverte.  
22. Anthropomorphe, tête surdimensionnée (tête animale ou tache superposée à la tête humaine ?), cou, tronc terminé par une courbe (démon ?), bras fléchis levés; phallique (?), jambes droite tendue, jambe gauche fléchie, pied gauche en PD; corps bizarrement construit, incomplètement piqueté (démon ?); style différent de celui du n° 21.

**Roche 15A** (KH1 Sud)

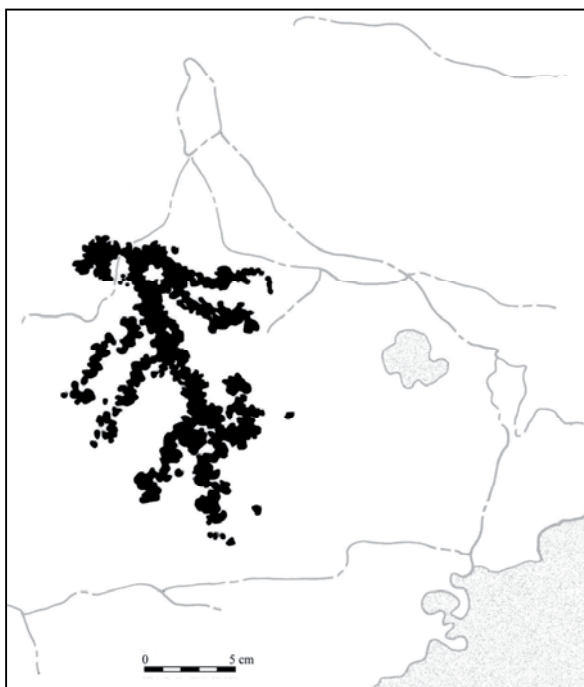
25. Anthropomorphe : tête ronde, cou, tronc en zigzag, main gauche à la tête, main droite à la taille, couvre-chef triangulaire (non relevé); jambes parallèles; ceinture (?), épée au côté gauche.

**Roche 15B** (KH1 Sud)

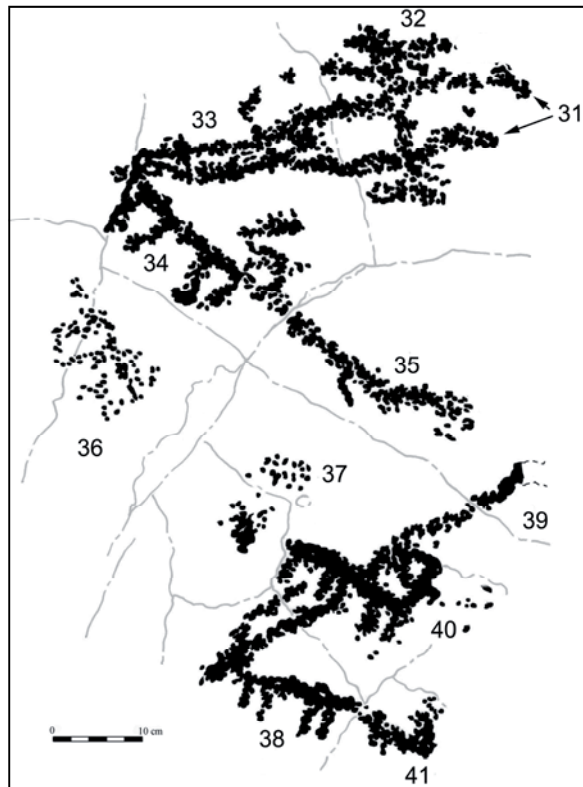
26. Indéterminé.  
27. *Desert kite* : enclos arrondi fragmentaire, 4 cellules visibles.

**Roche 15C** (KH1 Sud)

28. *Desert kite*, enclos circulaire fragmentaire, 2 cellules visibles.  
29. Quadrupède dans l'enclos (n° 28).

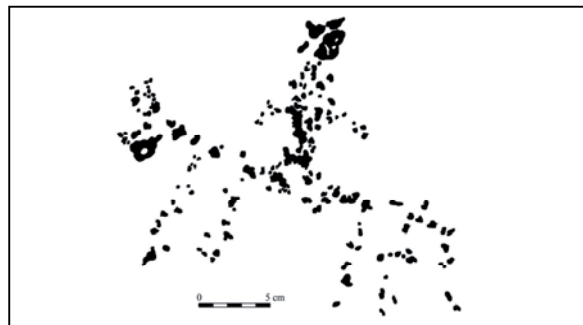
**Roche 16** (KH1 Sud)

30. Capriné : chèvre.

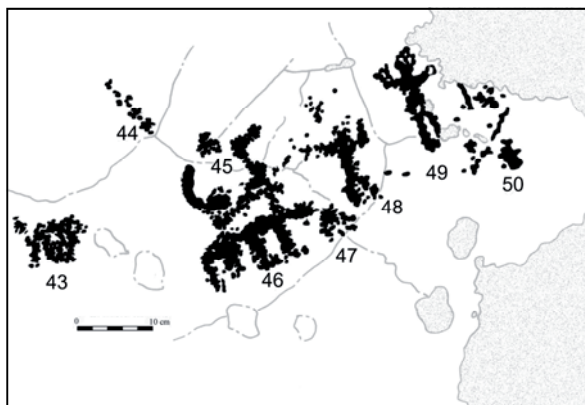
**Roche 17** (KH1 Sud)

Roche brisée, la partie supérieure droite de la surface gravée manque.

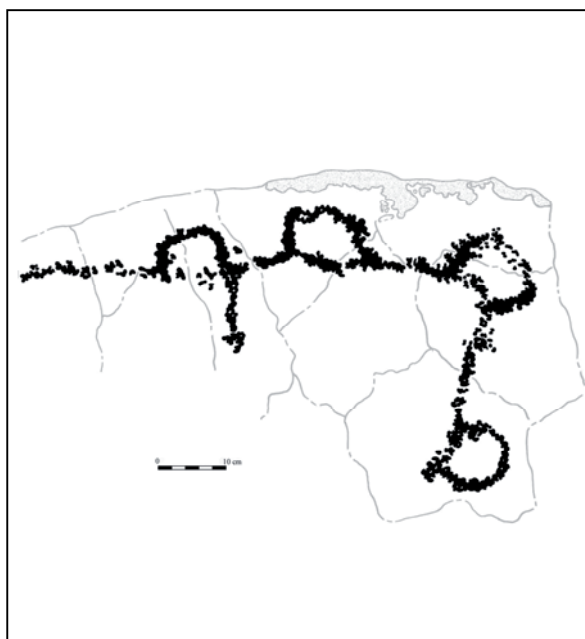
31. Indéterminé (deux traits courbes).  
32. Capriné.  
33. Anthropomorphe tenant de ses bras tendus levés les deux pattes médianes du n° 32; tête arrondie, tronc et jambes fait de deux traits parallèles, d'un seul tenant; les jambes sont dans le prolongement des cornes du n° 34.  
34. Capriné, dos rectiligne, pattes verticales.  
35. Indéterminé (mur d'accès d'un *desert kite* ?).  
36. Indéterminé.  
37. Indéterminé.  
38. bovin.  
39. Indéterminé (mur d'accès d'un *desert kite* ?).  
40. Bovin, superposé au n° 9.  
41. Capriné.

**Roche 18** (KH1 Sud)

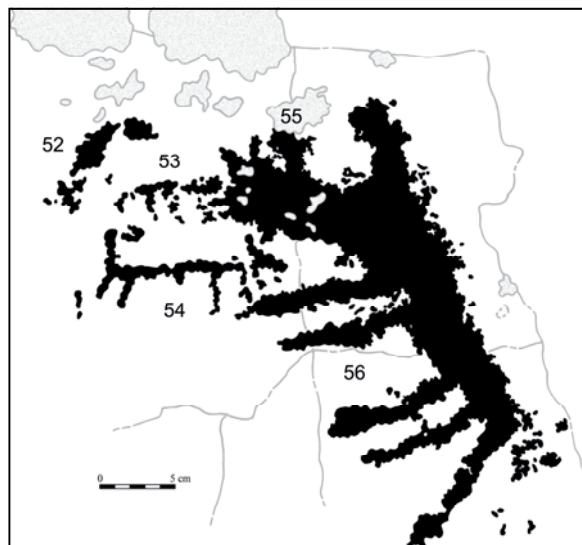
42. Cavalier, piquetage très lâche.

**Roche 19** (KH1 Sud)

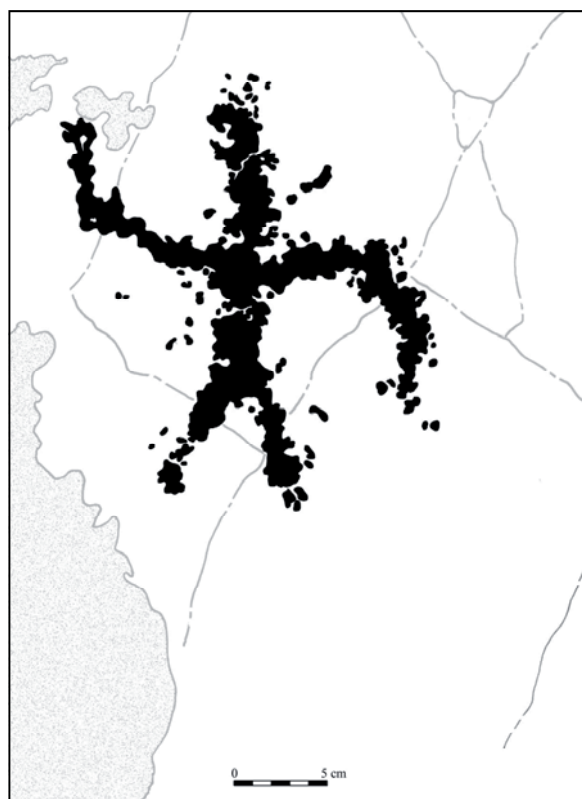
43. Indéterminé.
44. Trait rectiligne.
45. Homme-scorpion ou scorpion.
46. Capriné (queue courte dressée, corne).
47. Indéterminé.
48. Anthropomorphe, tête (cornue ?, animale ?) sur la ligne des épaules, pas de cou, tronc hyperbolique, bras droit horizontal, bras gauche fléchi levé, jambes verticales; superposé à une figure antérieure (?).
49. Anthropomorphe, tête arrondie, cou, tronc large s'évasant dans le bas (tunique courte ?), bras fléchis levés, pieds en PD; le bras gauche exécute peut-être une action.
50. Indéterminé (présence de lichens masquant partiellement la figure).

**Roche 20** (KH1 Sud)

51. *Desert kite* fragmentaire; restent les deux tiers d'un enclos probablement quadrangulaire, un mur d'entrée dans le prolongement d'un côté et 4 cellules; partie basse de la surface érodée.

**Roche 21** (KH1 Sud)

52. Indéterminé.
53. Quadrupède, tête recouverte par le n° 55.
54. Canidé.
55. Indéterminé, en partie superposé aux n° 53 et 56.
56. Félidé (lion), montant vers la gauche; tête recouverte par le n° 55; la ligne du dos suit une arête de la roche.

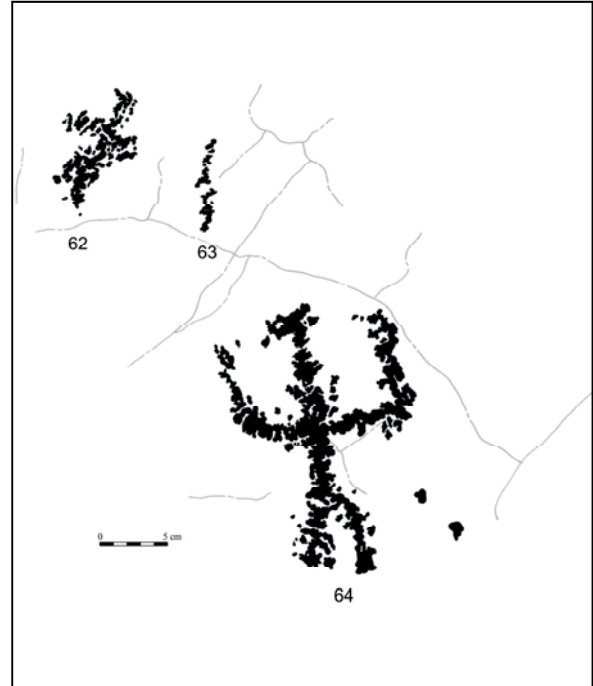
**Roche 22** (KH1 Sud)

57. Anthropomorphe, tête et long cou d'un seul tenant, tronc, bras horizontaux, jambes divergentes, massue levée dans la main droite, épée courbe baissée dans la main gauche; isolé au centre du panneau.



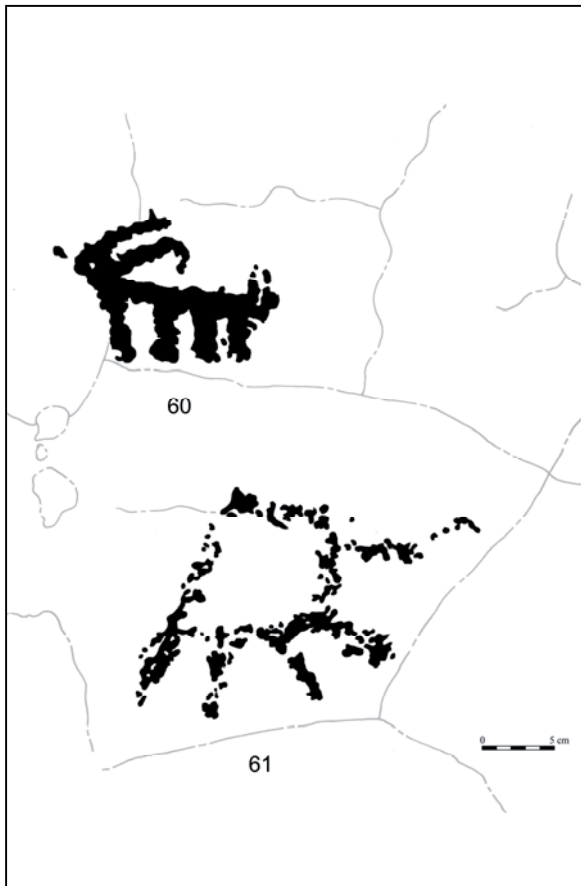
**Roche 23** (KH1 Sud)

58. Enclos fragmentaire dont deux côtés suivent les arêtes de la roche.  
59. Capriné à l'intérieur du n° 58.



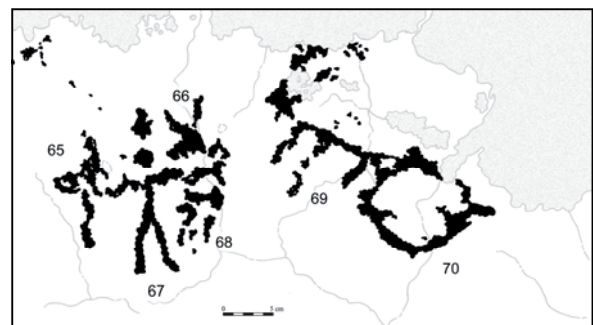
**Roche 25** (KH1 Sud)

62. Anthropomorphe, tête (bec d'oiseau ?) et long cou, tronc irrégulier, bras droit oblique baissé, bras gauche réduit, ligne des hanches horizontale, jambes verticales.  
63. Trait rectiligne.  
64. Anthropomorphe, tête irrégulière déportée à gauche, long cou en deux segments, bras fléchis levés, tronc et jambe droite d'un seul tenant, jambe gauche ajoutée ensuite, objet indéterminé dans la main droite, arme dans la main gauche.



**Roche 24** (KH1 Sud)

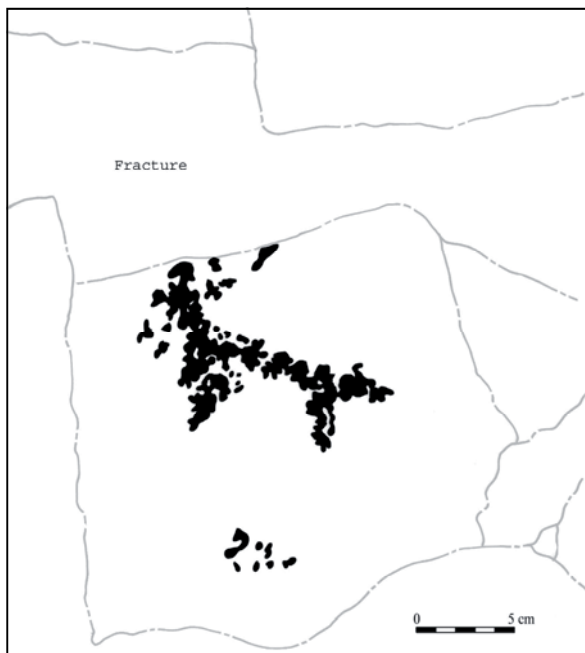
60. Capriné.  
61. Indéterminé (enclos, dromadaire ? cf. KH1-S84); piquetage plus léger que celui du n° 60 et d'une main différente.



**Roche 26** (KH1 Sud)

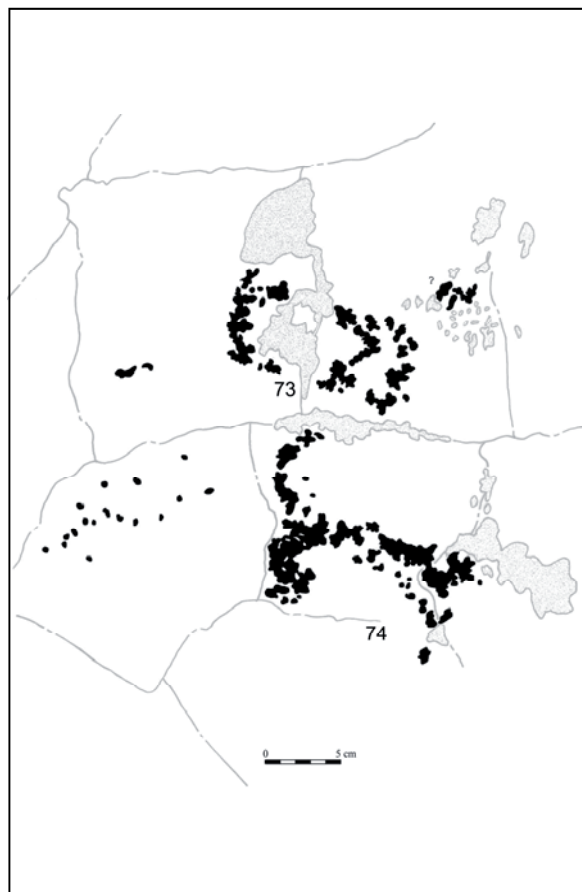
65. Indéterminé.  
66. Bovin, tête.  
67. Anthropomorphe, tête ronde flottant au-dessus du corps, tronc linéaire, bras horizontaux, jambes divergentes (relevé difficile).  
68. Indéterminé.  
69. Quadrupède.  
70. Roue.

Les figures 69 et 70 représentent un char tiré par un quadrupède (capriné ?).



**Roche 27** (KH1 Sud)

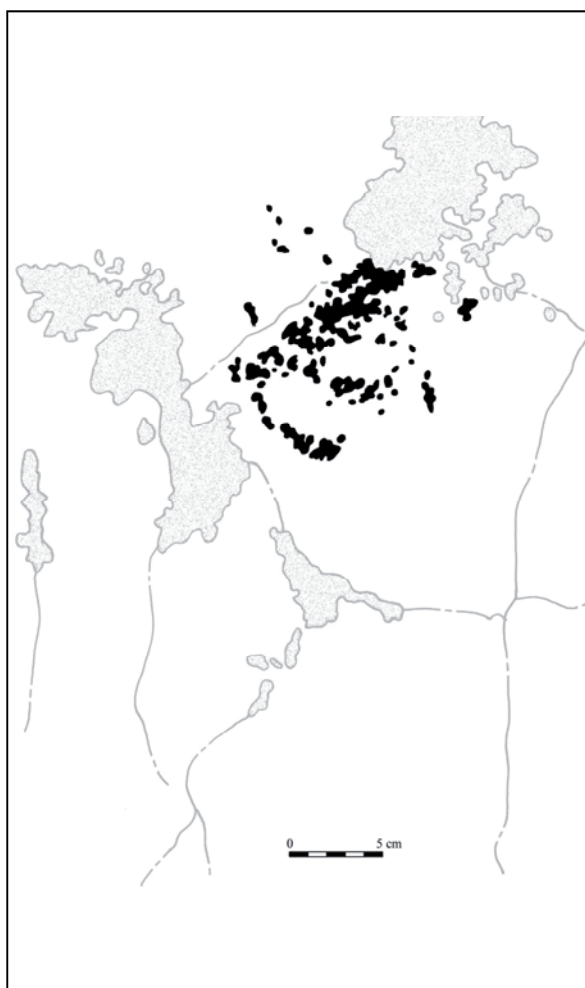
71. Quadrupède, en profil absolu.



**Roche 28B** (KH1 Sud)

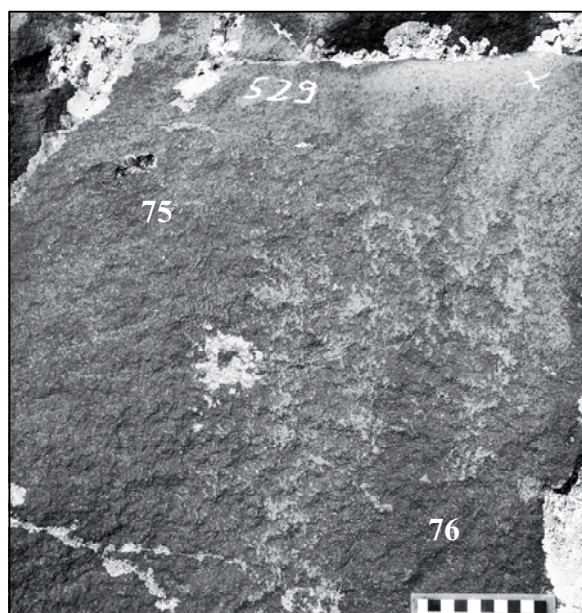
73. Quadrupède (lion ou canidé ?), tête recouverte par des lichens.

74. Quadrupède (lion ou canidé ?), tête recouverte par des lichens.



**Roche 28A** (KH1 Sud)

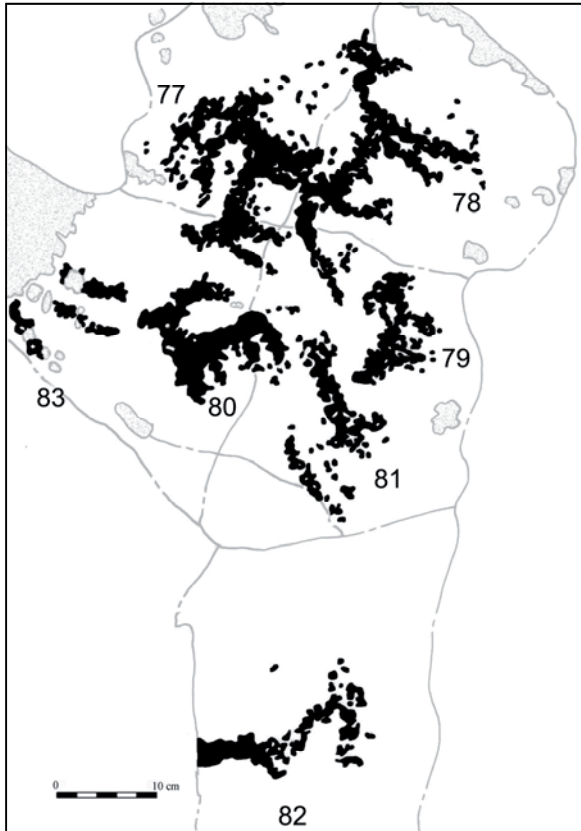
72. Quadrupède, tête recouverte par les lichens.



**Roche 29** (KH1 Sud)

75. Indéterminé (non relevable).

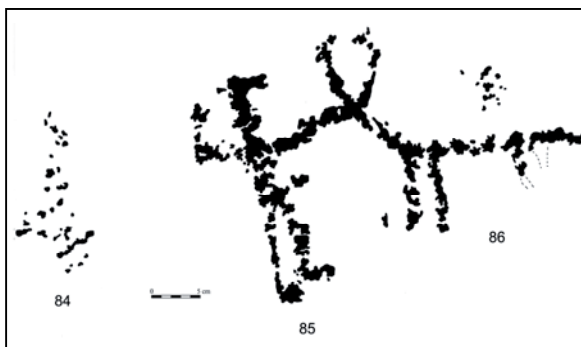
76. Inscription arabe récente.



**Roche 30A** (KH1 Sud)

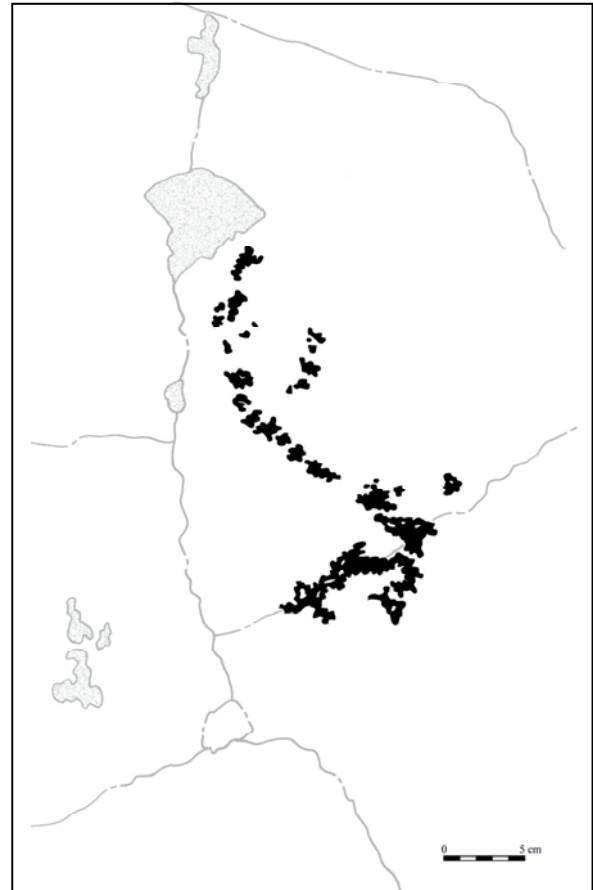
- 77. Capriné.
- 78. Équidé (relevé des pattes arrières incomplet).
- 79. Quadrupède (équidé ?), presque entièrement recouvert de lichens.
- 80. Capriné.
- 81. Indéterminé (animal ?).
- 82. Indéterminé.
- 83. Indéterminé.

Les figures 81 et 82 ne représentent peut-être qu'un seul animal coupé en deux.



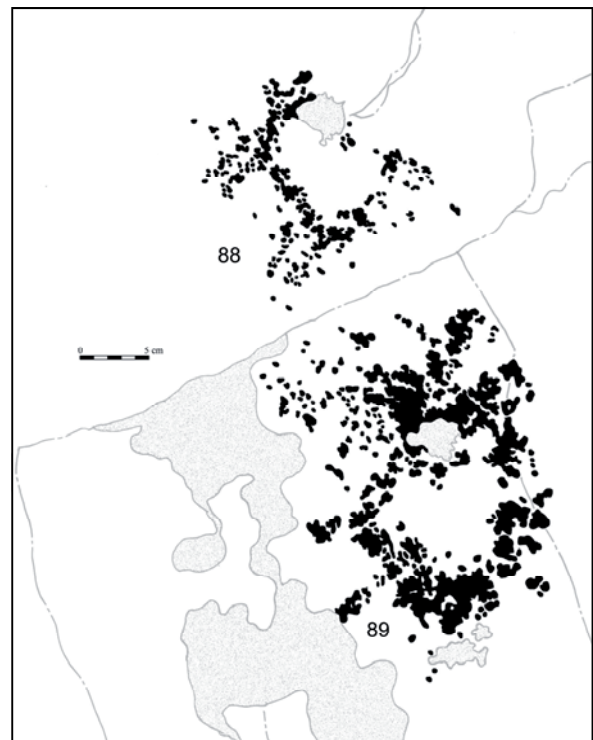
**Roche 30B** (KH1 Sud)

- 84. Indéterminé.
- 85. Anthropomorphe, tête animale déportée à droite, long cou, tronc linéaire large, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, tendu vers le mufler du n° 86, jambes parallèles, pieds en PD.
- 86. Bovin, pattes arrières érodées.



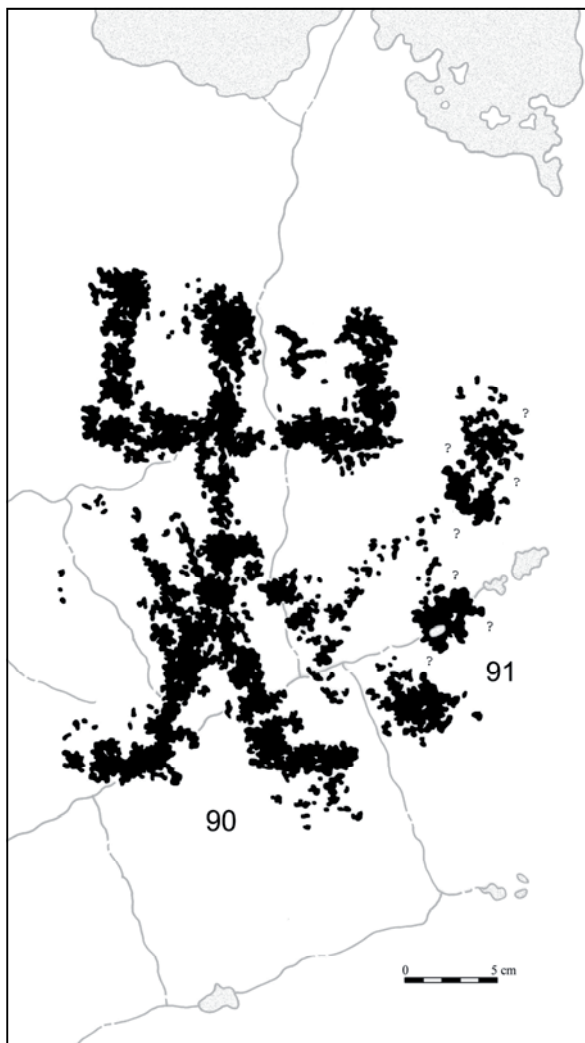
**Roche 31** (KH1 Sud)

- 87. Indéterminé.



**Roche 32** (KH1 Sud)

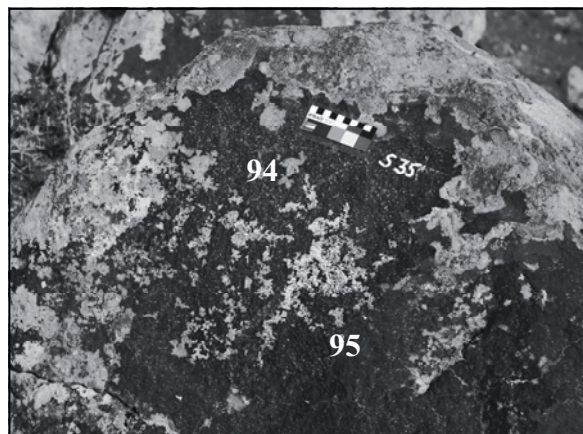
- 88. Quadrupède.
- 89. Indéterminé.

**Roche 33** (KH1 Sud)

90. Anthropomorphe, position frontale, tête, long cou, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes tendues divergentes, pieds vers l'extérieur, épée au côté gauche.  
91. Indéterminé.

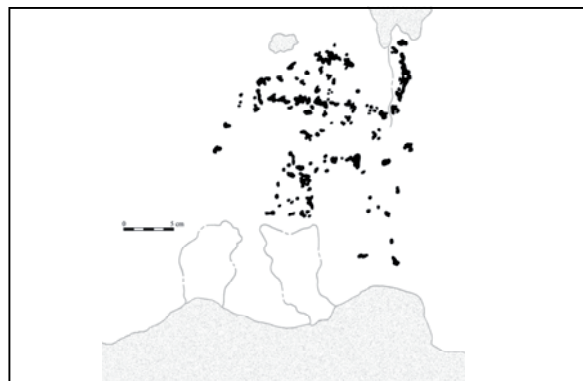
**Roche 34** (KH1 Sud)

92. Inscription arabe récente.  
93. Indéterminé.

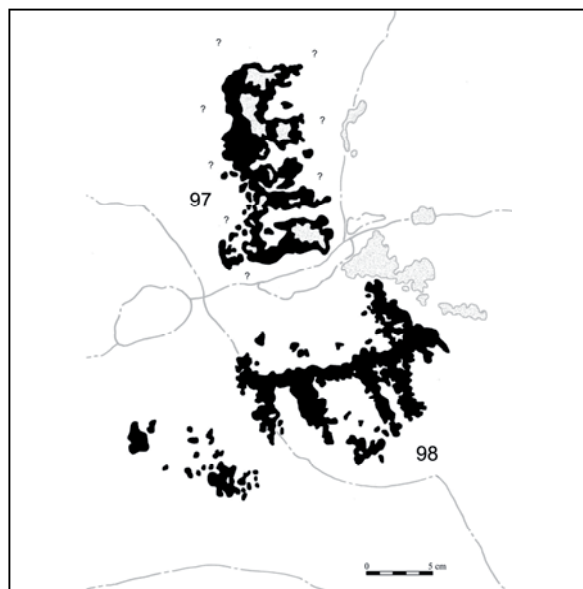
**Roche 35** (KH1 Sud)

Non relevable (photo inversée).

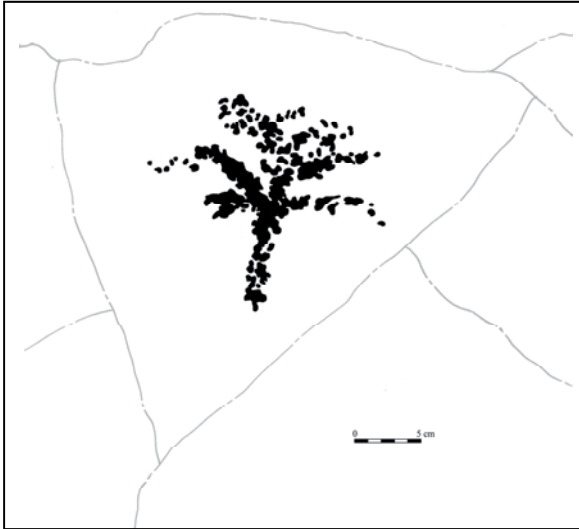
94. Quadrupède.  
95. Indéterminé (une ou plusieurs figures, enclos ou *desert kite* ?).

**Roche 36** (KH1 Sud)

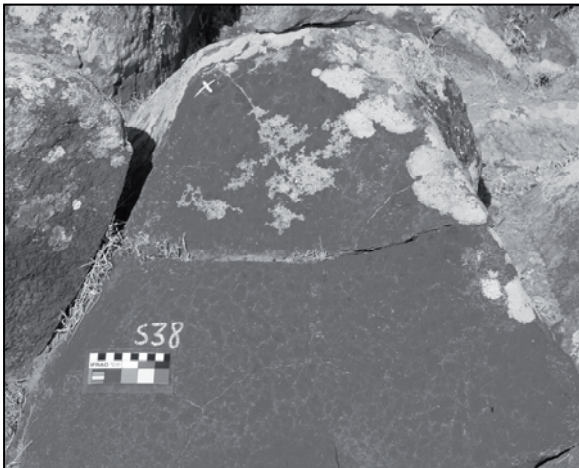
96. Anthropomorphe, bras droit fléchi, arc dans la main gauche, jambes entamées par la desquamation, piquetage très lâche.

**Roche 37A** (KH1 Sud)

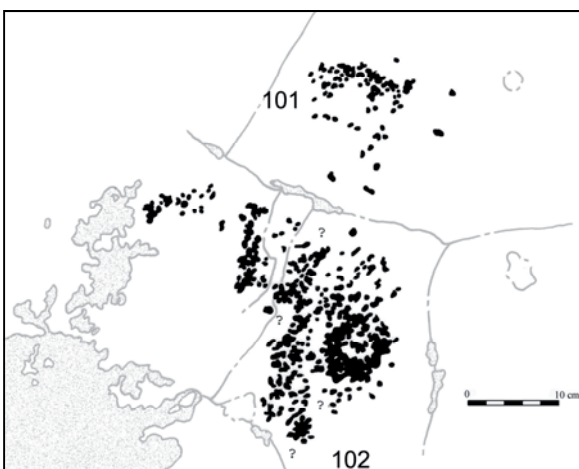
97. Indéterminé.  
98. Capriné.



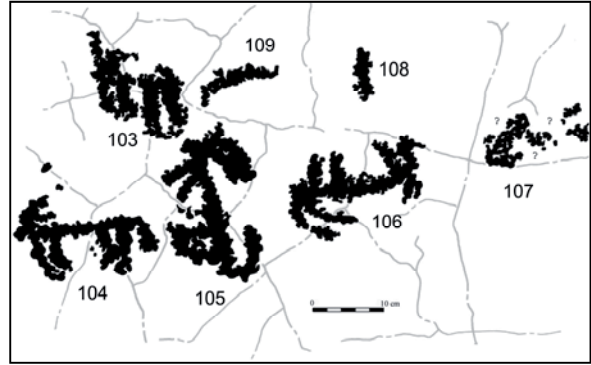
**Roche 37B** (KH1 Sud)  
99. Végétal (palmier ?).



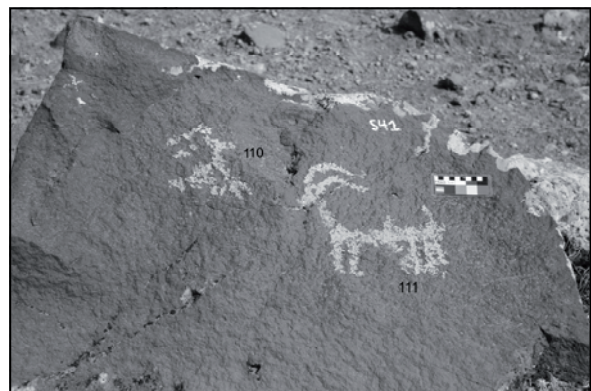
**Roche 38** (KH1 Sud)  
100. Indéterminé (non relevable).



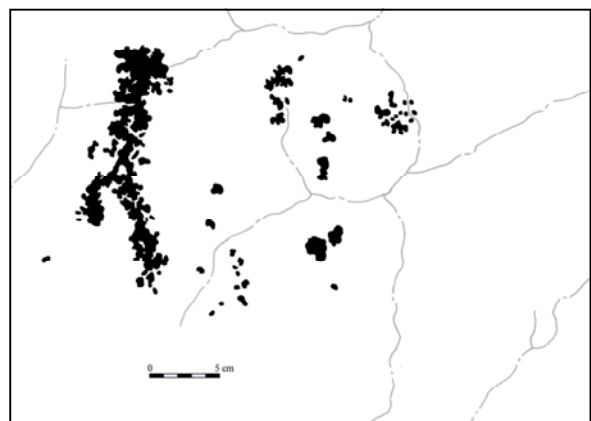
**Roche 39** (KH1 Sud)  
101. Quadrupède.  
102. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal tenant un objet circulaire (bouclier ?), bas du corps et jambes peu distincts.



**Roche 40** (KH1 Sud)  
Roche horizontale, composition multidirectionnelle.  
103. Capriné.  
104. Équidé, tête à gauche, cornes ajoutées ensuite.  
105. Capriné, mais longue queue anormale.  
106. Capriné.  
107. Quadrupède.  
108. Indéterminé.  
109. Trait rectiligne.

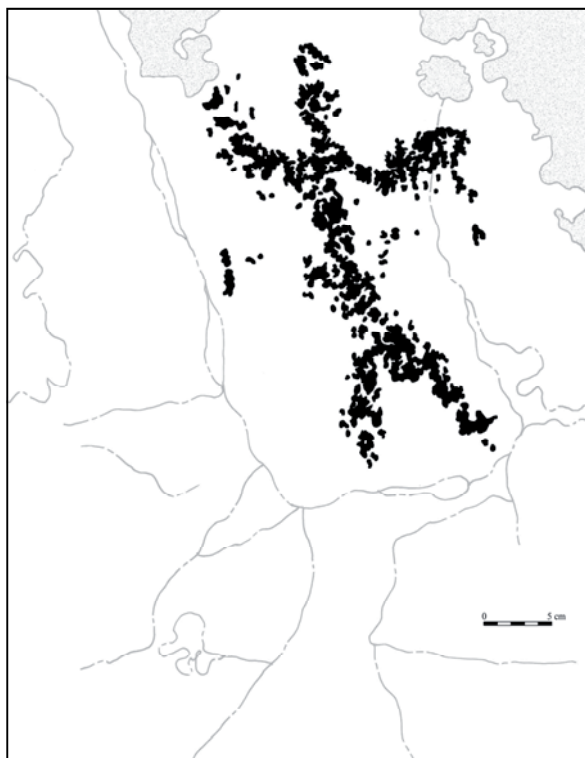


**Roche 41** (KH1 Sud)  
Relevé incomplet.  
110. Capriné.  
111. Capriné, chèvre, œil en réserve.

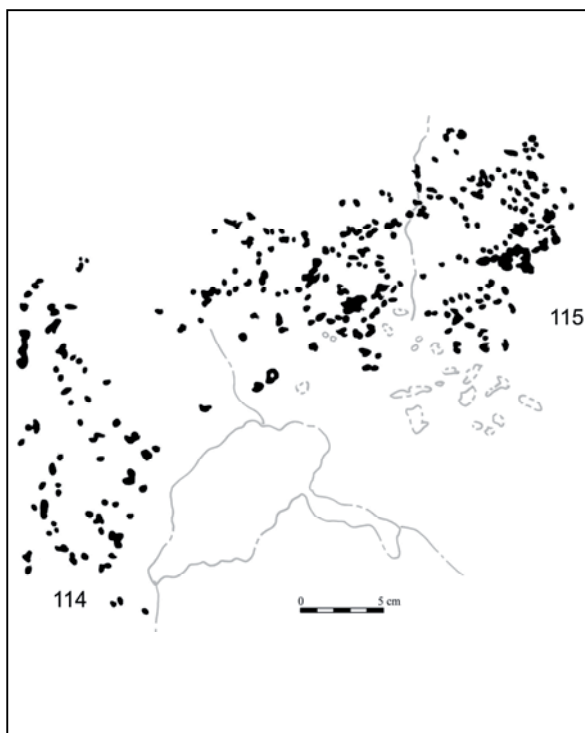


**Roche 42** (KH1 Sud)  
112. Indéterminé (anthropomorphe sans bras ?).

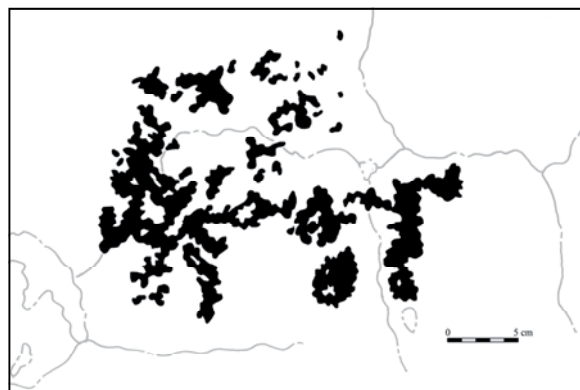


**Roche 43** (KH1 Sud)

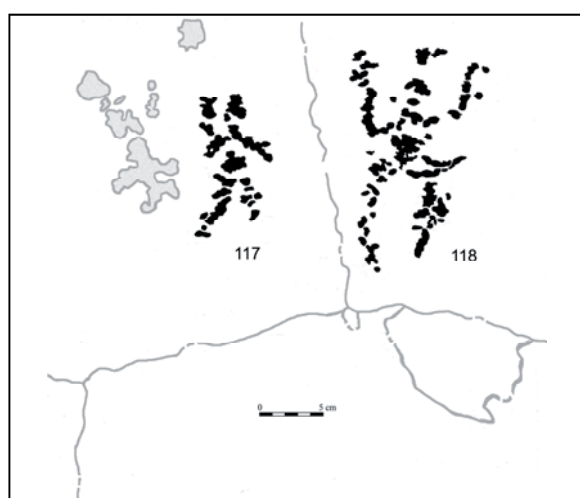
113. Anthropomorphe, tête, cou, tronc et jambe droite d'un seul tenant, bras droit arrondi levé, bras gauche arrondi horizontal, objet dans la main gauche, jambe gauche ajoutée, jambes divergentes, pied gauche en PD; poignard (?) au côté droit.

**Roche 44** (KH1 Sud)

114. Indéterminé.  
115. Indéterminé.

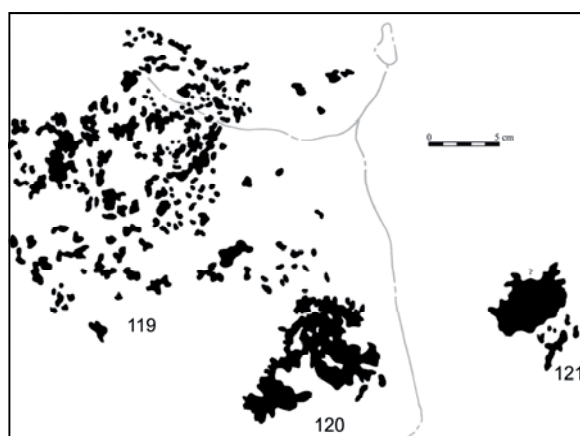
**Roche 45** (KH1 Sud)

116. Capriné.

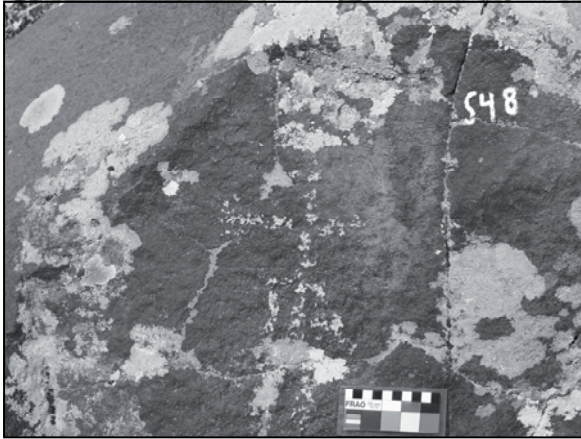
**Roche 46** (KH1 Sud)

117. Anthropomorphe, bras droit levé, bras gauche non visible, bassin séparé des épaules et des jambes, jambes divergentes.

118. Anthropomorphe, tête peu claire, cou érodé, tronc peu clair, bras fléchis levés, jambes convexes symétriques, objet dans la main droite.

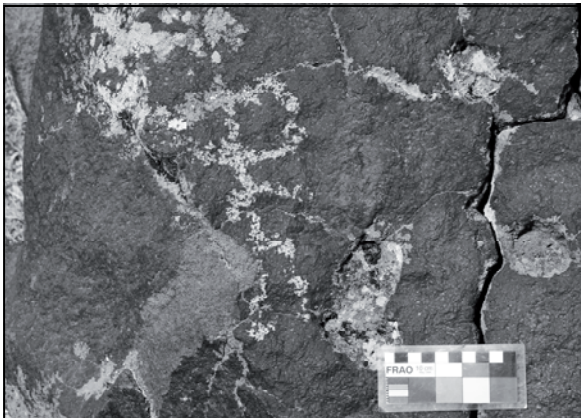
**Roche 47** (KH1 Sud)

119. Indéterminé.  
120. Quadrupède.  
121. Indéterminé.  
122. Inscription arabe récente (non relevée).



**Roche 48** (KH1 Sud)

123. Anthropomorphe, tête incomplète, tronc linéaire, bras horizontaux, main de droite représentée, jambes, ceinture.  
124. Capriné (non relevé).



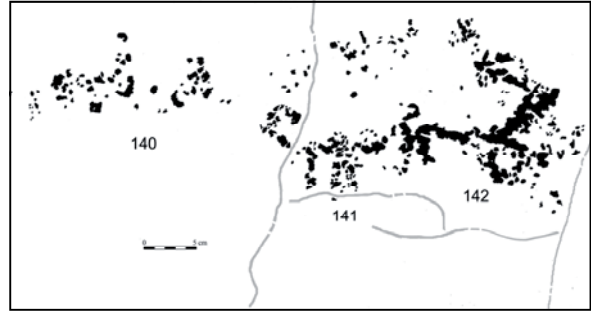
**Roche 49** (KH1 Sud)

125. Anthropomorphe, tête en croissant, cou (?), tronc linéaire, bras droit incomplet, bras gauche courbe horizontal, bassin anguleux, pieds (?), objet non déterminé dans la main gauche, main droite non visible, ceinture comme n° 123.



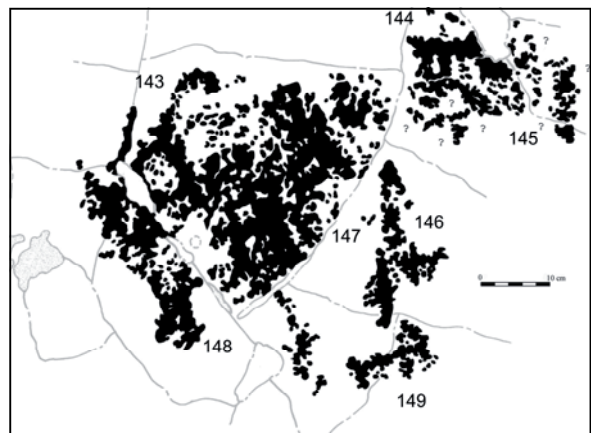
**Roche 51A** (KH1 Sud)

139. Indéterminé.



**Roche 51B** (KH1 Sud)

140. Indéterminé.  
141. Quadrupède (lion ou canidé).  
142. Capriné.



**Roche 52** (KH1 Sud)

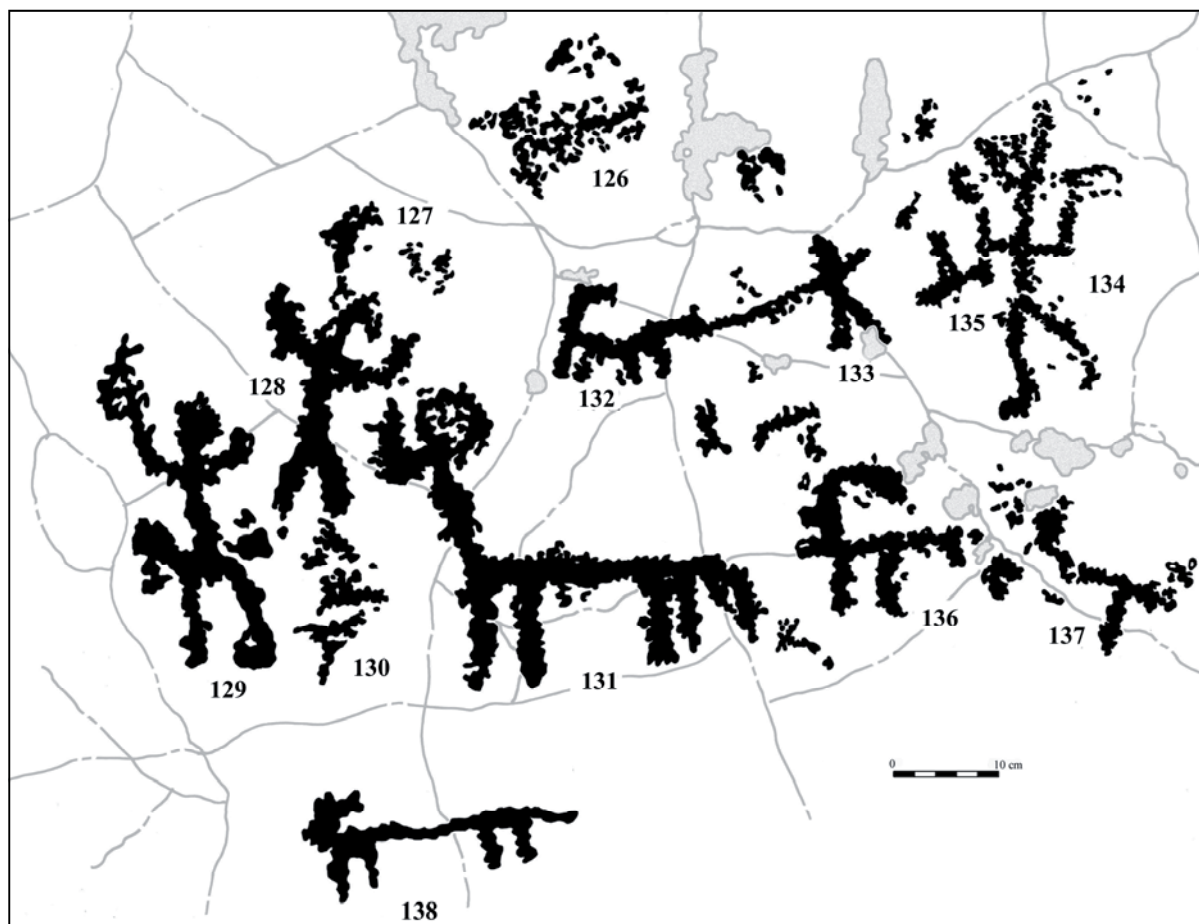
- Surface très érodée, relevé malaisé.  
143. Quadrupède.  
144. Quadrupède (lion ou canidé ?).  
145. Indéterminé.  
146. Indéterminé.  
147. Indéterminé.  
148. Indéterminé.  
149. Capriné.



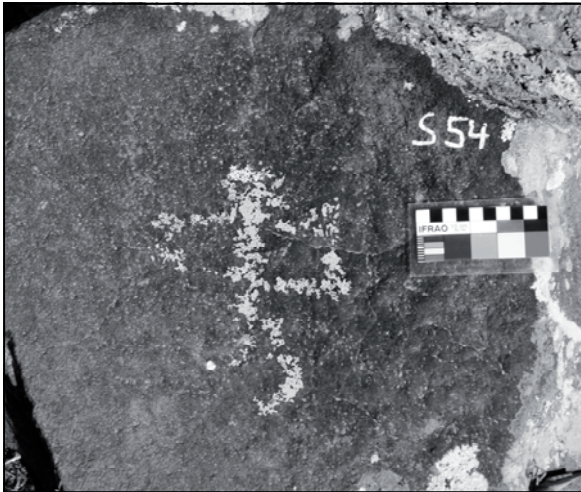
**Roche 53** (KH1 Sud)

150. Indéterminé.  
151. Indéterminé; sous le coude droit du n° 152.  
152. Anthropomorphe, tête sur la ligne des épaules, objet (oiseau ?) sur la tête, tronc élargi dans le bas, bras droit fléchi levé, bras gauche fléchi levé (angle obtus), jambe droite courbe, jambe gauche verticale, objet dans la main gauche, coude droit superposé au n° 151.

153. Anthropomorphe en position frontale, grosse tête aux yeux en réserve, oiseau sur la tête, cou mince, tronc irrégulier, bras fléchis levés, jambes verticales, hache dans la main gauche, sceptre à tête animale (?) dans la main droite.
154. Indéterminé.
155. Quadrupède; double patine.
156. Anthropomorphe, tête incomplètement piquetée, tronc en deux parties, bras droit horizontal, bras gauche horizontal tenant un objet non déterminé (arc ?), jambes divergentes; double patine.
157. Quadrupède (lion ?, non relevé), peut-être une petite figure entre les pattes de l'animal; patine plus sombre que les autres gravures.

**Roche 50 (KH1 Sud)**

126. Féliné (lion).
127. Indéterminé.
128. Anthropomorphe, tête animale (oiseau ?), tournée vers la droite, cou long, tronc irrégulier, bassin en triangle debout, bras droit courbe levé, bras gauche fléchi levé, jambes en arche.
129. Anthropomorphe, tête arrondie, cou, tronc irrégulier, bassin en triangle debout, bras fléchis levés, jambes parallèles, pieds en PG, hache à la taille, hache en croissant dans la main droite.
130. Indéterminé.
131. Bovin, manipulé : tête et cornes anormales, double queue.
132. Féliné, tête ajoutée devant l'originale et nouvelle patte avant.
133. Anthropomorphe, tête, tronc, bras non distincts, jambes divergentes, pieds en PG, tenant une lance pointée vers le mufle du n° 132.
134. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche tendue, pieds en PG, instrument de musique ou animal au-dessus de la tête, tenant le n° 135 de la main droite.
135. Capriné.
136. Quadrupède, relevé incomplet (pattes).
137. Indéterminé.
138. Quadrupède.



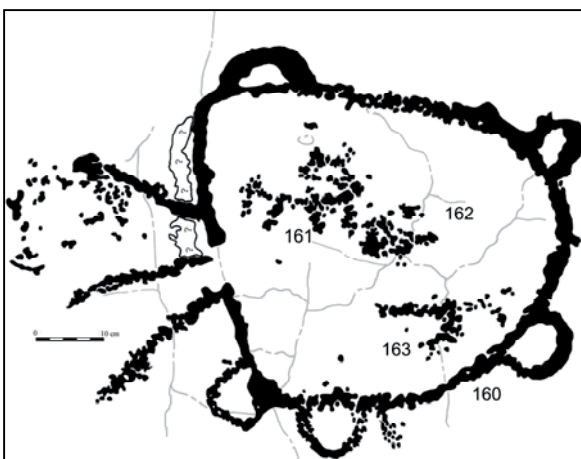
**Roche 54** (KH1 Sud)

158. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, tronc linéaire, bras fléchis baissés, jambes, pied gauche en PG, lance tenue des deux mains (?).



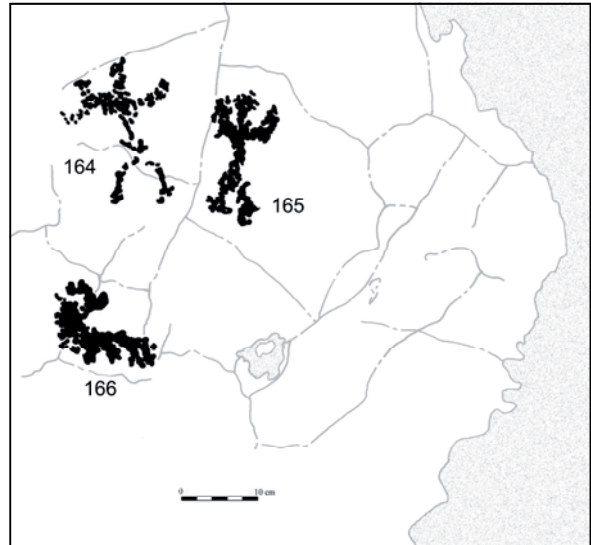
**Roche 55** (KH1 Sud)

159. Indéterminé.



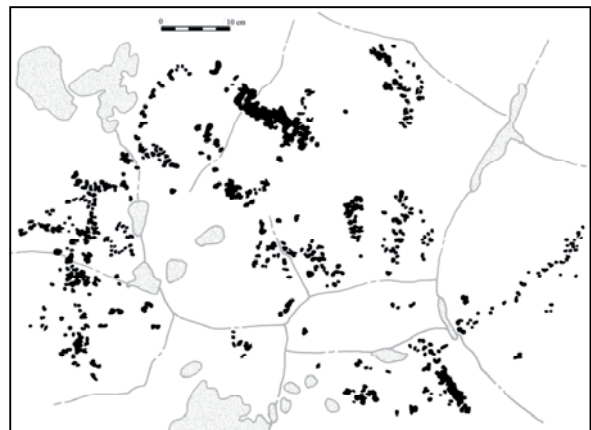
**Roche 56** (KH1 Sud)

160. *Desert kite*, enclos semi-elliptique, 3 murs d'accès, 6 cellules; figure implantée sur une roche dièdre utilisée comme un paysage (accès d'un côté, enclos de l'autre).  
 161. Capriné.  
 162. Indéterminé.  
 163. Indéterminé.



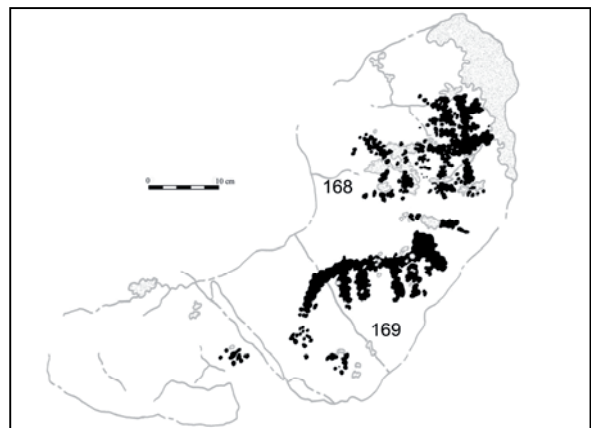
**Roche 57** (KH1 Sud)

164. Anthropomorphe, tête, cou, tronc linéaire, bras arrondis levés, jambes en arche.  
 165. Anthropomorphe, tête, cou, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes divergentes, pieds en PD.  
 166. Quadrupède.



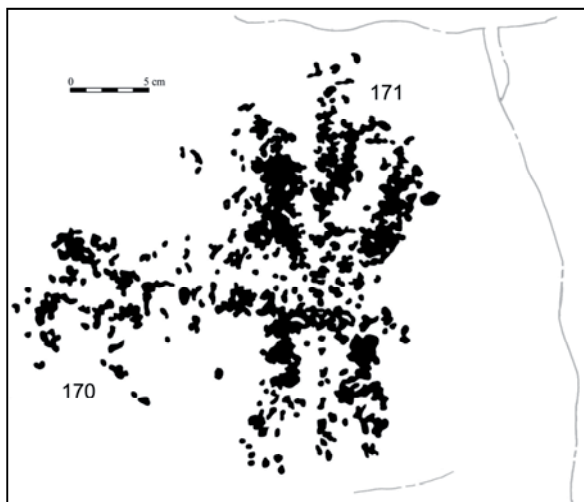
**Roche 58** (KH1 Sud)

167. Indéterminé.

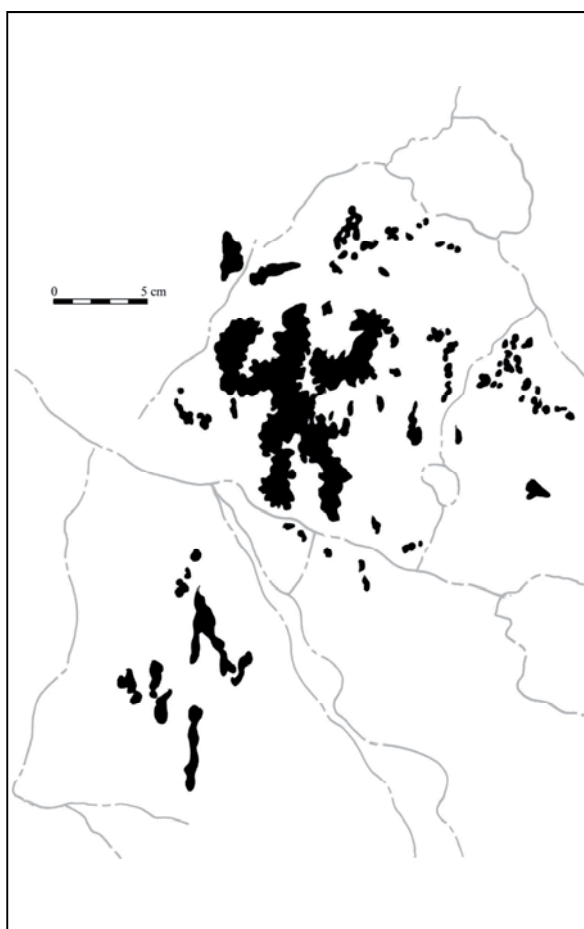


**Roche 59A** (KH1 Sud)

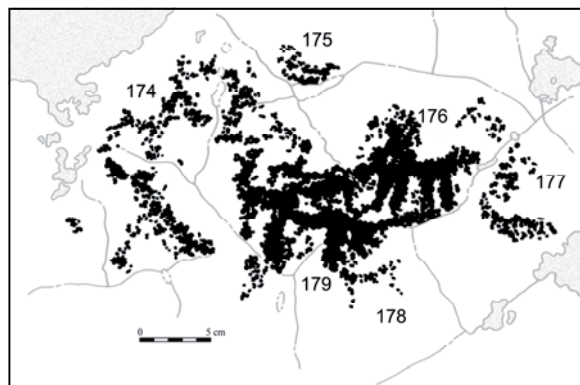
168. Cervidé, cornes en arrière de la tête à cause de la proximité du bord de la roche.  
 169. Équidé.

**Roche 59B** (KH1 Sud)

170. Quadrupède; avant-train sous le n° 171.  
 171. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou, tronc court, bras levés, bassin anguleux, facture grossière; superposé au n° 170.  
 172. Inscription arabe récente (non relevée).

**Roche 60** (KH1 Sud)

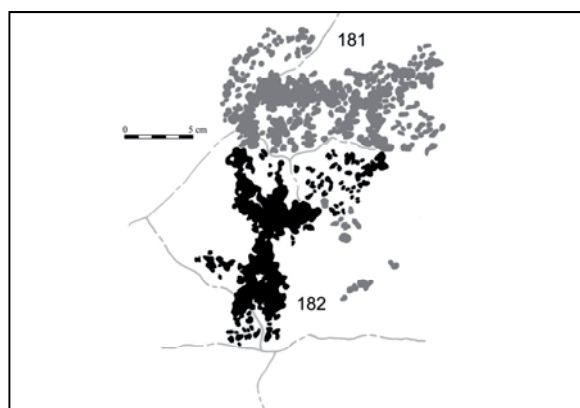
173. Anthropomorphe, tête irrégulière sur la ligne des épaules, tronc épais évasé dans le bas, bras horizontaux, jambe gauche fléchie, un objet dans chaque main.

**Roche 61** (KH1 Sud)

174. *Desert kite* fragmentaire, 2 ou 3 cellules visibles.  
 175. Indéterminé.  
 176. Cavalier (ou divinité ?).  
 177. Indéterminé.  
 178. Indéterminé.  
 179. Inscription arabe récente (non relevée).

**Roche 62** (KH1 Sud)

180. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc court, bras fléchis levés, jambes divergentes, objet indéterminé sur la tête.

**Roche 63** (KH1 Sud)

181. Quadrupède (félidé ou canidé).  
 182. Anthropomorphe, tête sur la ligne des épaules, tronc court, bras fléchis levés, bas du corps en triangle (jambes peu distinctes), objet dans la main droite.

Les deux figures sont réalisées dans des piquetages différents



**Roche 64** (KH1 Sud)

183. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc linéaire, bras droit fléchi levé, bras gauche à la taille, jambes convexes, pieds vers l'extérieur, épée au côté gauche.



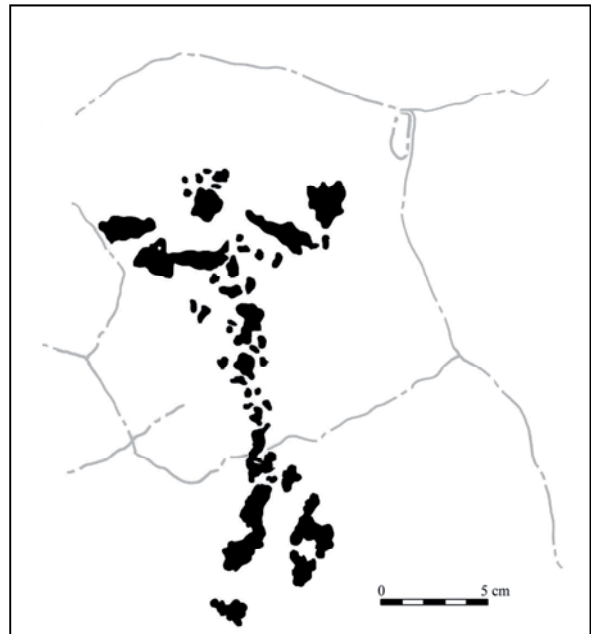
**Roche 66** (KH1 Sud)

185. Anthropomorphe, piquetage très lâche, grosse tête, long cou, bras fléchis baissés (comme roche 54, gravure 158), jambes divergentes, tenant un objet des deux mains.



**Roche 65** (KH1 Sud)

184. Quadrupède.



**Roche 67** (KH1 Sud)

186. Anthropomorphe, tête ronde flottant au-dessus du corps, tronc linéaire long et discontinu, bassin en triangle debout, bras, petites jambes en arche, objet dans la main droite.

**Roche 68** (KH1 Sud)

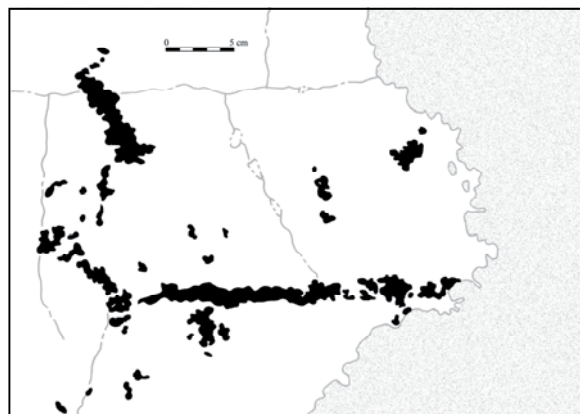
187. Anthropomorphe, tête déportée vers la droite (animale ?), long cou, tronc en losange, bras gauche fléchi levé, bras droit arrondi levé, jambe droite mince dans le prolongement du tronc, articulation anguleuse de la jambe gauche fléchie.

**Roche 69** (KH1 Sud)

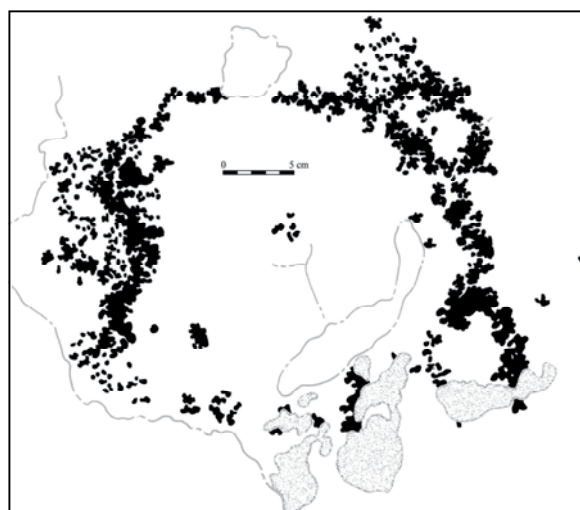
188. Indéterminé.

**Roche 70** (KH1 Sud)

189. Indéterminé (anthropomorphe incomplet ou étendard du dieu-Lune ?).

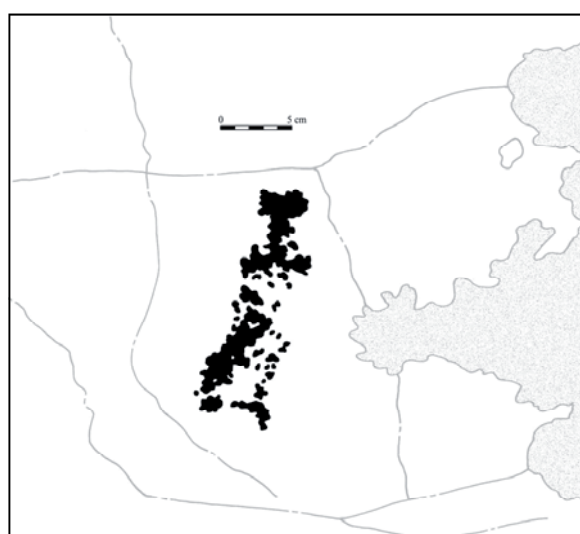
**Roche 71** (KH1 Sud)

190. Quadrupède fragmentaire.

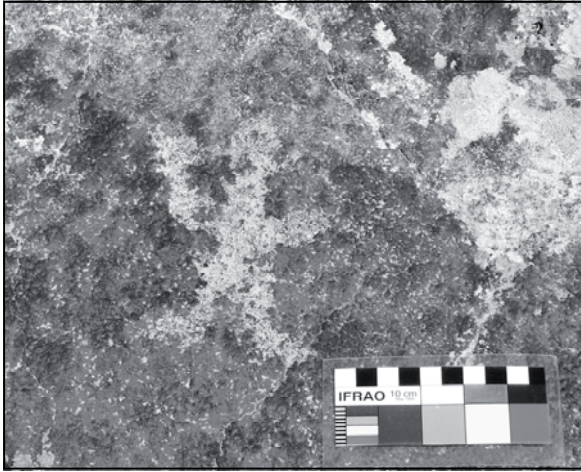
**Roche 72** (KH1 Sud)

Surface très irrégulière.

191. *Desert kite* fragmentaire, enclos polygonal irrégulier, 3 cellules visibles.

**Roche 73** (KH1 Sud)

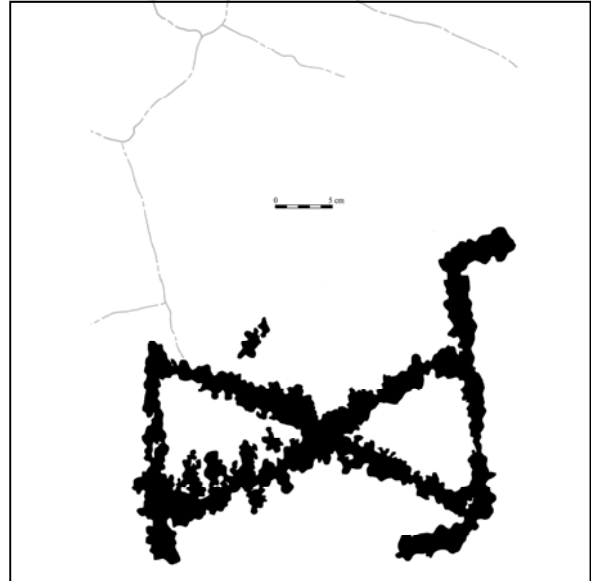
192. Indéterminé.



**Roche 74** (KH1 Sud)

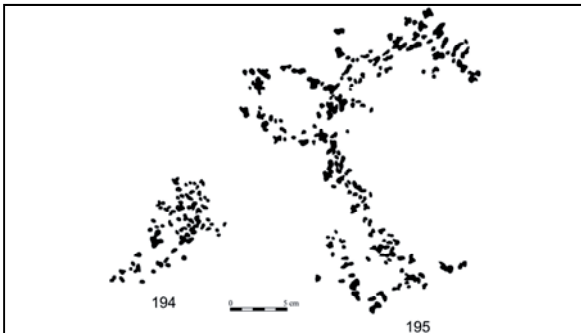
Relevé malaisé.

193. Anthropomorphe, tête arrondie, cou peu marqué, tronc court large, bras droit fléchi levé, bras gauche incomplet, bassin anguleux, pieds vers l'extérieur; objet dans la main droite.



**Roche 77** (KH1 Sud)

198. Quadrupède au corps en rectangle croisé, tête, cou, 2 pattes visibles, repliées sous le corps.



**Roche 75** (KH1 Sud)

194. Indéterminé.

195. *Desert kite* fragmentaire, enclos rectangulaire, 2 cellules visibles.



**Roche 78** (KH1 Sud)

199. Capriné.

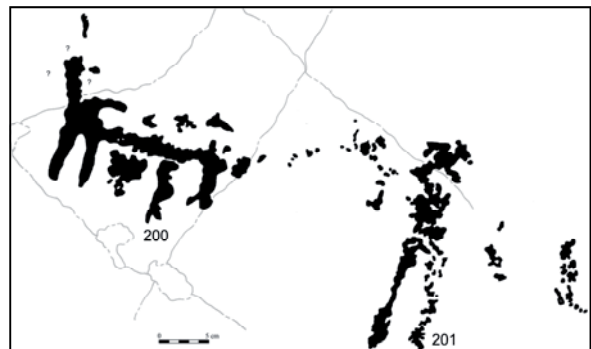


**Roche 76** (KH1 Sud)

Piquetage très lâche.

196. Indéterminé.

197. Quadrupède.

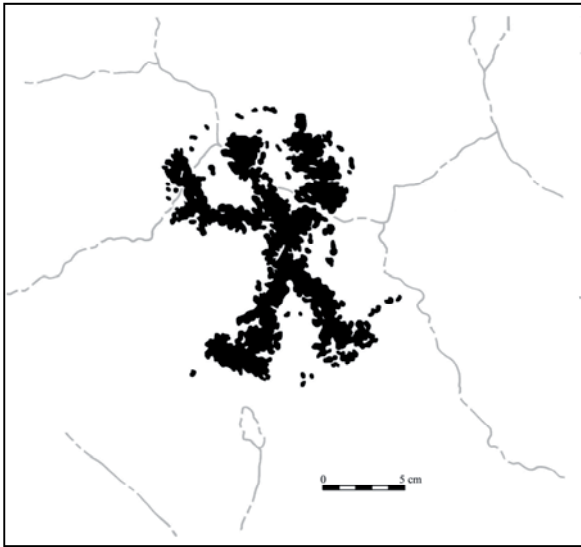


**Roche 79** (KH1 Sud)

200. Quadrupède (capriné ?).

201. Anthropomorphe, pas de tête, cou (?), tronc large, bras droit fléchi levé; jambe droite dans le prolongement du tronc, jambe gauche fléchie, pied gauche en PD.



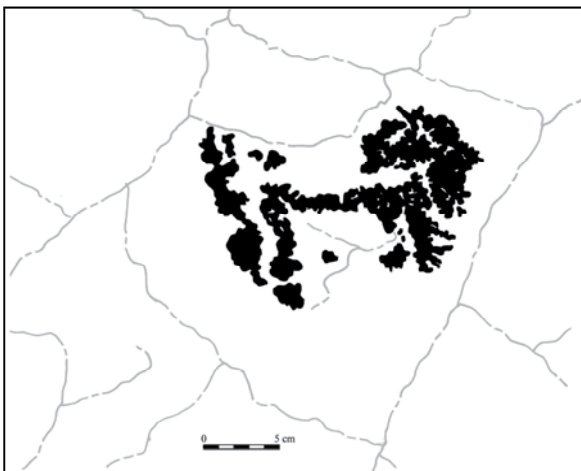


**Roche 80** (KH1 Sud)

202. Anthropomorphe, tête arrondie, cou long, tronc court, bras fléchis levés, jambes fléchies, pieds vers l'extérieur.

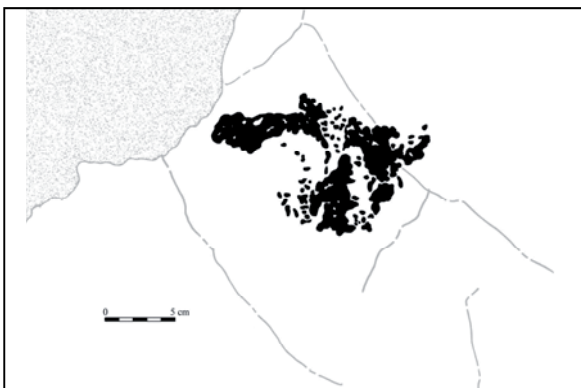
**Roche 81** (KH1 Sud)

203. Indéterminé (roche très érodée, non illustré).



**Roche 82** (KH1 Sud)

204. Capriné.



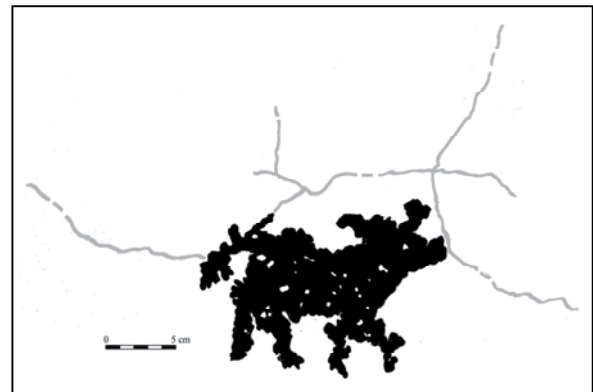
**Roche 83** (KH1 Sud)

205. Indéterminé.



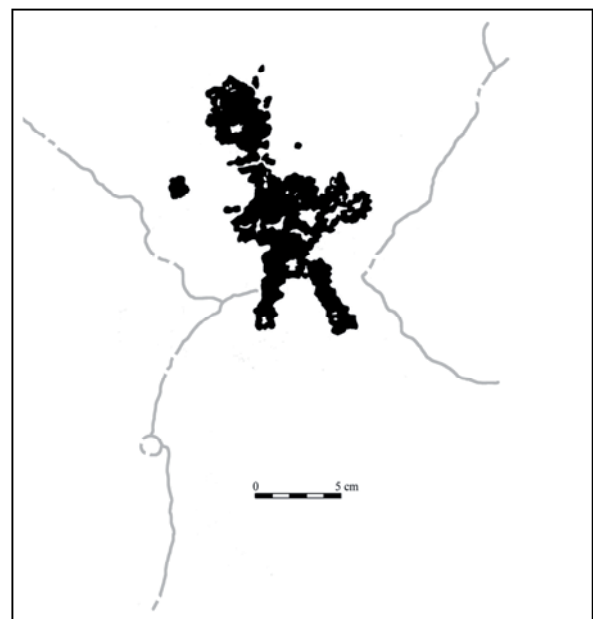
**Roche 84** (KH1 Sud)

206. Quadrupède (dromadaire ?).



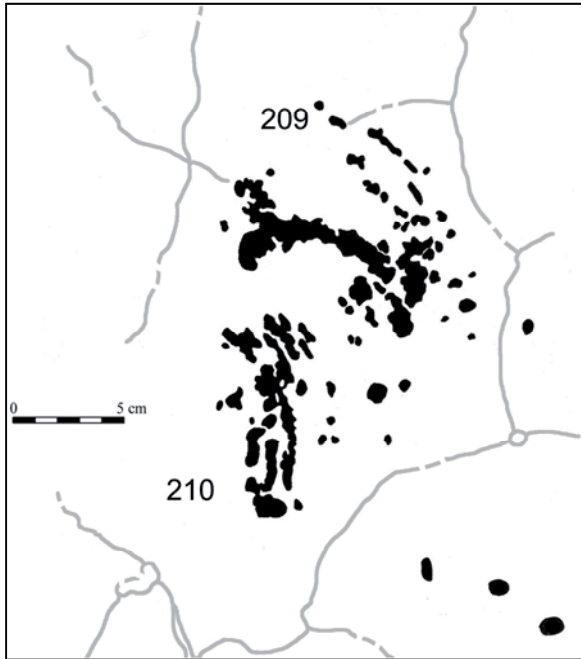
**Roche 85** (KH1 Sud)

207. Quadrupède.



**Roche 86** (KH1 Sud)

208. Indéterminé (non illustré).



**Roche 87** (KH1 Sud)  
209. Capriné.  
210. Indéterminé.

**Roche 88** (KH1 Sud)

Roche très érodée, les gravures apparaissent à peine, non illustrée.

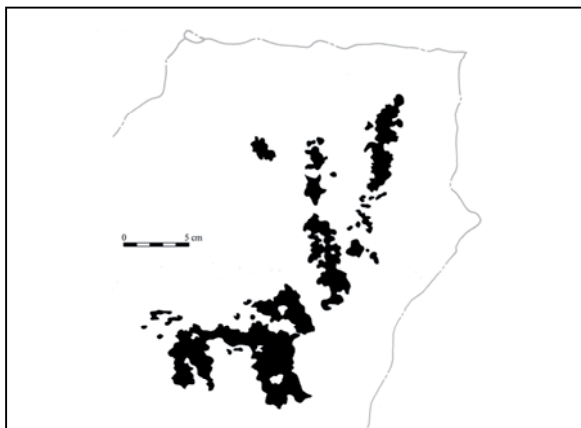
211. Anthropomorphe, grosse tête incomplètement piquetée et faiblement liée au tronc, tronc court, bras horizontaux, jambes divergentes; gravure peu lisible.  
212. Indéterminé.

**Roche 89** (KH1 Sud)

Roche très érodée, les gravures apparaissent à peine, non illustrée.

213. Indéterminé.  
214. Indéterminé.

## 5.2. Khishâm-1 Nord-1-2



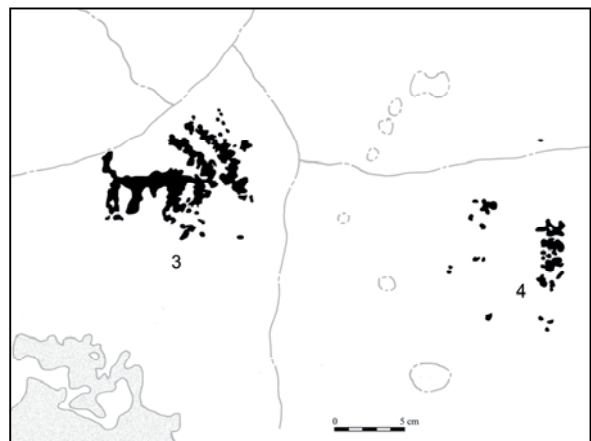
**Roche 1** (KH1 Nord-1)  
1. Capriné.

**Roche 2** (KH1 Nord-1)  
Supprimé.



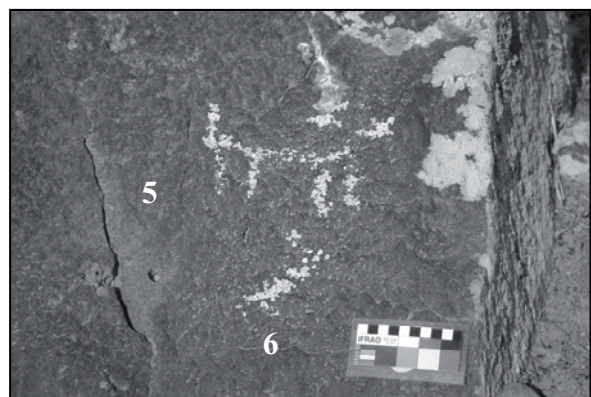
**Roche 3** (KH1 Nord-1)

2. Anthropomorphe (buste), tête ronde, bras fléchis levés, objet dans la main gauche (?).



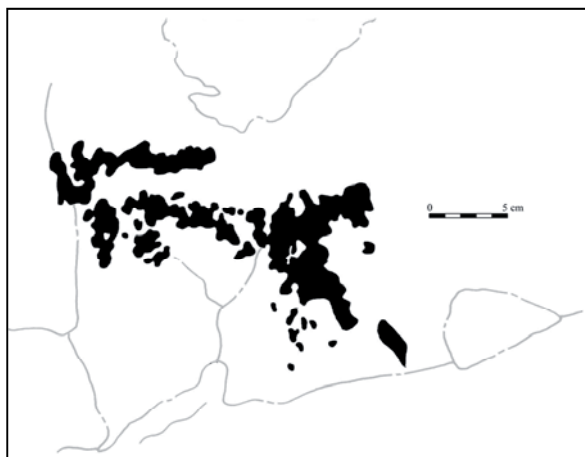
**Roche 4A** (KH1 Nord-1)

3. Capriné.  
4. Indéterminé.

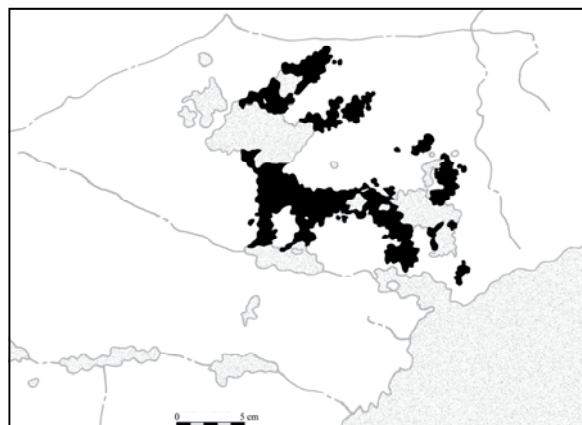


**Roche 4B** (KH1 Nord-1)

5. Capriné.  
6. Indéterminé.



**Roche 5** (KH1 Nord-1)  
7. Féliné.



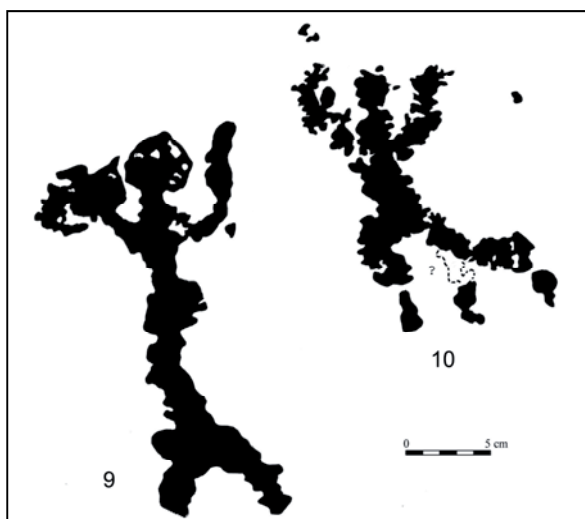
**Roche 8A** (KH1 Nord-1)  
11. Capriné.



**Roche 6** (KH1 Nord-1)  
8. Indéterminé (capriné ?).

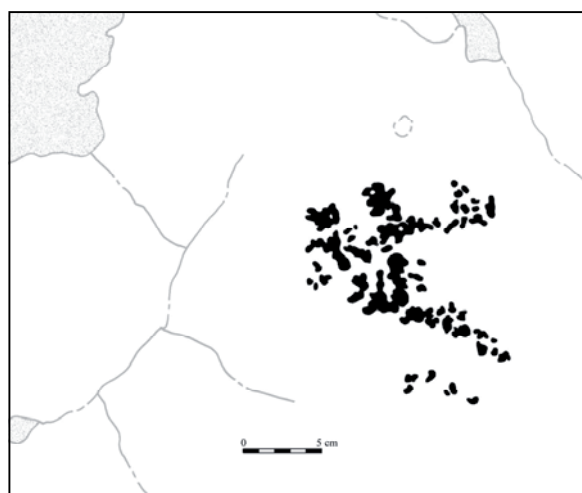


**Roche 8B** (KH1 Nord-1)  
12. Capriné.



**Roche 7** (KH1 Nord-1)  
Roche aujourd'hui détruite.

9. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc linéaire, bras droit oblique levé, bras gauche fléchi levé, jambes en arche, objet dans la main droite.
10. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc trapézoïdal, bras droit courbe levé, bras gauche fléchi levé, jambe droite verticale, jambe gauche oblique.



**Roche 9** (KH1 Nord-1)  
13. Indéterminé.



**Roche 10** (KH1 Nord-1)

14. Capriné.



**Roche 13** (KH1 Nord-1)

19. Anthropomorphe, tête arrondie, tronc non figuré, bras réduits, jambes parallèles, pieds en PD, lance tenue obliquement des deux mains.

20. Capriné.



**Roche 11** (KH1 Nord-1)

15. Indéterminé.

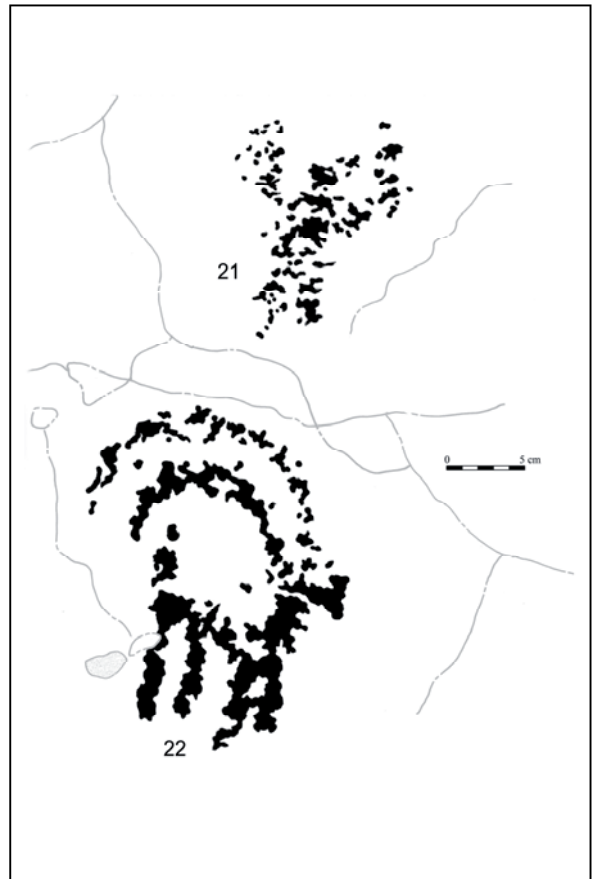
16. Indéterminé.



**Roche 12** (KH1 Nord-1)

17. Cavalier.

18. Indéterminé (bateau ?).



**Roche 14A** (KH1 Nord-1)

21. Anthropomorphe, tête irrégulière, tronc en trapèze, bras fléchis levés, jambes divergentes.

22. Capriné, très grandes cornes.

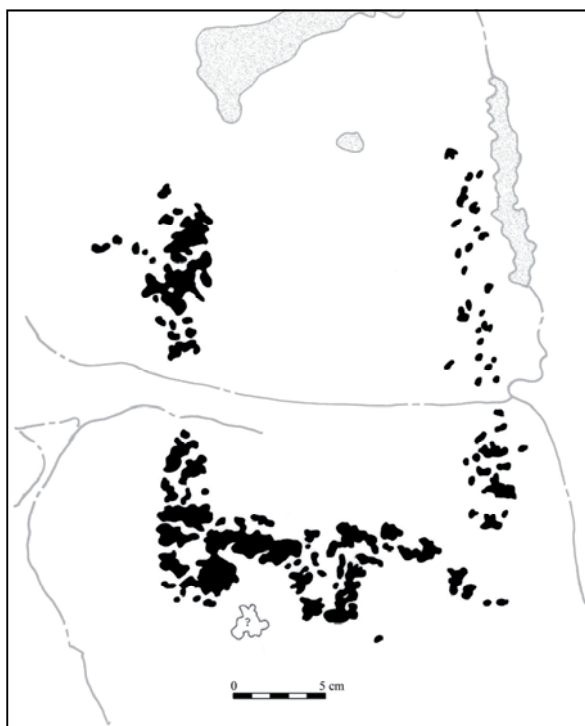


**Roche 14B** (KH1 Nord-1)  
23. Capriné.

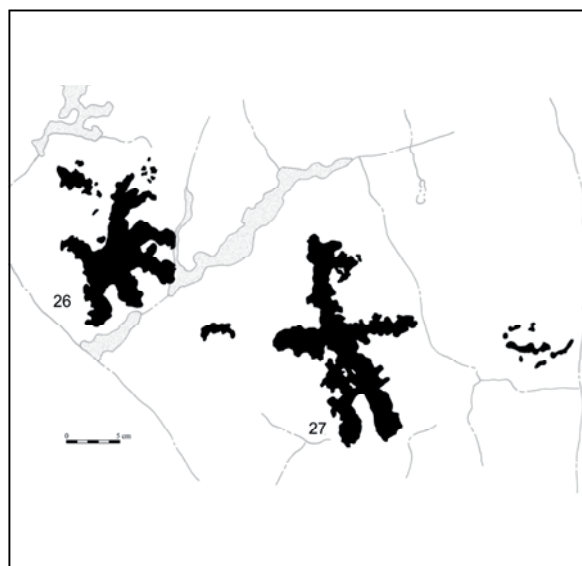
**Roche 15** (KH1 Nord-1)  
Supprimé.



**Roche 17** (KH1 Nord-1)  
Gravure à patine presque noire.  
25. Anthropomorphe, tête rectangulaire aplatie, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes parallèles, pieds vers l'intérieur, objets dans les mains (?).



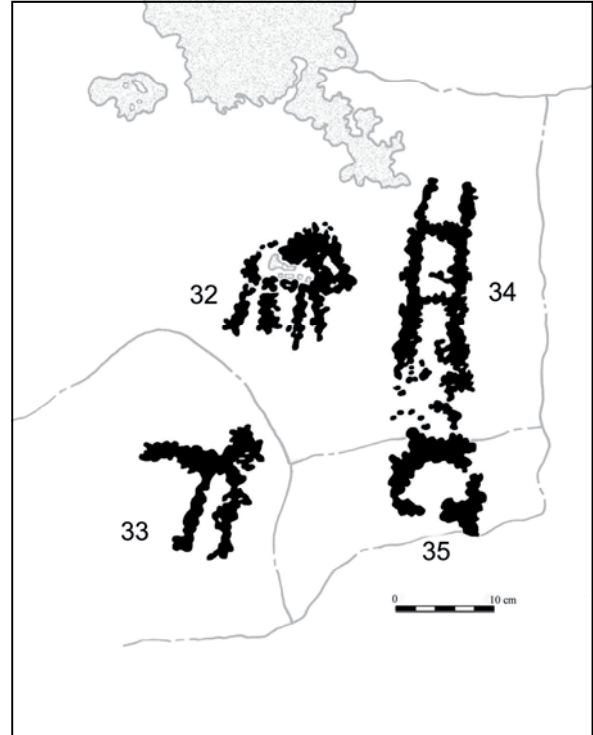
**Roche 16** (KH1 Nord-1)  
24. *Desert kite* rectangulaire, fragmentaire, 3 murs de l'enclos et 3 cellules visibles.



**Roche 18** (KH1 Nord-1)  
26. Quadrupède, gueule ouverte, langue, queue courte levée.  
27. Anthropomorphe, tête animale, cou long, tronc court, bassin courbe, bras horizontaux, jambe droite verticale, jambe gauche fléchie.



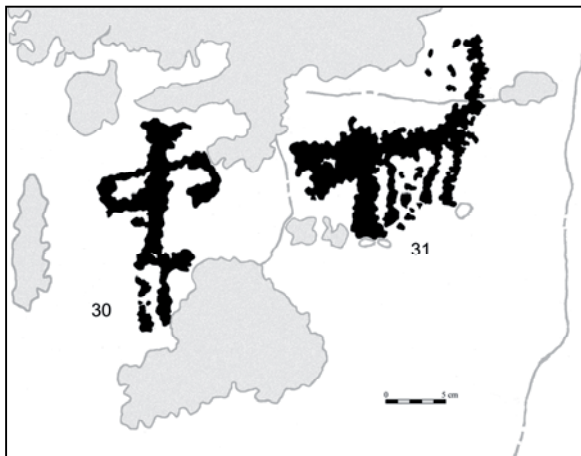
**Roche 19** (KH1 Nord-1)  
28. Indéterminé.



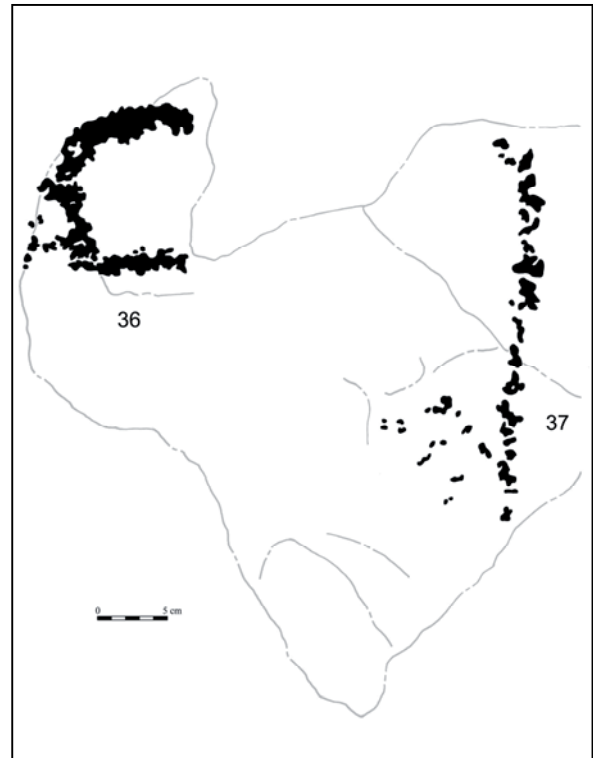
**Roche 22** (KH1 Nord-1)  
32. Capriné.  
33. Capriné : arrière-train.  
34. Scalariforme, 2 échelons.  
35. Indéterminé.



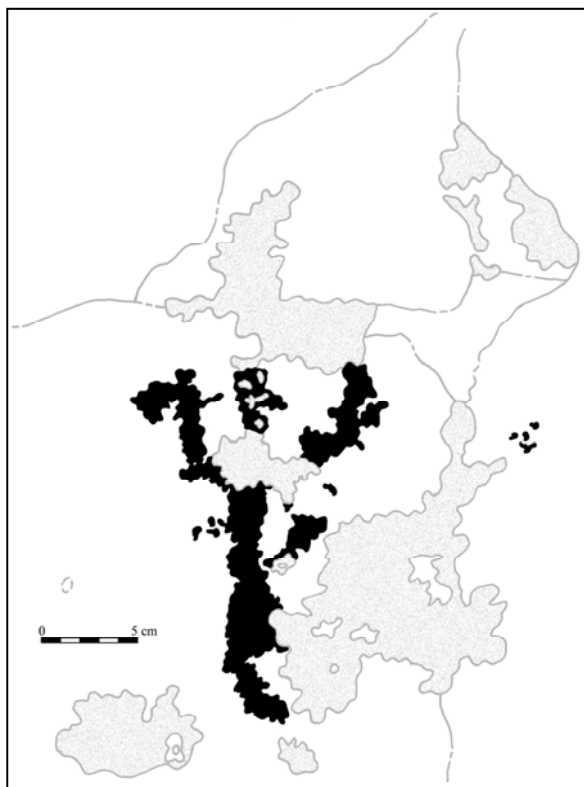
**Roche 20** (KH1 Nord-1)  
29. *Desert kite*, circulaire, ouvert vers le haut, 4 cellules, enclos intérieurs ou agrandissements.



**Roche 21** (KH1 Nord-1)  
30. Anthropomorphe, tête aplatie, cou court, tronc linéaire élargi dans le bas, bras fléchis deux fois baissés, jambes parallèles, phallique (?).  
31. Félidé, muflé allongé, tête discoïde, mâchoires ouvertes et dents, pattes parallèles.

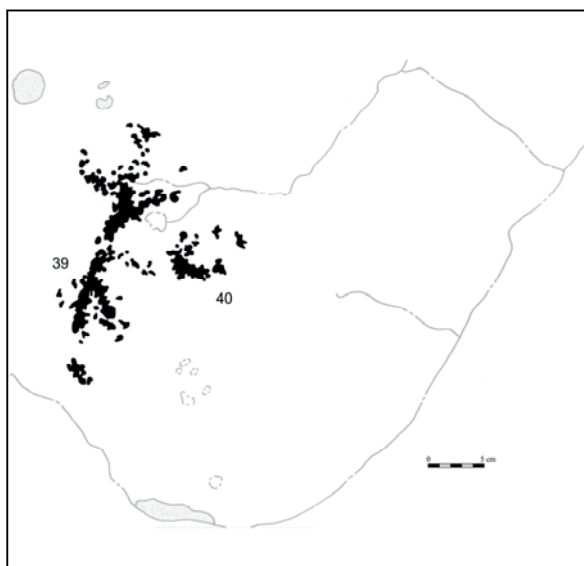


**Roche 23** (KH1 Nord-1)  
36. Indéterminé.  
37. Indéterminé.



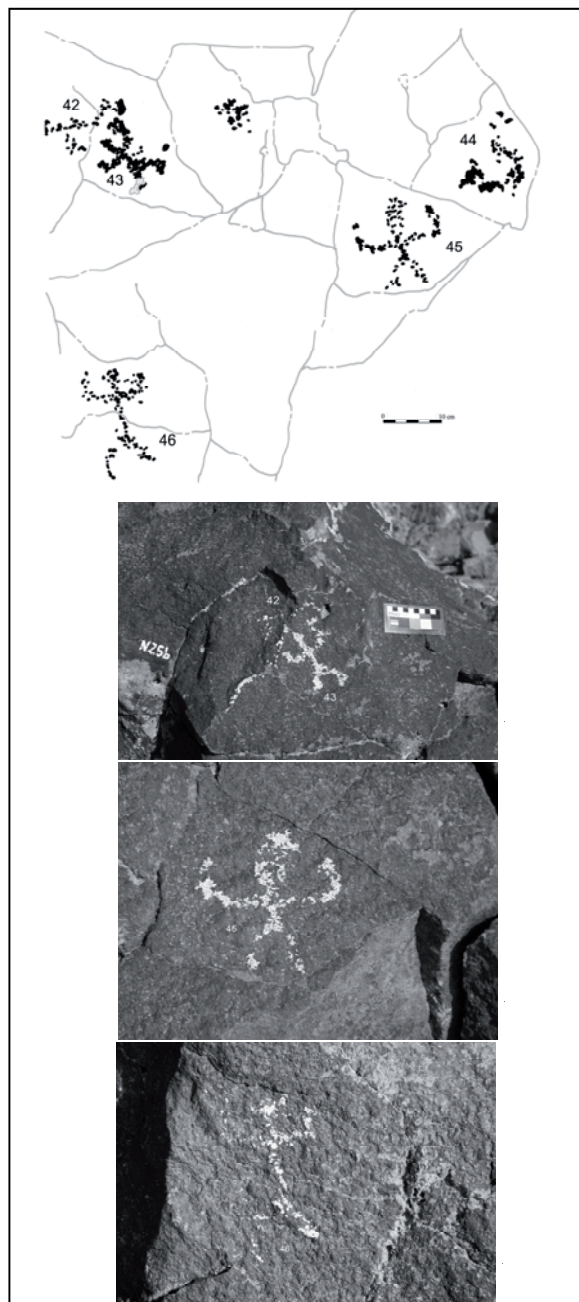
**Roche 24** (KH1 Nord-1)

38. Anthropomorphe, tête irrégulière, tronc long évasé dans le bas (vêtement ?), bras droit horizontal, bras gauche horizontal, jambe droite convexe, jambe gauche non visible, pied droit en PD, hache dans la main droite, objet non déterminé dans la main gauche.



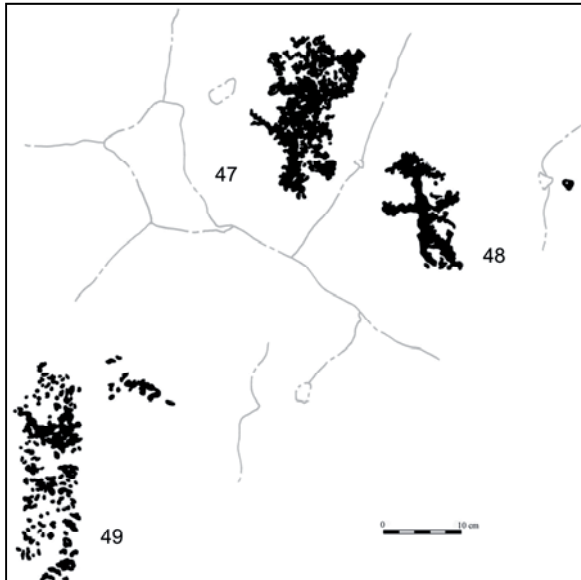
**Roche 25A** (KH1 Nord-1)

39. Anthropomorphe, tête irrégulière, tronc linéaire en deux parties, bras droit horizontal, bras gauche oblique levé, les deux bras à des niveaux différents, jambe droite verticale, jambe gauche oblique.  
40. Indéterminé.

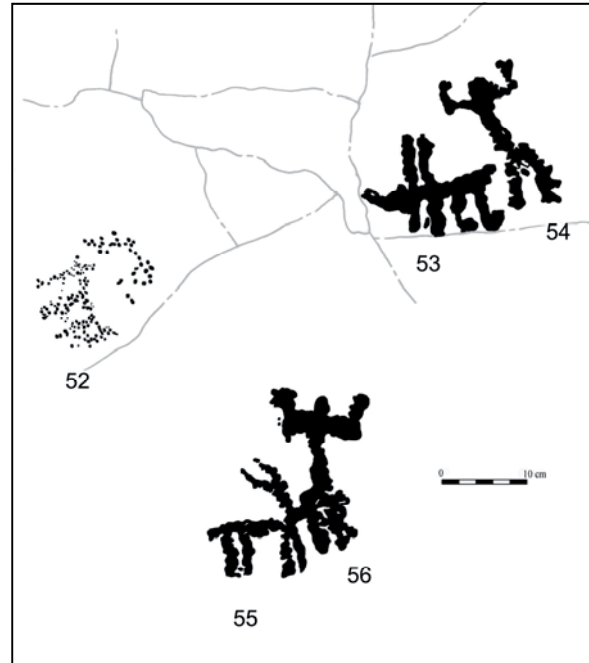


**Roche 25B** (KH1 Nord-1)

41. Enclos polygonal (non relevé).  
42. Indéterminé (quadrupède ?) à l'intérieur (non relevé).  
43. Anthropomorphe, tête anguleuse, cou long, tronc linéaire évasé en bas (vêtement ?), bras fléchis levés, jambe gauche verticale, jambe droite convexe, pieds en PG, objets dans les mains (?).  
44. Indéterminé.  
45. Anthropomorphe, tête rectangulaire, cou, tronc irrégulier, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche oblique, parties du corps disjointes, couvre-chef (?).  
46. Anthropomorphe, tête irrégulière (animale ?), oeil en réserve (?), cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche oblique.

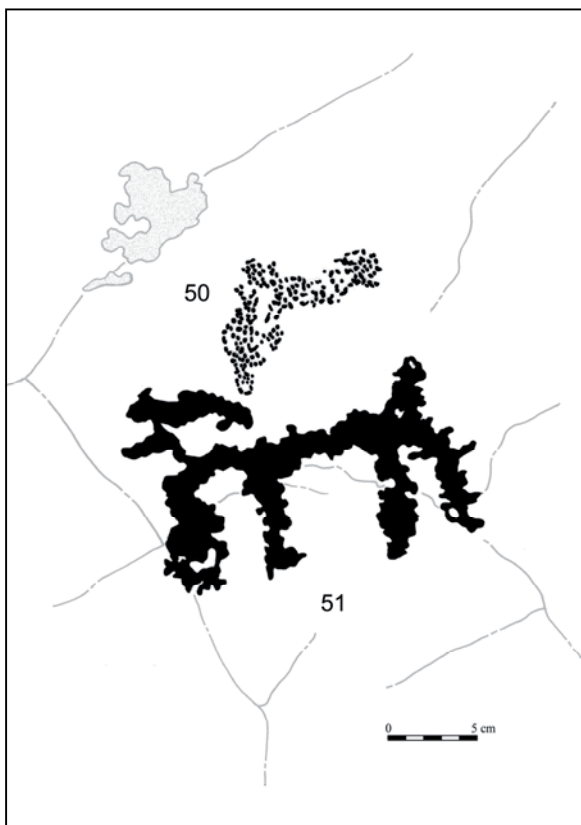
**Roche 25C (KH1 Nord-1)**

- 47. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, tronc en triangle debout, bras fléchis levés, jambe droite verticale, jambe gauche peu claire, objets dans les mains (?).
- 48. Anthropomorphe, tête polygonale déportée à gauche, cou long, tronc court, bras droit horizontal, bras gauche fléchi levé, objet non déterminé dans la main gauche.
- 49. Scalariforme.

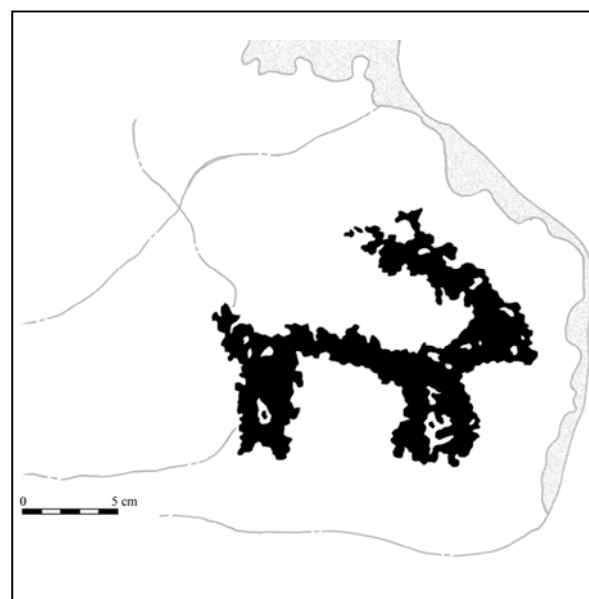
**Roche 27 (KH1 Nord-1)**

- 52. Capriné.
- 53. Quadrupède (cornu ?).
- 54. Anthropomorphe, tête semi-circulaire sur la ligne des épaules, tronc linéaire courbe, bras fléchis levés, jambes en arche.
- 55. Capriné.
- 56. Anthropomorphe, tête arrondie, pas de cou, tronc linéaire, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes verticales.

Les gravures n<sup>os</sup> 53 et 54 sont probablement une imitation maladroite des n<sup>os</sup> 55 et 56.

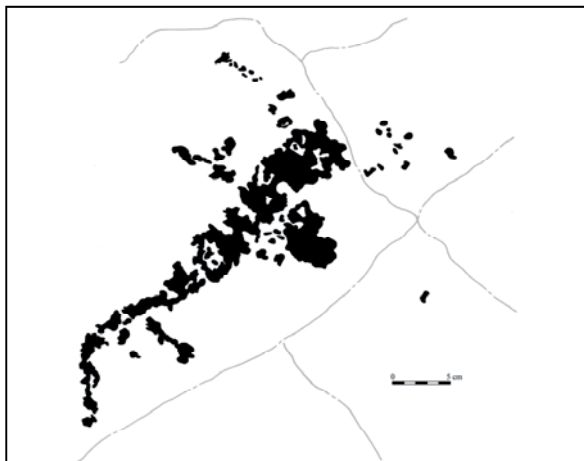
**Roche 26 (KH1 Nord-1)**

- 50. Indéterminé.
- 51. Quadrupède.

**Roche 28 (KH1 Nord-1)**

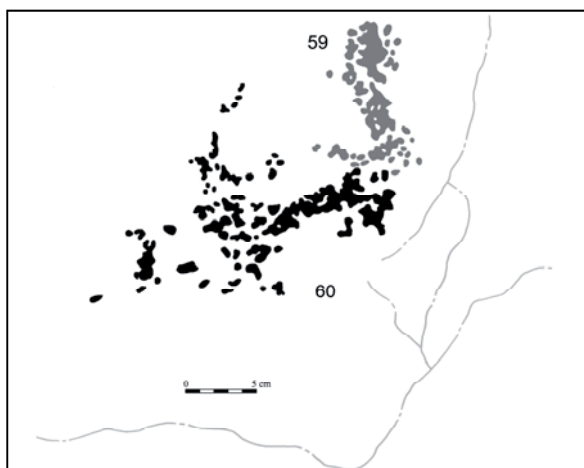
- 57. Capriné, une seule corne représentée.





**Roche 29** (KH1 Nord-1)

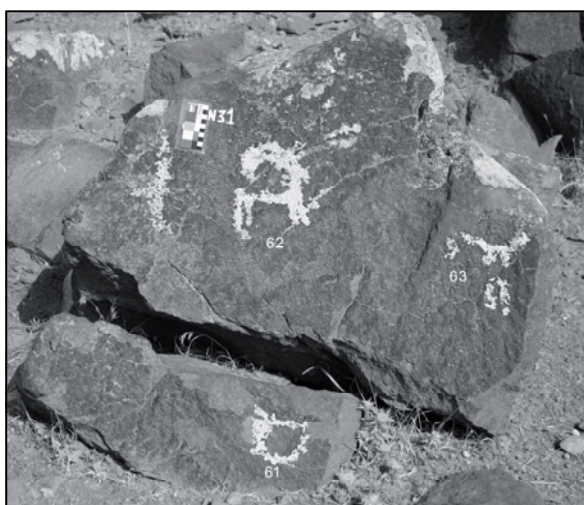
58. Félidé (lion blessé ?), proche de KH1-S21.



**Roche 30** (KH1 Nord-1)

59. Indéterminé.

60. Indéterminé.

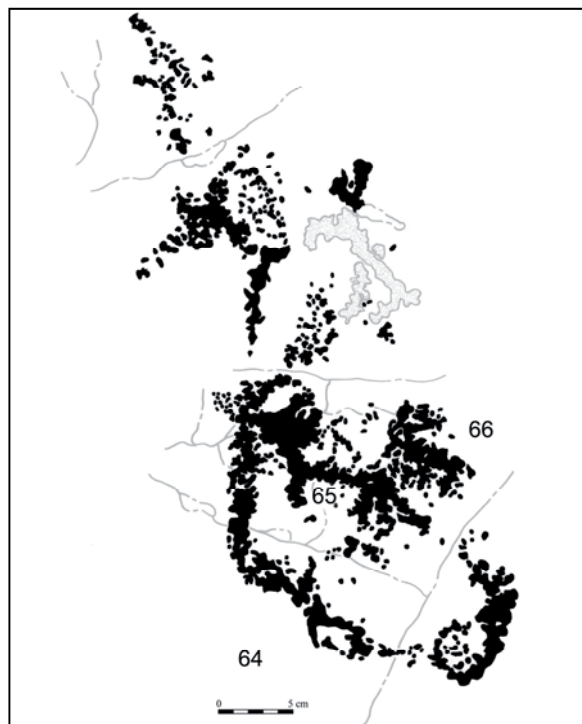


**Roche 31** (KH1 Nord-1)

61. *Desert kite* fragmentaire, s'étendant sur les deux fragments du bloc, une partie de l'enclos et 1 cellule visible.

62. Capriné à l'intérieur de l'enclos.

63. Quadrupède à l'intérieur de l'enclos.

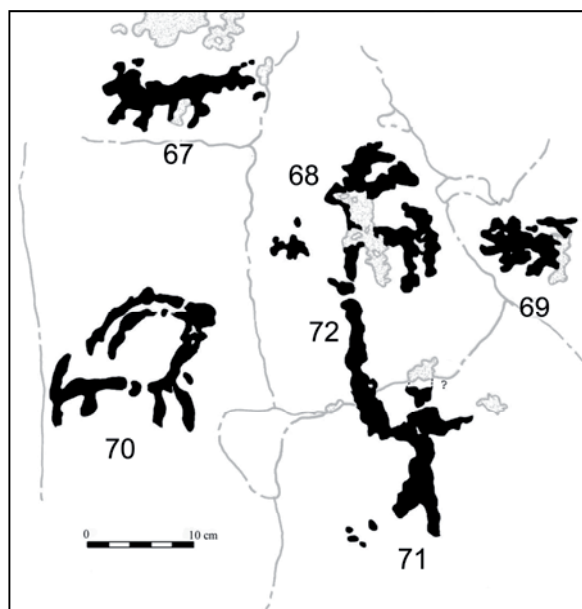


**Roche 32** (KH1 Nord-1)

64. *Desert kite* fragmentaire (bloc brisé) : un mur d'accès, une partie de l'enclos et 2 cellules visibles.

65. Bovin, une seule patte avant.

66. Capriné.



**Roche 33** (KH1 Nord-1)

67. Canidé (renard).

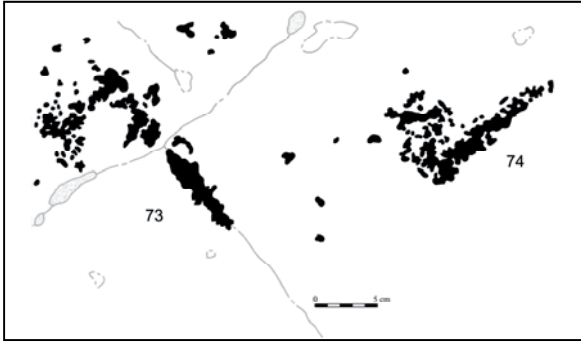
68. Capriné.

69. Quadrupède.

70. Capriné.

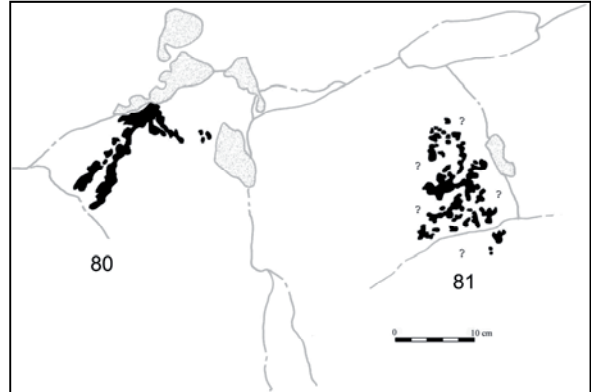
71. Anthropomorphe, tête semi-circulaire sur la ligne des épaules, tronc court, bras horizontaux (relevé incorrect, voir photo), jambe droite oblique, jambe gauche verticale.

72. Trait rectiligne.



**Roche 34** (KH1 Nord-1)

73. Indéterminé.  
74. Indéterminé.



**Roche 37** (KH1 Nord-1)

80. Anthropomorphe, tête et cou peu clairs, tronc linéaire, bras (?), jambe droite verticale, jambe gauche fléchée.  
81. Indéterminé.



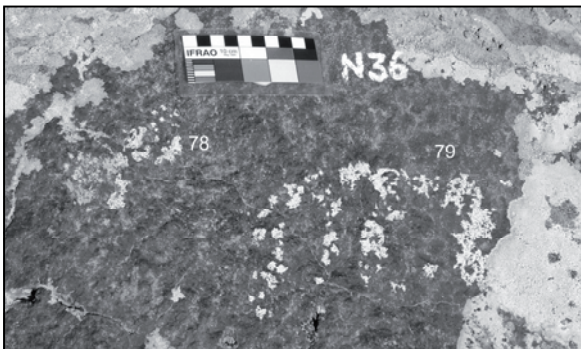
**Roche 35** (KH1 Nord-1)

75. Anthropomorphe (aujourd'hui tête en bas), tête animale, oeil en réserve, cou long, tronc linéaire, bras courts horizontaux, jambe droite fléchée, jambe gauche fléchée, pied gauche en PD.  
76. Indéterminé, dans le prolongement de la tête du n° 75.  
77. Inscription arabe récente (non relevée).



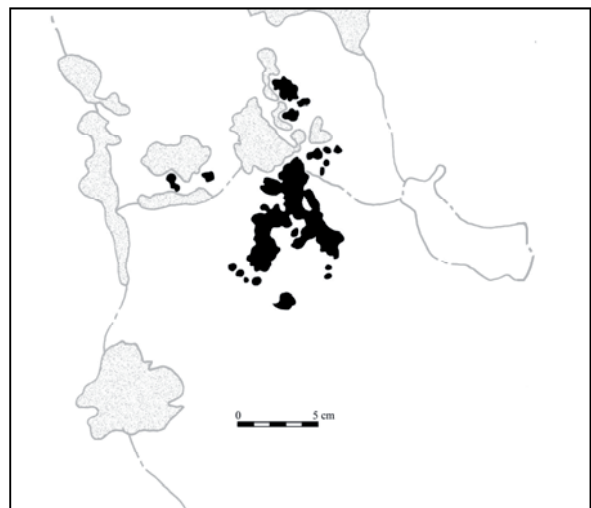
**Roche 38** (KH1 Nord-2)

82. Capriné.  
83. *Desert kite* fragmentaire, enclos rectangulaire, cellules visibles.



**Roche 36** (KH1 Nord-1)

78. Indéterminé  
79. Quadrupède fragmentaire (bovin ?) : une partie de l'avant-train manque, seuls le dos et 3 pattes sont visibles (relevé incomplet).

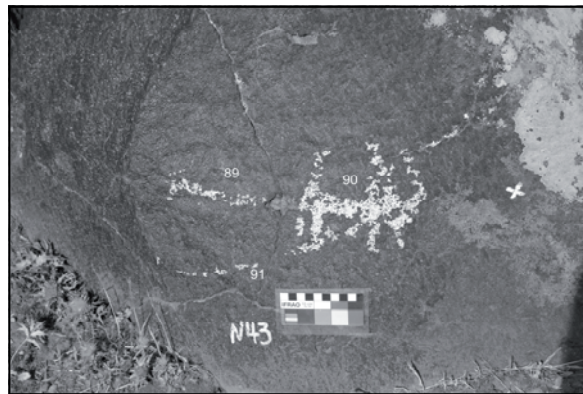


**Roche 39** (KH1 Nord-1)

84. Indéterminé.

**Roche 40** (KH1 Nord-1)

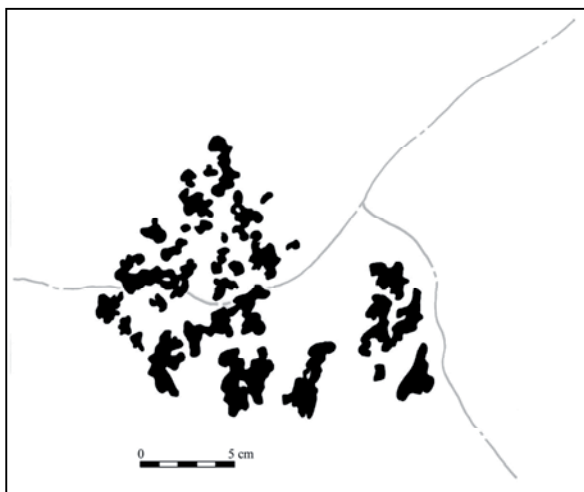
Roche très érodée.

85. *Desert kite* fragmentaire, parties de l'enclos et 1 cellule visible.**Roche 43** (KH1 Nord-1)

89. Indéterminé.

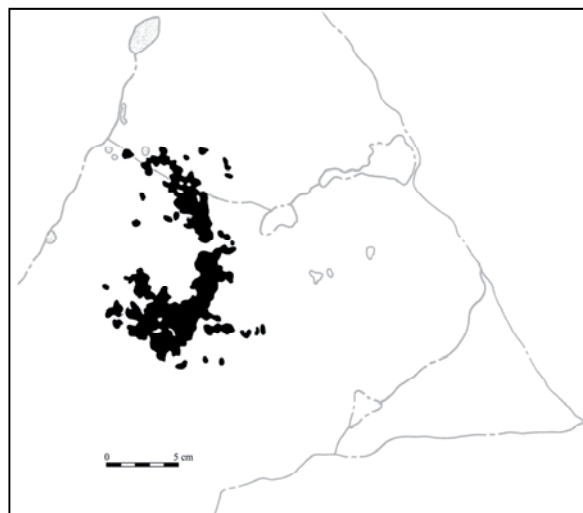
90. Quadrupède.

91. Enclos fragmentaire (?).

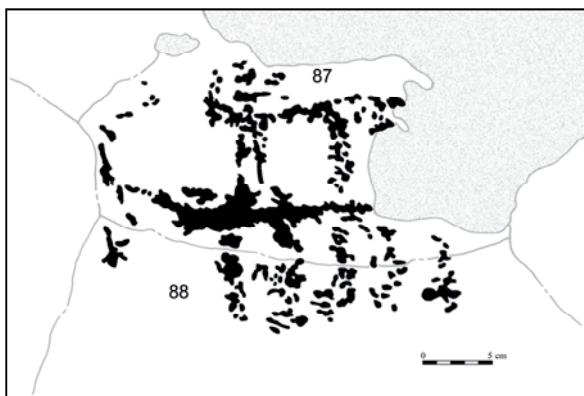
**Roche 41** (KH1 Nord-1)

Surface très irrégulière.

86. Indéterminé.

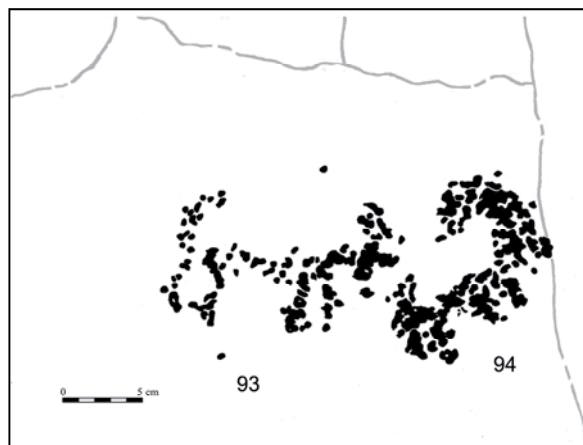
**Roche 44** (KH1 Nord-1)

92. Indéterminé.

**Roche 42** (KH1 Nord-2)

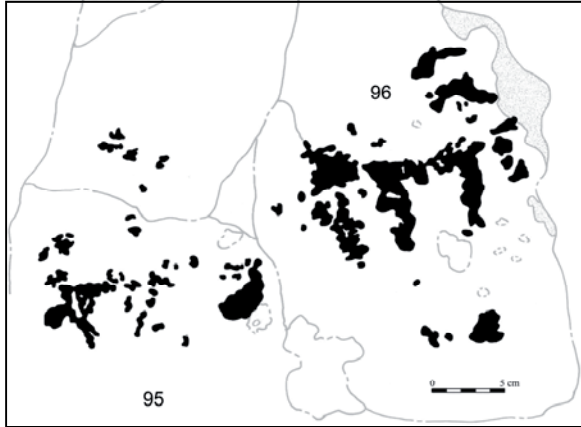
87. Quadrupède (bovin ?).

88. Quadrupède.

**Roche 45** (KH1 Nord-1)

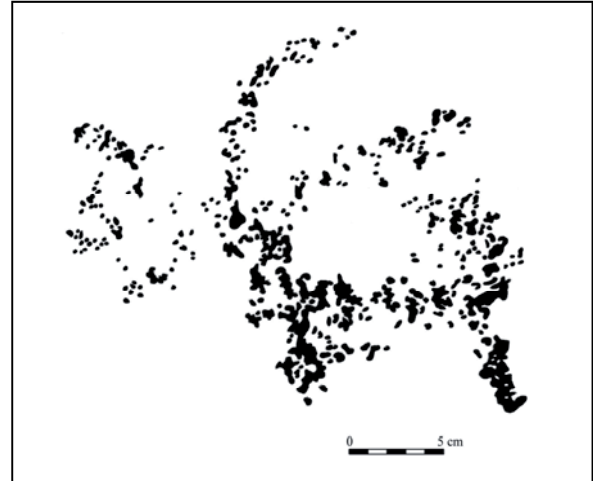
93. Quadrupède (canidé ou féliné).

94. Capriné.



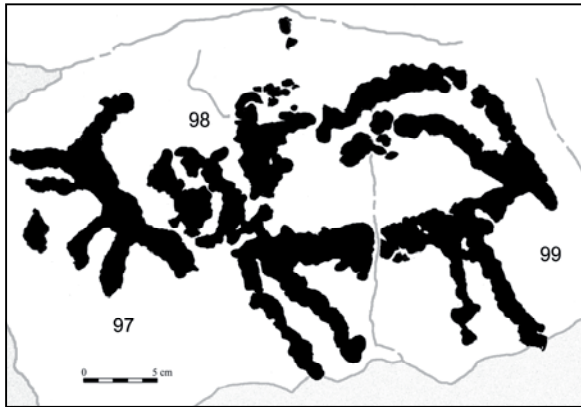
**Roche 46A** (KH1 Nord-1)

95. Indéterminé.  
96. Capriné, tête non visible mais queue relevée.



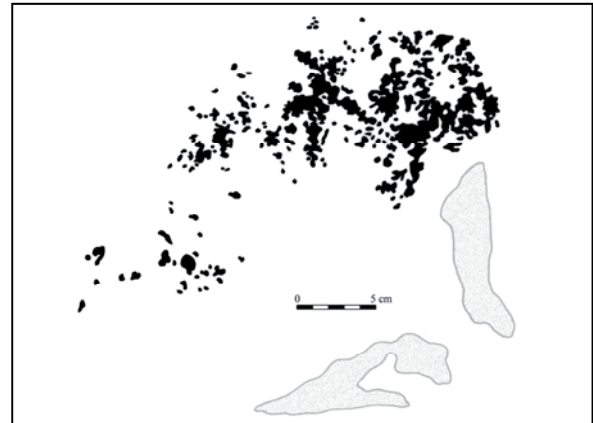
**Roche 2** (KH1 Nord-3)

2. Capriné (lion transformé en capriné ?), deux pattes visibles.



**Roche 46B** (KH1 Nord-1)

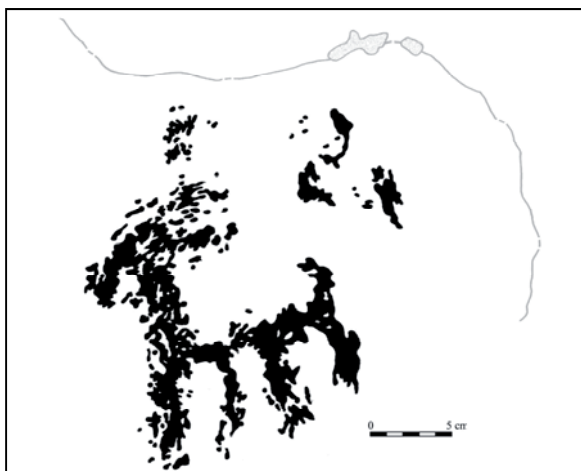
97. Quadrupède.  
98. Indéterminé.  
99. Capriné.



**Roche 3** (KH1 Nord-3)

3. Quadrupède (capriné ?).

### 5.3. Khishâm-1 Nord-3



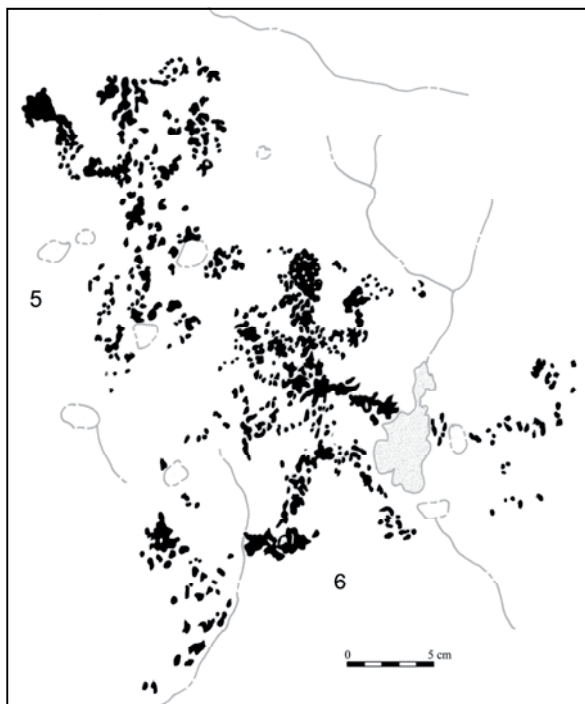
**Roche 1** (KH1 Nord-3)

1. Capriné.

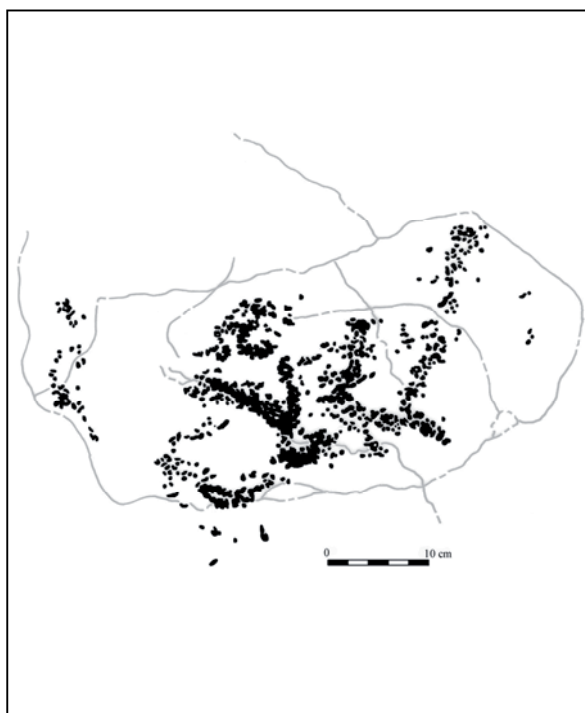


**Roche 4** (KH1 Nord-3)

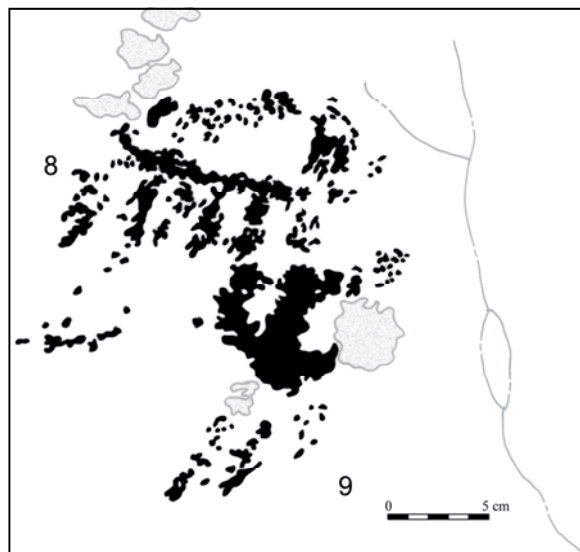
4. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc linéaire, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, jambes divergentes, objet indéterminé dans la main gauche.

**Roche 5A** (KH1 Nord-3)

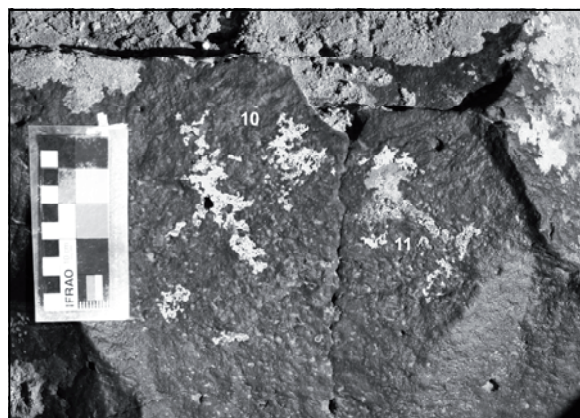
5. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, tronc court, bras fléchis levés, jambe droite verticale, jambe gauche oblique, pieds en PD, hache dans la main gauche.
6. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc linéaire, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes obliques symétriques, pied droit en PG, épée au côté gauche.

**Roche 5B** (KH1 Nord-3)

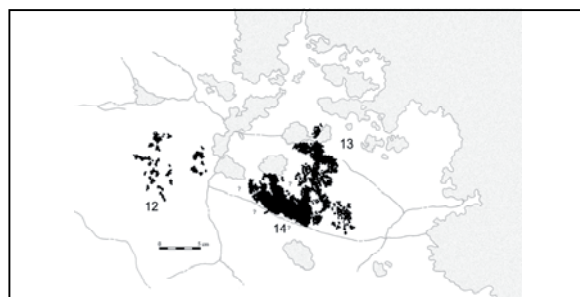
7. Indéterminé (inscription ?).

**Roche 6A** (KH1 Nord-3)

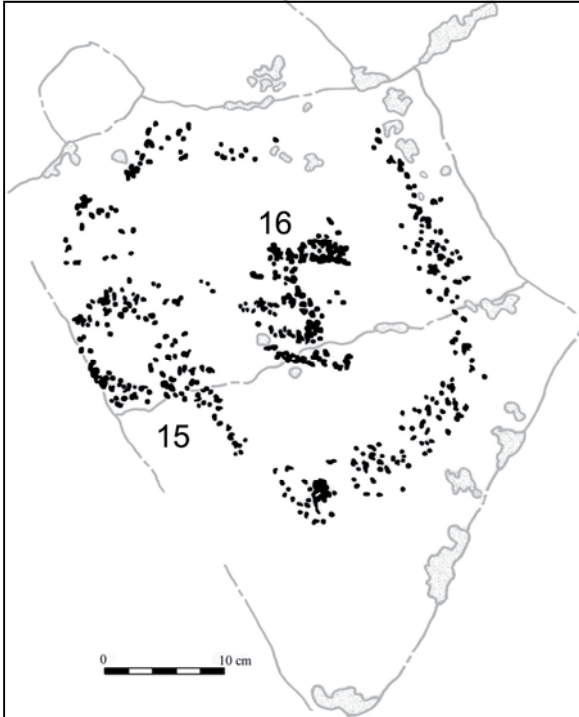
8. Capriné (traces de raclage).
9. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc court large, bras fléchis levés, jambes verticales minces.

**Roche 6B** (KH1 Nord-3)

10. Indéterminé.
11. Capriné (non relevé).

**Roche 7** (KH1 Nord-3)

12. Indéterminé.
13. Anthropomorphe, tête partiellement visible, cou court, tronc linéaire, bras droit partiellement visible, bras gauche fléchi baissé, jambe droite verticale, jambe gauche oblique, pieds en PG.
14. Indéterminé (animal couché sur le dos ?).

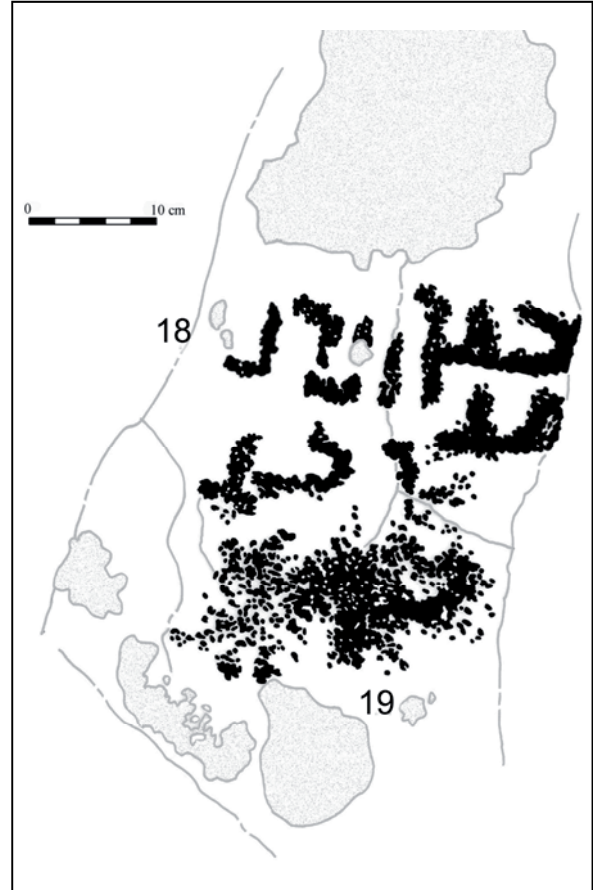


**Roche 8** (KH1 Nord-3)

Roche très érodée.

15. *Desert kite* fragmentaire, enclos polygonal irrégulier, 1 cellule visible.

16. Capriné à l'intérieur de l'enclos.



**Roche 10** (KH1 Nord-3)

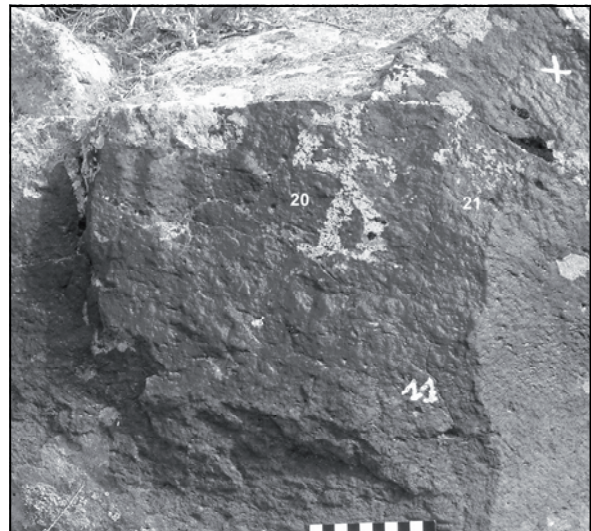
18. Inscription ancienne.

19. Inscription arabe récente.



**Roche 9** (KH1 Nord-3)

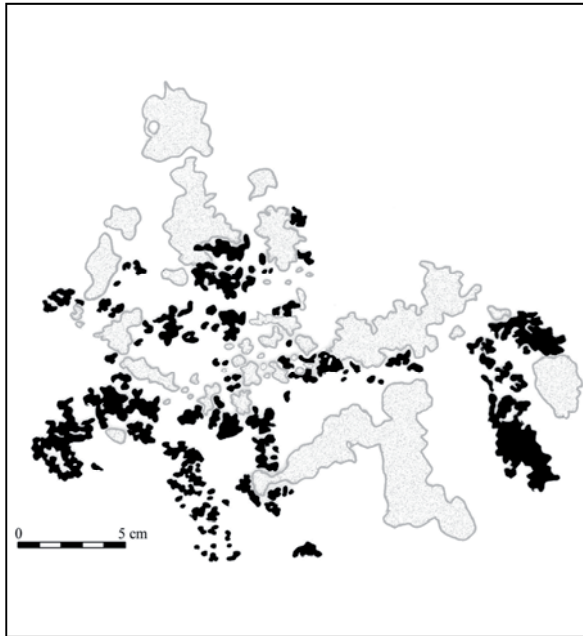
17. Indéterminé.



**Roche 11** (KH1 Nord-3)

20. Anthropomorphe, tête peu claire, pas de cou, tronc court, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie, un objet dans chaque main ou un arc tenu des deux mains (?).

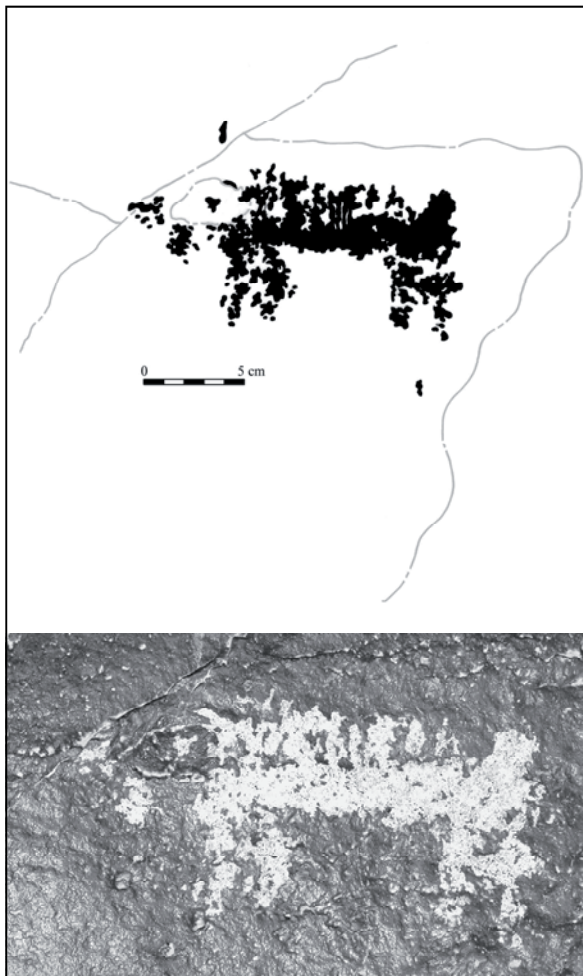
21. Indéterminé.



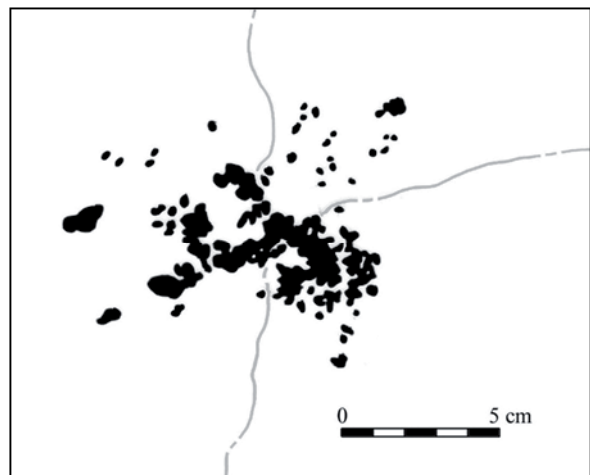
**Roche 12** (KH1 Nord-3)  
22. Cavalier au bras levés (?).



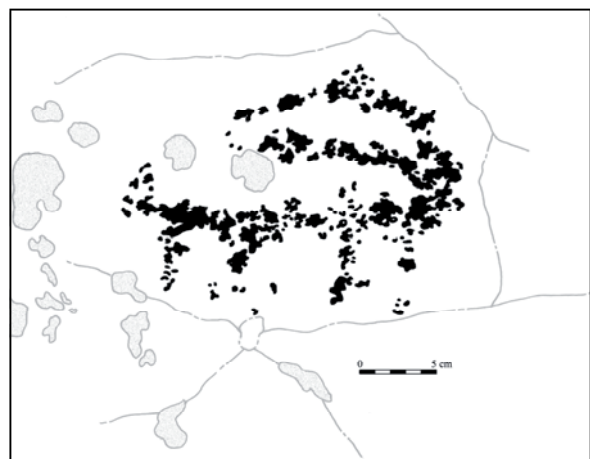
**Roche 13B** (KH1 Nord-3)  
24. Enclos, rectangulaire, la présence de mur d'accès est douteuse.



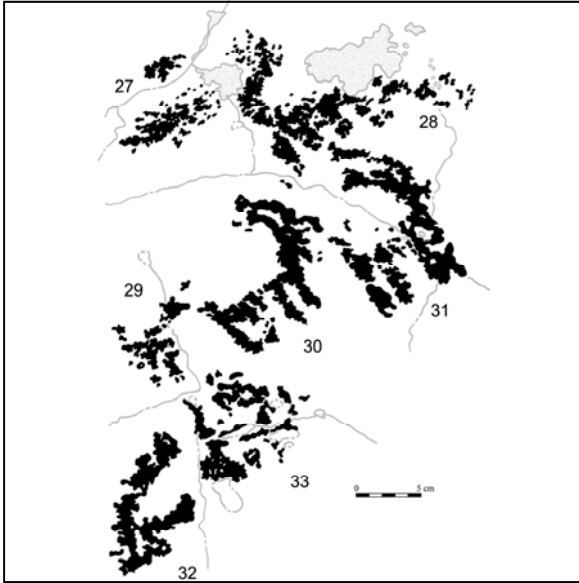
**Roche 13A** (KH1 Nord-3)  
23. Indéterminé.



**Roche 14** (KH1 Nord-3)  
25. Scorpion.



**Roche 15** (KH1 Nord-3)  
26. Capriné.



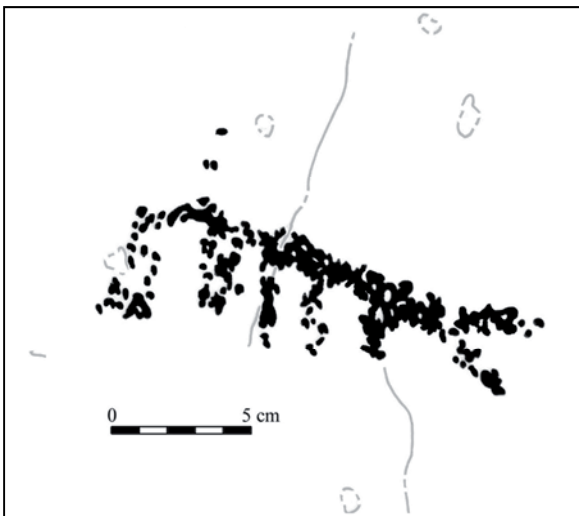
**Roche 16** (KH1 Nord-3)

- 27. Indéterminé.
- 28. Féliné : lion.
- 29. Indéterminé.
- 30. Capriné.
- 31. Capriné.
- 32. Indéterminé.
- 33. Capriné.



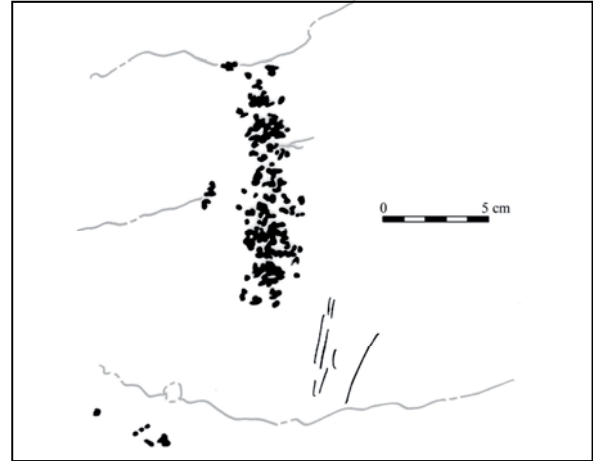
**Roche 17** (KH1 Nord-3)

- 34. Indéterminé.
- 35. Capriné.



**Roche 18** (KH1 Nord-3)

- 36. Bovin.



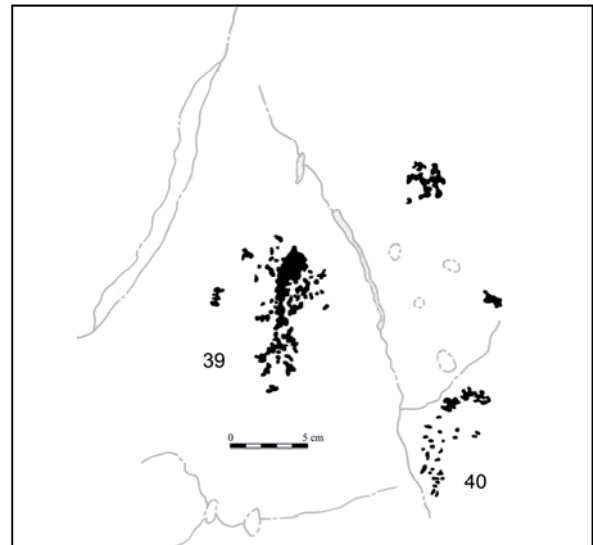
**Roche 19** (KH1 Nord-3)

- 37. Trait rectiligne.



**Roche 20** (KH1 Nord-3)

- 38. Capriné.



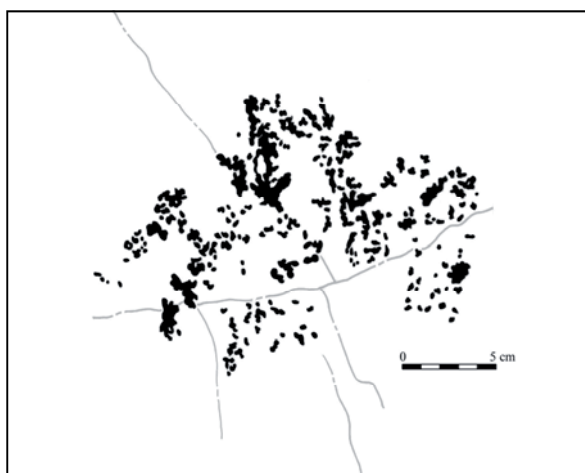
**Roche 21** (KH1 Nord-3)

- 39. Indéterminé.
- 40. Indéterminé.

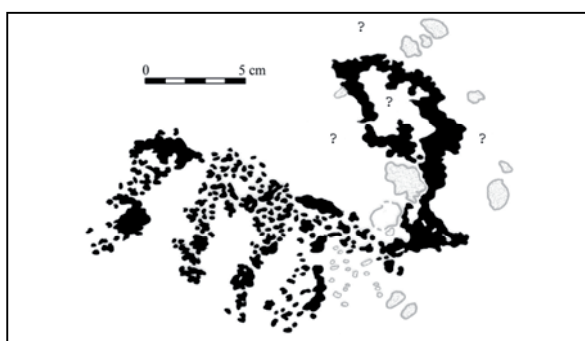


**Roche 22** (KH1 Nord-3)

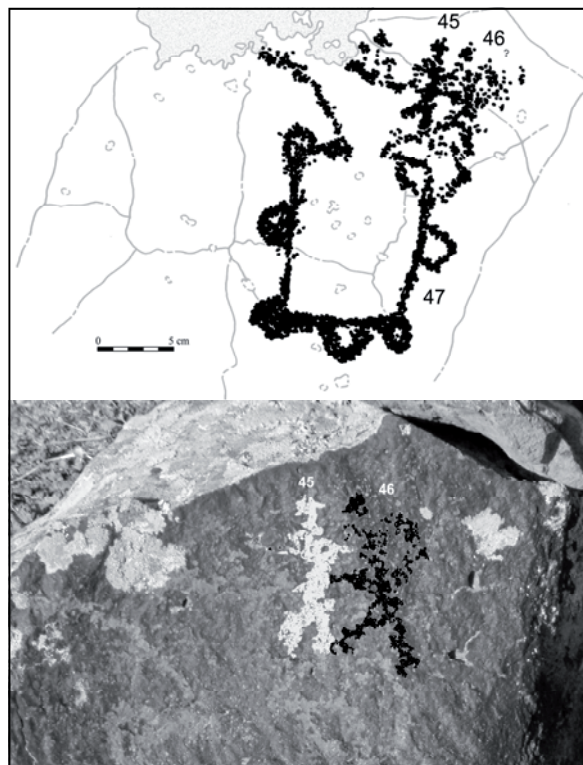
41. Indéterminé.  
42. Anthropomorphe, tête en losange, cou court, tronc linéaire, bras droit fléchi levé, bras gauche fléchi deux fois et interrompant le tronc jouxtant le pommeau de l'épée, jambes divergentes, épée au côté gauche, foudre (?) dans la main droite.

**Roche 23** (KH1 Nord-3)

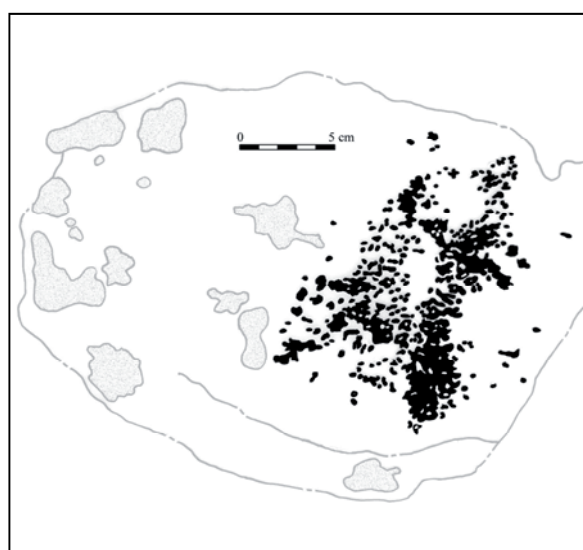
43. Indéterminé.

**Roche 24** (KH1 Nord-3)

44. Capriné.

**Roche 25** (KH1 Nord-3)

45. Anthropomorphe, tête animale (?), cou, tronc irrégulier, bras peu distincts, jambe droite oblique, jambe gauche verticale; figure très érodée.  
46. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou (?), tronc, bassin anguleux, bras droit (?), bras gauche fléchi baissé vers la taille, jambes divergentes; figure très érodée.  
47. *Desert kite*, enclos rectangulaire, 2 murs d'accès dans le haut, 7 cellules; cette figure a fait l'objet de remaniements dans le haut.

**Roche 26** (KH1 Nord-3)

48. Indéterminé.



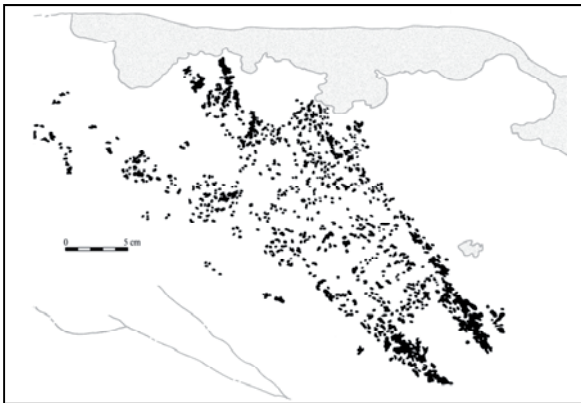
**Roche 27A** (KH1 Nord-3)

49. Anthropomorphe, tête arrondie incomplètement piquetée, cou court, tronc en trapèze, bras droit peu clair, bras gauche oblique levé, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie, pieds en PD, corps penché vers l'arrière.



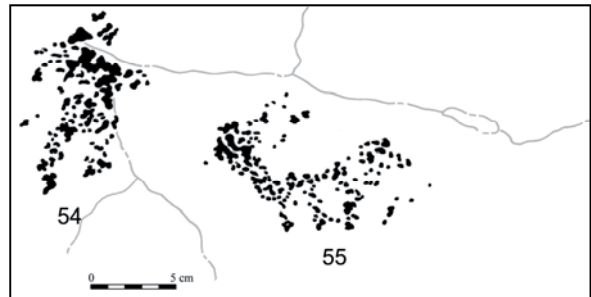
**Roche 29** (KH1 Nord-3)

52. Capriné.  
53. Indéterminé.



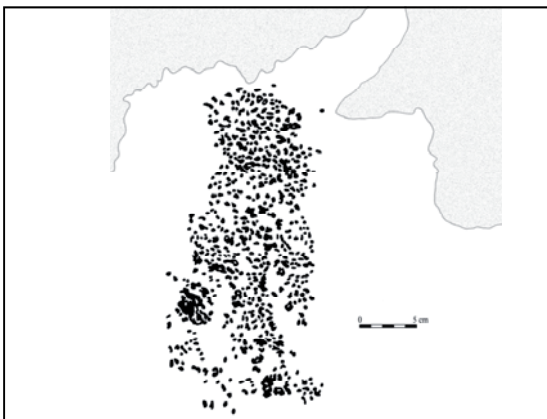
**Roche 27B** (KH1 Nord-3)

50. Anthropomorphe partiel, tête et cou peu visibles, tronc rectangulaire, bras non visibles, jambes verticales, pieds en PG; le haut du corps n'est pas assuré.



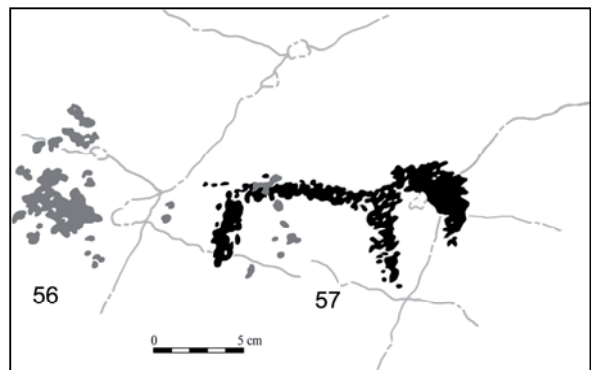
**Roche 30** (KH1 Nord-3)

54. Indéterminé.  
55. Quadrupède.



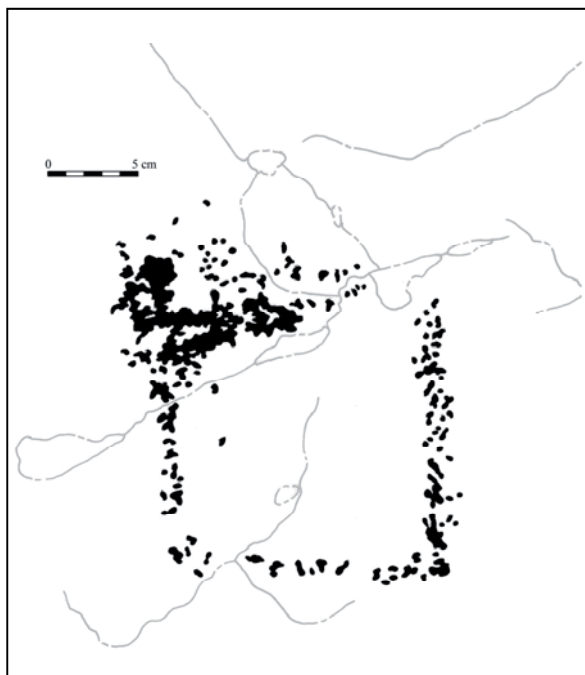
**Roche 28** (KH1 Nord-3)

51. Indéterminé.

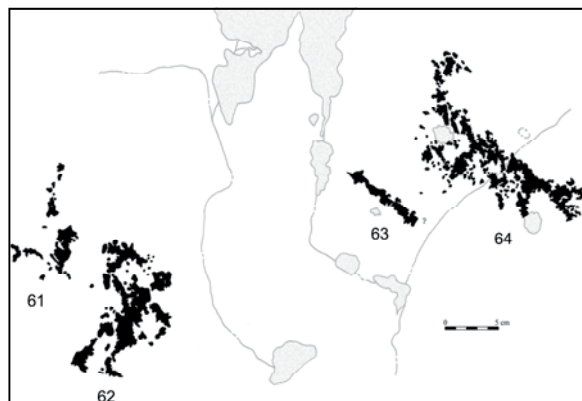


**Roche 31** (KH1 Nord-3)

56. Indéterminé, piquetage clair.  
57. Équidé, en profil absolu, pas de queue.

**Roche 32** (KH1 Nord-3)

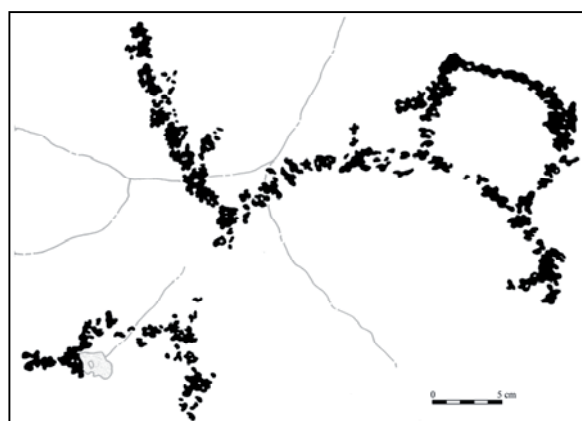
58. Enclos carré, ouvert en haut à droite.

**Roche 35** (KH1 Nord-3)

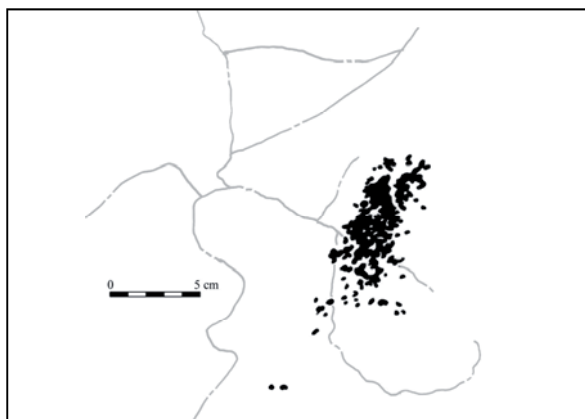
- 61. Indéterminé.
- 62. Anthropomorphe, occiput triangulaire, bras droit fléchi levé tenant 1 objet non déterminé, bras gauche fléchi baissé, jambes minces, pieds en PD; seuls le tronc et la jambe gauche sont connexes.
- 63. Trait rectiligne.
- 64. Quadrupède (félidé ou bovin ?).

**Roche 33** (KH1 Nord-3)

59. Bovin.

**Roche 36** (KH1 Nord-3)

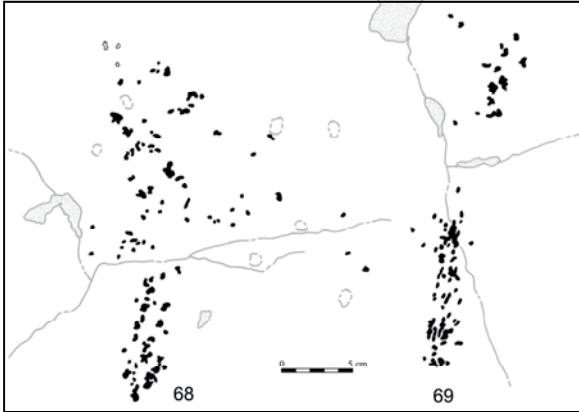
- 65. *Desert kite* fragmentaire, murs d'accès divergents ouverts en haut à gauche, enclos circulaire, 3 cellules visibles, bas érodé.

**Roche 34** (KH1 Nord-3)

60. Trait rectiligne.

**Roche 37** (KH1 Nord-3)

- 66. Indéterminé.
- 67. Capriné.



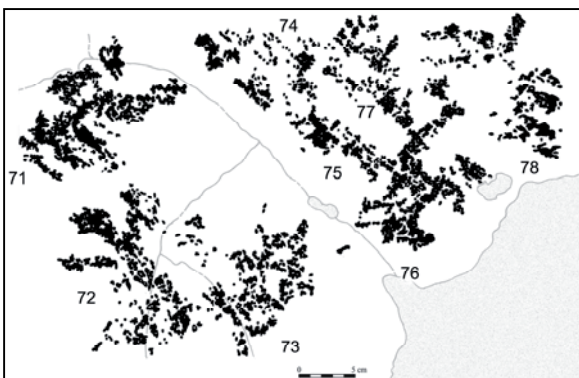
**Roche 38** (KH1 Nord-3)

- 68. Indéterminé.
- 69. Indéterminé.



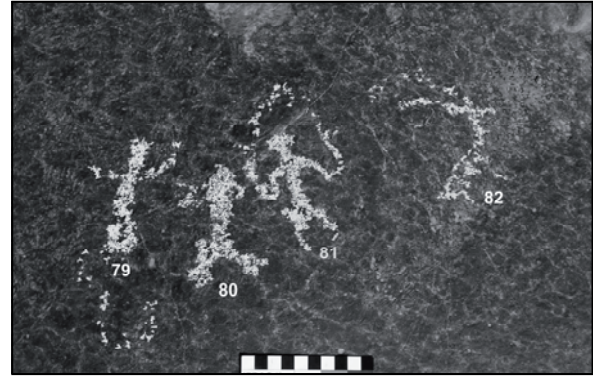
**Roche 39** (KH1 Nord-3)

- 70. Anthropomorphe, tête rectangulaire, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes fléchies, pieds vers l'extérieur, épée au côté gauche.



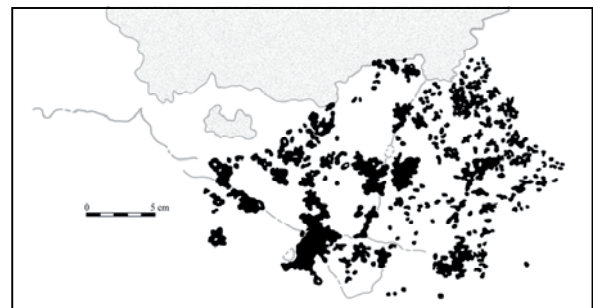
**Roche 40** (KH1 Nord-3)

- 71. Capriné, 3 pattes représentées, patine plus claire que les autres gravures.
- 72. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc rectangulaire, bras droit fléchi levé, bras gauche non visible, jambe droite oblique, jambe gauche verticale, jambes séparées.
- 73-77. Indéterminé.
- 78. Capriné.



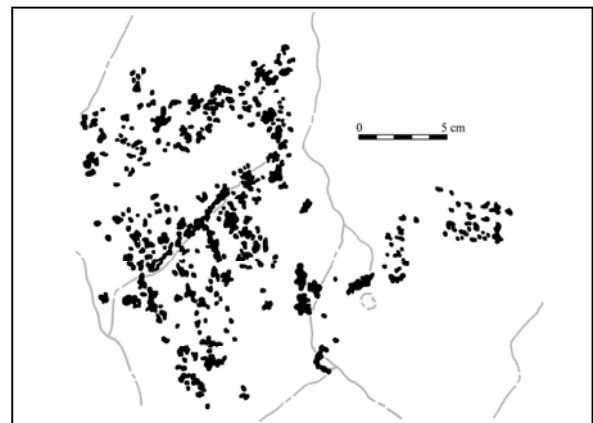
**Roche 41** (KH1 Nord-3)

- 79. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc irrégulier, bras droit réduit, bras gauche courbe levé, jambes présentes mais peu claires, objet dans la main gauche (?).
- 80. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, bras droit courbe oblique vers le bas, bras gauche (?), jambe droite fléchie, jambe gauche oblique tendue dans l'attitude de la course, objet dans la main droite (?).
- 81. Anthropomorphe, tête peu claire, cou court, tronc linéaire, bras baissés, avant-bras levés, jambes, pieds tournés vers l'extérieur (relevé pas assuré); la main droite semble tenir une arme courbe, la main gauche une hache; une ligne de points passe au-dessus de la tête.
- 82. Capriné.



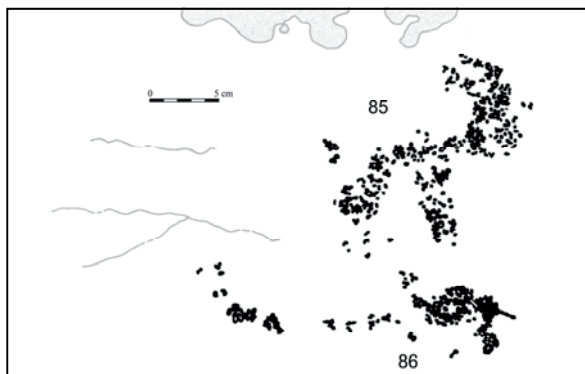
**Roche 42** (KH1 Nord-3)

- 83. Indéterminé.

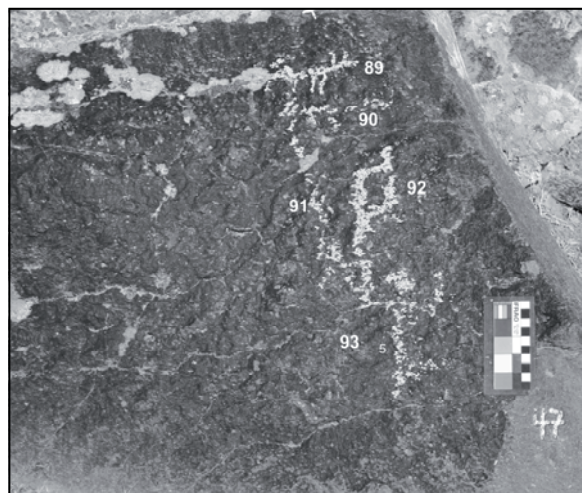


**Roche 43** (KH1 Nord-3)

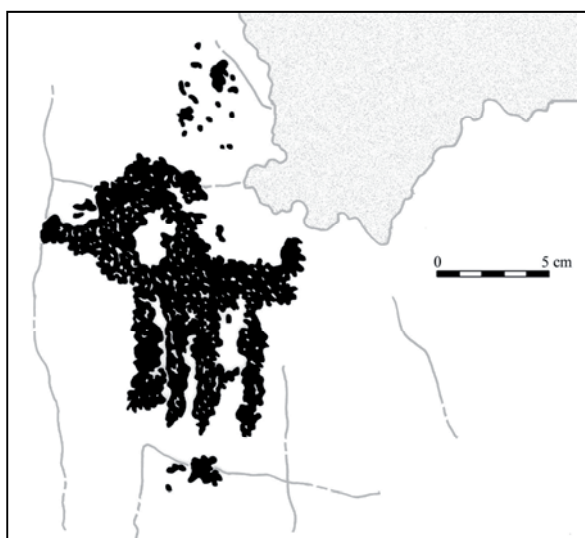
- 84. Indéterminé.

**Roche 44** (KH1 Nord-3)

- 85. Capriné.
- 86. Indéterminé.

**Roche 47** (KH1 Nord-3)

- 89. Canidé.
- 90. Indéterminé.
- 91. Indéterminé.
- 92. Indéterminé.
- 93. Anthropomorphe, bras fléchis levés.

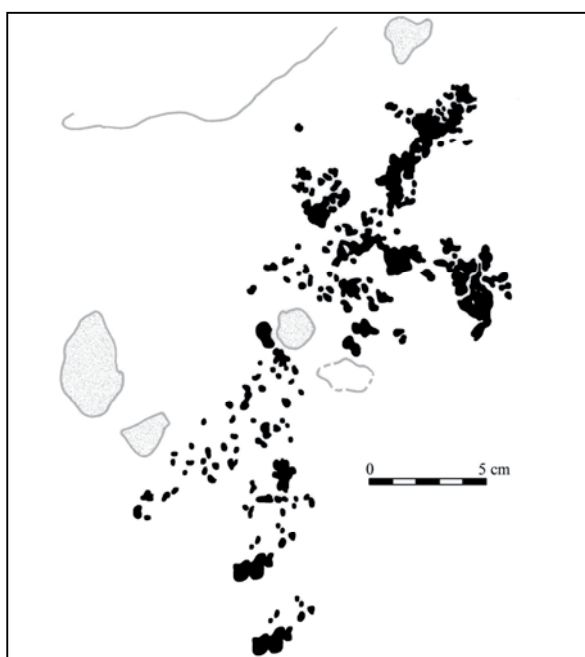
**Roche 45** (KH1 Nord-3)

- 87. Capriné, excroissance sur le dos.

**Roche 48** (KH1 Nord-3)

Les gravures 95 et 96 sont superposées.

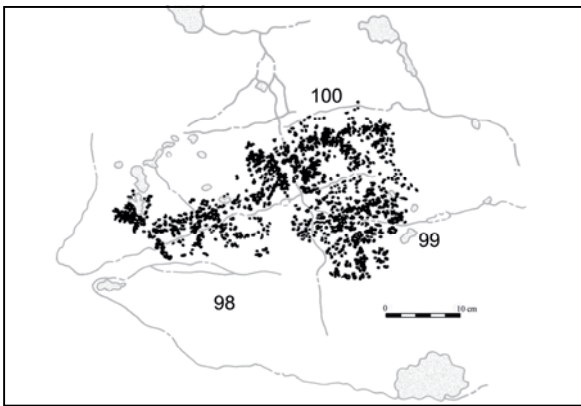
- 94. Anthropomorphe, tête peu claire, cou long marqué par quelques points, tronc court, bras fléchis levés, objet indéterminé dans la main gauche.
- 95. Divinité debout sur un quadrupède : tête surmontée d'un ensemble de ponctuations déportée vers la gauche du personnage, cou, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, tronc court, jambes en ogive; objet allongé indéterminé à côté du bras droit; massue ou hache dans la main gauche, épée (?) au côté gauche.
- 96. Anthropomorphe, tête allongée verticalement, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes verticales, superposé à 94.

**Roche 46** (KH1 Nord-3)

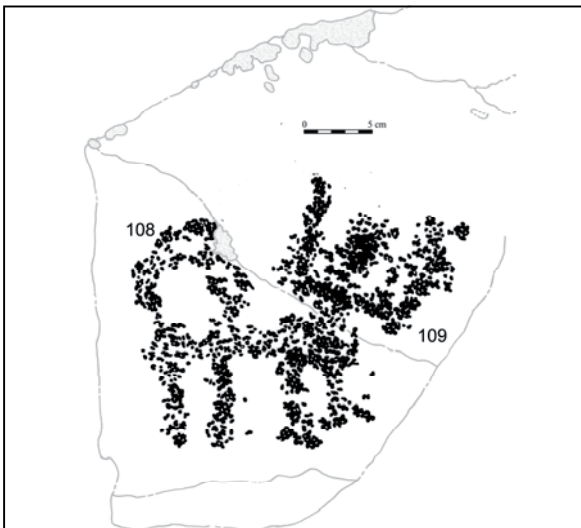
- 88. Indéterminé.



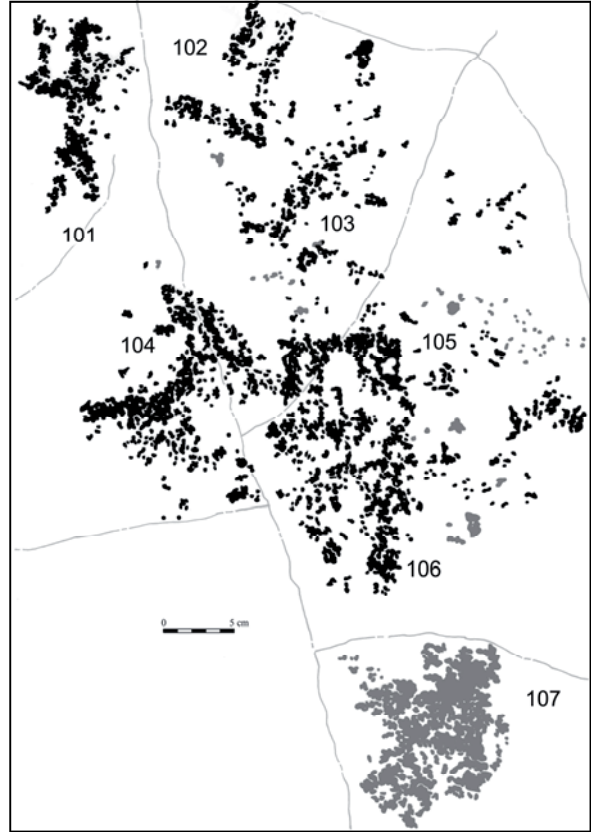
**Roche 49** (KH1 Nord-3)  
97. Quadrupède.



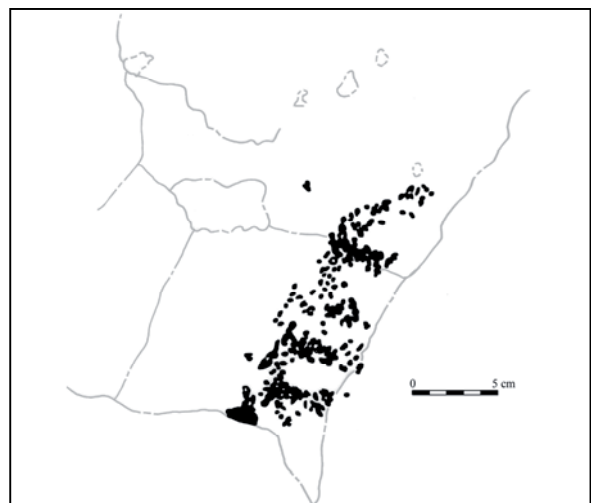
**Roche 50** (KH1 Nord-3)  
98. Quadrupède.  
99. Indéterminé.  
100. Indéterminé.



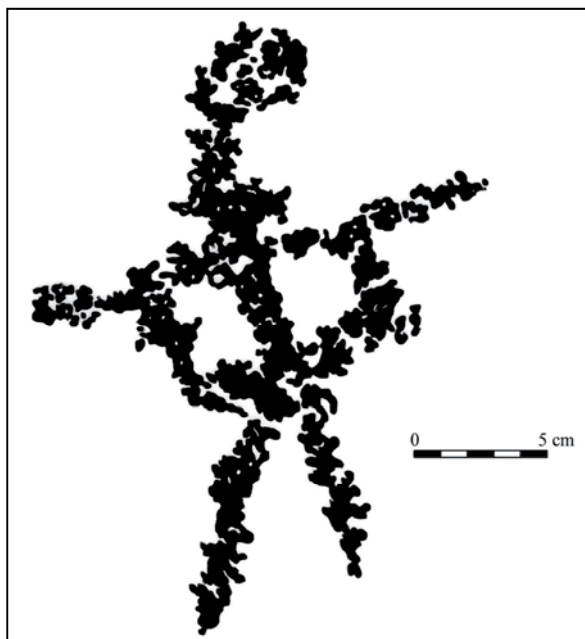
**Roche 52** (KH1 Nord-3)  
108. Capriné.  
109. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou irrégulier, tronc linéaire, bassin anguleux, bras fléchis levés, épée courbe dans la main droite, objet indéterminé dans la main gauche, pieds vers l'intérieur, superposé au n° 108.



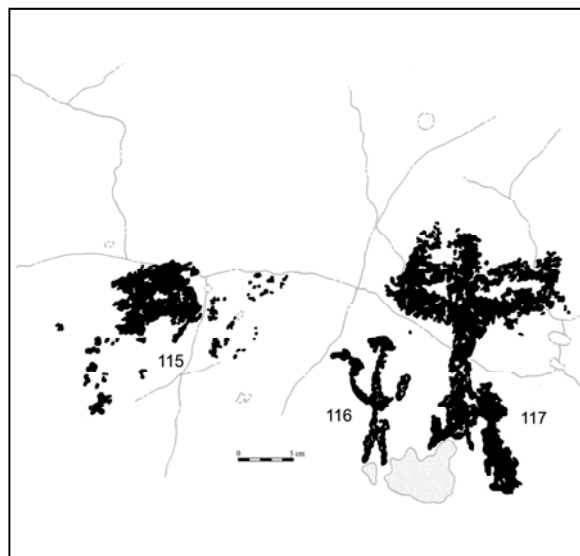
**Roche 51** (KH1 Nord-3)  
101. Anthropomorphe, tête animale déportée à droite, cou long, tronc irrégulier en deux parties, bras droit fléchi levé, bras gauche fléchi levé réduit, jambes divergentes, pieds (?); tête, tronc et bassin séparés.  
102. Indéterminé.  
103. Indéterminé.  
104. Capriné, bondissant.  
105. Quadrupède.  
106. Indéterminé.  
107. Indéterminé.



**Roche 53** (KH1 Nord-3)  
110. Quadrupède, tête manquante (écaillée, bovin ou équidé).

**Roche 54** (KH1 Nord-3)

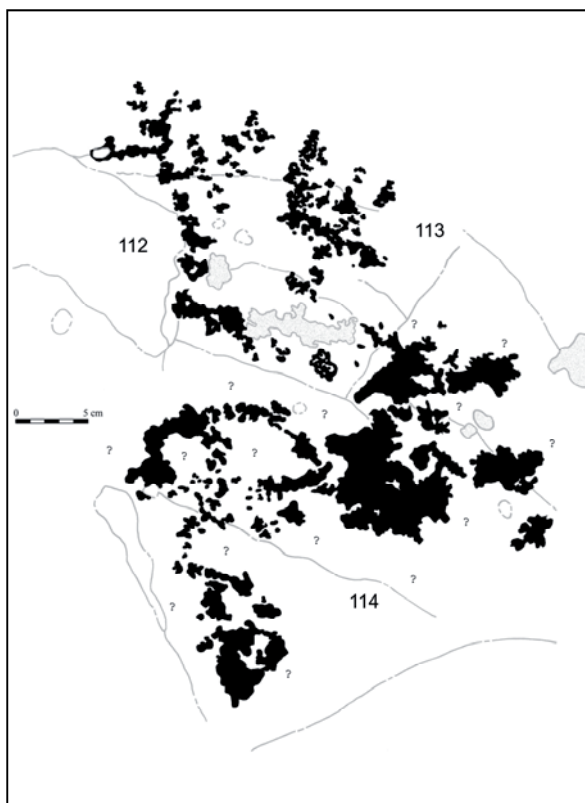
111. Anthropomorphe, tête animale en PD, œil en réserve, long cou, tronc absent, bras fléchis levé tenant une lance, jambe droite fléchie, jambe gauche verticale, objet indéterminé sur la tête.

**Roche 56** (KH1 Nord-3)

115. Indéterminé.

116. Anthropomorphe, tête large et plate, cou très long, tronc linéaire, bras obliques levés, jambes divergentes, objet indéterminé dans la main droite.

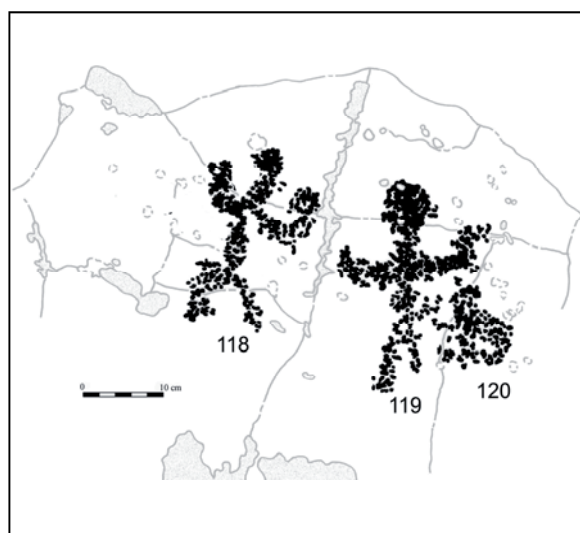
117. Anthropomorphe, tête rectangulaire, cou large, tronc linéaire, bassin irrégulier, bras droit horizontal, bras gauche levé fléchi deux fois, jambe droite partiellement visible, jambe gauche verticale, arc (?) dans la main droite.

**Roche 55** (KH1 Nord-3)

112. Indéterminé.

113. Indéterminé.

114. Indéterminé.

**Roche 57** (KH1 Nord-3)

118. Anthropomorphe, tête arrondie, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes fléchies symétriques.

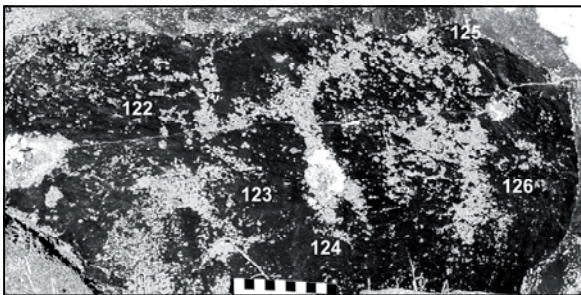
119. Anthropomorphe, tête arrondie, cou long, tronc court, bras fléchis levés, jambe droite convexe, jambe gauche oblique, pied droit en PG, objet dans la main droite (?).

120. Indéterminé.



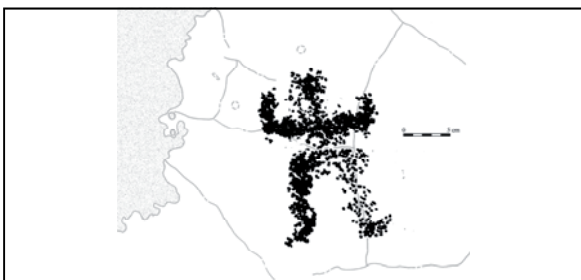
**Roche 58** (KH1 Nord-3)

121. Anthropomorphe, tête peu claire, cou long, tronc rectangulaire, bras fléchis levés, jambes verticales, objet dans la main droite (?).



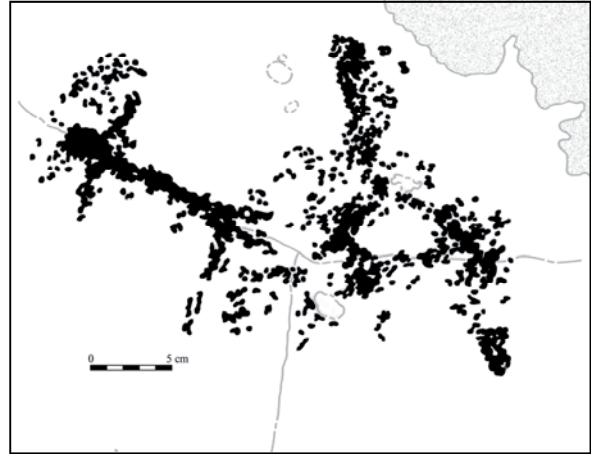
**Roche 59** (KH1 Nord-3)

122. Anthropomorphe, tête peu claire, pas de cou, pas de tronc, bassin anguleux, bras droit fléchi deux fois baissé, bras gauche horizontal, jambes verticales, arc dans la main gauche.  
 123. Indéterminé (anthropomorphe ?).  
 1234. Anthropomorphe, petite tête irrégulière, cou évasé dans le bas, tronc hyperbolique, bras droit horizontal, bras gauche oblique levé, jambes convexes symétriques.  
 125. Indéterminé.  
 126. Indéterminé (anthropomorphe ?).



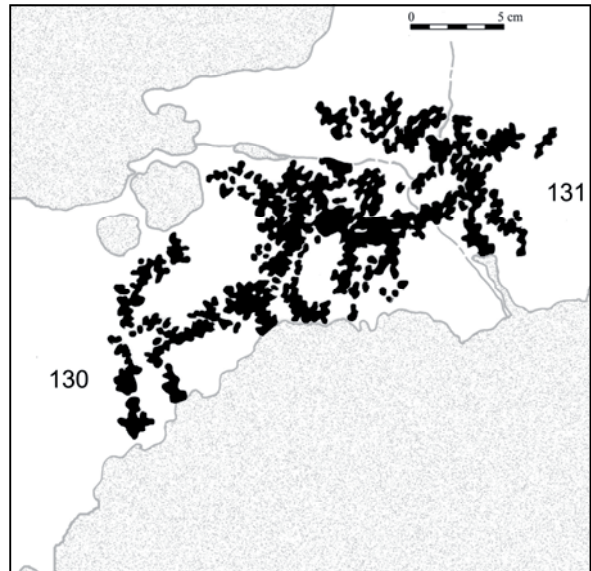
**Roche 60A** (KH1 Nord-3)

127. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc court, bassin anguleux, bras fléchis levés, jambes verticales, pieds vers l'extérieur.



**Roche 60B** (KH1 Nord-3)

128. Indéterminé (anthropomorphe ?).  
 129. Indéterminé.



**Roche 61** (KH1 Nord-3)

130. Quadrupède (félidé ou canidé).  
 131. Capriné.



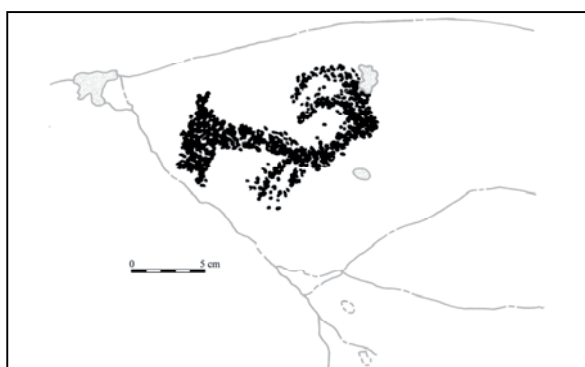
**Roche 62** (KH1 Nord-3)

132. Capriné, corps en demi disque au contour.

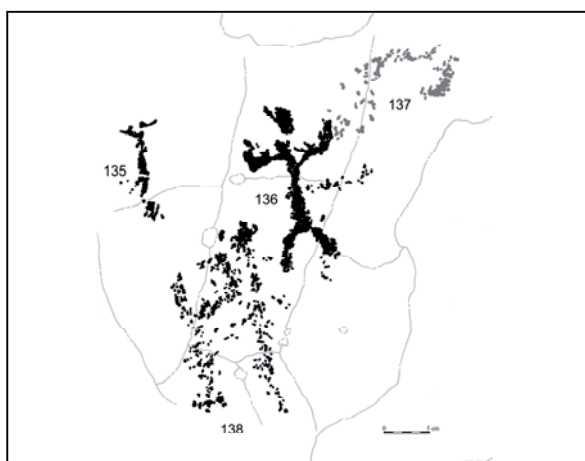




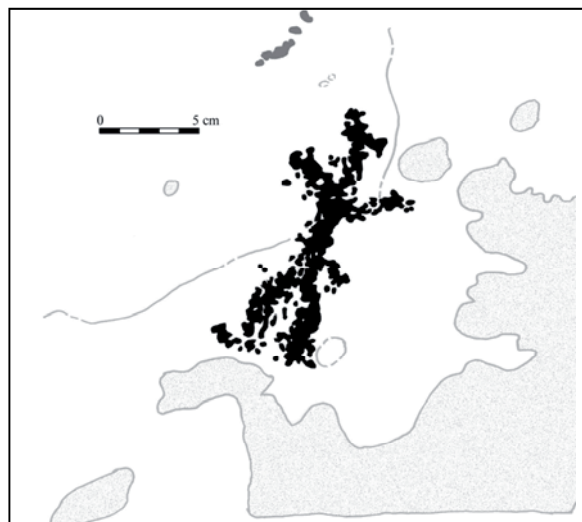
**Roche 63** (KH1 Nord-3)  
133. Indéterminé.



**Roche 64** (KH1 Nord-3)  
134. Capriné.

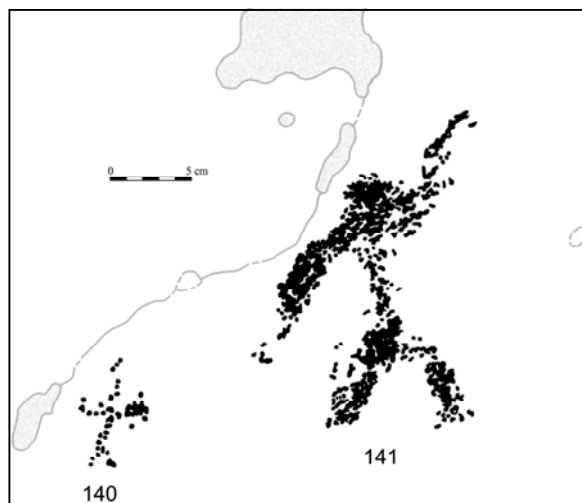


**Roche 65** (KH1 Nord-3)  
135. Indéterminé.  
136. Anthropomorphe, tête peu claire, cou long, tronc irrégulier, bassin en trapèze, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche oblique.  
137. Indéterminé.  
138. Indéterminé.



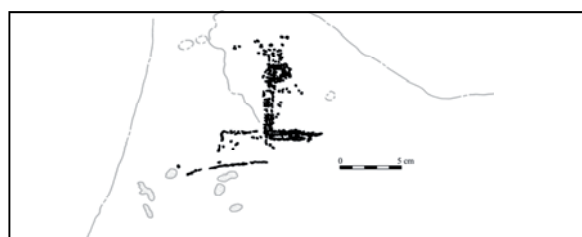
**Roche 66** (KH1 Nord-3)

139. Anthropomorphe, tête animale en PD, cou long, tronc linéaire, bras obliques levés, jambes convexes, pieds vers l'extérieur, objet non déterminé à la taille du côté gauche.



**Roche 67** (KH1 Nord-3)

140. Indéterminé.  
141. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou court, tronc linéaire, bras droit oblique baissé épaissi (aile ?), bras gauche fléchi levé, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie, atypique.



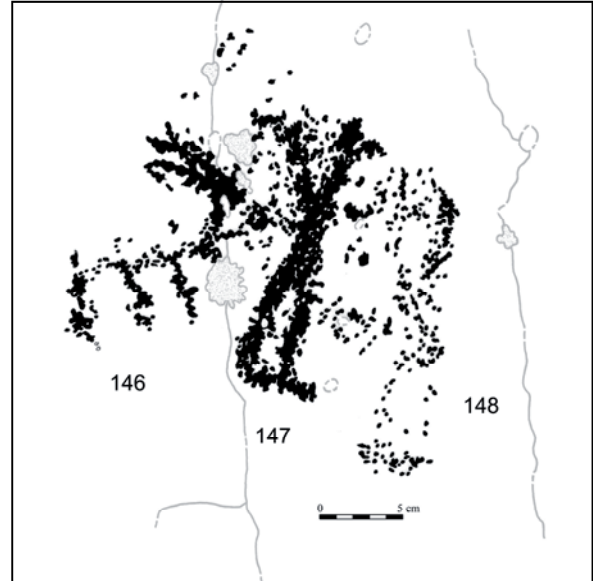
**Roche 68** (KH1 Nord-3)

142. Indéterminé, technique de rainurage (incision).



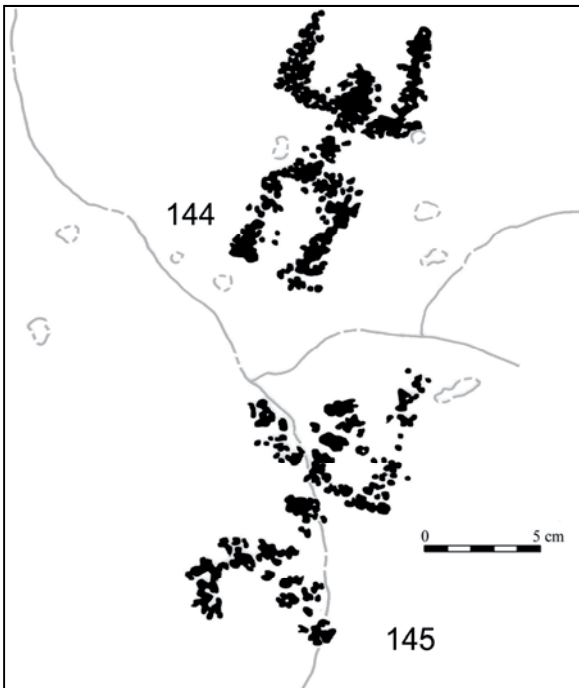
**Roche 69** (KH1 Nord-3)

143. Anthropomorphe, tête peu claire, cou long, tronc linéaire, bassin triangulaire, bras fléchis levés, jambes verticales séparées (jambe gauche très érodée).



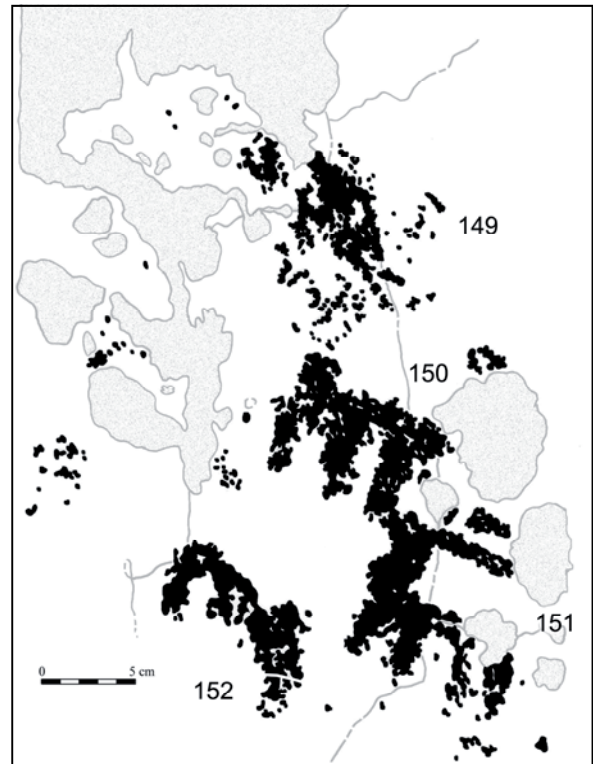
**Roche 71** (KH1 Nord-3)

146. Capriné.  
147. Anthropomorphe, tête animale déportée à droite, cou long, tronc en trapèze, bras droit oblique levé, bras gauche réduit, longues jambes parallèles, pieds en PD.  
148. Indéterminé.



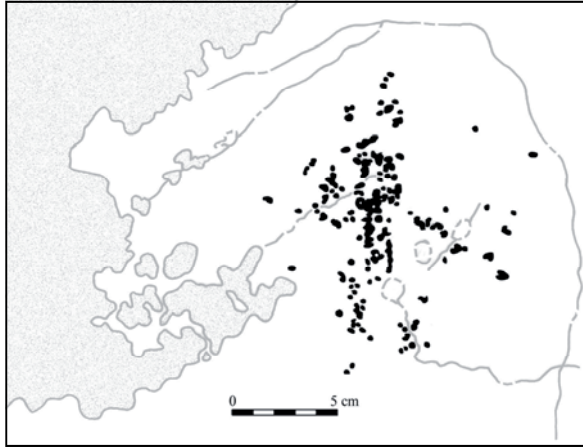
**Roche 70** (KH1 Nord-3)

144. Anthropomorphe, tête irrégulière sur la ligne des épaules, pas de cou, tronc irrégulier séparé des épaules et du bassin, bassin anguleux, bras fléchis levés, jambes verticales, pieds de face.  
145. Anthropomorphe, tête irrégulière flottant au-dessus du cou, cou court, tronc irrégulier séparé des jambes, bassin anguleux, bras droit courbe levé, bras gauche fléchi levé, jambe droite convexe, jambe gauche peu claire, objet courbe dans la main droite.

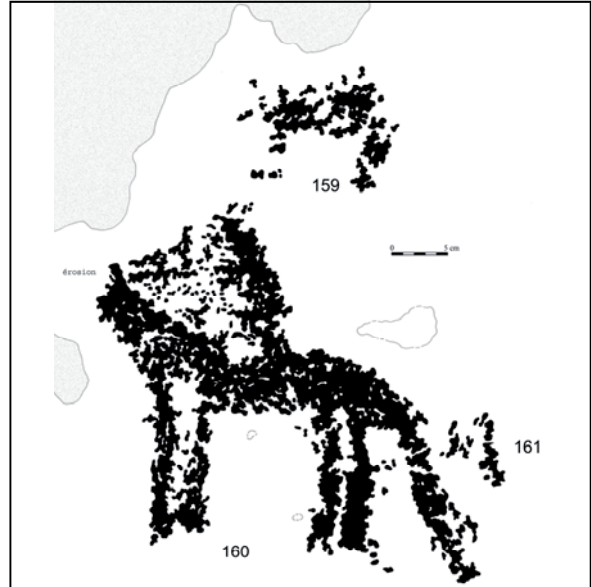


**Roche 72** (KH1 Nord-3)

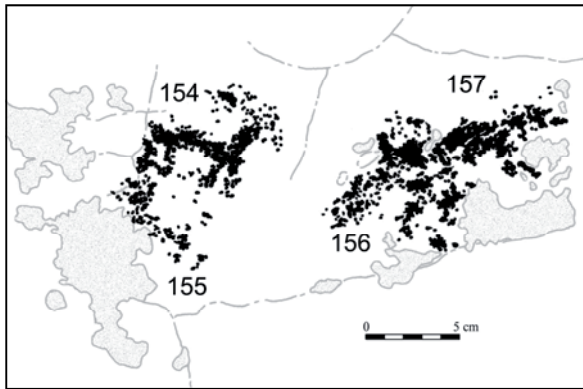
149. Indéterminé.  
150. Capriné.  
151. Capriné.  
152. Indéterminé.



**Roche 73** (KH1 Nord-3)  
153. Indéterminé (anthropomorphe ?).



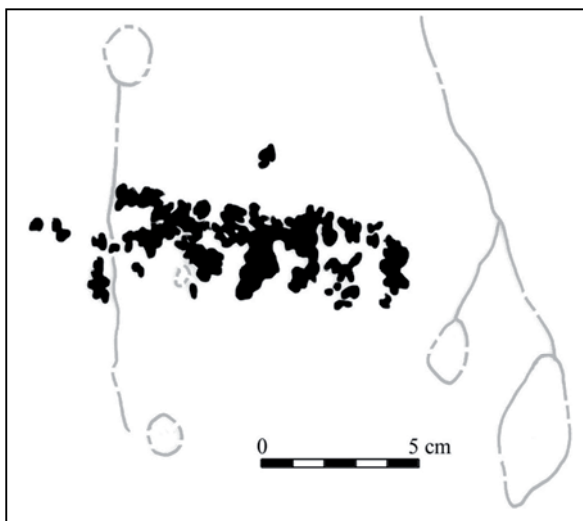
**Roche 76** (KH1 Nord-3)  
159. Indéterminé.  
160. Cavalier, profil gauche, penché en avant; cheval : tête érodée, sabots marqués.  
161. Indéterminé.



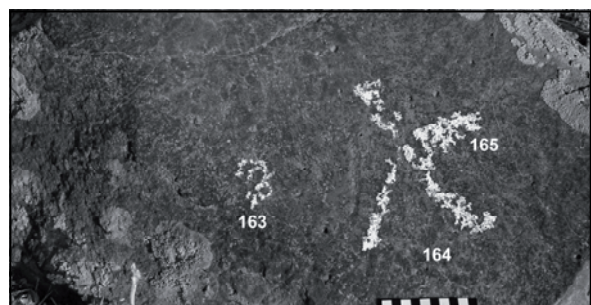
**Roche 74** (KH1 Nord-3)  
154. Capriné.  
155. Indéterminé.  
156. Indéterminé.  
157. Indéterminé.



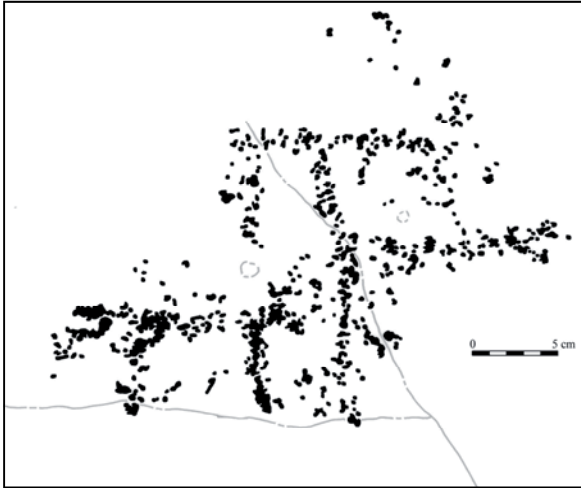
**Roche 77** (KH1 Nord-3)  
162. Indéterminé.



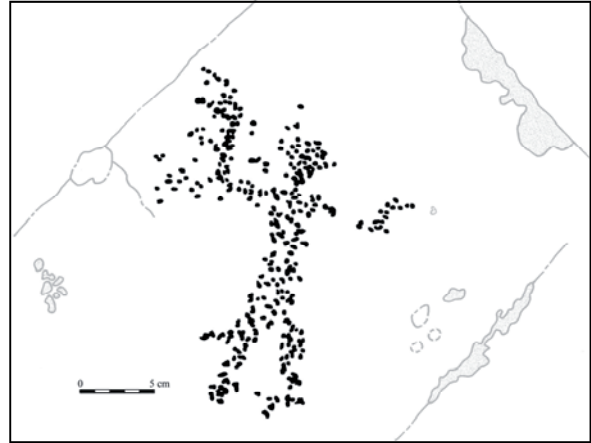
**Roche 75** (KH1 Nord-3)  
158. Bovin.



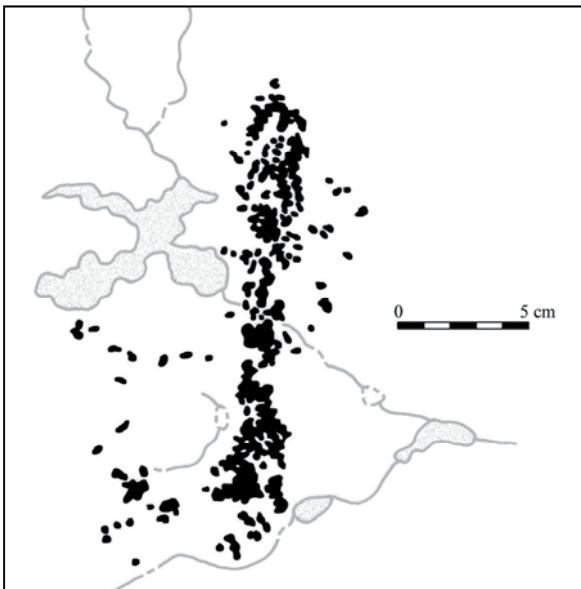
**Roche 78** (KH1 Nord-3)  
163. Indéterminé.  
164. Indéterminé (anthropomorphe ?).  
165. Indéterminé (quadrupède ?).



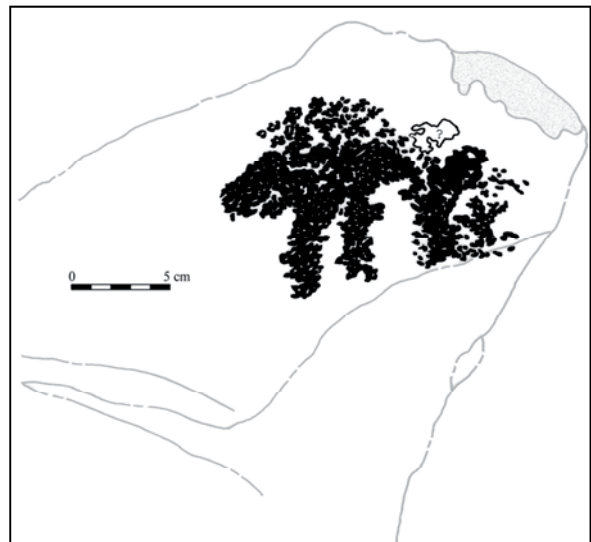
**Roche 79** (KH1 Nord-3)  
166. Indéterminé.



**Roche 82** (KH1 Nord-3)  
170. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie.



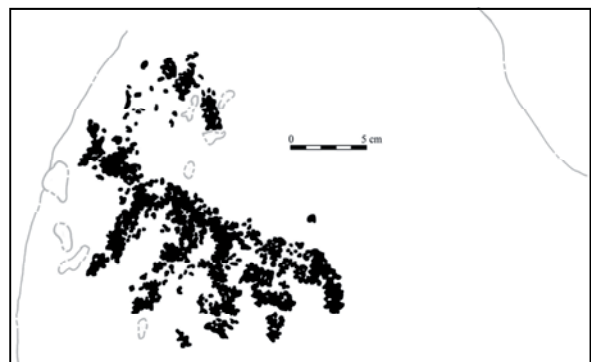
**Roche 80** (KH1 Nord-3)  
167. Trait rectiligne.



**Roche 83** (KH1 Nord-3)  
171. Quadrupède.



**Roche 81** (KH1 Nord-3)  
168. Anthropomorphe, tête peu claire cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes fléchies symétriques, pieds vers l'extérieur, vêtement (?).  
169. Indéterminé.



**Roche 84** (KH1 Nord-3)  
172. Quadrupède.



**Roche 85** (KH1 Nord-3)  
173. Quadrupède.

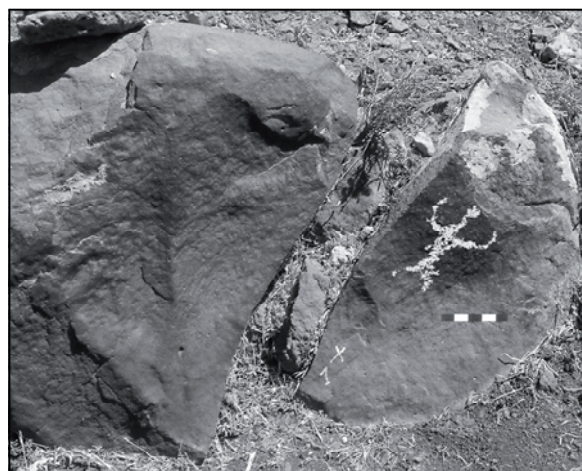


**Roche 86** (KH1 Nord-3)  
174. Capriné, long cou vertical, corps épais.



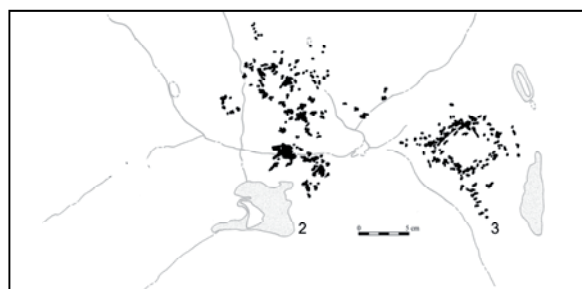
**Roche 87** (KH1 Nord-3)  
175. Bovin.

## 5.4. Bashkoy



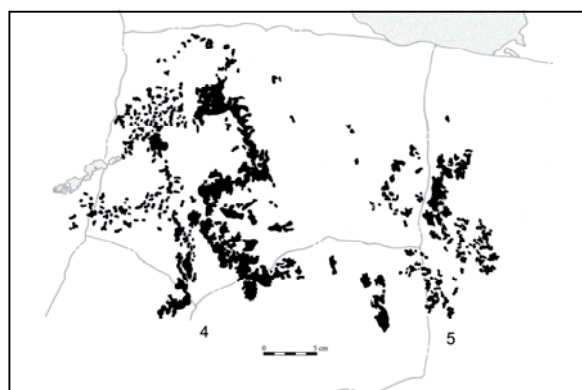
**Roche 1** (BSK)

1. Anthropomorphe, tête arrondie, cou long, bras arrondis levés, jambes divergentes, bas érodé.



**Roche 2** (BSK)

2. Indéterminé.
3. Indéterminé, piquetage métallique (?).



**Roche 3** (BSK)

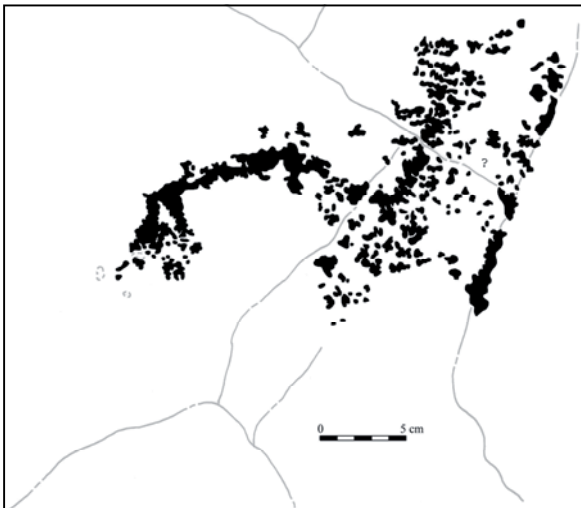
4. Anthropomorphe, tête rectangulaire déportée à droite, long cou, pas de tronc, bras droit partiel, bras gauche fléchi levé, jambes divergentes, pieds vers l'extérieur, objet dans la main gauche, épée au côté gauche (?).
5. Anthropomorphe, tête, cou long, tronc (?), bras droit fléchi levé, bras gauche fléchi baissé, jambes peu distinctes.

**Roche 4 (BSK)**

6. Indéterminé.

**Roche 7 (BSK)**

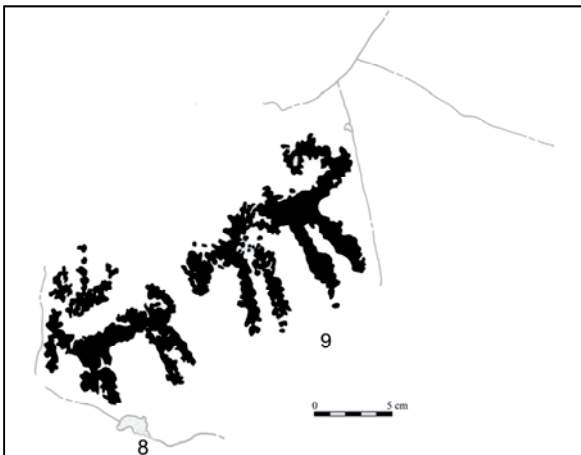
10. Quadrupède, tête peu distincte, longue queue baissée (lion ?).

**Roche 5 (BSK)**

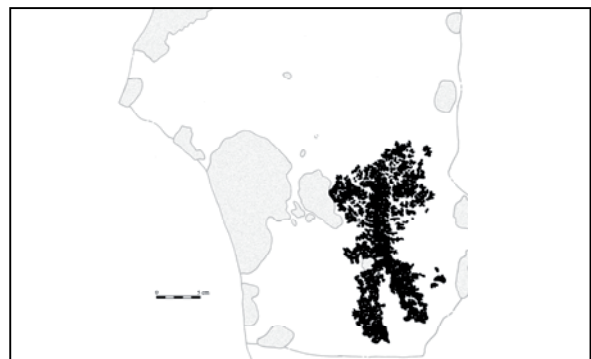
7. Indéterminé.

**Roche 8 (BSK)**

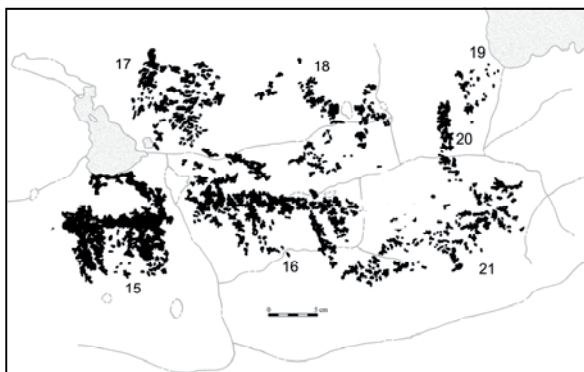
11. Indéterminé.  
12. Quadrupède (cavalier ?).  
13. Indéterminé.

**Roche 6 (BSK)**

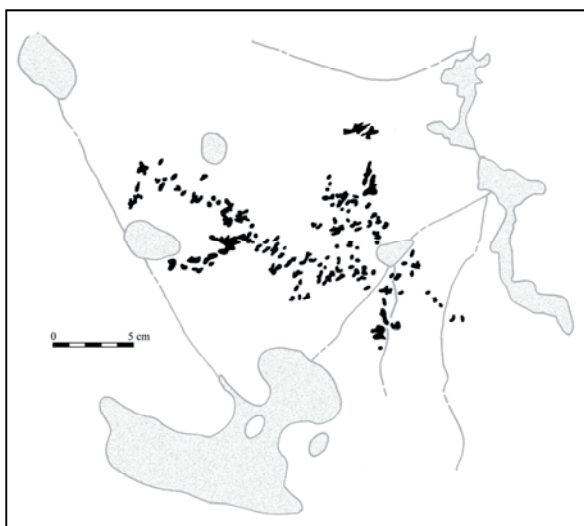
8. Capriné.  
9. Quadrupède (félidé ou canidé).

**Roche 9 (BSK)**

- La roche, très érodée, est intégrée dans le mur oriental de l'enclos du *desert kite* de Bashkoy.  
14. Anthropomorphe, tête irrégulière sur la ligne des épaules, tronc linéaire long, bras courts horizontaux, jambes divergentes.

**Roche 10** (BSK)

- 15. Féliné.
- 16. Capriné.
- 17. Indéterminé.
- 18. Indéterminé.
- 19. Indéterminé.
- 20. Indéterminé.
- 21. Quadrupède.

**Roche 11** (BSK)

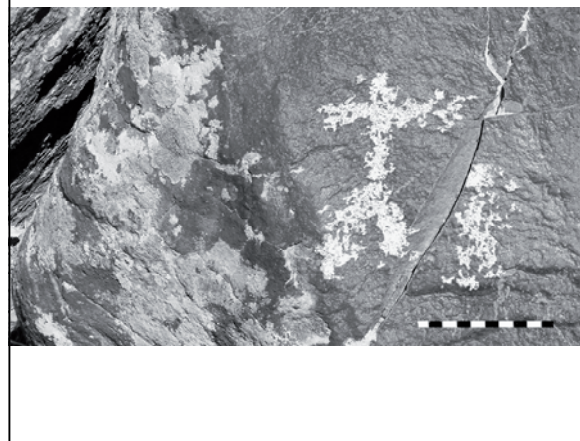
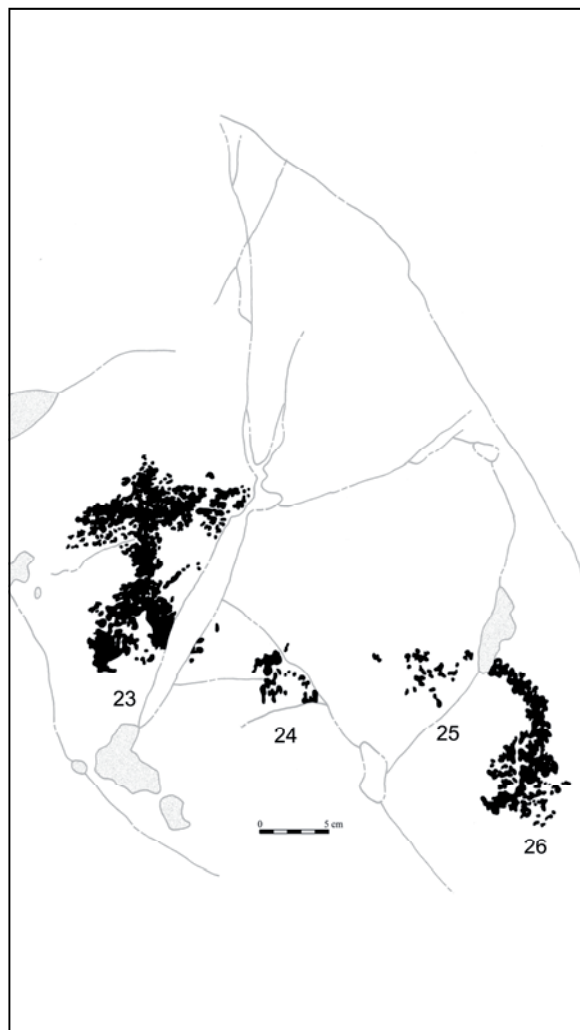
- 22. Quadrupède.

**Roche 12** (BSK)

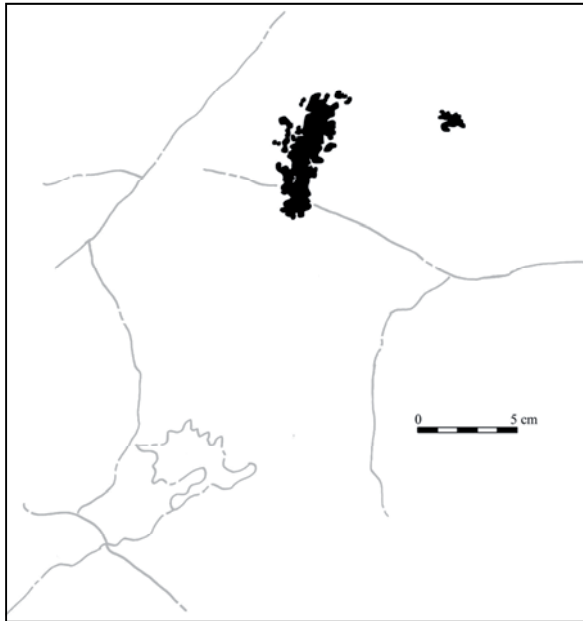
- Supprimé.

**Roche 14** (BSK)

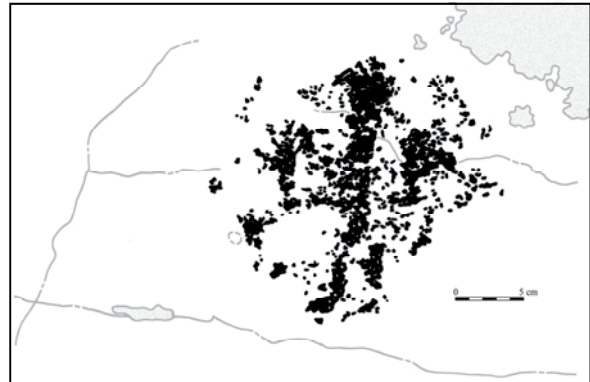
- 28. Quadrupède.

**Roche 13** (BSK)

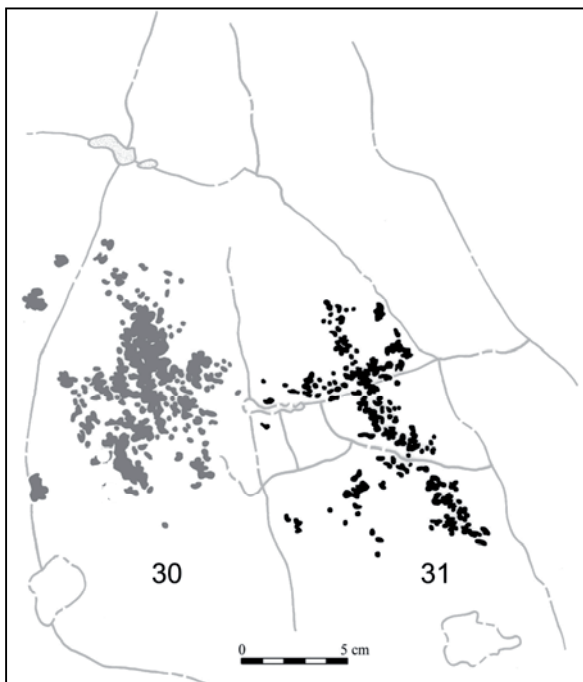
- 23. Anthropomorphe, tête animale (?) sur la ligne des épaules, tronc linéaire, bras horizontaux, jambes en arche (v. grav. n° 14; même auteur ?).
- 24. Anthropomorphe, buste seul conservé, tête peu claire (quelques points) flottant au-dessus du corps, pas de cou, tronc linéaire, bras fléchis levés (non relevé).
- 25. Indéterminé.
- 26. Indéterminé.
- 27. Indéterminé.

**Roche 15 (BSK)**

29. Trait rectiligne, vertical.

**Roche 17 (BSK)**

32. Anthropomorphe, tête rectangulaire, cou irrégulier, tronc irrégulier, bras fléchis levés, mains en pince surdimensionnées, jambes verticales espacées, pieds en PG, objet au-dessus de la tête (?).

**Roche 16 (BSK)**

## Phase II.

30. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, tronc linéaire court, bassin anguleux, bras peu clairs, jambes verticales.

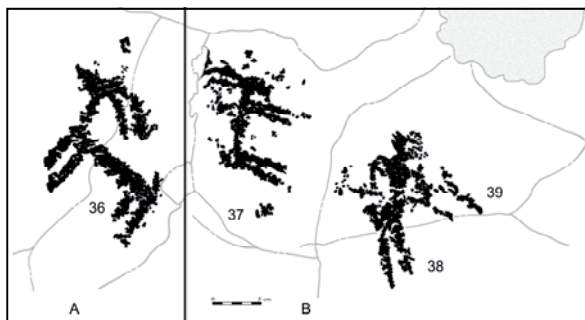
## Phase I.

31. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou court, tronc linéaire long, bras peu clairs courts horizontaux, jambe gauche fléchie seule conservée.

**Roche 18 (BSK)**

33. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc rectangulaire, bras droit réduit, pas de bras gauche, jambes divergentes.
34. Indéterminé.
35. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc linéaire, bras fléchis baissés, jambe droite convexe, jambe gauche convexe, lance tenue des deux mains, points de piquetage autour de la tête.



**Roche 19A (BSK)**

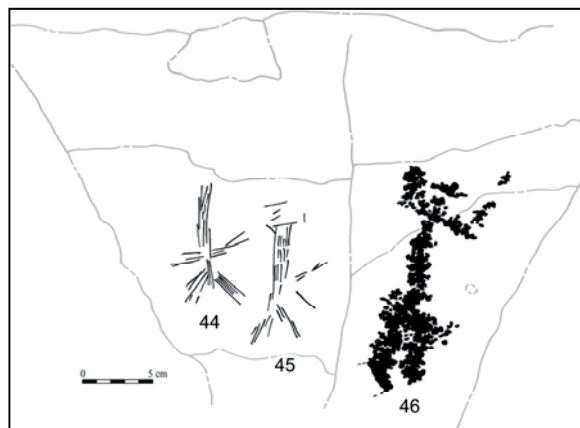
36. Capriné.

**Roche 19B (BSK)**

37. Capriné, objet sur le dos.

38. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc cambré, arrière train d'oiseau ?, bras fléchis baissés, jambes légèrement convexes symétriques, lance tenue des deux mains.

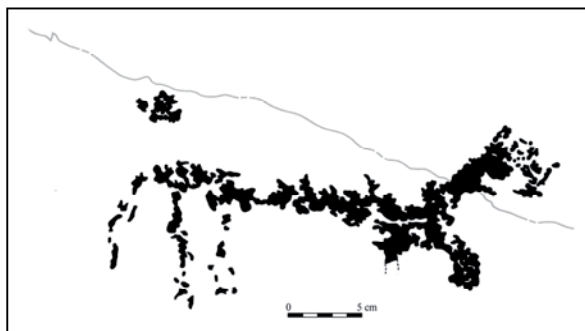
39. Queue de l'animal chassé (?); le reste de la figure est totalement érodé.

**Roche 22 (BSK)**

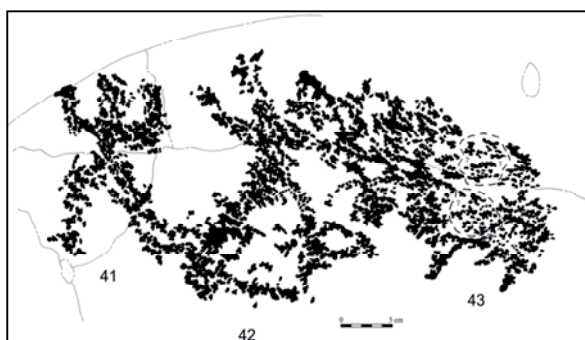
44. Indéterminé (rainuré).

45. Indéterminé (rainuré).

46. Anthropomorphe, tête aplatie, cou long, tronc linéaire, bassin triangulaire, bras horizontaux, jambes verticales.

**Roche 20 (BSK)**

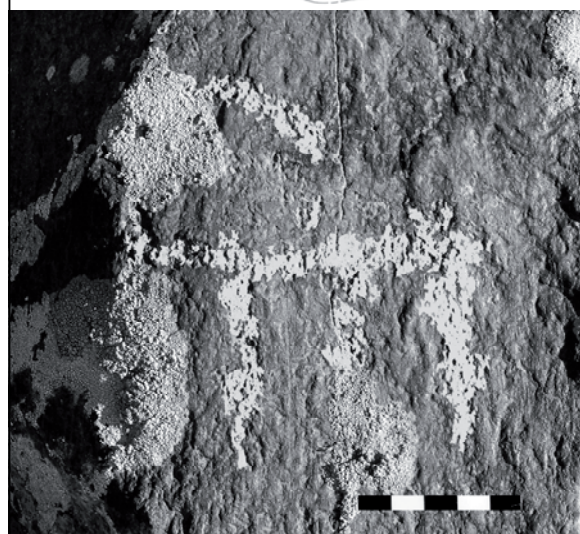
40. Quadrupède.

**Roche 21 (BSK)**

41. Anthropomorphe, tête animale à deux cornes, cou long, tronc linéaire, bassin anguleux, bras fléchis levés, jambe droite verticale, jambe gauche oblique.

42. Anthropomorphe, bras arrondis levés, jambes divergentes.

43. Indéterminé.

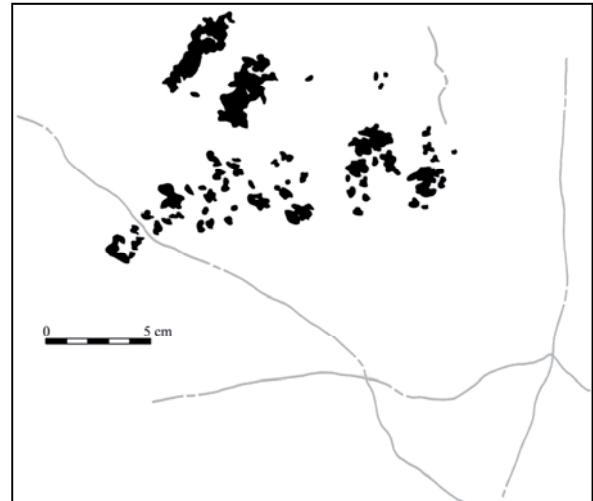
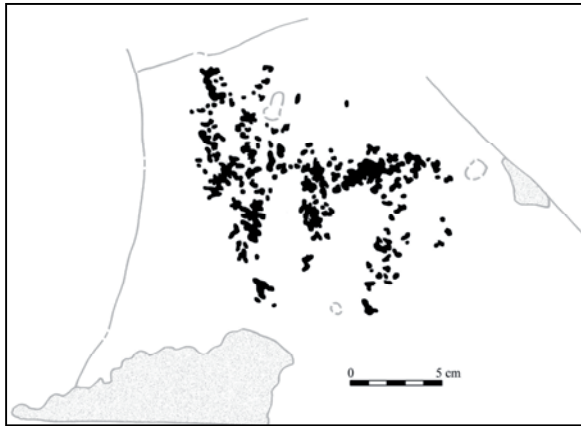
**Roche 23 (BSK)**

47. Félidé (lion).

**Roche 24 (BSK)**

Deux groupes de traces de piquetage : ni relevé ni photo.

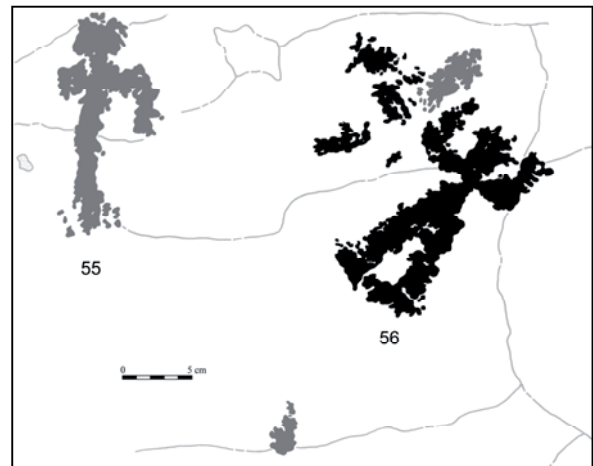
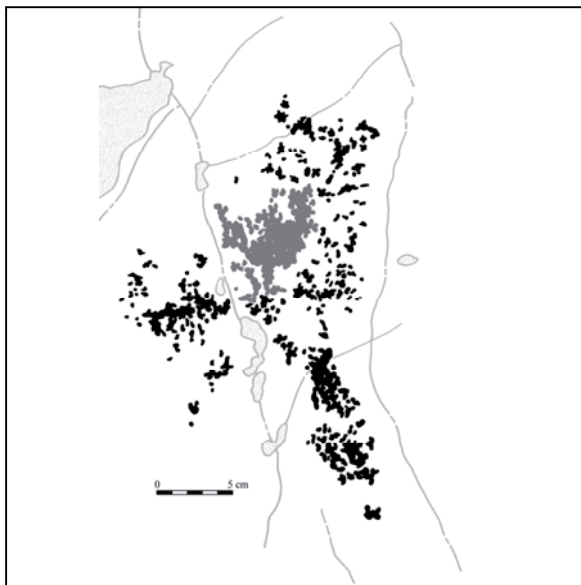
48. Indéterminé.  
49. Indéterminé.

**Roche 28 (BSK)**

54. Indéterminé.

**Roche 25 (BSK)**

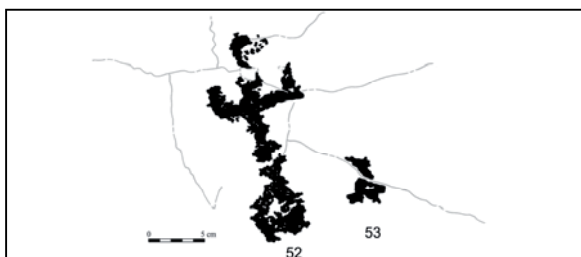
50. Indéterminé.

**Roche 29 (BSK)**

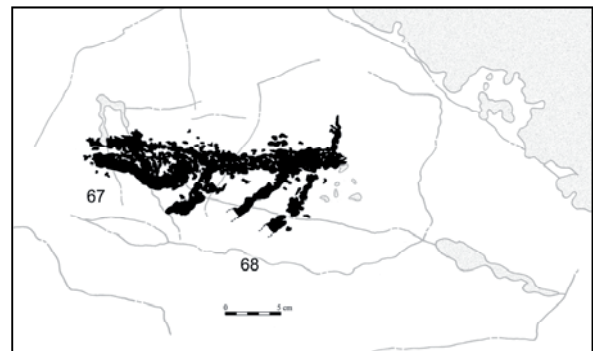
55. Indéterminé (anthropomorphe ?), patine plus claire et gravure plus fraîche que le n° 56.  
56. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou court, tronc irrégulier séparé du cou, bassin anguleux plus marqué que sur le relevé, bras fléchis levés, jambes verticales, pieds en PG.

**Roche 26 (BSK)**

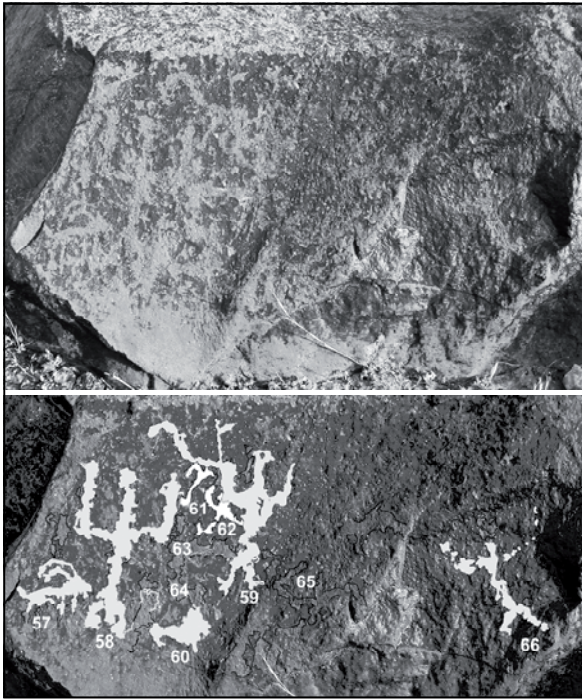
51. Indéterminé.

**Roche 27 (BSK)**

- 52 anthropomorphe, tête peu claire, cou long, tronc linéaire en deux parties, bras fléchis levés, jambe droite convexe, jambe gauche verticale.  
53. Indéterminé.

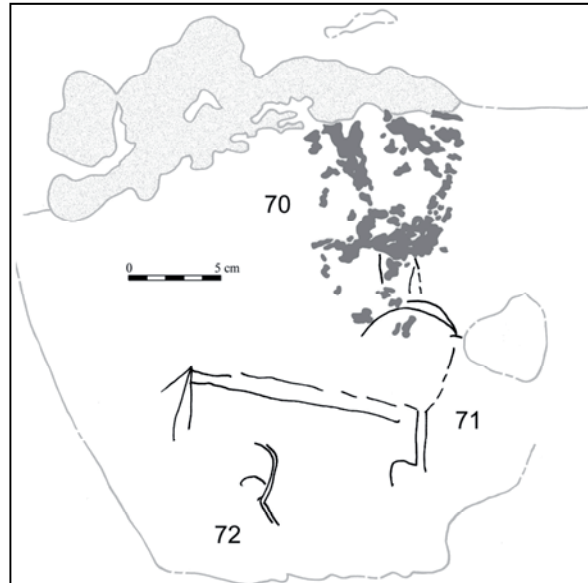
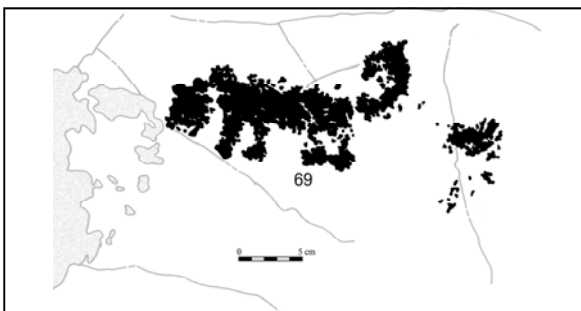
**Roche 31 (BSK)**

67. Félidé (lion).  
68. Indéterminé.

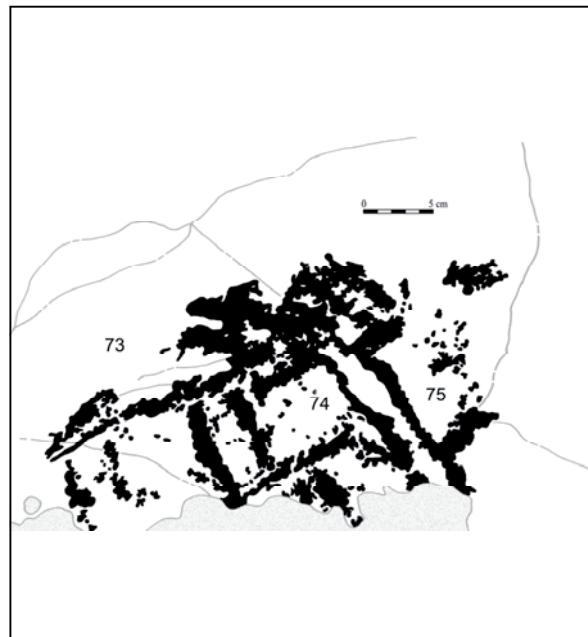
**Roche 30 (BSK)**

Roche très érodée, photos hors échelle, largeur *ca* 30 cm.

- 57. Félidé (capriné transformé en lion).
- 58. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc linéaire, phallus vertical, bras fléchis levés, jambes convexes symétriques, pieds en PD, massue dans la main droite (?), hache dans la main gauche (?), objets au-dessus de la tête (?).
- 59. Anthropomorphe (homme-oiseau ?), tête animale avec oeil en réserve, cou long, tronc triangulaire irrégulier, bras fléchis levés, jambes entortillées, pieds d'oiseau, épée courbe dans la main droite.
- 60. Félidé (lion).
- 61. Scorpion.
- 62. Scorpion.
- 63. Anthropomorphe, tête irrégulière à plusieurs éléments et flottant au-dessus du corps, cou long, tronc irrégulier, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche oblique (homme-oiseau ?).
- 64. Indéterminé.
- 65. Indéterminé.
- 66. Anthropomorphe.

**Roche 33 (BSK)**

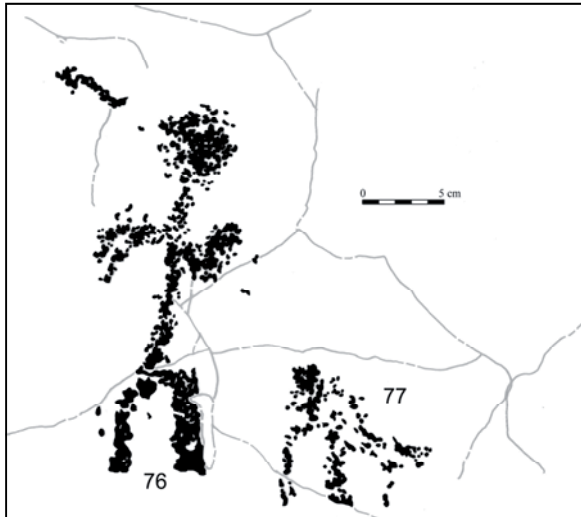
- 70. Indéterminé.
- 71. Capriné, incisé.
- 72. Indéterminé, incisé.

**Roche 34 (BSK)**

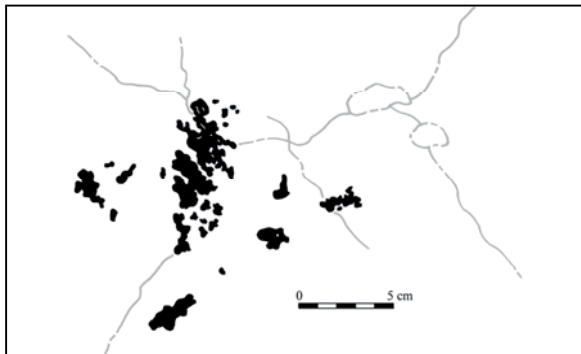
- 73. Capriné.
- 74. Indéterminé.
- 75. Indéterminé.

**Roche 32 (BSK) (à gauche)**

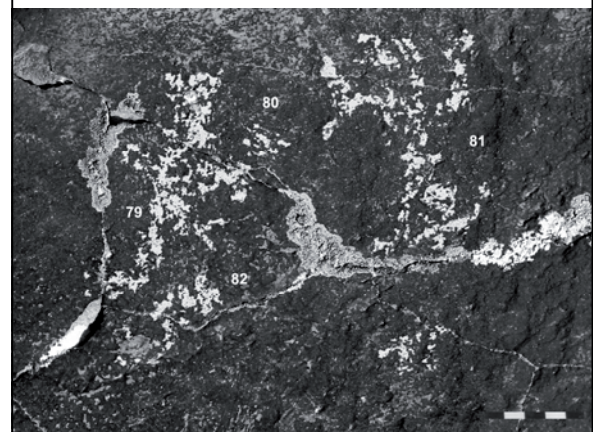
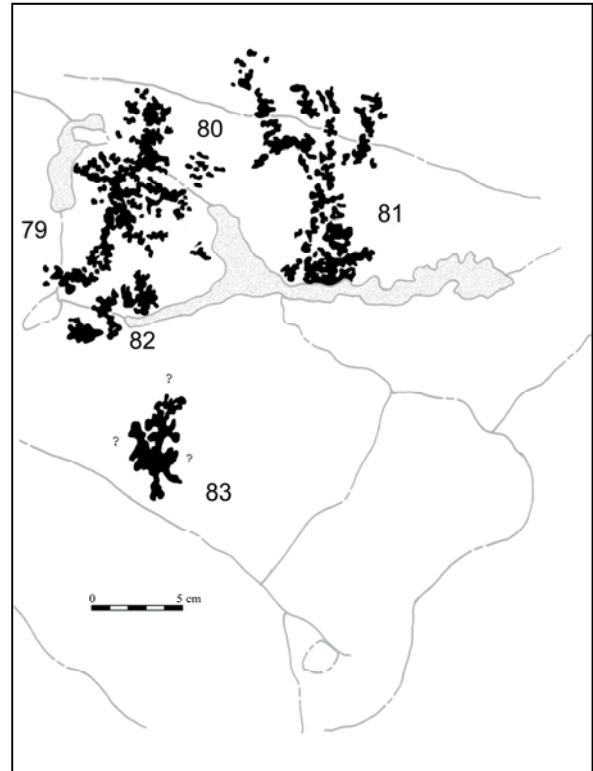
- 69. Félidé (lion), tête décalée vers le bas et vue de face ou du haut.

**Roche 35 (BSK)**

76. Anthropomorphe, grosse tête irrégulière, cou long, tronc linéaire, bassin oblique anguleux, bras droit fléchi baissé, bras gauche fléchi levé, jambes verticales.
77. Quadrupède (partiel).

**Roche 36 (BSK)**

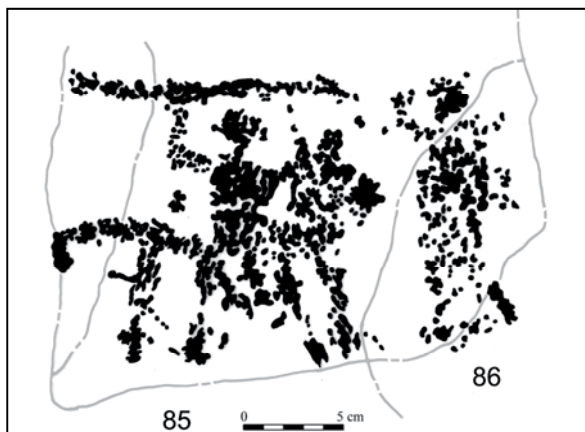
78. Indéterminé (taches de piquetage).

**Roche 37 (BSK)**

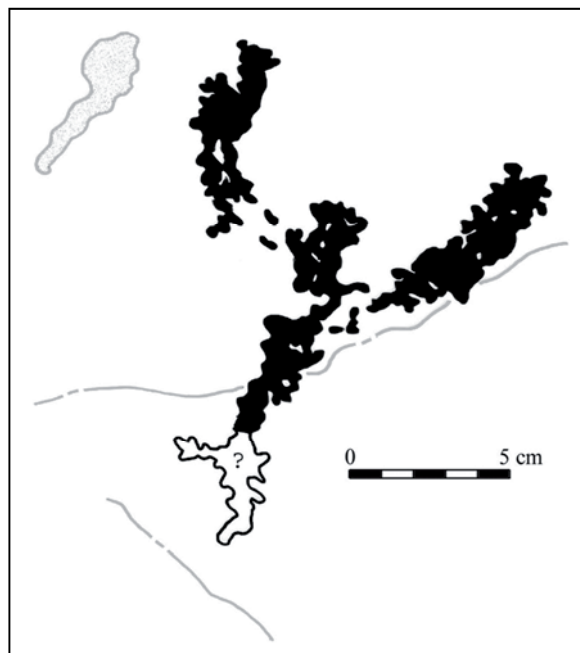
79. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou irrégulier, tronc linéaire, bassin triangulaire, bras fléchis baissés (?), jambes divergentes, pied droit en PG.
80. Indéterminé.
81. Anthropomorphe, tête irrégulière en plusieurs éléments, cou irrégulier séparé, tronc irrégulier, bras fléchis levés, jambe droite verticale, jambe gauche (?), pied droit en PG, debout sur le n° 4 (?).
82. Indéterminé (quadrupède portant 3 ?).
83. Indéterminé.

**Roche 38 (BSK) (à gauche)**

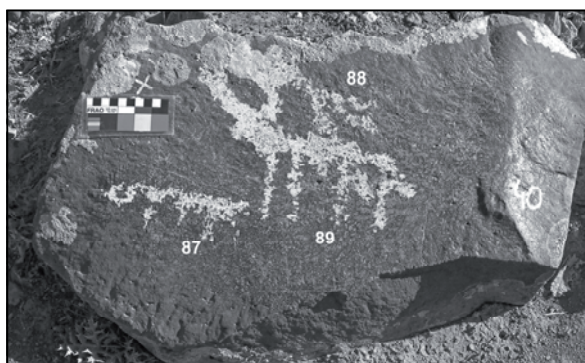
84. Capriné (partiel), cornes, arrière de la tête et corps seuls conservés; autres parties érodées.

**Roche 39 (BSK)**

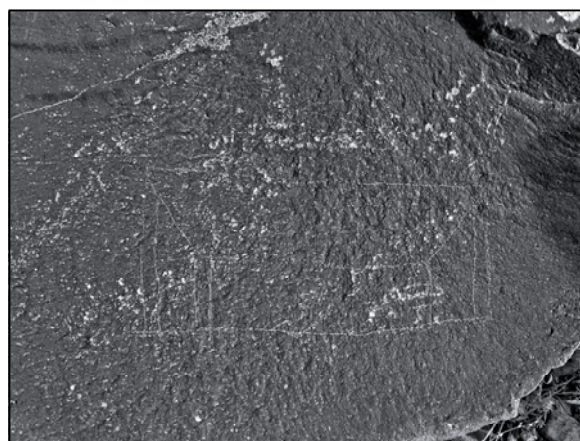
85. Cavalier (lancier), tête ronde, cou mince, buste de face, jambes vers l'avant, la main droite tient une lance, la main gauche une bride ou la crinière de l'animal; cheval linéaire, sauf la tête qui est pleine.
86. Anthropomorphe, tête irrégulière en PG flottant au-dessus du corps, pas de cou, tronc irrégulier et grossièrement rectangulaire, incomplètement piqueté, bras droit arrondi levé, jambes verticales.

**Roche 42 (BSK)**

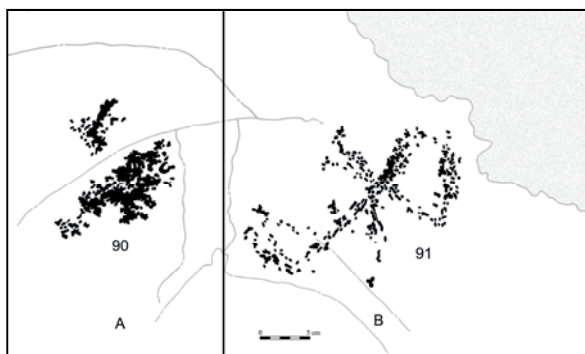
92. Anthropomorphe, buste seul, tête aplatie, cou court, tronc linéaire, bras courbes levés.

**Roche 40 (BSK)**

87. Féliné (lion ?).
88. Bovin.
89. Indéterminé.

**Roche 43 (BSK)**

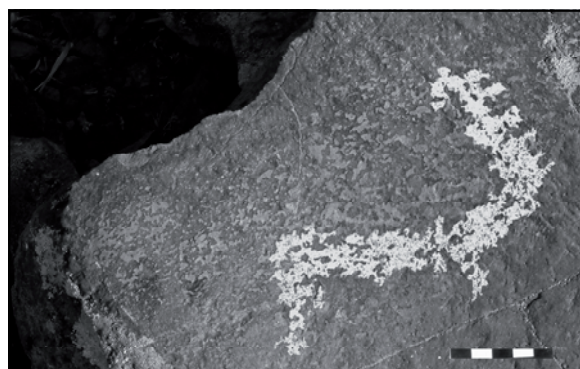
93. Inscription arabe récente, ± incisée, en perspective inversée.

**Roche 41A (BSK)**

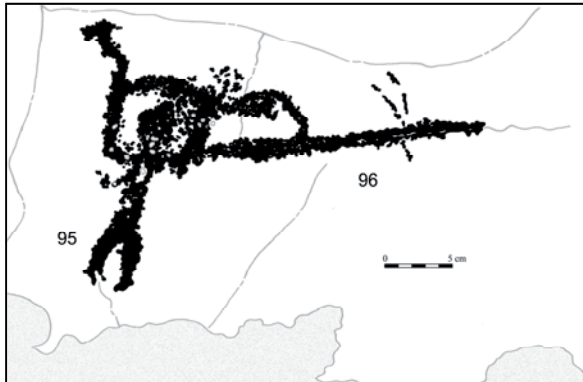
90. Indéterminé.

**Roche 41B (BSK)**

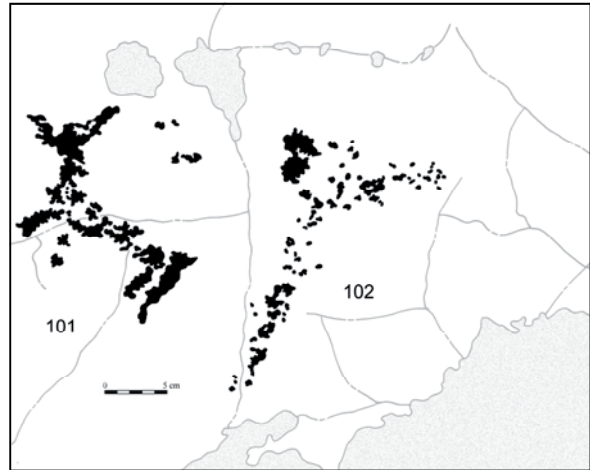
91. Indéterminé (quadrupède ou anthropomorphe ?).

**Roche 44 (BSK)**

94. Cerf, fragmentaire du fait d'une forte érosion.

**Roche 45 (BSK)**

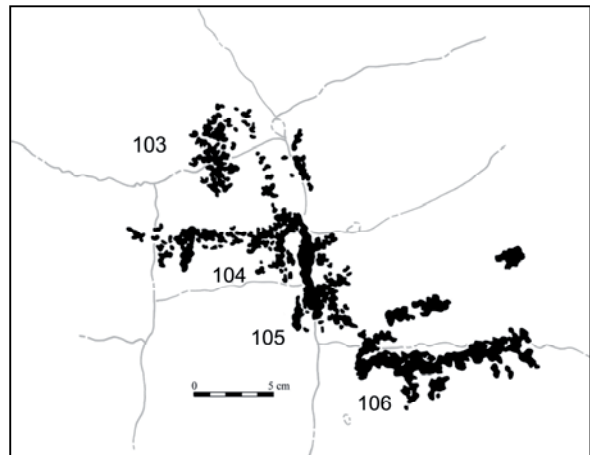
95. Anthropomorphe, tête arrondie flottant au-dessus du corps, pas de cou, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes en arche, hache dans la main droite, objet courbe dans la main gauche.  
96. Indéterminé.

**Roche 48 (BSK)**

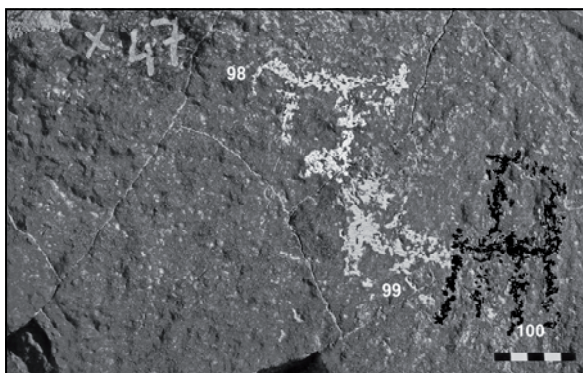
101. Bovin.  
102. Indéterminé.

**Roche 46 (BSK)**

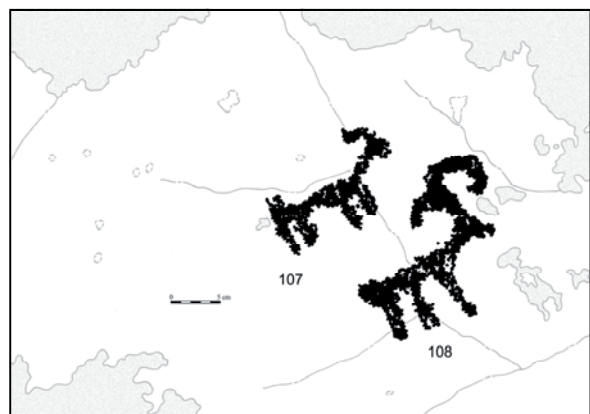
97. Canidé.

**Roche 49 (BSK)**

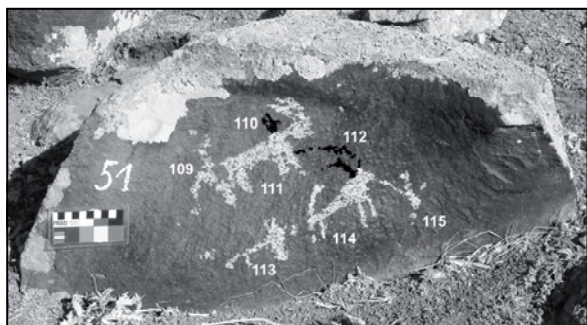
103. Indéterminé.  
104. Bovin.  
105. Quadrupède (féliné ou canidé).  
106. Capriné.

**Roche 47 (BSK)**

98. Quadrupède.  
99. Quadrupède.  
100. Quadrupède.

**Roche 50 (BSK)**

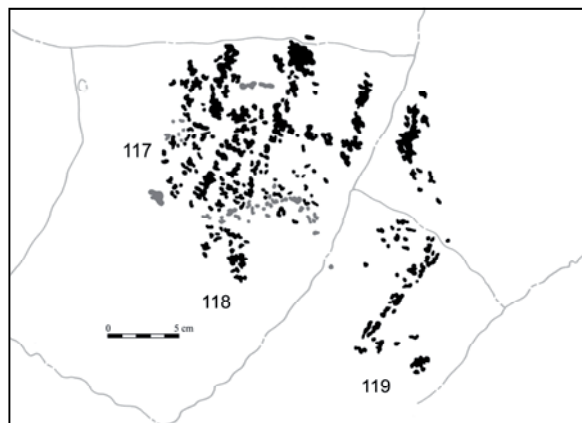
107. Capriné.  
108. Capriné.

**Roche 51 (BSK)**

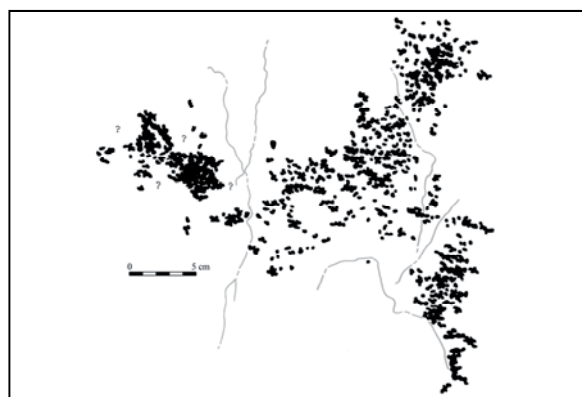
- 109. Anthropomorphe, bas du tronc et jambes seuls conservés; le reste est écaillé; jambes divergentes, pied droit en PG.
- 110. Indéterminé (cornes ?), en dessous du n° 111.
- 111. Capriné, la queue manque, superposé au n° 110.
- 112. Capriné, cornes seules visibles, en dessous du n° 113.
- 113. Quadrupède (lion ?).
- 114. Félidé (lion), superposé au n° 112.
- 115. Anthropomorphe, tête polygonale déportée vers la gauche, cou long, tronc linéaire, bras droit oblique levé, bras gauche (?), jambes (?), arme dans la main droite dirigée vers la gueule du lion.

**Roche 52 (BSK)**

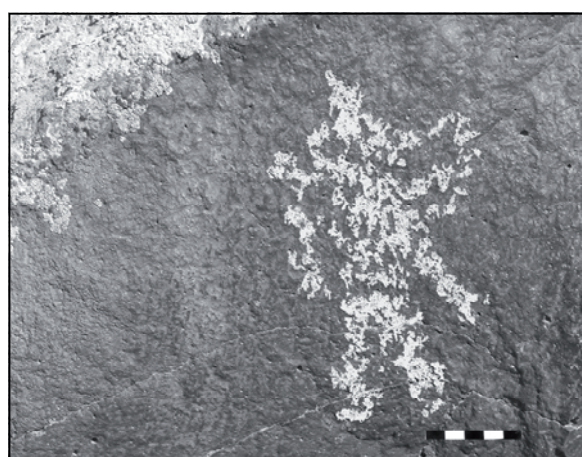
- 116. Divinité debout sur un félidé; anthropomorphe, tête sur la ligne des épaules (voir aussi roche 22, avec même élément allongé au-dessus de la tête), tronc linéaire long, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes convexes; félidé à la queue fléchie deux fois levée.

**Roche 53 (BSK)**

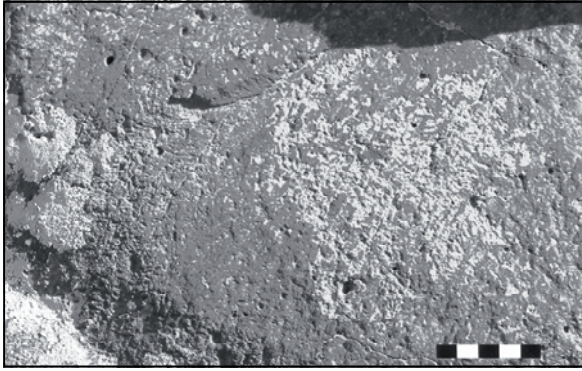
- 117. Quadrupède (lion ?).
- 118. Anthropomorphe, tête rectangulaire déportée à droite, cou long et sinueux, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes divergentes.
- 119. Indéterminé.

**Roche 54 (BSK)**

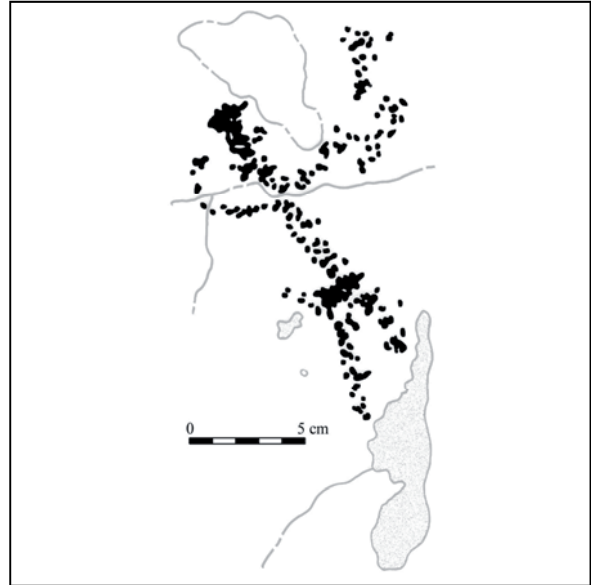
- 120. Indéterminé.

**Roche 55 (BSK)**

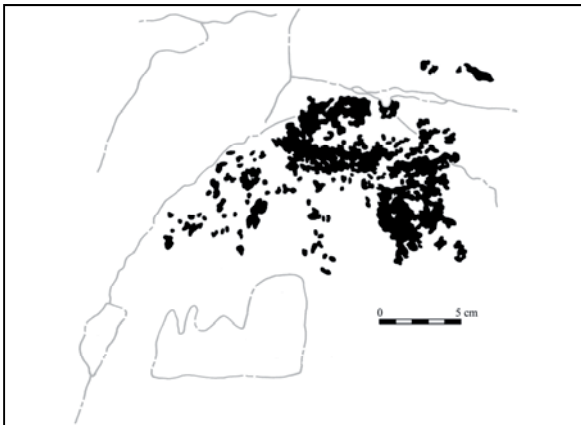
- 121. Anthropomorphe, tête peu claire, cou peu clair, tronc rectangulaire, bras droit pendant (?), bras gauche fléchi deux fois baissé et reprise (pour atteindre le pommeau de l'épée ?), jambe droite verticale, jambe gauche oblique, s en arche séparée du tronc, épée au côté gauche; piquetage discontinu.

**Roche 56 (BSK)**

122. Féliné (capriné transformé en lion : redoublement de la ligne du dos, deux petites cornes, pattes allongées).

**Roche 59 (BSK)**

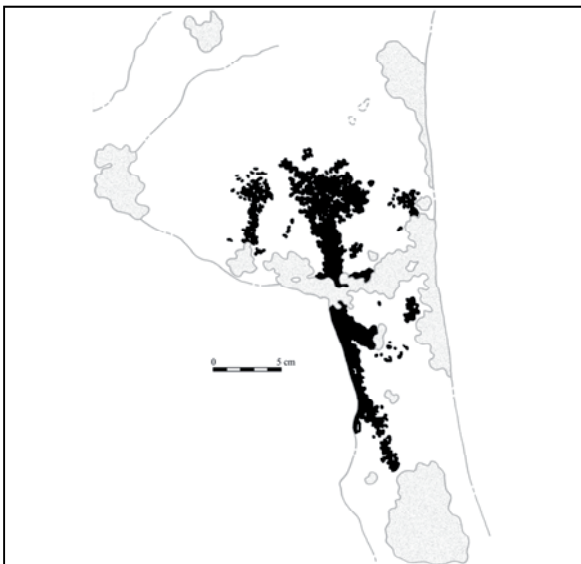
125. Anthropomorphe, tête arrondie, cou très long, tronc linéaire, bassin anguleux, bras droit arrondi levé, bras gauche horizontal, jambe droite oblique, jambe gauche verticale.

**Roche 57 (BSK)**

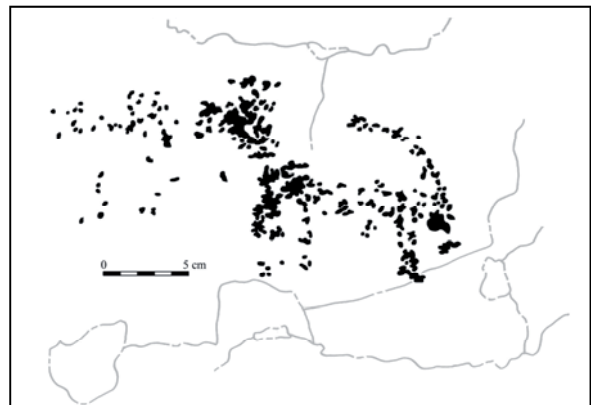
123. Quadrupède (lion ou canidé).

**Roche 60 (BSK)**

126. Capriné.

**Roche 58 (BSK)**

124. Anthropomorphe, tête déportée vers la droite, cou long, tronc à moitié dans la cassure, bras fléchis levés (?), jambe droite cassée, jambe gauche verticale, massue dans la main droite, objet dans la main gauche.

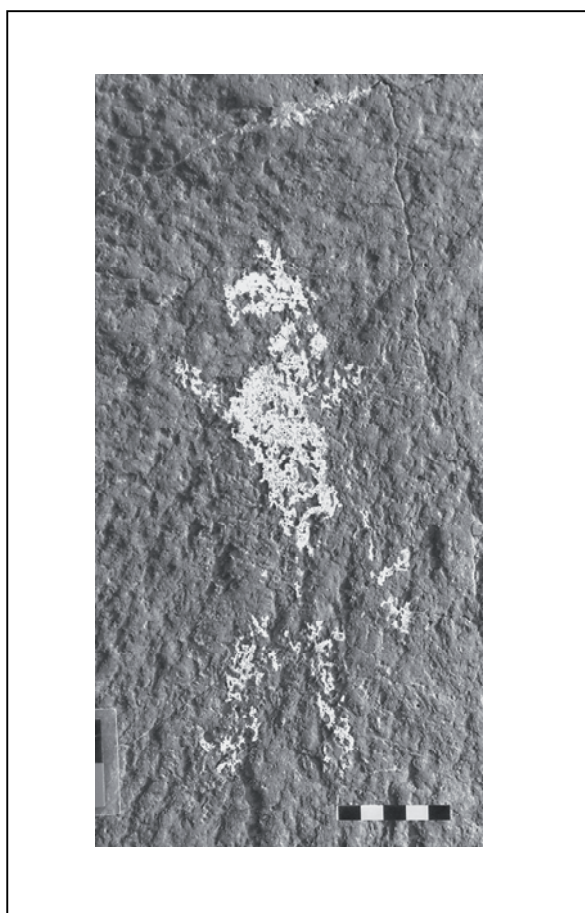
**Roche 61 (BSK)**

127. Féliné.



**Roche 62 (BSK)**

128. Anthropomorphe, tête, pas de cou, tronc court en trapèze, bras droit fléchi levé, bras gauche absent, jambes divergentes, pieds en PD.

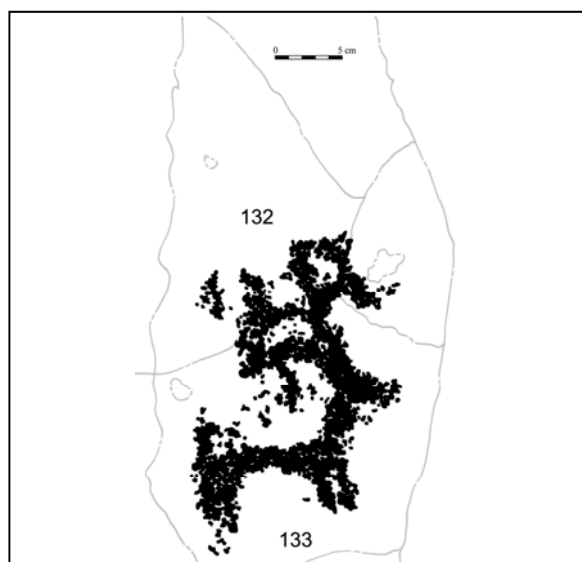
**Roche 63 (BSK)**

129. Anthropomorphe, tête déportée à gauche, cou court, tronc irrégulier séparé du bassin anguleux, bras courts obliques levés, jambes verticales, arme au côté gauche (?).

**Roche 64A (BSK)**

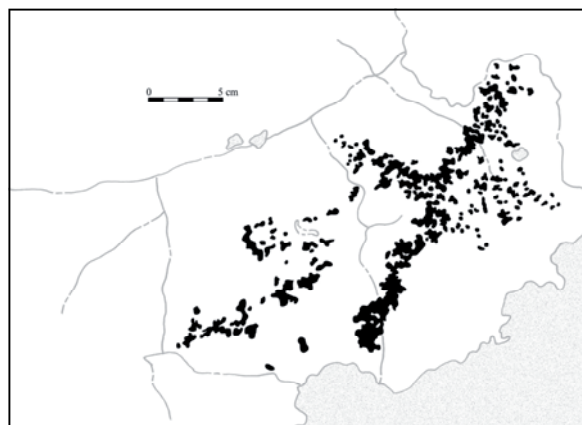
130. Capriné en profil absolu.

131. Indéterminé.

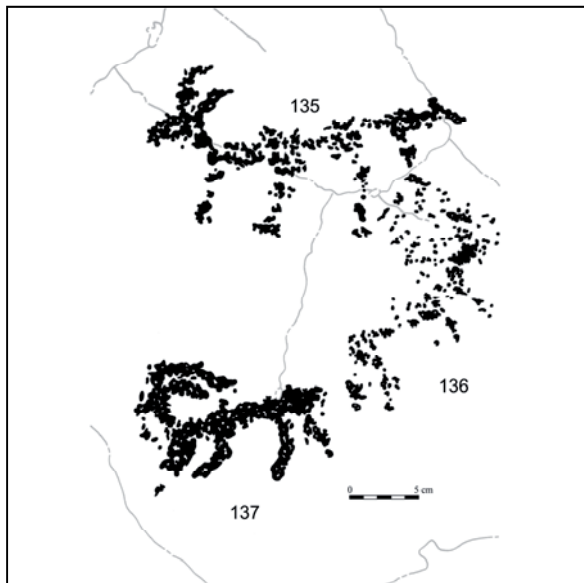
**Roche 64B (BSK)**

132. Indéterminé, superposé au n° 133.

133. Capriné.

**Roche 65 (BSK)**

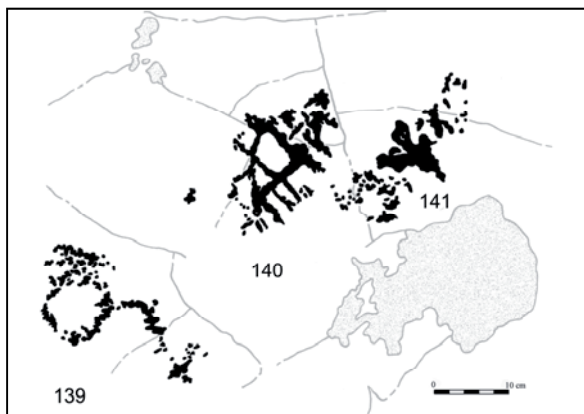
134. Indéterminé.

**Roche 66 (BSK)**

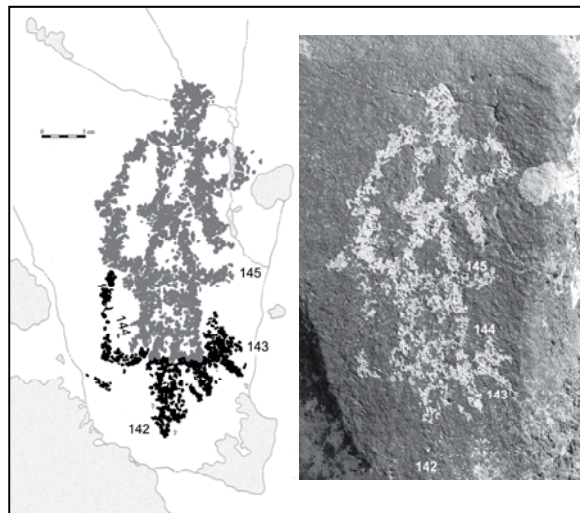
- 135. Capriné.
- 136. Quadrupède.
- 137. Capriné.

**Roche 67 (BSK)**

- 138. Bovin.

**Roche 68 (BSK)**

- 139. *Desert kite* fragmentaire.
- 140. Indéterminé.
- 141. Indéterminé.

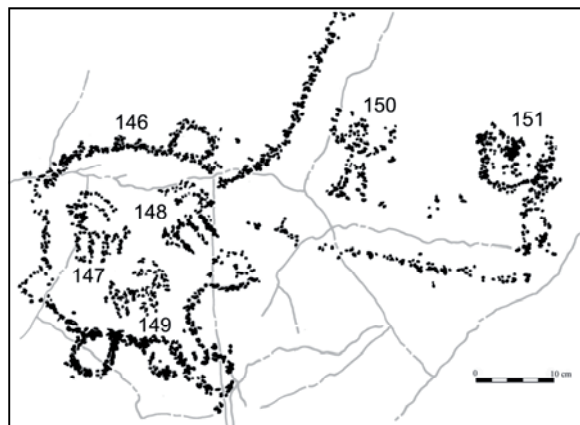
**Roche 69 (BSK)**

Phase I (patine brun foncé).

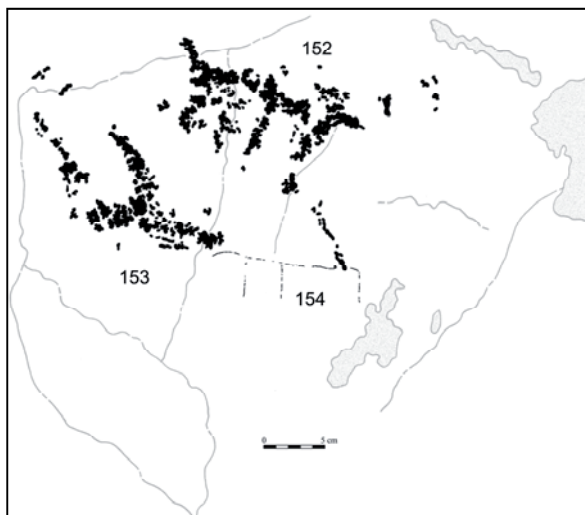
- 142. Indéterminé.
- 143. Quadrupède, profil droit.
- 144. Quadrupède, profil gauche.

Phase II (patine orange).

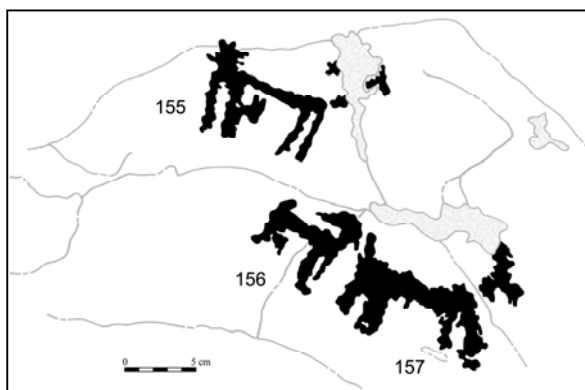
- 145. Divinité debout sur un capriné (en PG) qu'elle tient par une corne; tête irrégulière, buste en trapèze dont l'intérieur est réservé, bassin rempli, jambes courtes, bras droit baissé, main gauche à la taille vers le pommeau de l'épée qui pend au côté gauche; pieds en PD.

**Roche 70 (BSK)**

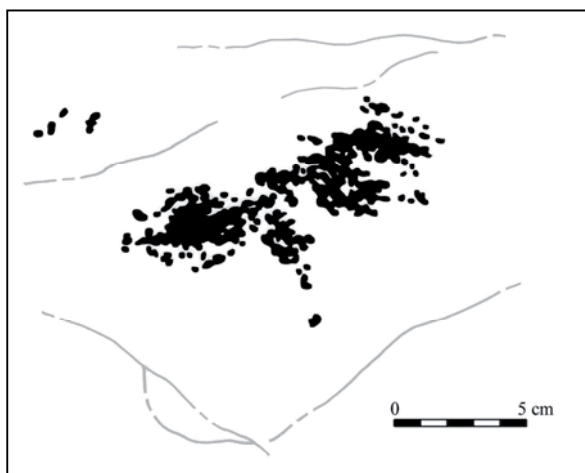
- 146. *Desert kite*, murs d'accès vers la droite, ouverts à 90°, enclos polygonal irrégulier, entrée à droite, 6 cellules.
- 147. Capriné, dans l'enclos.
- 148. Capriné, dans l'enclos.
- 149. Capriné, dans l'enclos.
- 150. Anthropomorphe, tête peu claire, cou peu clair, tronc court, bras courbes levés, jambe droite verticale, jambe gauche fléchie.
- 151. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou long, tronc irrégulier, bras courbes levés, jambe droite verticale, jambe gauche fléchie, arme dans la main droite (?).

**Roche 71 (BSK)**

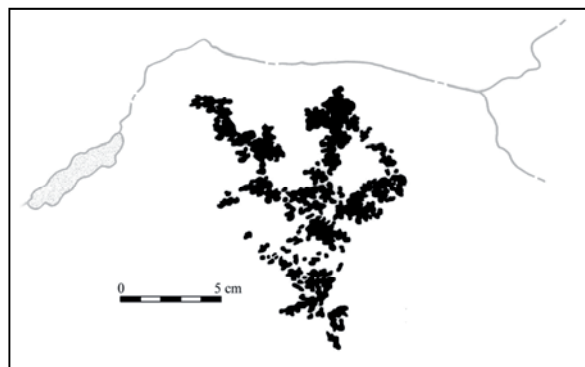
- 152. Quadrupède.
- 153. Indéterminé.
- 154. Indéterminé (incisé, peu visible).

**Roche 72 (BSK)**

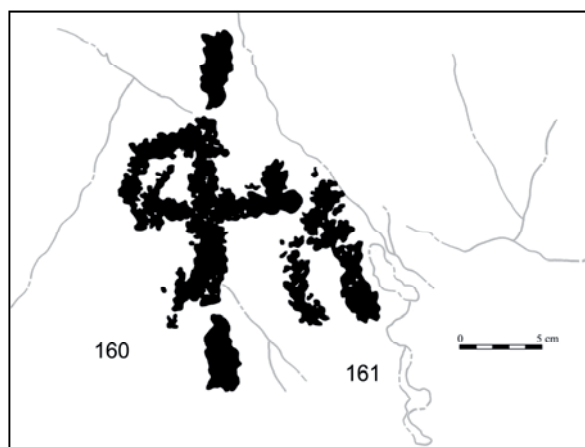
- 155. Capriné, la tête et les cornes sous le lichen.
- 156. Capriné.
- 157. Capriné.

**Roche 73 (BSK)**

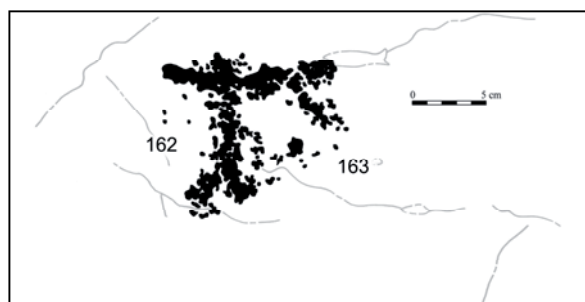
- 158. Indéterminé.

**Roche 74 (BSK)**

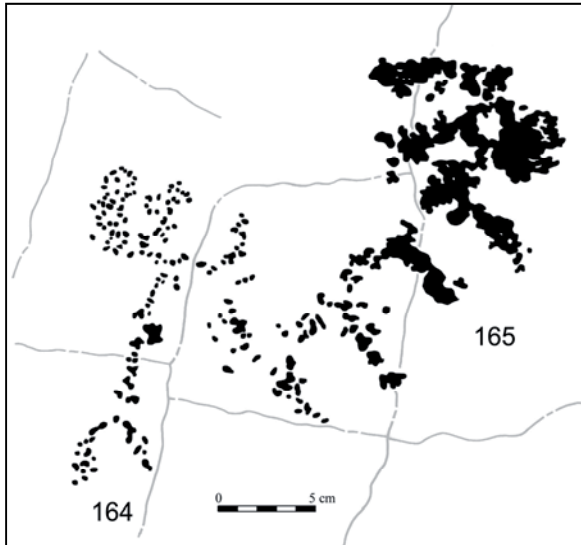
- 159. Anthropomorphe, tête polygonale (animale ?) déportée à gauche, cou long, tronc irrégulier interrompu, bras fléchis levés, jambes érodées, objet dans la main droite (?).

**Roche 75 (BSK)**

- 160. Anthropomorphe, tête animale, cou long, tronc incurvé (homme-oiseau ?), bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, jambes divergentes, objet dans la main droite, la main gauche paraît tenir la queue d'un capriné.
- 161. Indéterminé (arrière-train d'un capriné ?).

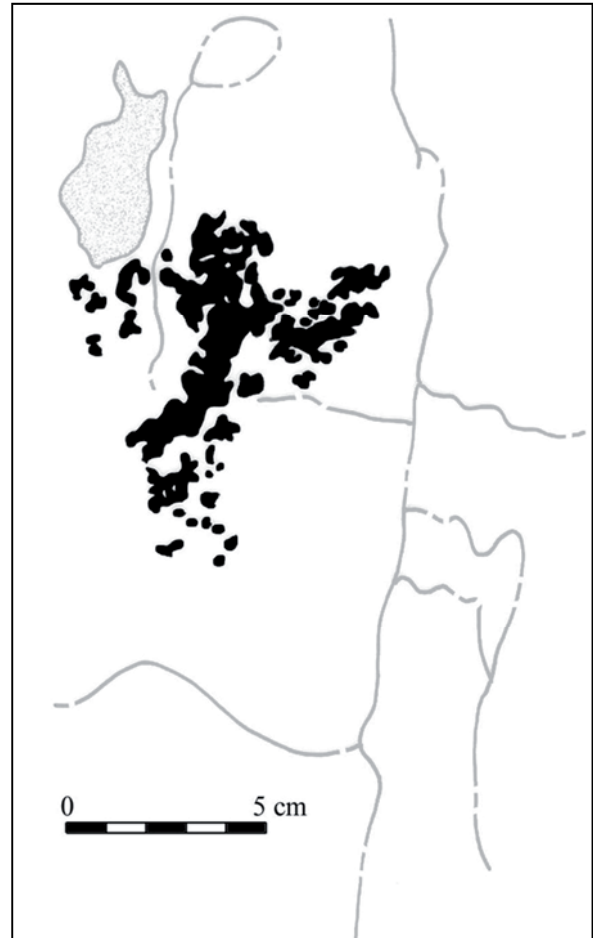
**Roche 76 (BSK)**

- 162. Anthropomorphe, tête irrégulière sur la ligne des épaules, pas de cou, tronc linéaire, bras horizontaux, jambes divergentes, pied droit en PG, pied gauche en PD, épée au côté gauche (?).
- 163. Indéterminé.



**Roche 77 (BSK)**

164. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambe droite convexe, jambe gauche concave.  
165. Capriné.



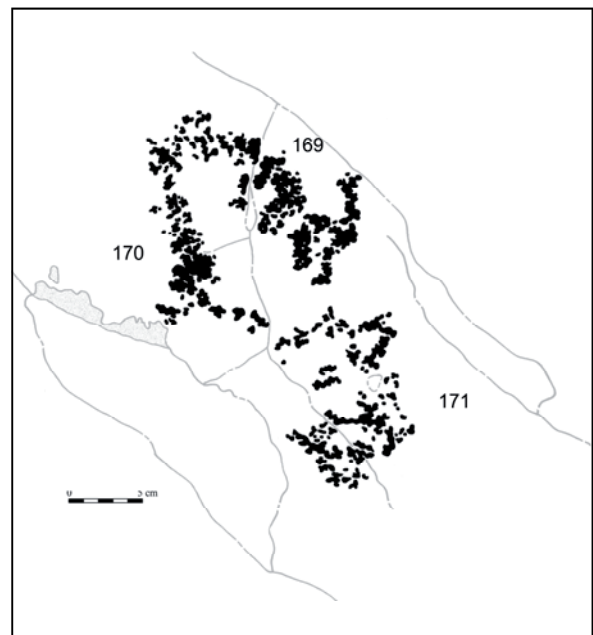
**Roche 80 (BSK)**

168. Indéterminé (anthropomorphe ?).



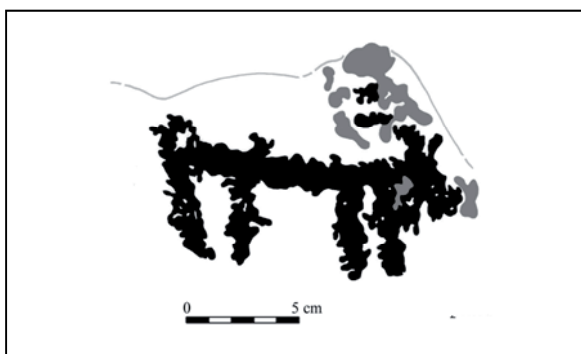
**Roche 78 (BSK)**

166. Capriné.



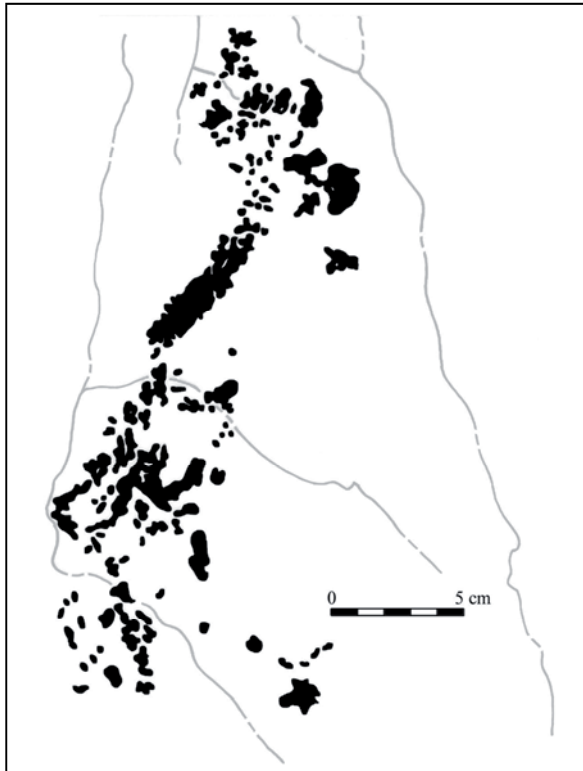
**Roche 81 (BSK)**

169. Quadrupède.  
170. Indéterminé.  
171. Indéterminé.

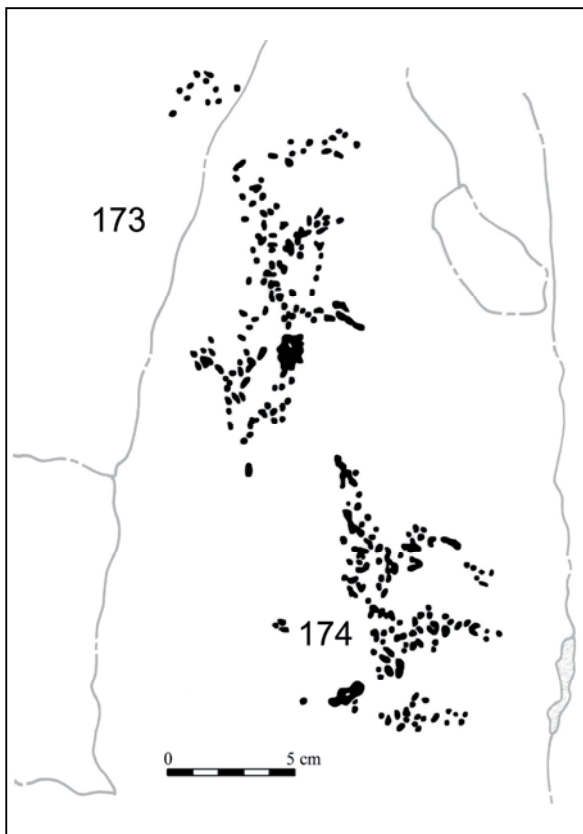


**Roche 79 (BSK)**

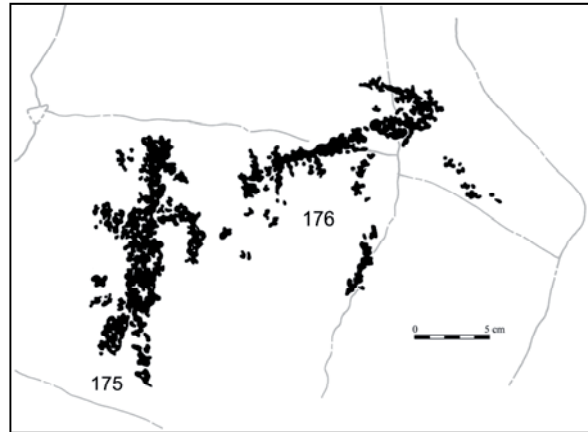
167. Capriné.



**Roche 82 (BSK)**  
172. Indéterminé.

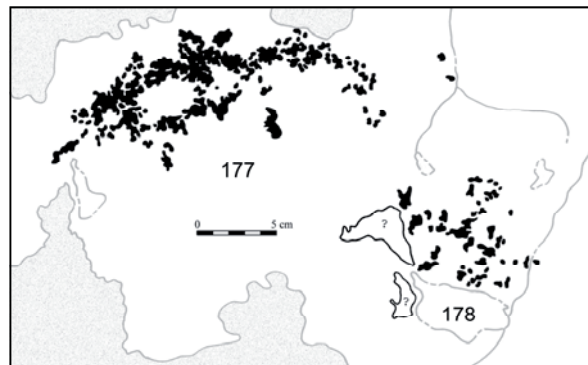


**Roche 83 (BSK)**  
173. Indéterminé.  
174. Indéterminé.



**Roche 84 (BSK)**

175. Anthropomorphe, tête animale, cou long, tronc linéaire, bras droit horizontal, bras gauche fléchi baissé, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie.  
176. Indéterminé (lion ?).



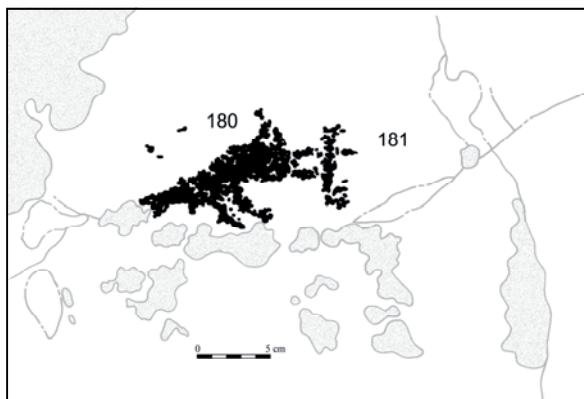
**Roche 85 (BSK)**

177. Indéterminé.  
178. Indéterminé.

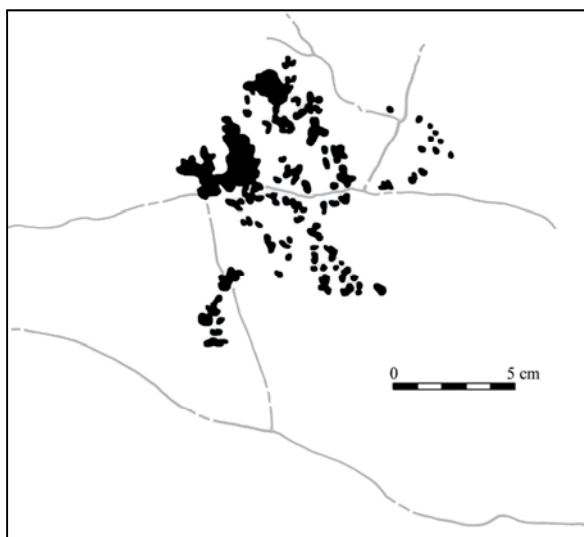


**Roche 86 (BSK)**

179. Capriné, tête et corps en un seul segment rectiligne sur lequel sont posées les cornes, la 4<sup>e</sup> patte n'a pas été vue au relevé.



**Roche 87 (BSK)**  
180. Féliné (lion).  
181. Indéterminé.



**Roche 88 (BSK)**  
182. Indéterminé.

## 6. THÉMATIQUE

### 6.1. Indéterminés, zoomorphes, anthropomorphes et inanimés

Un peu plus du tiers des figures individualisées se range dans la catégorie des figures indéterminées, les pourcentages locaux variant de 28 à 41 % selon la concentration envisagée (tab. 6). Ces dernières figures sont indéchiffrables, soit parce qu'il s'agit de taches de piquetage informes, soit parce qu'elles sont si érodées qu'elles ne sont plus lisibles, soit parce que le sujet figuré n'a pu être clairement identifié; quand cela était possible, nous avons émis des

suggestions qui sont reprises dans le catalogue (p. 51-114). Dans bien des cas, on entrevoit une des figures du répertoire usuel; seule la gravure 18 de Khishâm-1 Nord-1 invite à sortir du répertoire de Khishâm-1 et Bashkoy : il pourrait s'agir d'un bateau, un thème représenté ailleurs au Hemma (fig. 40).

Si l'on soustrait le nombre des figures « indéterminées » du total des gravures, il reste 433 gravures dotées de forme déterminée ou définissable. Ces dernières ont été réparties dans un premier temps en 21 sujets ou catégories thématiques. Dans le tableau 6, celles-ci ont été distribuées en trois classes : animaux, anthropomorphes et inanimés (y compris les végétaux).

Les animaux dominent l'inventaire ( $n = 670$ ) avec 225 individus (33,58 % du total), suivis par, en ordre décroissant de fréquence, les caprinés (106 = 15,821 %), les quadrupèdes qui n'ont pu être autrement déterminés (75 = 11,94 %), les félinés (19 = 2,84 %) et les bovins (14 = 2,09 %). Les autres catégories (canidé, cerf, équidé, scorpion) représentent chacune moins de 1% du total.

Les figures anthropomorphes comportent 159 items (23,73 %). Elles se répartissent en anthropomorphes simples (146 = 22,686 %), cavaliers (6 = 1,045 %), divinités debout sur un animal (3) et hommes-scorpions (3).

Les autres gravures (50 = 7,463 %) comportent en majorité les *desert kites* (18 = 2,686 %), suivis par les traits rectilignes (10 = 1,493 %) et les inscriptions arabes (9 = 1,343 %), auxquels s'ajoutent des enclos (5), scalariformes (2) et végétaux (2), un étendard, une roue et un cercle entouré de ponctuations. Cette première identification des sujets sera détaillée ci-dessous pour en donner une idée plus précise.

Notons au passage que les fréquences des sujets individuels figurés laissent la

	Catégories	KH1-Sud n =	KH1-N1- 2 n =	KH1-N3 n =	BSK n =	Total N = 670
1	Bovin	5	1	4	4	14
2	Canidé	1	1	1	1	4
3	Capriné	28	22	29	27	106
4	Cerf	1	-	-	1	2
5	Équidé	3	-	1	-	4
6	Féliné	4	3	1	11	19
7	Quadrupède	33	11	11	20	75
8	Scorpion	-	-	1	-	1
	<i>Total animaux</i>	75	38	48	64	225 (33,582 %)
9	Anthropomorphe	44	20	40	42	146
10	Cavalier	2	1	2	1	6
11	Divinité/animal	-	-	1	2	3
12	Homme- scorpion	2	-	-	2	4
	<i>Total anthrop.</i>	48	21	43	47	159 (23,731 %)
13	Cercle et ponctuations	1	-	-	-	1
14	<i>Desert-kite</i>	7	6	3	2	18
15	Enclos	1	2	2	-	5
16	Étendard	1	-	-	-	1
17	roue (char)	1	-	-	-	1
18	Scalariforme	-	2	-	-	2
19	Végétal	2	-	-	-	2
20	Trait rectiligne	4	1	4	1	10
21	Inscription arabe	5	1	2	1	9
	<i>Total inanimés</i>	22	12	11	4	49 (7,313 %)
22	Indéterminé	69 (32,243 %)	28 (28,283 %)	73 (41,714 %)	67 (36,813 %)	237 (35,373 %)
Total		214	99	175	182	670

**Tab. 6** - Kishâm-1 et Bashkoy : fréquence des sujets individuels par concentration d'art rupestre.

même impression d'unité que la fréquence des roches et panneaux gravés par concentration : l'homogénéité relative de leur distribution dans les quatre concentrations suggère qu'il s'agit de sites globalement fréquentés par des communautés pour lesquelles

l'art rupestre était sous-tendu par les mêmes intentions et sans doute au cours des mêmes périodes qui, d'ailleurs, restent à déterminer. Nous sommes donc fondés à aborder ces quatre concentrations comme un seul ensemble.

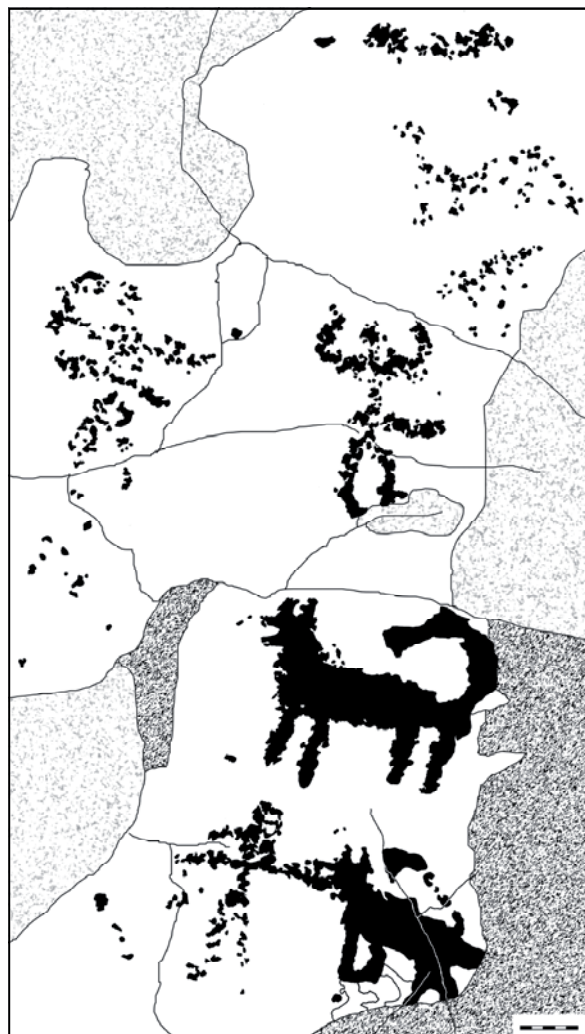
## 6.2. Les catégories thématiques (tab. 6)

### a. Animaux (par ordre alphabétique)

Les **bovins** possèdent des cornes arquées symétriquement l'une vers l'autre et une longue queue pendante. Les rares exemplaires trouvés à Khishâm-1 et Bashkoy semblent tous appartenir à la sous-espèce *Bos taurus taurus*, la vache domestique d'Europe. *Bos taurus indicus*, le zébu, bien reconnaissable à la bosse grasseuse qui surmonte les pattes avant et à l'extrémité de ses cornes recourbée vers l'avant, abondamment représenté sur les façades méridionale et occidentale du Hemma (fig. 32) est ici absent. La représentation du taureau sauvage (réel ou mythique) peut être envisagée, dans la mesure où un bovin a été représenté à l'intérieur d'un *desert kite* (KH1 N1-32); il reste que nous ignorons si le monument figuré ici est utilisé en tant que piège de chasse ou comme simple enclos.

Les **canidés** peuvent être identifiés grâce à leur queue en panache, à leur museau plus allongé et pointu que celui des félins et à leurs oreilles dressées et souvent pointues. Il s'agit en général de chiens domestiques. Le renard est le seul canidé sauvage identifié (KH1 N1-33) : il se reconnaît à ses oreilles pointues, ses pattes courtes et sa longue queue épaisse. Le loup ou le chacal, sont parfois identifiables ailleurs, par exemple à Khishâm-2, eu égard au contexte narratif de la représentation, par exemple une chasse à la lance (fig. 93). Toutefois, une telle identification exige la plus grande prudence étant donné la grande variabilité que montrent les représentations de lion, dans l'art urbain comme dans l'art rupestre du Hemma.

Les **caprinés** sont des quadrupèdes munis de cornes assez longues, généralement recourbées vers l'arrière et d'une tête assez allongée au museau arrondi ainsi que d'une petite queue redressée. Cette catégorie pose un problème d'identification. En effet, la plupart de ces animaux à grandes cornes



**Fig. 93** - Khishâm-2, roche 35. Scène de chasse à la lance; il semble que l'animal soit un grand canidé plutôt qu'un lion. Relevé Vinciane Picalause.

figurés sur les roches du Hemma, comme dans tout l'art rupestre du Proche-Orient, paraissent relever du genre *Capra ibex* et sont généralement désignés dans la littérature sous le nom de « bouquetins », raison pour laquelle nous leur avons conservé le nom générique de « capriné ». Or, il semble que de tels animaux n'aient jamais été présents en Djézireh syrienne —leurs ossements manquent dans la documentation archéologique—, alors que les gazelles (antilopinés) y furent abondantes jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Malgré cela, des milliers de figures de « bouquetin » ornent les roches du Hemma, tantôt isolées, tantôt impliquées dans des scènes cynégétiques ou religieuses. Qu'en



conclure, sinon qu'il s'agit de représentations conventionnelles et traditionnelles centrées sur les animaux à grandes cornes et que, si ces gravures renvoient malgré tout à une réalité locale, les « bouquetins » valent ici pour des gazelles. Les véritables représentations de gazelles aux cornes en lyre sont rares au Hemma. Au contraire, on distingue quelques représentations de chèvres sauvages ou domestiques, par exemple en KH1 S-41.

Par ailleurs, l'absence du mouton dans l'inventaire ne laisse pas d'étonner. Pour autant que nous sachions, il n'en existe, dans tout l'art gravé du Hemma, qu'une seule représentation découverte à Abou Tina où l'on voit des moutons à queue grasse, accompagnés d'un lion et d'un sanglier, écouter un joueur de flûte (fig. 94). Or, les sources archéologiques et textuelles montrent que le mouton devait être abondamment consommé dans la vie quotidienne et constituait un des principaux animaux sacrifiés. Il est d'ailleurs abondamment représenté sur les cylindres sceaux depuis le 3<sup>e</sup> millénaire. Cette discordance qui oppose arts urbains et arts rupestres s'explique peut-être en partie par le fait que, dans les idéologies qui sont à la source de l'art urbain, le roi est pensé comme le berger de son peuple, une métaphore qui ne semble guère avoir touché les graveurs du Hemma. Par ailleurs, le mouton est également peu présent dans les mythologies mésopotamiennes, ce qui montre un faible investissement symbolique dans d'autres domaines que celui de la soumission, de l'alimentation et du sacrifice. Il semble donc que les occupants et visiteurs du Hemma, surtout préoccupés de la faune sauvage et d'activités humaines à forte charge symbolique ou émotionnelle, n'aient pas considéré cet animal comme bon à penser ou à représenter.

Les cerfs ne se distinguent des autres quadrupèdes que par leurs cornes ramifiées, se développant en hauteur et leur queue courte relevée. Le cerf est le seul cervidé identifiable dans l'art du Hemma (BSK-44).



**Fig. 94** - Abou Tina : le personnage joue de la flûte; l'arc, la flèche et le carquois qu'il semble porter sur l'épaule suggèrent qu'il s'agit non seulement d'un berger mais aussi d'un chasseur. Un objet (siège ? support ?) posé derrière lui passe entre ses jambes. Il est entouré d'animaux sauvages (sanglier à gauche, probablement lion à droite) et domestiques (au centre). Ces derniers sont les seules représentations de moutons connues au Hemma (ATN-08\_0781).

Les équidés se caractérisent par la longueur du cou, de la tête et de la queue ainsi que par la présence d'oreilles. Il s'agit de chevaux, isolés ou montés (par exemple KH1 S-30A, KH1 N3-76, BSK 39). On trouve ailleurs quelques rares ânes, identifiables à leurs longues oreilles, par exemple à Hlewa, (fig. 95). L'onagre, pourvu d'un pompon à l'extrémité de la queue, paraît absent.

Les félidés possèdent une longue queue soit dressée au-dessus du corps soit pendante avec l'extrémité recourbée vers le haut et légèrement arrondie. La tête, souvent large et au mufler arrondi, est généralement surmontée de deux petites oreilles rondes. La gueule peut être ouverte. Seul le lion mâle se reconnaît éventuellement à sa crinière et au pompon du bout de sa queue. Vu les simplifications imposées par la représentation rupestre, le léopard, également présent dans la région, ne se distingue pas de la lionne. Nous avons donc conservé la dénomination de la famille pour ces animaux.

Les quadrupèdes regroupent tous les animaux reconnaissables à la présence de quatre pattes, mais dont les représentations sont



**Fig. 95** - Hlewa : une des rares représentations d'âne dont nous disposons, probablement du 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère, à en juger par le corps de l'animal laissé en réserve et l'allure générale de la composition (HLW-06\_277).

trop imprécises ou trop endommagées pour qu'on puisse pousser plus loin l'identification.

Les scorpions sont représentés par un corps rectiligne ou s'élargissant vers l'avant, leur queue recourbée munie d'un aiguillon et leurs pinces. La présence de la tête et des pattes est facultative (KH1 N3-14).

Les dromadaires, dont la présence à KH1 Sud, roches 24 et 84 n'est qu'une éventualité, ne sont pas repris dans la liste des sujets.

### **b. Anthropomorphes**

Les figures anthropomorphes sont reconnues à la présence des éléments principaux du corps humain : tête, tronc, bras et jambes. Le cou et les pieds sont facultatifs. Les mains sont rares de même que le détail des doigts (BSK-17). Le sexe masculin est rarement représenté. Aucune figure de Khishâm-1 ou de Bashkoy n'est identifiable comme féminine. Même dans les autres régions du Hemma, la représentation du corps féminin est exceptionnelle : « déesse nue » (fig. 33) ou scènes érotiques (fig. 53).

Les proportions exactes de l'anatomie humaine ne sont pas nécessairement respectées et le tracé ne rend généralement pas le modelé du corps. La tête est fréquemment ronde et plus ou moins bien proportionnée par rapport au corps. D'autres fois, étirée latéralement, elle occupe le sommet d'un cou démesurément long. Les figures humaines sont généralement dépourvues de détails internes, mais dans certains cas on observe des accessoires vestimentaires (pagne, robe, couvre-chef). Ces figures se présentent le plus souvent debout, de face ou de profil, jambes écartées. En attitude statique, elles peuvent avoir les bras simplement levés et fléchis vers le haut, dans la position dite de « l'orant », ou tenir une arme ou un autre objet (bâton, hache, épée, épée courbe, lance, arc, massue, foudre). Du fait du caractère schématique des représentations, il est fréquent que ces objets ne soient pas identifiables. D'autres figures, en attitude dynamique, sont impliquées dans une activité telle que le maniement d'une arme de chasse ou de guerre ou le « toucher » d'un animal. Il est difficile de préciser ce dernier terme : il peut s'agir de « toucher », au sens strict, de maintenir, ou de capturer.

Leurs attributs suggèrent d'identifier quelques-unes des figures anthropomorphes étudiées comme des divinités. À KH1 Sud, roche 14, un individu paraît tenir un foudre de la main droite et une massue de la main gauche, ce qui l'identifie à un dieu de l'orage. À KH1 Sud, roche 22, un individu (probablement une divinité) tient une massue de la main droite et une épée courbe de la main gauche. Une troisième figure de Khishâm-1 Sud (roche 53), tient un objet allongé verticalement (sceptre ?) de la main droite et une hache de la main gauche; cet équipement est complété par un oiseau posé sur sa tête. La comparaison avec un relief de Hatra daté vers 150 de notre ère (fig. 96-97) suggère d'identifier cette figure à un Héraklès-Nergal, d'époque séleucide ou arsacide (Colledge 1967 : 159, fig. 46; Christides 1982). À KH1 Nord-3, roche 22, l'individu qui tient un foudre de la main



**Fig. 96** - Khishâm-1 Sud, roche 53. Le couple divin identifié à Héraklès-Nergal et sa parèdre (à gauche). La figure principale, aux yeux en réserve, porte un oiseau sur la tête; elle tient un objet indéterminé (sceptre, massue ?) de la main droite et une hache de la main gauche.



**Fig. 97** - Ce relief de Hatra, montre un Héraklès-Nergal portant un oiseau sur la tête et tenant une hache de la main gauche. De la main droite, il tient le pommeau de son épée et la laisse du Cerbère. Sa parèdre porte également un oiseau sur la tête. Vers 150 de notre ère (d'après Colledge 1967 : 159, fig. 46).

droite et porte la main gauche à la poignée de l'épée suspendue à sa ceinture pourrait également être un dieu de l'Orage. Le personnage aux bras fléchis levés et aux grandes mains de Bashkoy (roche 17) pourrait également être une divinité; en effet, un tel personnage est représenté à une quinzaine

d'exemplaires sur les façades sud et ouest du plateau, avec l'accent mis sur les mains de manière qu'on ne puisse douter qu'il s'agit d'un personnage exceptionnel (voir par exemple le dieu de l'Orage de la figure 32). Il existe peut-être d'autres figures divines que nous ne pouvons reconnaître de manière certaine : ces figures tiennent dans une main ou dans chaque main des objets que nous ne pouvons identifier (voir par exemple Bashkoy, roches 30 et 45).

Quelques figures peuvent être interprétées comme des démons (tab. 7). La plupart possèdent un corps humain surmonté d'une tête animale (d'oiseau ou de mammifère), déportée à droite ou à gauche, et surmontant un long cou. Des compléments d'information peuvent être fournis par un œil en réserve et des oreilles animales. Le tronc peut également présenter des particularités originales. En KH1 Sud, roche 68 (187), le tronc s'achève en pointe sur la ligne horizontale du bassin. En BSK-30, la gravure 59 montre des bras humains mais un tronc et des pattes d'oiseau. En KH1 N1-18 (gravure 27), le tronc manque et la ligne des épaules repose presque directement sur le sommet des jambes. Le tronc peut aussi être divisé horizontalement en deux parties : KH1 N3-51 (gravure 101), BSK-19B (gravure 38 : fig. 98). Cette dernière figure est ambiguë : le tronc cambré et l'arrière train proéminent évoquent un homme-oiseau. Une roche d'Abou Tina offre un autre exemple d'homme-oiseau (fig. 99). Des anthropomorphes à tête animale se retrouvent dans l'ensemble du Hemma. Les êtres à tête d'oiseau sont présents à une vingtaine d'exemplaires, les autres, à tête de lion, de capriné, de canidé, de bovin ou d'animal non identifiable le sont plus de cinquante fois.

Six figures anthropomorphes sont représentées montant un cheval (KH1 S-18 et 61, KH1 N1-12, KH1 N3-12 et 76, BSK-39). Bien qu'il s'agisse de l'association d'un homme et d'un animal, celle-ci consiste en une seule et même figure gravée.

Lieu	Roche n°	N° gravure	Tête	Tête déportée	Cou	Forme du cou	Oeil	Oreilles	Bec/mufle
KH1 S	25	64	animale	G	long	droit	+	+	mufle
KH1 S	30B	85	animale	D	long	droit	-	-	?
KH1 S	50	128	animale	D	long	courbe	+	-	bec
KH1 S	68	187	animale	D	long	droit	-	-	mufle/ bec ?
KH1 N1	18	27	animale	D	long	droit	+	-	mufle
KH1 N1	35	75	animale	G	long	courbe	+	-	mufle
KH1 N3	51	101	animale	D	long	courbe	-	-	bec ?
KH1 N3	66	139	animale	D	long	droit	-	+	mufle
KH1 N3	71	147	animale	D	long	droit	-	-	bec ?
BSK	13	23	animale ?	-	non	-	-	-	?
BSK	19B	38	animale ?		long	courbe	-	-	corps d'oi- seau ?
BSK	30	59	animale	D	long	droit	+	non	bec
BSK	74	159	animale ?	G	long	sinueux	-	-	mufle ?
BSK	84	175	animale ?	D	long	courbe	-	+	bec

**Tab. 7** - Les figures anthropomorphes à tête animale.

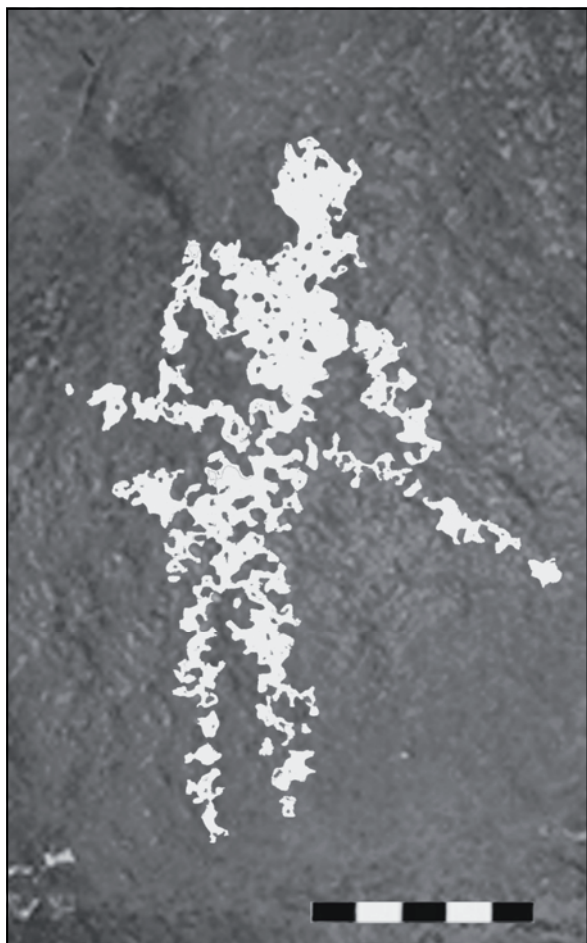
Quelques divinités ont pu être identifiées comme telles parce que la figure anthropomorphe se tient debout sur le dos d'un animal, conformément à une des conventions reconnues dans tout l'art proche-oriental (KH1 N3-48, BSK- 52 et 69). Par ailleurs, ce type de représentation est présent à environ 120 exemplaires dans le reste de l'art du Hemma.

Les hommes scorpions, bien connus dans l'art urbain, sont peu nombreux. Ils

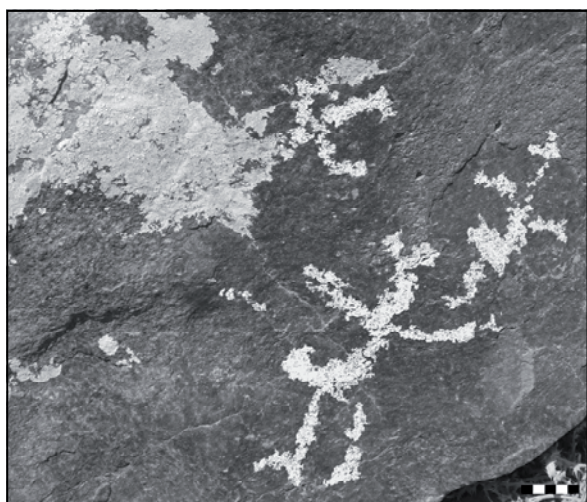
sont dépourvus de jambes et leur tronc se termine dans le bas par une courbe. Les pattes ne sont pas représentées. Ils se caractérisent encore par leur position verticale sur la roche. Ils sont présents en quatre exemplaires (KH1 S-6, KH1 S-19 et BSK-30).

### *c. Inanimés*

Le cercle entouré de ponctuations n'apparaît qu'une seule fois dans l'art du Hemma, à KH1 Sud, roche 8 (fig. 100). Cette



**Fig. 98** - Bashkoy, roche 19 : le corps de ce chasseur suggère un homme-oiseau.



**Fig. 99** - Abou Tina : homme-oiseau (ATN-07\_0251).

figure qui se trouve sur la partie gauche de la roche, n'a pas été vue lors des campagnes de relevé. Il pourrait s'agir d'un symbole astral : soleil entouré d'étoiles ?

Les *desert kites* sont présents en 18 exemplaires (tab. 8). Lorsque sa forme peut-être déterminée, l'enclos est circulaire (3), semi-elliptique (1), rectangulaire (4) ou polygonal (4). Sept exemplaires montrent des animaux à l'intérieur de l'enclos. Dans les 6 cas où l'animal peut être identifié, il s'agit de caprinés; dans le cas de KH1 S-15C, la petite queue relevée suggère qu'il s'agit aussi d'un capriné. Dans le cas de Khishâm-1 Sud, roche 56, la roche dièdre est utilisée comme un paysage naturel : murs d'accès du côté nord, enclos du côté sud (fig. 101). L'enclos exploite la plus grande surface possible de la face rocheuse occupée; comme c'est fréquemment le cas dans la réalité, il est séparé des murs d'accès par une légère crête, de manière à ce que les animaux rabattus vers l'entrée ne voient pas ce qui les attend.

Des cinq enclos, l'un est polygonal (KH1 N1-25B; fig. 102) et deux sont rectangulaires (KH1 N3-13B et KH1 N3-32). Les deux autres (KH1 S23 et KH1 N1-43) sont trop fragmentaires pour que leur forme puisse être déterminée.

L'unique exemplaire local de l'étendard de dieu Lune, Sîn (KH1 S-1), est constitué d'une hampe surmontée d'un croissant de lune tournant sa concavité vers le haut et duquel pendent deux glands ou clochettes. Il occupe une position isolée au centre d'une surface assez grande, comme c'est



**Fig. 100** - Khishâm-1 Sud, roche 08. Ce cercle entouré de ponctuations n'a pas été vu lors du relevé de la roche. Probablement un symbole astral.

Lieu	Roche n°	N° gravure	Forme de l'enclos	Figures associées
KH1 S	15B	27	partiel, circulaire	-
KH1 S	15C	28	partiel, circulaire	quadrupède (capriné?)
KH1 S	20	51	partiel, rectangulaire	-
KH1 S	56	160	semi-elliptique	1 capriné
KH1 S	61	174	partiel, polygonal	-
KH1 S	72	191	partiel, polygonal	-
KH1 S	75	195	partiel, rectangulaire	-
KH1 N1	16	24	partiel, rectangulaire	-
KH1 N1	20	29	circulaire	-
KH1 N1	31	61	non déterminé	1 capriné + 1 quadrupède
KH1 N1	32	64	non déterminé	bovin
KH1 N2	38	83	non déterminé	1 capriné à l'extérieur
KH1 N1	40	85	non déterminé	-
KH1 N3	8	15	partiel, polygonal	1 capriné
KH1 N3	25	47	rectangulaire	-
KH1 N3	36	65	circulaire	-
BSK	68	139	non déterminé	?
BSK	70	146	polygonal	3 caprinés + 2 anthropomorphes entre les murs d'accès

**Tab. 8** - Distribution des représentations de *desert kites*, y compris la forme de l'enclos et la présence d'animaux à l'intérieur.



**Fig. 101** - Khishâm-1 Sud, roche 56 : le *desert kite* est installé sur une roche dièdre à la manière dont les monuments réels le sont dans le paysage.



**Fig. 102** - Khishâm-1 Nord-1, roche 25B. L'enclos, fragmentaire, n'a pas été vu lors du relevé.

aussi le cas à Kefra (fig. 103) et à 'Ain al Abed (fig. 104).

La roue (KH1 S26) n'est présente ici qu'en un seul exemplaire. La comparaison montre que l'association 'roue + animal' est un raccourci pour la représentation d'un char, dont ni la caisse, ni le mode d'attelage ne sont figurés. Le cas se présente près de vingt fois parmi les représentations de char du Hemma (fig. 105).

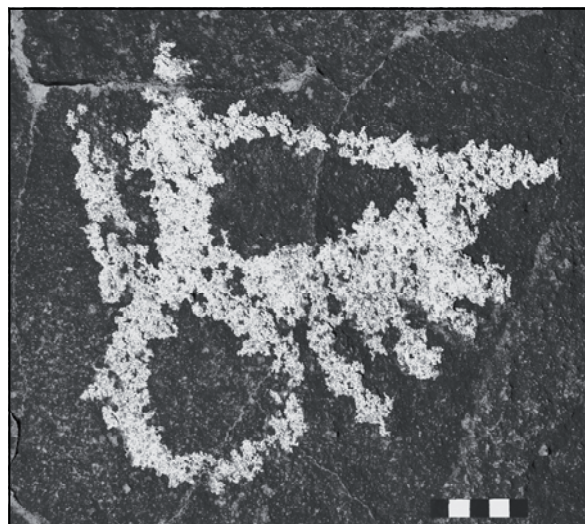
Les figures en échelle (scalariformes) présentes dans tout le Hemma (fig. 65), n'apparaissent ici que sur deux roches (KH1 N1-34, KH1 N1-25C).



**Fig. 103** - Kefra, roche J22. Étendard du dieu-Lune de Harran isolé sur une roche. Relevé Serge Lemaître.



**Fig. 104** - 'Ain al-Abed, roche 117. Étendard du dieu-Lune de Harran isolé au centre de la roche (AAA-04\_117).



**Fig. 105** - Amm er-Gubba. Char à deux roues pleines tiré par un quadrupède, transportant un cocher et, semble-t-il, un passager. Ni la caisse, ni le timon ne sont représentés (AMG-07\_0640).

Les deux représentations de végétaux dont nous disposons (KH1 S-12, KH S-37B) semblent être, la première un épineux, la seconde un palmier. Il s'agit de deux cas uniques dans l'art du Hemma. Dans tous les autres cas, il s'agit soit d'*arbres de vie*, soit de conifères stylisés (fig. 106 & 107).

Les courts traits rectilignes, bien qu'ils ne représentent rien d'identifiable, nous ont semblé suffisamment récurrents pour que nous puissions supposer leur tracé intentionnel.

Neuf inscriptions arabes complètent l'inventaire. Celles de Kh1 N3-10 paraît



**Fig. 106** - 'Eb n-Naga-1. Un capriné broute un arbuste (EBN-05\_1894).



**Fig. 107** - Abou Tina. Une figure anthropomorphe (endommagée au centre) semble couper les branches d'un conifère (ATN-08\_1332).

ancienne à en juger par le piquetage profond et la patine, sans que nous puissions autrement préciser. Les autres sont toutes récentes.

### 6.3. Les interactions et scénographies

#### a. Définitions

Les associations de figures sur une même roche peuvent avoir plusieurs sens. Elles peuvent être simplement *co-présentes*, appartenant ou non à la même catégorie thématique, être synchrones ou diachrones. Aucun indice (thématique, stylistique ou spatial) ne suggère que le groupement soit intentionnel.

Plusieurs gravures peuvent également être groupées : un ou plusieurs indices (thématiques, stylistiques ou spatiaux) suggèrent que le groupement est intentionnel et que le tout est donc autre chose que la somme de ses parties. Comme dans le cas précédent, les figures peuvent être synchrones ou diachrones. Les figures groupées ne sont impliquées dans aucune activité particulière (ex. KH1-S40 : des figures de capriné, probablement réalisées de la même main, sont rassemblées sur une surface rocheuse).

Enfin des figures peuvent interagir : synchrones ou diachrones, elles paraissent impliquées dans une action qui les concernent toutes (ex. : un lancier frappe un lion). Lorsqu'elle n'est pas immédiate, la reconnaissance des interactions est basée sur la reconnaissance intuitive ou bien, dans certains cas, sur la connaissance de l'iconographie proche-orientale en général. Il est indéniable que l'identification peut impliquer une certaine part de subjectivité.

#### b. Khishâm-1 Sud

À Khishâm-1 Sud, 54 panneaux gravés sur 96 ne portent qu'une seule figure; 33 portent plus d'une figure, sans que nous puissions donner un sens précis au groupement, tandis que 9 seulement montrent une interaction identifiable.

#### Associations

- KH1 S-08 : deux caprinés parallèles et de la même main;
- KH1 S-30A : groupe de différents animaux, certainement intentionnel;
- KH1 S-40 : série 4 caprinés; la position horizontale de la roche a permis une mise en place multidirectionnelle;
- KH1 S-42 : association de 2 figures anthropomorphes de style apparenté;
- KH1 S-57 : association de 2 anthropomorphes.
- Les autres associations n'appellent pas de remarque particulière.

#### Interactions identifiées

- KH1 S-15C et KH1 S-56 : animal dans l'enclos d'un *desert kite*;
- KH1 S-23 : capriné dans un enclos;
- KH1 S-17 : anthropomorphe soulevant un capriné à bout de bras; cette attitude est bien attestée par d'autres gravures du Hemma (fig. 108); il en va peut-être de même en KH1-S63 (182) et KH1-N3-06 (9) où l'une des pattes de l'animal paraît tenue d'un seul bras; ce genre de scène apparaît aussi à Khishâm-2 (fig. 109 à droite),



KH1 Sud	figure isolée	figures associées	figures en interaction
	02, 03, 04, 05, 07, 09, 10, 11, 14, 15A, 16, 18, 20, 22, 27, 28A, 29, 31, 36, 37B, 38, 42, 43, 45, 48, 49, 51A, 54, 55, 58, 59B, 60, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86	01, 06, 08, 12, 13, 15B, 17, 19, 21, 24, 25, 28B, 30A, 32, 33, 34, 35, 37A, 39, 40, 41, 44, 46, 47, 50, 52, 57, 59A, 61, 63, 75B, 76, 79, 87, 88	15C, 17, 23, 26, 30B, 50, 51B, 53, 56
Total : 96 panneaux	54 (56 %)	33 (34 %)	9 (9 %)

Tab. 9 - Khishâm-1 Sud : panneaux à figures isolées, associées et en interaction.



Fig. 108 - 'Eb n-Naga-1. Le personnage de gauche paraît soulever un capriné à bout de bras; l'action de celui de droite, réalisé dans un piquetage différent, n'est pas claire (EBN-05\_598).



Fig. 109 - Khishâm-2, roche B87A. À l'extrême droite, un individu paraît soulever un capriné à bout de bras. Relevé Vinciane Picalause.

ainsi qu'à al-Harbawi (HRB-06\_0448, HRB-06\_0586), 'Eb n-Naga-1 (EBN1-05\_0598), Kon Attar (KAT-05\_0149, KAT-06\_0552);

- KH1 S-26 : scène complexe; d'une part, une figure anthropomorphe aux bras écartés se tient entre deux objets verticaux plus, à droite, une tête de vache; ce premier ensemble est associé au groupe roue + capriné qui représente probablement un char (*cf. supra* 6.2 n° 17); l'ensemble pourrait représenter une cérémonie;
- le panneau 30B montre un démon à tête animale devant un bovin; cette scène s'apparente par le style et le contenu à des scènes religieuses découvertes à Mensef (fig. 38 et 110);
- KH1 S-50 : malgré la multiplicité des figures ne montre qu'une scène nettement identifiable : une chasse au lion par un homme armé d'une lance occupe le centre de la composition; de telles scènes abondent dans l'art du Hemma (voir par exemple la figure 26); l'originalité de celle-ci tient dans la position oblique de la lance; KH1 N1-13 (19, *capriné*) et BSK-19 (38, animal non visible) appartiennent



**Fig. 110** - Mensef. Le personnage central tient de la main gauche une corne du bovin, l'autre en « touche » le mufle. Le trait qui semble joindre les deux bras correspond à une écaillure de la roche (MSF-06\_066).



**Fig. 111** - Abou Tina. Un lion poursuit un capriné (ATN-08\_0316).



**Fig. 112** - Khishâm-1 Nord-1, roche 18. Le démon à tête animale a été réalisé au départ d'une gravure antérieure; cette dernière est entourée d'un trait blanc.

probablement à des scènes du même type;

- KH1 S-51B : le panneau, fortement érodé, illustre la scène classique au Hemma comme dans l'art urbain du lion ou du chien poursuivant un capriné (fig. 111);
- KH1 S-53 : la partie gauche de la composition montre une figure principale, en position frontale, que nous avons proposé plus haut d'identifier à un Héraklès-Nergal; à ses côtés, une figure plus petite qui paraît assise, porte également quelque chose sur la tête; il semble que le dieu soit accompagné de sa parèdre.

### c. *Khishâm-1 Nord 1*

#### *Associations*

- KH1 N1-07 : 2 anthropomorphes parallèles, dans la même attitude;
- KH1 N1-18 : le démon et le lion sont réalisés dans le même piquetage et l'association est intentionnelle, mais le démon résulte de l'agrandissement d'une figure plus petite (fig. 112);

#### *Interactions*

- KH1 N1-13 : lancier frappant un capriné;
- KH1 N1-21 : personnage aux bras fléchis, phallique, face à un lion;
- KH1 N1-27 : l'association de la figure anthropomorphe et de celle du capriné est certainement intentionnelle et pourvue de sens, bien que ce dernier nous échappe; les deux scènes sont identiques; la plus maladroite (en haut) est probablement une imitation de celle du bas;
- KH1 N1-31 : capriné dans un *desert kite*;
- KH1 N1-32 : bovin dans un *desert kite*;
- KH1 N1-33 : un quadrupède (canidé ou lion ?) suit un capriné; la présence des autres animaux n'a pas de sens clair;

KH1 Nord-1-2	figures isolées	figures associées	figures en interaction
	01, 03, 05, 06, 08A, 08B, 09, 10, 11, 14B, 16, 17, 19, 20, 24, 28, 29, 39, 40, 41, 44,	04A, 04B, 07, 12, 14A, 18, 22, 23, 25A, 25B, 25C, 26, 30, 34, 35, 36, 37, 42, 43, 46A	13, 21, 27, 31, 32, 33, 38, 45, 46B
Total : 50 panneaux	21	20	9

**Tab. 10-** Khishâm-1 Nord-1-2 : panneaux à figures isolées, associées et en interaction.

Khishâm-1 Nord-3	figures isolées	figures associées	figures en interaction
	01, 02, 03, 04, 05B, 09, 12, 13A, 13B, 14, 15, 18, 19, 20, 23, 24, 26, 27A, 27B, 28, 32, 33, 34, 36, 39, 42, 43, 45, 46, 49, 53, 54, 58, 59, 60A, 62, 63, 64, 66, 68, 69, 73, 75, 77, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87	05A, 06A, 06B, 07, 10, 11, 16, 17, 21, 22, 25, 29, 30, 31, 35, 37, 38, 40, 44, 47, 48, 50, 51, 52, 55, 56, 57, 60B, 65, 67, 70, 71, 72, 74, 76, 78, 81,	08, 41, 61,
Total : 92 panneaux	52	37	3

**Tab. 11** - Khishâm-1 Nord-3 : panneaux à figures isolées, associées et en interaction.

- KH1 N1-38 : capriné probablement à l'entrée d'un *desert kite*;
- KH1 N1-45 : un quadrupède (canidé ou lion ?) suit un capriné;
- KH1 N1-46B : un quadrupède (lion ?) suit un capriné.

#### **d. Khishâm-1 Nord-3**

##### *Associations*

- KH1 N3-06a : les deux figures présentent des patines et des piquetages différents;
- roche 16 : plusieurs animaux ont été réunis sur la roche, réalisés, semble-

- t-il par des mains différentes;
- KH1 N3-25 : le mur d'accès gauche du *desert kite* est superposé aux deux figures anthropomorphes et est donc plus récent que celles-ci; il s'en distingue également par sa patine plus claire;
- KH1 N3-52 : l'arrière train du capriné (plus récent) exploite les jambes de la figure anthropomorphe;
- KH1 N3-70 : bassin anguleux + bassin courbe ?

Les autres panneaux qui présentent des associations n'appellent pas de commentaire particulier.

*Interactions*

- KH1 N3-08 : capriné dans un *desert kite*;
- KH1 N3-41 : groupement intentionnel de trois personnages dont l'un tient un lien au-dessus de sa tête (danse ?);
- KH1 N3-61 : un quadrupède (canidé ou lion ?) suit un capriné.
- KH1-N3-78(167) : une figure anthropomorphe tient, de la main gauche, un animal par la queue; l'animal, placé horizontalement à hauteur des épaules de l'homme, est vu en profil absolu; il est probable qu'une arme soit tenue de la main droite; probablement la même scène en BSK-75; la scène apparaît aussi à Abou Tina (ATN-07\_0715), Kefra (KF-E8), Khishâm-2 (fig. 30), Kon Attar (KAT-06\_0917), Makbara (MKB-07\_1155) et Msherfat-Zurgan (MZG-06\_015).

*e. Bashkoy**Associations*

Les associations n'appellent pas de commentaire.

*Interactions*

- BSK-06 : un quadrupède (canidé ou lion ?) suit un capriné;
- BSK-18 : un lancier fait apparemment face à un autre sujet dépourvu de bras (le vaincu ?);
- BSK-19B : chasse à la lance ?
- BSK-30, en bas à gauche : anthropomorphe + capriné; comme en KH1 N1-27;
- BSK-35 : anthropomorphe + capriné;
- BSK-39 : cavalier pointant sa lance vers un personnage à pied;
- BSK-51 : chasse au lion; une figure anthropomorphe tient, de la main droite, une arme courte (épée ?) dirigée vers la gueule de l'animal (lion);
- BSK-70 : trois caprinés dans l'enclos d'un *desert kite* et deux personnages entre les murs d'accès, peut-être pour contenir les animaux à l'intérieur;
- BSK-75 : un anthropomorphe paraît tenir un capriné par la queue (voir aussi fig. 30);
- BSK-77 : un personnage s'apprête à saisir un capriné ?

Bashkoy	figures isolées	figures associées	figures en interaction
	01, 04, 05, 07, 09, 11, 14, 15, 17, 19A, 20, 23, 25, 26, 28, 31, 36, 38, 41A, 41B, 42, 44, 46, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64B, 65, 67, 73, 74, 78, 79, 80, 82, 86, 88,	02, 03, 08, 10, 13, 16, 21, 22, 24, 27, 29, 32, 33, 34, 37, 40, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 53, 64A, 66, 68, 69, 71, 72, 76, 81, 83, 84, 85, 87,	06, 18, 19B, 30, 35, 39, 51, 70, 75, 77,
Total : 90 panneaux	45	35	10

**Tab. 12** - Bashkoy : panneaux à figures isolées, associées et en interaction.

Type d'interaction	Roche n°	n = 31
1. <i>desert kite</i> + animaux (et dans 1 cas anthropomorphes)	KH1 S-15C, KH1 S-56, KH1 N1-31, KH1 N1-32, KH1 N2-38, KH1 N3-08, BSK-70	7
2. capriné dans un enclos	KH1 S-23	1
3. quadrupède (canidé ou lion ?) poursuivant un capriné	KH1 S-51B, KH1 N1-33, KH1 N1-45, KH1 N1-46B, KH1 N3-61, BSK-06	6
4. anthropomorphe saisissant un animal	BSK-75, BSK-77	2
5. chasse (à la lance ou autre)	KH1 S-50, KH1 N1-13, BSK-19B, BSK-51,	4
6. lancier + individu sans bras	BSK-18	1
7. cavalier menaçant un homme à pied	BSK-39	1
8. anthropomorphe face à un capriné	KH1 N1-27, BSK-30, BSK-35,	3
9. anthropomorphe face à un lion	KH1 N1-21	1
10. démon + bovin	KH1 S-30B	1
11. cérémonie (avec tête de vache et char)	KH1 S-26	1
12. groupe dansant (?)	Kh1 N3-41	1
13. anthropomorphe soulevant un animal à bout de bras	KH1 S-17,	1
14. Héraklès-Nergal et parèdre	KH1 S-53	1

**Tab. 13** - Résumé des types d'interactions identifiés sur les roches gravées de Khishâm-1 et de Bashkoy.

### **f. En résumé**

Sur 670 roches gravées, 31 (4, 63 %) seulement présentent des figures engagées dans des interactions interprétables, dans le cadre d'un nombre limité de thèmes (tab. 13).

Quelques-uns de ces types d'interaction sont empruntés à l'iconographie urbaine,

tels que le quadrupède suivant ou poursuivant un capriné, les scènes de chasse, la figure humaine saisissant un animal, celle qui soulève un animal à bout de bras ou encore l'Héraklès-Nergal. Les autres sont soit des créations locales, soit des images qui circulaient dans la fraction non urbaine de la population. Ainsi en est-il en particulier des *desert kites* et des animaux qu'ils renferment.

## 7. Quelques éléments de chronologie

Les cas où l'art rupestre est découvert en stratigraphie, c'est-à-dire couvert par un niveau archéologique daté, sont extrêmement rares. Jusqu'ici nous n'en avons rencontré qu'un seul, sur le site de Khishâm-2, où deux murs d'une maison néo-assyrienne, dont l'occupation s'est achevée vers le tournant du VII<sup>e</sup> siècle, étaient superposés à des roches gravées (fig. 16, 109 et 113). Nous disposons néanmoins de quelques indices chronologiques dans la mesure où l'art rupestre peut être comparé à l'iconographie mésopotamienne urbaine, connue par les fouilles archéologiques. Cela signifie que la datation des gravures est possible par le contenu culturel (thématique) des gravures ou par la comparaison stylistique avec l'art urbain. Le contenu est accessible par la reconnaissance immédiate — par exemple : une « figure anthropomorphe », figure de « quadrupède »—, par la comparaison avec les objets archéologiques — par exemple : « hache en croissant »— ou avec les représentations identifiées sur d'autres supports, tels que sceaux et scellements, reliefs, figurines et peintures. La comparaison avec les autres arts rupestres du Proche-Orient est peu fructueuse pour le moment, dans la mesure où ces derniers ne font guère jusqu'ici l'objet d'études chronologiques assurées.

Par ailleurs, si les arts urbains sont insérés dans des structures socio-économiques et correspondent à des métiers (graveurs et sculpteurs sur pierre, sur métal ou argile, peintres de vases ou décorateurs d'habitats) qui supposent un apprentissage et devaient être rétribués sous une forme ou une autre, il paraît probable que l'art rupestre soit lié aux motivations et au bon vouloir de chacun, sans autre rétribution que l'effet attendu de la gravure (profération de sens, trace de passage, témoignage d'une pratique religieuse, action magique, effet apotropaïque ?), ainsi que les regards éventuels des dieux, des démons ou des hommes avec leurs conséquences. Il s'agit donc de

confronter un art essentiellement urbain, pratiqué pour une élite par des spécialistes généralement bien formés, et un autre, réalisé par des individus de qualifications diverses et pour on ne sait qui. Enfin, par delà les différences sociales qui opposent les artistes des villes et des campagnes, une autre série de contraintes implique un décalage entre l'art rupestre et l'art urbain. La nature même du support et de l'outil — des surfaces de basalte dans des états variables, travaillées au percuteur de pierre— et les dimensions assumées collectivement pour les gravures imposent l'élimination de détails représentables sur une matière au grain plus fin. Il en découle une simplification des modalités de la représentation qui aboutit souvent à un rendu plus que schématique, même lorsqu'il s'agit de thèmes issus des arts urbains.

En outre, si l'art des élites urbaines illustre le monde en trois dimensions, tantôt par le travail du relief, tantôt par celui des couleurs, l'art rupestre du Hemma s'inscrit sur des surfaces à deux dimensions. Il est dépourvu des possibilités offertes par le relief et soumis aux contraintes générales des ombres chinoises. Aucun travail sur la profondeur du champ n'a été observé jusqu'ici. Les quadrupèdes sont montrés soit munis de quatre pattes distribuées sur toute la longueur du corps, soit en profil absolu; les bras des anthropomorphes sont en général projetés vers le haut et fléchis pour les écarter du tronc, sans qu'il y ait de rapport nécessaire avec une attitude de prière ou de supplication; les roues des chars et les animaux qui tirent les véhicules sont souvent rabattus latéralement. Les mêmes contraintes du réalisme analytique amènent à plier deux fois le bras droit des archers. Vu le type de schématisme linéaire généralement utilisé dans l'art du Hemma et l'habituelle petite taille des figures gravées, l'exigence d'intelligibilité interdit, par exemple, la superposition des membres ou de l'équipement aux autres parties du corps, la représentation des détails de l'anatomie, du vêtement et de l'équipement. Il s'ensuit qu'il est



**Fig. 113** - Khishâm-2 : la flèche indique la roche gravée B087, sous le mur du bâtiment néo-assyrien. Devant la roche, on aperçoit les deux niveaux de tombes mis en place entre 650 et 550 avant notre ère, lorsque le bâtiment arasé fut transformé en nécropole. Quelques-unes des gravures de la face supérieure de la roche sont recouvertes par le mur, les gravures de la face visible sont de toute manière antérieures à la mise en place du dernier niveau de sépultures, entre 650 et 550 avant notre ère.

malaisé de distinguer les espèces animales ou le sexe des humains et que les personnages représentés donnent donc souvent l'impression d'être nus et munis d'objets dont la nature ne peut être déterminée.

Sous le point de vue formel, l'art rupestre ne se présente donc pas seulement comme un morphisme d'oubli au regard de l'art urbain, mais il est soumis à une série de contraintes qui lui sont propres. Sauf exception rarissime, le cadre rectangulaire des reliefs et peintures urbaines n'existe pas : de ce fait les limites spatiales d'une composition donnée sont plus diffuses et plus difficiles à évaluer.

Par ailleurs, les différences de la culture et de la vie intellectuelle des gens de la ville et de ceux de la campagne entraînent un

appauvrissement de la thématique et des variations sur un même thème. Ainsi, bien des situations ou des tableaux qui suscitent l'intérêt des habitants des villes n'ont que peu touché les hommes qui fréquentaient les pentes du Hemma et plusieurs thèmes abondants sur les sceaux-cylindres manquent totalement ou sont très rares dans l'art rupestre. On pensera, pour n'en citer que quelques-uns, aux scènes de banquet, aux combats d'animaux, aux scènes de présentation d'un individu à une divinité, aux représentations de bâtiments en élévation, ainsi qu'à la plupart des scènes de la vie domestique ou agricole, sans parler des iconographies divines et royales.

Ces différences constituent autant d'entraves à la datation des arts rupestres. En effet, si on élimine les figures qui ne

comportent pas de contenu objectivement datable ou qui ne sont pas suffisamment formalisées stylistiquement, il ne reste qu'un très petit pourcentage de gravures susceptibles d'une assignation chronologique. Néanmoins, chaque gravure datée à Khishâm ou à Bashkoy représente un progrès considérable, dans la mesure où ce résultat permet de dater du même coup un nombre considérable d'autres gravures réparties sur l'ensemble du plateau et qui relèvent de la même thématique ou, mieux, du même ensemble stylistique. Nous présentons ci-dessous quelques propositions de datation<sup>1</sup>. À ce stade de la recherche, on se gardera de les considérer toutes comme définitivement assurées.

### 7.1. Le 3<sup>e</sup> millénaire

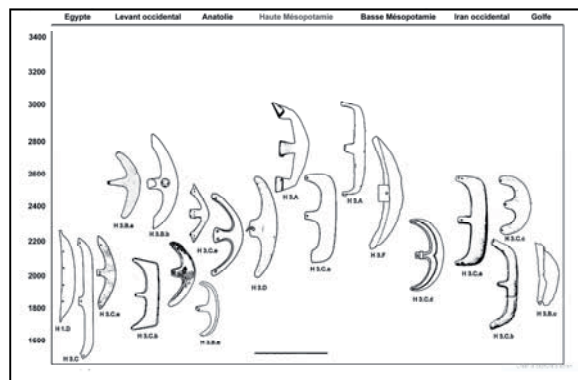
À KH1 S-50 (gravure 129), un individu tient de la main droite une hache en croissant (fig. 114). Il s'agit très probablement d'une hache à trois points d'attache, talons ou languettes, mais la gravure ne permet pas de préciser de quelle variante il s'agit. Il semble que de telles haches aient existé à partir de 2800 avant notre ère (Dynastie archaïque ou Early Jazira II) et se soient maintenues jusqu'aux alentours de 2000 en Haute Mésopotamie, jusque vers 1700 en Basse Mésopotamie, en Anatolie et au Levant (fig. 115; Gernez, 2007 : I, 176-188). Le rapprochement paraît s'imposer avec une roche découverte en 2005 à 'Eb n-Naga-1 (fig. 116). Cette dernière associe deux figures anthropomorphes qui se distinguent par la manière de réaliser la jonction des jambes, plus large pour celle du haut, plus anguleuse et étroite pour celle du bas. Une association du même genre apparaît aussi à Makbara (fig. 117). Plus que d'une association, il semble donc s'agir d'une

scène que nous n'avons pas reconnue d'emblée et dont, au demeurant, le sens nous échappe.

BSK-32 : lion passant à gauche dont la tête semble vue du haut (fig. 118). Cette manière de représenter le lion apparaît en basse Mésopotamie après 2600 dans les scènes dites « combat d'animaux ».



**Fig. 114** - Khishâm-1 Sud, roche 50. L'individu représenté porte une hache en croissant (ou en epsilon), ce qui permet de situer la gravure dans le courant du 3<sup>e</sup> millénaire.

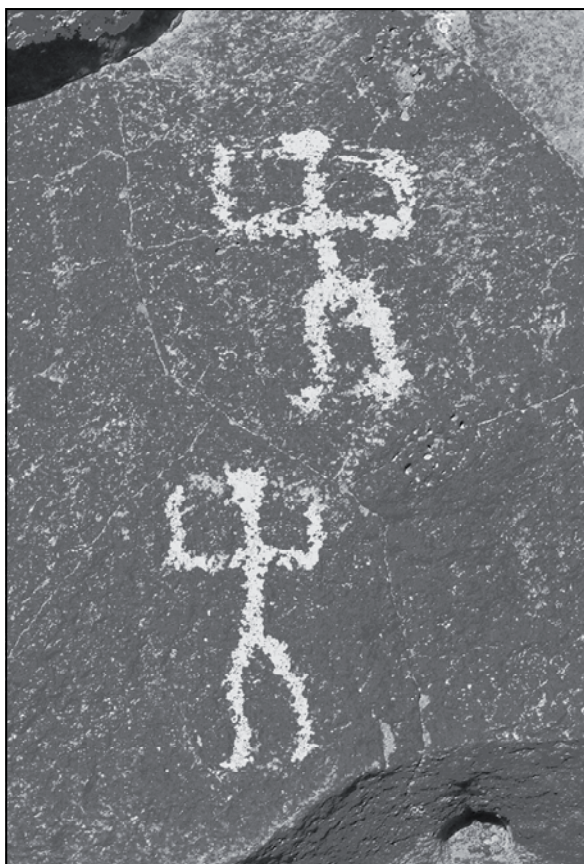


**Fig. 115** - Typo-chronologie des haches en epsilon (d'après Gernez, 2007 : fig. aa40).

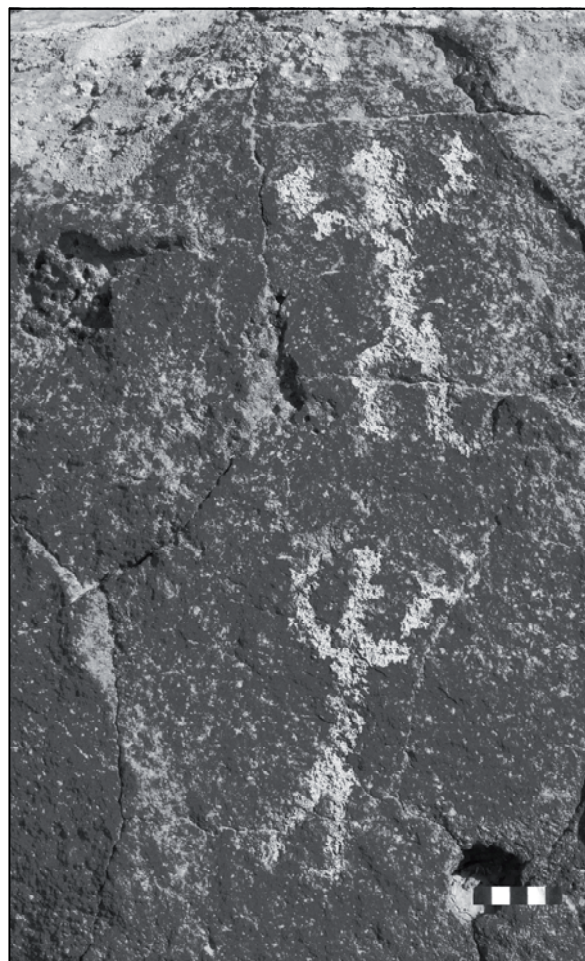
<sup>1</sup> Les auteurs n'étant pas spécialistes de l'iconographie mésopotamienne, le lecteur voudra bien excuser leur méconnaissance d'un certain nombre de sources primaires et le caractère limité des éléments de chronologie proposés dans ce chapitre et ailleurs dans ce volume.



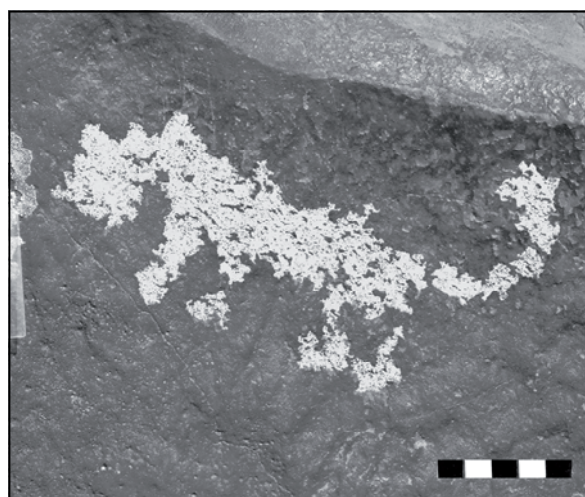
KH1 N1-21 montre un individu aux bras doublement fléchis, repliés devant lui (croisés ?) face à un félin dont le museau est étrangement allongé (fig. 119). Un sceau cylindre de Selenkahiye, découvert dans un contexte bien daté du 3<sup>e</sup> millénaire montre une figure humaine réalisée dans le même style (fig. 120). Collon attribue ce style à la période akkadienne (Collon, 1988 : 39). Une figure de 'Eb n-Naga-1 semble ressortir au même style (fig. 121). Quant à la manière de réaliser le lion, elle nous invite à identifier également comme un lion un monstre représenté deux fois à Khishâm-2 (fig. 122) : même museau allongé, même corps en disque. Notons au passage que Collon (*loc. cit.*) signale ce type de lion pour la première moitié du 2<sup>e</sup> millénaire. Il reste donc une incertitude eu égard à la datation des figures en question.



**Fig. 116** - 'Eb n-Naga-1 (EBN-05\_103). Le personnage du haut est stylistiquement proche de celui de la figure 114; la comparaison avec la figure 117 montre que les deux figures associées forment un couple.



**Fig. 117** - Makbara (MKB-07\_0974). Couple analogue à celui de la figure 116. Les deux personnages diffèrent chaque fois par le mode d'attache des jambes.



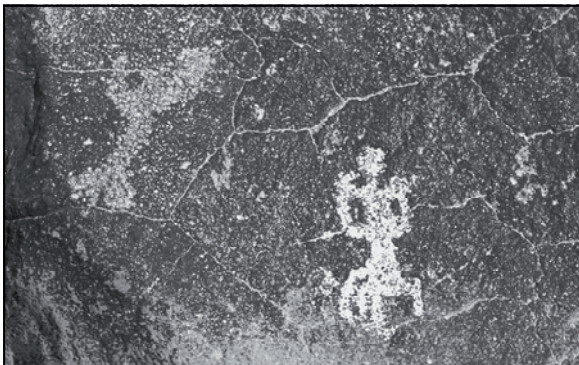
**Fig. 118** - Bashkoy (BSK-32) : lion à tête vue du haut; probablement 3<sup>e</sup> millénaire.



**Fig. 119** - Khishâm-1 Nord-1, roche 21. Dernier tiers du 3<sup>e</sup> millénaire. Relevé de Vinciane Picalause.



**Fig. 120** - Selenkahiye (Nord-Ouest de la Syrie, sur l'Euphrate), déroulé d'un sceau cylindre daté de l'époque akkadienne (2335-2150) (extrait de Collon 1988 : 38, fig. 133).



**Fig. 121** - 'Eb n-Naga-1 (EBN-05\_1099). L'individu assis relève du même style que ceux des figures 119 et 120.

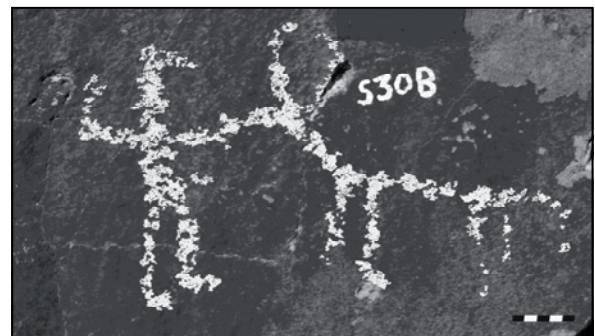
KH1 S-30B : un démon à corps humain et tête d'oiseau touche de la main gauche le mufler d'un taureau, sans qu'on puisse induire le sens de l'interaction (fig. 123). Ce type de démon, semble avoir été le plus fréquent à l'époque akkadienne, mais on en trouve encore jusque dans la première moitié du 2<sup>e</sup> millénaire (Collon, 1988 : 186). Le démon de KH1 N3-71 (fig. 124) ressemble

fort au précédent. En dehors de la zone étudiée, il en va de même pour la scène de sacrifice évoquée au chapitre 3 (fig. 38), ainsi que pour certaines roches de Khishâm2 (fig. 125-126) qui relèvent de la même thématique et d'une stylistique animalière analogue. Nous sommes également tentés de situer à la même époque une série d'autres démons et figures anthropomorphes, dont les jambes sont tracées différemment mais qui présentent tous un cou démesuré (KH1 S-25, KH1 S-62, KH1 N1-03, KH1 N1-17, KH1 N1-18, KH1 N1-25B (en haut à gauche), KH1 N3-11, KH1 N3-39, KH1 N3-56 (petit personnage à gauche de la figure principale), KH1 N3-66, KH1 N3-69, KH1 N3-81, BSK-01, BSK-30, BSK-53, BSK-58, BSK-59 et BSK-84.

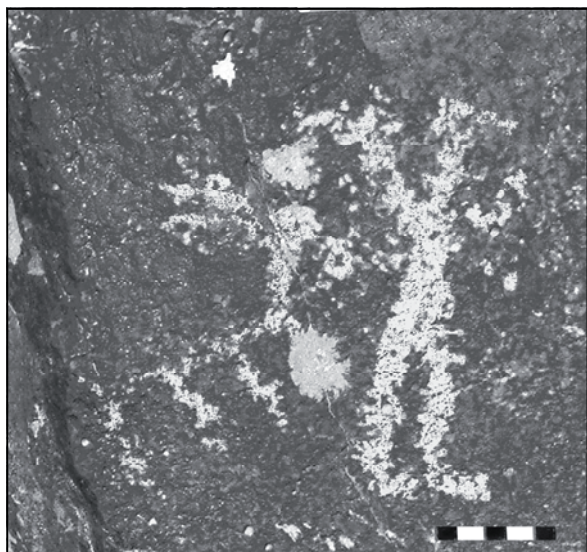
KH1 S-77 : animal en rectangle croisé (double triangle), les pattes repliées sous le corps (fig. 127). Ce mode de représentation



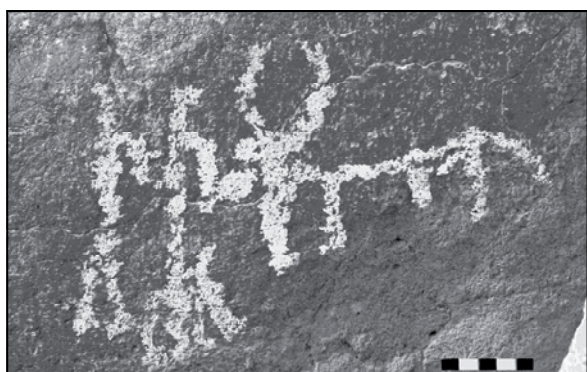
**Fig. 122** - Khishâm-2, roche E43. Un chasseur dissimulé par un bouclier (?) enfonce un épéu dans la gueule d'un monstre. La structure de l'animal est identique à celle du lion de la fig. 119.



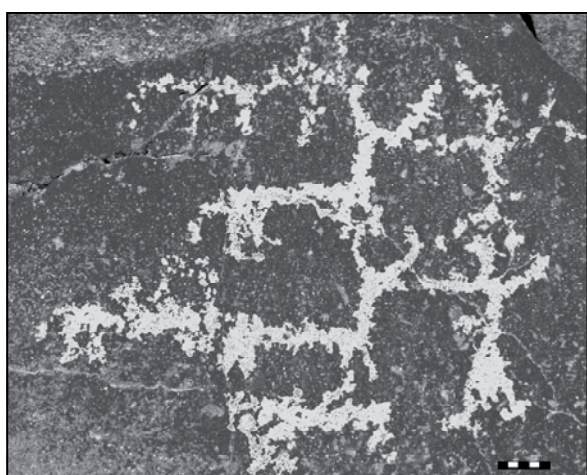
**Fig. 123** - Khishâm-1 Sud, roche 30B. Un démon à tête d'oiseau au contact d'un bovin.



**Fig. 124** - Khishâm-1 Nord-3, roche 71. Démon à tête animale, dans le même style que celui de la figure précédente.



**Fig. 125** - Khishâm-2, roche C34. Une divinité (un démon) assise sur un tabouret nourrit un bovin à l'aide d'un récipient. Le bovin est réalisé dans le même style que ceux des figures 38, 110, 123 et 124.



**Fig. 126** - Khishâm-2, roche C38. Double scène similaire à celle de la figure 123. Les bovins concernés sont dans le même style que les précédents. Relevé Vinciane Picalause.

est attesté en de multiples exemplaires parmi les gravures du Hemma, ainsi qu'en témoignent par exemple le cerf de Mendesa (fig. 128), ou les grands personnages d'Umm el-Mâs (fig. 129) et de Khishâm-2 (fig. 130). Cette manière de construire une figure animale ou humaine reparait à maintes reprises au Proche-Orient : à Tell Brak au 6<sup>e</sup> millénaire (Joan Oates, comm. pers.) ou au Levant dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> millénaire (Keel & Uehlinger, 2001 : 79 et fig. 80-81). Toutefois, un bon élément de comparaison provenant de la région du barrage de Tabqa est assigné au milieu du 3<sup>e</sup> millénaire par Böhme (1992 : fig.3). Il a été réexaminé par Carmen Valdès Pereiro (2006 : fig. 3.2) à qui nous devons l'information (fig. 131). Une roche gravée d'Amm er-Gubba (fig. 132) reproduit assez précisément le décor de ce vase, y compris l'opposition entre le corps humain en rectangle croisé dont l'intérieur est laissé vide et les corps des animaux, exceptionnellement en forme pleine. Le rapprochement va jusqu'au rendu des cornes par de fine lignes presque rectilignes.

## 7.2. Le 2<sup>e</sup> millénaire

Les figures des roches KH1 S-14 et KH1 N3-22 présentent une figure anthropomorphe tenant à la main un foudre ou un trident (fig. 133-134). En faveur de l'interprétation comme un foudre, on verra l'objet similaire tenu à la main par le dieu de l'Orage découvert à Hlewa, dont l'identification est assurée (fig. 32). L'iconographie de cette divinité se met en place au début du 2<sup>e</sup> millénaire (Green, 2003 : 154-165; Schwemer, 2008). Un autre dieu de l'Orage monté sur une panthère et tenant à la main un foudre à trois pointes de ce type apparaît sur l'impression d'un sceau-cylindre découvert dans le Chantier I de Chagar Bazar, dans un niveau daté de cette même époque (fig. 135; McMahon *et al.*, 2001 : 212, fig. 9). Toutefois, comme l'iconographie du dieu tenant ce type de foudre semble s'être maintenue au moins pendant tout le millénaire (voir par exemple Alp, 1983 :



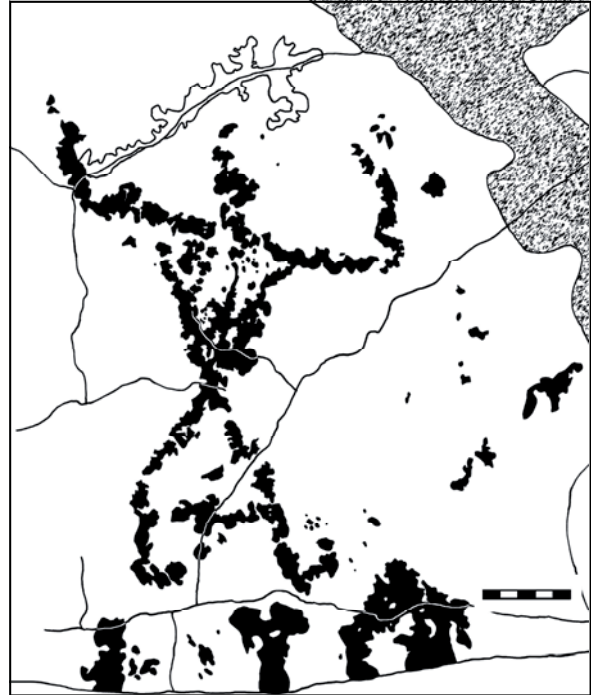
**Fig. 127** - Khishâm-1 Sud, roche 77. Animal en rectangle croisé. Relevé Y. Kanhouche.



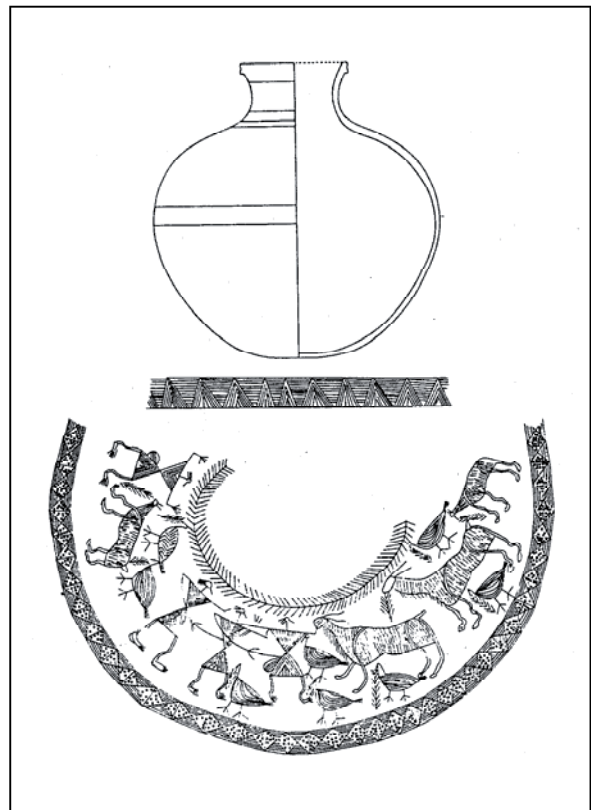
**Fig. 128** - Mendesa. Cerf en rectangle croisé (MDS-06\_0060).



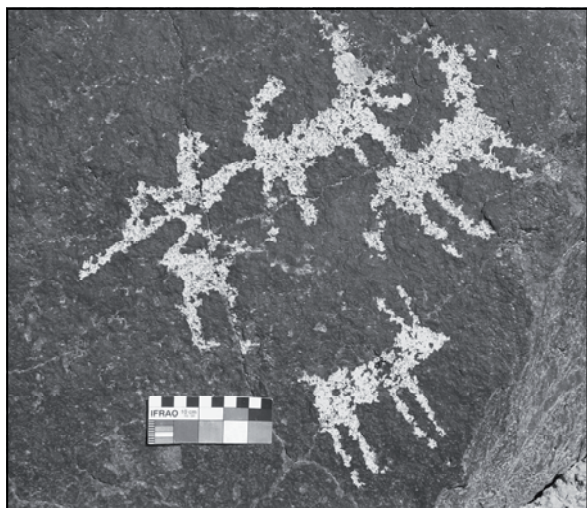
**Fig. 129** - Umm el-Mâs. Figure anthropomorphe aux grandes mains et au corps en rectangle croisé (UMS-08\_1034).



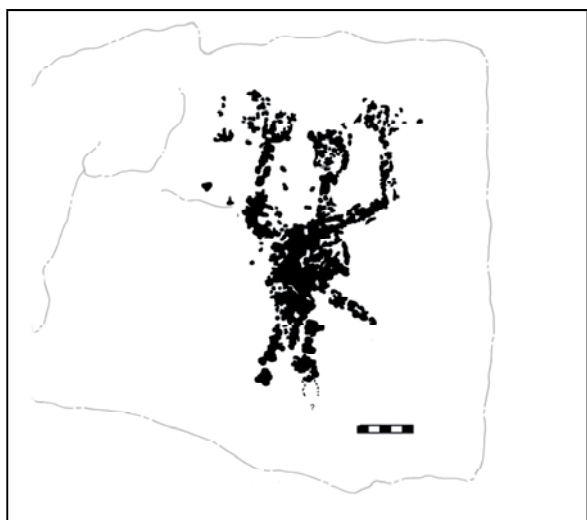
**Fig. 130** - Khishâm-2, roche F62A. Figure anthropomorphe au corps en rectangle croisé.



**Fig. 131** - Vase des environs de Tabqa, assigné au milieu du 3<sup>e</sup> millénaire. Le décor comporte des hommes (chasseurs ?), des quadrupèdes et des animaux. Les humains ont le corps en rectangle croisé, les animaux sont dessinés en forme pleine (extrait de Böhme, 1992 : fig. 3).



**Fig. 132** - Cette roche d'Am er-Gubba montre d'étonnantes ressemblances stylistiques avec le décor du vase de la figure 131 (AMG-07\_0627).



**Fig. 133** - Khishâm-1 Sud, roche 14. Dieu de l'Orage, tenant le foudre de la main droite et une masse de la main gauche. Le tronc est irrégulier, le cou et la tête sont décentrés parce que la figure recouvre une figure antérieure représentant un canidé ou un lion dont on aperçoit encore la queue intégrée au bras droit.

fig. 7), l'époque de la mise en place de son iconographie dans le Nord de la Syrie ne peut être qu'un *terminus post quem*.

KH1-S26 (gravures 65-66) : nous avons interprété cette double figure comme la représentation synthétique d'un char tiré par un capriné (fig. 136). Nous l'avons vu, ce type de raccourci est commun (chap. 6 : fig. 105). Le fait que l'animal soit un capriné ne doit pas nous arrêter : l'iconographie

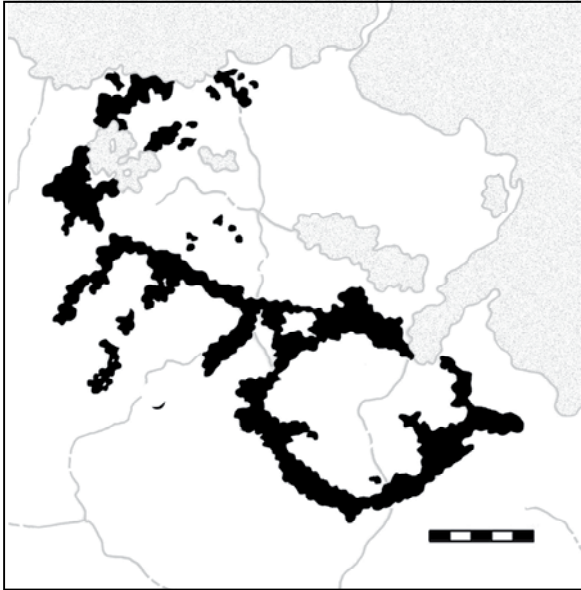


**Fig. 134** - Khishâm-1 Nord-3, roche 22. Dieu de l'Orage tenant le foudre de la main droite et portant la main gauche à la poignée de l'épée suspendue à son flanc gauche.

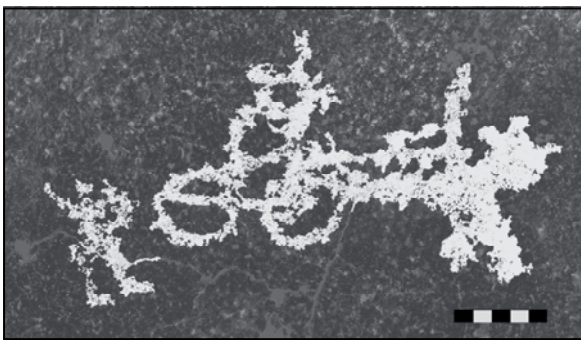


**Fig. 135** - Chagar Bazar, Chantier I. Impression d'un sceau-cylindre montrant le dieu de l'Orage debout sur une panthère et tenant de la main droite un foudre du même type que celui de la figure précédente (extrait de McMahon *et al.*, 2001 : fig. 9).

urbaine connaît suffisamment de chars tirés par des animaux sauvages ou par des animaux mythiques; au Hemma même, à Abou Tina, un char à quatre roues pleines est tiré par un lion (fig. 137). Si, comme il semble, la roue en question ici est bien une roue pleine, elle pourrait, en principe, dater du 3<sup>e</sup> ou de la première moitié du 2<sup>e</sup> millénaire. Plusieurs des quelque quatre-vingts représentations de char découvertes au Hemma semblent représenter des chars à deux roues pleines (fig. 105). Cela dit, ce type de raccourci apparaît aussi bien avec les chars à deux roues pleines qu'avec les chars munis de roues à quatre rayons, qui, en principe,



**Fig. 136** - Khishâm-1 Sud, roche 26 (détail). Le groupe est interprété comme un char à deux roues pleines, tiré par un capriné. Pour un autre exemple de ce type de raccourci, voir fig. 105.



**Fig. 137** - Abou Tina. Char à quatre roues pleines, tiré par un lion. Il semble que le lion ait été réalisé en premier et que le char lui ait été partiellement superposé ensuite : on aperçoit l'arrière-train de l'animal dans la réserve de la roue avant (ATN-08\_2200).



**Fig. 138** - Khishâm-1 Nord-1, roche 17. La figure humaine est stylistiquement très proche de celle qu'on aperçoit à gauche de la figure 139.

se placent exclusivement au 2<sup>e</sup> millénaire.

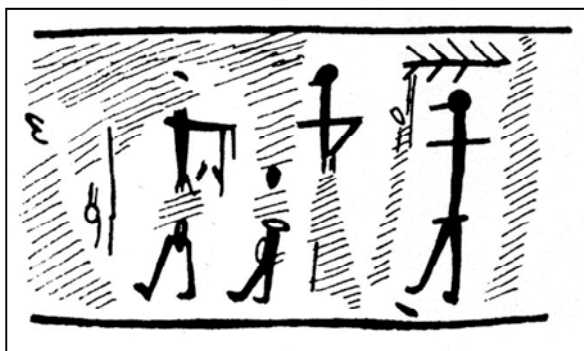
KH1 N1-17 (fig. 138) : une figure humaine relevant du même style — voir en particulier le tracé du bassin et des jambes — est présente sur un sceau-cylindre de Tell Hadidi (vallée de l'Euphrate), attribué par Dornemann au Bronze Récent IIA, soit au XIV<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Dornemann, 1989 : 73, fig. 11k et notre fig. 139).

### 7.3. Du 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère au début de notre ère

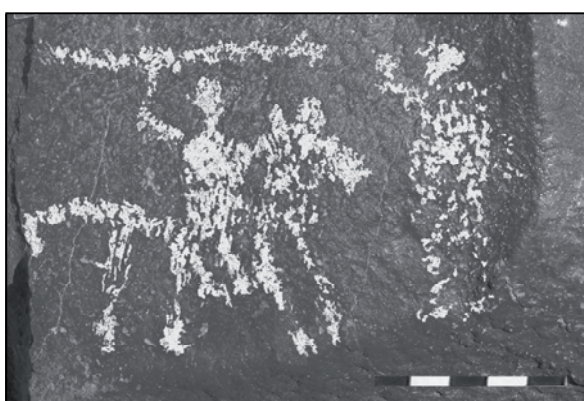
L'étendard de Sîn (KH1 S-01), le dieu-Lune, est fréquemment représenté depuis le 2<sup>e</sup> millénaire. Mais sa forme munie de clochettes ou de glands pendant de part et d'autre sous le croissant lunaire est typique du culte de Harran et particulièrement en faveur au VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère (fig. 42a-b).

Si les représentations de cavaliers sont possibles dès le 2<sup>e</sup> millénaire, elles ne connurent leur plein succès qu'au 1<sup>er</sup> millénaire, lorsque des cavaliers furent intégrés dans les armées néo-assyriennes. L'attitude du cavalier de BSK-39 (fig. 140), qui tient sa lance horizontalement au-dessus de sa tête, n'est signalée par Collon que sur un sceau-cylindre de Hasanlu daté du VIII<sup>e</sup> siècle (Collon, 1988 : 86 et fig. 415). Ce type de représentation du cavalier néo-assyrien est connu au Hemma en une dizaine d'exemplaires (fig. 141). Du personnage de droite, debout, au corps rectangulaire, on peut probablement rapprocher les figures anthropomorphes de BSK-55 et BSK-63.

Ce mode de représentation du lancier monté se maintient jusqu'à l'époque arsacide (fig. 142). En KH1 N3-76, le rendu plein du corps du cheval ainsi que son modelé relativement souple semblent également être des caractères tardifs et invitent à placer cette figure dans la première moitié du 1<sup>er</sup> millénaire. Par ailleurs, nous n'avons pas de date à proposer pour les cavaliers de



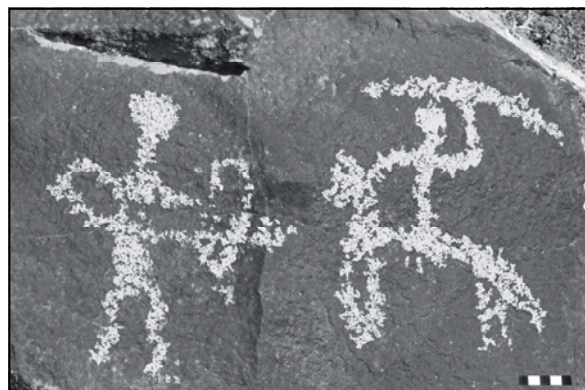
**Fig. 139** - Tell Hadidi. Déroulé d'un sceau-cylindre attribué par Dornemann au Bronze Récent IIA, soit au XIV<sup>e</sup> siècle avant notre ère (extrait de Dornemann, 1989 : 73, fig. 11k).



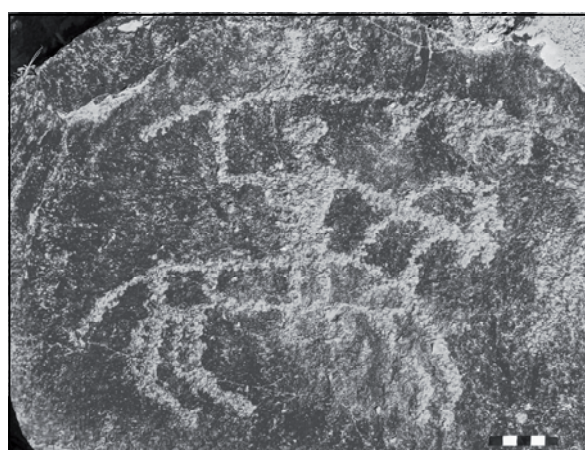
**Fig. 140** - Bashkoy, roche 39. Lancier monté tenant son arme horizontalement au-dessus de sa tête.

KH1 S-18 et de BSK-11, en piquetage exceptionnellement lâche.

La scène de chasse au lion de BSK-51 (fig. 143) appartient à un groupe stylistique attesté plusieurs fois à l'Est comme à l'Ouest du Hemma. Il est caractérisé par la manière de figurer le lion dont le corps forme un triangle allongé, large à l'échine et s'amincissant progressivement vers l'arrière; la tête est dans le prolongement du corps ou montée sur un cou redressé; les oreilles sont arrondies; la gueule est fermée; les pattes sont réparties en deux groupes. La donnée chronologique provient ici du rapprochement avec une roche de 'Eb n-Naga-2 qui montre un lion à peu près identique associé à un char muni de deux roues à huit rayons, réalisé de la même main que l'animal (fig. 144). Ce type de char fut introduit sous le règne de Téglat-Phalasar III (744-



**Fig. 141** - 'Eb n-Naga-1. Lancier monté dans la même attitude qu'à la figure 141, affrontant un archer à pied (EBN-05\_943). Pour une scène analogue mais avec la lance tenue différemment, voir la figure 43.



**Fig. 142** - Makbara. Lancier monté, même attitude qu'aux figures 140 et 141, mais d'époque arsacide (MKB-07\_1542). Même mode de représentation des cavaliers à la figure 73.

727); la gravure doit donc dater au plus tôt de la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle (pour la roue à huit rayons, voir : Littauer & Crouwel, 1979 : 106). On rapprochera des deux compositions précédentes, en les assignant à la même époque, une petite figure divine debout sur un lion (fig. 145), le lion figuré sur la roche 87 de Bashkoy et une scène de chasse au lion découverte à Kefra (fig. 77).

Si la figure indéterminée de KH1 S-84 représente effectivement un dromadaire, elle doit en principe être postérieure à 1200 avant notre ère. Il en va de même pour KH1 S-24.

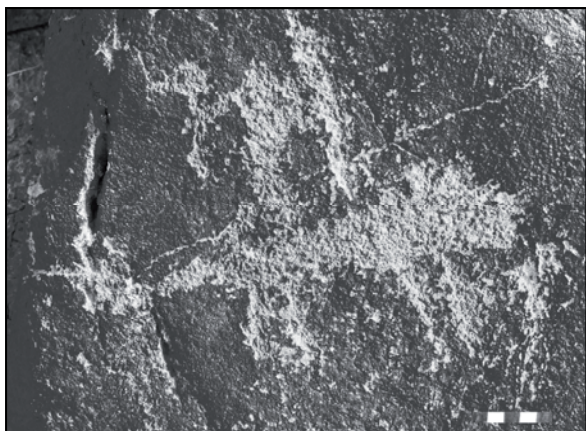
Les périodes séleucide et arsacide (308 avant notre ère – 325 de notre ère) voient



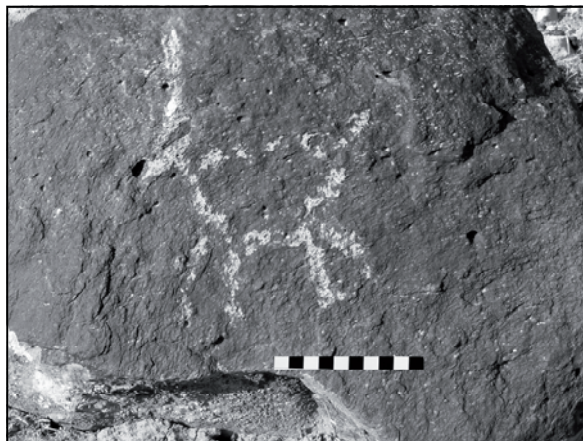
**Fig. 143** - Bashkoy, roche 51 : chasse au lion. Lions du même type aux deux figures suivantes.



**Fig. 144** - 'Eb n-Naga-2. Chasse au lion. Même type de lion qu'à la figure 143. Le char avec ses roues à 8 rayons permet de dater la composition d'après 844 avant notre ère (EBN2-07\_1239).



**Fig. 145** - 'EB n-Naga-2. Divinité debout sur un lion du même style que les précédents. Les attributs tenus par la divinité semblent avoir fait l'objet de plusieurs remaniements et ne sont plus identifiables (EBN2-07\_1777).



**Fig. 146** - Khishâm-1 Nord-3, roche 62. Quadrupède, l'espace intérieur du corps est laissé en réserve, selon un procédé typique de l'époque arsacide. On aperçoit des cornes dans le haut de l'image, mais celles-ci ne semblent pas rattachées au corps de l'animal.



**Fig. 147** - Khishâm-2, roche C37. Capriné, même réalisation qu'à la figure 146. Relevé de Vinciane Picalause.

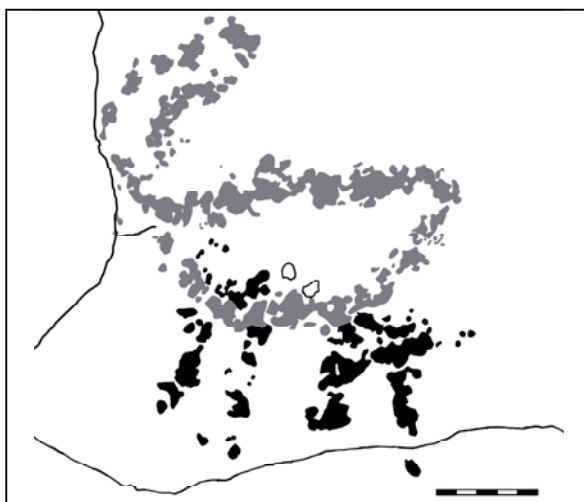
un léger regain de l'activité de gravure. L'art de cette époque est illustré au Hemma sur plus d'une cinquantaine de roches.

KH1 S-53 : le couple de divinités représenté dans la partie gauche de la roche doit, ainsi que nous l'avons signalé au chapitre précédent (fig. 96-97), appartenir à la période séleucide ou arsacide.



KH1 N3-62 : l'intérieur du corps du quadrupède est laissé en réserve (fig. 146). Deux figures du même type ont été découvertes à Khishâm-2 (fig. 147-148). Il semble que ce mode de dessin au contour apparaisse à l'occasion dès le 2<sup>e</sup> millénaire, comme le suggère le personnage qui se tient devant le char à deux roues (à 4 rayons) représenté sur une roche de 'Eb n-Naga-1 (fig. 149). Le procédé se développe à l'époque néo-assyrienne, en particulier dans le cas des représentations de chevaux (fig. 68) et semble devenir la norme dans l'art rupestre d'époque arsacide (fig. 27, 69-71, 73 et 142).

S'il paraît relativement aisé de trouver des figures qui peuvent être assignées au 3<sup>e</sup> millénaire, il n'en va pas de même pour les deux millénaires qui suivent. D'une part, le 2<sup>e</sup> millénaire se distingue mal pour le moment dans les gravures très simples, schématiques et peu conformes à l'art urbain de Khishâm et de Bashkoy. Quant au 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère, les gravures qui lui appartiennent se distinguent mieux, mais semblent être réellement peu nombreuses sur ces sites.



**Fig. 148** - Khishâm-2, roche D45. Capriné, même type qu'à la figure précédente, mais le graveur a récupéré une figure antérieure (en noir). Relevé Vinciane Picalause.



**Fig. 149** - 'Eb n-Naga. Char à deux roues à quatre rayons. Devant l'attelage, une figure humaine; l'espace intérieur du corps de celle-ci est laissé en réserve, procédé exceptionnel au 2<sup>e</sup> millénaire, date supposée de la réalisation du char. Relevé Iilina Petrovska.

## 8. Questions de paléo-ethnographie

### 8.1. Morphologies

Les contraintes imposées par la nature du support et de l'outil font que le graphisme de l'art rupestre est toujours à un certain point schématique. Dans l'ensemble qui nous occupe, on distingue cependant plusieurs variantes.

1. Dans la majorité des cas, le tracé des figures est purement linéaire : le corps et les membres des figures anthropomorphes et zoomorphes sont tracés au moyen de bandes de piquetage à bords parallèles, plus ou moins régulières (par exemple : fig. 24, 28, 38, 45, 56-57, 110-111, 123-126, 134, 136-138). La régularité de ces bandes peut cependant être nuancée. Le galbe de certains corps humains permettant ainsi, par exemple, un raccord plus lisse du tronc et des jambes (fig. 119, 124). Un tracé linéaire peu nuancée caractérise presque toutes les figures de Khishâm-1 et de Bashkoy et, semble-t-il, la majorité des figures rupestres du Hemma. Or, ce type de schématisme linéaire n'apparaît que de façon marginale, voire exceptionnelle dans les arts urbains, par exemple sur les sceaux-cylindres en argile (al-Gailani Werr, 1988) et quelques

autres (voir par exemple notre fig. 139). La question se pose alors de savoir s'il s'agit simplement d'une forme d'art « populaire » dépendant par exemple du manque de formation technique et esthétique des graveurs ou bien d'une tradition culturelle comme c'est le cas, par exemple, pour les décors mi-figuratifs mi-géométriques de la Céramique Transcaucasienne d'Anatolie orientale, datée de la première moitié du 3<sup>e</sup> millénaire (van Berg, 2002). En d'autres termes, avons-nous affaire à des artisans malhabiles ou à des individus qui, par tradition, se sentent plus à l'aise dans un graphisme géométrisé ? La majorité des graveurs du Hemma éprouvait-elle quelque réticence face à un mode trop réaliste de représentation et se différenciait-elle ainsi de la tradition culturelle proprement mésopotamienne ? La question méritera d'être explorée plus avant. On rattachera à ce schématisme linéaire les figures en rectangle croisé signalées pour le 3<sup>e</sup> millénaire au chapitre 7 (fig. 127-132). En ce cas au moins, les modalités de la représentation s'éloignent délibérément de la tradition mésopotamienne urbaine. Que signifie alors l'opposition entre humains en rectangle croisé et animaux en forme pleine de la scène de chasse d'Amm er-Gubba-2 et du décor du vase de Tabqa (fig. 131-132) ? S'il semble que le schématisme linéaire soit la règle, cette dernière connaît néanmoins quelques exceptions.

2. Dans un certain nombre d'imitations de l'art urbain, des surfaces pleines peuvent apparaître; les figures 50, 52, 53, 58 59 62 et 118, toutes assignables au 3<sup>e</sup> millénaire, en offrent quelques exemples. Le cas échéant, style plein et style linéaire peuvent se côtoyer ou se combiner (fig. 26, 30, 32, 36, 48, 50, 52, 94, 105, 112, époques diverses).

3. Les graveurs du 1<sup>er</sup> millénaire semblent utiliser la surface pleine de manière plus courante, éventuellement en la combinant avec le tracé linéaire, ainsi qu'on peut le voir aux figures 43, 49, 54, 55, 68, 93,

141. Les figures 29 et 143-145 illustrent d'autres bons exemples de représentations en forme pleine à cette époque. Dans le cas des figures anthropomorphes, cette technique permet de distinguer, par exemple, si une figure humaine est vue de face ou de profil. La représentation des équidés, montés ou non, tantôt est purement linéaire (fig. 141 et catalogue : KH1 Sud, roches 18, 59A), tantôt joue sur l'alternance plein/vide (fig. 140 où le buste du cavalier, la tête du cheval et le corps du personnage de droite sont pleins tandis que le reste de la composition est linéaire), tantôt s'avère plus franchement pleine (catalogue : KH1 Nord-3, roche 76). On observe souvent le même jeu d'alternance dans le cas du dromadaire, dont la bosse (ou le corps) peut être plein(e) (fig. 25, 46, 72, 75) ou linéaire.

4. La quatrième grande modalité du tracé des figures consiste à dessiner le contour des corps, en laissant l'intérieur en réserve. Nous l'avons vue apparaître sporadiquement au 2<sup>e</sup> et au 1<sup>er</sup> millénaires (fig. 44, 149 et 68) pour ne devenir abondante qu'aux époques séleucides et arsacides (chap. 7 et fig. 27, 69-71, 73, 95, 142 et 146-148). Ce parti permet, à l'occasion, de montrer des détails internes. C'est le cas pour la chamelle gravide de la figure 27, pour le baudrier de la figure 69 et pour les parures des figures 71 et 129. Le procédé permet aussi de montrer des superpositions d'éléments, par exemple celle des rênes et du cou du cheval aux figures 73 et 142. Cette façon de faire n'apparaît qu'une seule fois dans la zone étudiée, à KH1 Nord-3, roche 62 (fig. 146), mais est bien attestée dans le Sud et l'Ouest du Hemma. Cette fois, l'assignation chronologique et l'appartenance culturelle sont assurées non seulement par les sujets figurés, telle que la grande scène de chasse de Makbara (fig. 73) qui préfigure celles de l'époque sassanide, mais encore par la comparaison avec les graffiti des galets dits safai-

port aux traditions culturelles mésopotamiennes ne fait donc guère de doute, pas plus que l'appartenance à des populations nomades, au moins à l'origine.

Même si cette première esquisse de quelques modalités graphiques demande à être affinée, il apparaît dans un certain nombre de cas que le tracé des figures puisse servir de guide à leur classement chrono-culturel.

## 8.2. Un art formulaire

La glyptique urbaine, les reliefs et les statues montrent qu'on s'adresse aux dieux et aux hommes par le truchement d'icônes, de formules toutes faites; il en va de même pour la prière ou la langue des lettres officielles. Le langage graphique et plastique est codé au même titre que ces formules orales ou écrites. Sous ce point de vue, l'art rupestre ne se distingue guère de l'art urbain, mais le nombre des sujets qui ont accès à la représentation y est plus limité, les modalités de la représentation aussi. Ce phénomène plaide en faveur du caractère symbolique de l'art rupestre du Hemma : on n'y observe que rarement la volonté de représenter la vie quotidienne.

## 8.3. La chasse

La faune sauvage figurée, les multiples scènes de chasse et les représentations de *desert kites* dans l'ensemble du Hemma constituent, pendant trois millénaires, un des principaux centres d'intérêt des graveurs du Hemma. Il en va de même dans le corpus présenté ici, avec les 127 figures de caprinés, de cerfs et de félidés, les 4 scènes de chasse et les 18 représentations de *desert kites* (voir chap. 6). La découverte de 48 *desert kites* réels répartis dans presque toutes les vallées qui entaillent le plateau (fig. 5) confirme cette vocation cynégétique de l'ensemble du territoire considéré, même si la chronologie reste à préciser. Par ailleurs, cette relation entre des structures

archéologiques et des gravures rupestres est exceptionnelle. Ces représentations confirment également que les *desert kites* étaient effectivement destinés à la capture d'animaux sauvages, vraisemblablement des ongulés à grandes cornes.

Plusieurs arguments suggèrent de rattacher les *desert kites* et leurs nombreuses représentations rupestres à des traditions nomades :

1. Les représentations de *desert kites* semblent totalement absentes de l'art mésopotamien urbain.
2. Au Proche-Orient, ces monuments sont habituellement construits dans des environnements steppiques et on suppose qu'ils servaient à capturer des troupeaux de gazelles en migration. Ces monuments appartiennent aux marges des cultures urbaines tant par l'activité qu'ils représentent que par leur installation dans le paysage, sans doute dès le 3<sup>e</sup> millénaire (chap. 3 et fig. 24). Or, les caractéristiques architecturales de nombreux *desert kites* du Hemma reflètent des traditions fréquemment observées en Syrie méridionale et en Jordanie. Le nomadisme semble être l'explication la plus simple et la plus économique de ce processus de diffusion.
3. Il y a de bonnes chances pour que ces monuments aient été construits par des populations pour qui une chasse massive et les échanges qui s'ensuivaient représentaient un appoint économique important. Or, l'exploitation de la faune sauvage ne joue pas un rôle fondamental dans l'économie alimentaire au 4<sup>e</sup> millénaire et moins encore à partir du 3<sup>e</sup> millénaire : la plupart des gisements en ont moins de 10%. Au Nord de la Syrie, en dehors de Mulla Matar, sur le Khabour, les fréquences de faune chassée sont insignifiantes. Cervidés, caprinés sauvages, sangliers, carnivores sont toujours en très faible proportion (Vila 1998 : 33-35). Dans l'ensemble, les données manquent en

Djézireh pour les millénaires suivants. L'activité cynégétique du Hemma semble donc représenter, au moins au 3<sup>e</sup> millénaire, une économie indépendante de l'économie urbaine.

4. L'architecture des *desert kites* est globalement adaptative : localisation du monument pour enfermer des surfaces aussi planes que possible sur des pentes, distorsion des murs pour suivre les irrégularités du terrain, position de l'entrée sur une crête et des cellules périphériques en bas des ruptures de pente, forme et extension des murs d'accès. Ces traits architecturaux se reflètent aussi dans nombre de représentations rupestres, entre autres celle de la roche 56 de Khishâm-1 Sud (fig. 101) ou la roche semble être la maquette d'un paysage naturel. Cette attitude à l'égard du paysage n'est pas celle qu'on trouve d'ordinaire chez les populations sédentaires du Proche-Orient, que ce soit dans l'architecture réelle ou dans l'iconographie. Notons au passage qu'à l'exception de ce cas précis, si les graveurs cherchent généralement à installer les figures sur des surfaces planes, ils n'exploitent pour ainsi dire jamais le relief ou le contour des roches.

#### 8.4. La religion

Les sites de Khishâm-1 et de Bashkoy ne témoignent pas seulement de pratiques cynégétiques, mais aussi de relations avec le monde surnaturel : divinités, démons, cérémonie, symbole. La présence du dieu de l'Orage (fig. 32 et 133-135) n'étonnera pas, dans la mesure où, depuis le début du 2<sup>e</sup> millénaire et probablement déjà un peu auparavant, cette divinité occupe le sommet du panthéon dans la région (Schwemer 2008 ; Green 2003 : 154-165). Les deux autres divinités de Bashkoy (roches 52 et 69) n'ont pas été identifiées. On notera en particulier que les divinités, que ce soit ici ou ailleurs au Hemma, ne présentent jamais

le couvre-chef à cornes qui assure le plus souvent leur identification dans l'art urbain.

À ces divinités s'ajoutent 14 démons à tête animale que nous voyons tantôt seuls (KH1 S-25, KH1 S-68, KH1 N1-35, KH1 N3-51 [?], KH1 N3-66, BSK-74), tantôt dans des rôles diversifiés : association ou interaction avec un animal (Kh1 S-30B, KH1 S-50 [?], KH1 N1-18, KH1 N3-71, BSK-19B, BSK-84) ou avec une figure anthropomorphe (BSK-13, BSK-30). Nous savons par ailleurs que ces démons sont intéressés aux activités sacrificielles (fig. 38, 110 et probablement 126); la scène de KH1 S-30B doit probablement être rattachée à ce groupe. Ils paraissent également s'intéresser aux animaux sauvages (KH1 N1-18, KH1 N3-71, BSK-84) et à la chasse (BSK-19B). Ce dernier point est confirmé par le démon archer représenté dans un *desert kite* de la figure 36 ou par ceux qui saisissent un caprin de la figure 37. Quant à la figure 35, elle paraît représenter des démons qui se battent. Nous n'avons pas grand-chose à dire de la composition qui semble représenter une cérémonie à la roche 26 de Khishâm-1 Sud. Les symboles ne sont illustrés dans le corpus que par l'étendard du dieu-Lune (KH1 S-01) et une configuration très simple de symboles astraux (fig. 100).

Il semble donc que nous soyons dans une ambiance religieuse analogue à celle du monde urbain de la haute Mésopotamie, mais moins diversifiée du point de vue thématique. Il se peut que l'art rupestre du Hemma réponde dans son ensemble à des impératifs ou à des sollicitations religieux. Dans les cultures anciennes du Proche-Orient, la représentation n'est jamais innocente. Or, toutes ces figures animalières, isolées ou en groupe, répétées jusqu'à satiété sans autre but apparent que leur seule présence, sont loin d'évoquer des représentations anecdotiques; nous le suggérons déjà plus haut en parlant d'art formulaire. Pourquoi gravait-on sur les rochers du Hemma ? Les réponses doivent peut être s'inspirer du cas de la glyptique : cachets et

sceaux-cylindres, souvent portés comme amulettes, ont aussi des fonctions protectrices et magiques. Cette action paraît liée autant à la nature de la pierre qu'aux sujets représentés, dans la mesure où la Mésopotamie historique fait un lien étroit entre l'image, son support et son référent. Nos images rupestres pourraient donc avoir leur efficacité propre. On penserait volontiers, dans le cas des gravures, à des marqueurs d'une présence individuelle et à des icônes vecteurs de la communication religieuse : offrandes propitiatoires, remerciements adressés aux divinités, images à valeur talismanique assurant la fertilité humaine et animale, la richesse ou le succès de la chasse; les possibilités sont innombrables.

## 9. Conclusion

Dans cette première et modeste monographie consacrée à l'art rupestre du Hemma, nous nous sommes efforcés d'introduire quelques explications sur le projet et les conditions de la recherche. Nous y avons ajouté des généralités destinées à en éclairer le cadre et les résultats d'ensemble auxquels nous sommes d'ores et déjà parvenus. On gardera à l'esprit qu'il s'agit de résultats provisoires et que certains aspects auront certainement à être modifiés par la suite.

Les structures archéologiques, brièvement évoquées au chapitre 3, témoignent effectivement de deux modes de vie différents. Les villages, hameaux et maisons isolées découverts tant en fond de vallée qu'en bordure du plateau documentent une vie sédentaire. Le matériel retrouvé dans l'ensemble des sondages ne révèle jusqu'ici qu'une aire de services et de stockage (Quartier IV de Khishâm-2) et une petite exploitation agricole (Kefra). Ces sites et d'autres du premier millénaire pourraient relever de la politique de colonisation entamée par le roi Assur-Dan II (934-912) et continuée par ses successeurs, parmi lesquels Adad-Nirari III (810-783), connu

pour avoir fondé 300 villages sur le moyen Euphrate et en Djézireh orientale, sans oublier bien sûr les déportations de populations entières originaires de l'Ouest à partir du VIII<sup>e</sup> siècle.

Les *desert kites* illustrent des pratiques de chasse collective originaires des milieux steppiques. Il paraît vraisemblable que l'idée de ces monuments et les pratiques de chasse aient été importées par des nomades même si, les uns et les autres furent éventuellement pris en charge ensuite par des populations sédentaires locales. Les cercles de pierres évoquent un second type de mouvement, les transhumances d'éleveurs de petit bétail avec des animaux domestiques.

La même opposition est perceptible dans l'art rupestre. En effet, une partie de l'art du Hemma est très évidemment dépendante de l'art urbain au plan idéologique en général et, le cas échéant, au niveau proprement iconographique. Au contraire, les représentations de *desert kites* sont associées aux habitants de la steppe. Les dromadaires, représentés au Sud et à l'Ouest du plateau renvoient bien évidemment au nomadisme chamelier.

Les quatre concentrations d'art rupestre de Khishâm-1 et de Bashkoy se sont avérées d'une remarquable pauvreté à la fois thématique et stylistique, proche de celle de Kefra, mais en contraste total avec les productions des façades sud et ouest du massif. Les quelques éléments de chronologie dont nous disposons suggèrent que la majorité de ces gravures sera un jour datée au 3<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, pendant la période où les tells de la vallée du wadi Aweidj étaient encore actifs, au moins jusqu'à la fin de la période akkadienne, vers 2150 avant notre ère. Le 2<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> millénaire, y compris les périodes séleucides et arsacides ne semblent que rarement documentés. La rareté des gravures et compositions illustrant des icônes ou des activités identifiables expliquent aussi la maigreur des données paléo-ethnographiques que nous avons pu tirer de

ce matériel. Néanmoins, chacune des rubriques abordées (tracé des figures, art formulaire, chasse et religion) semble être une voie prometteuse pour la recherche ultérieure. Il apparaît, en tout cas, que l'art rupestre du Hemma n'est pas un pur et simple dérivé rural de l'art urbain retrouvé sur les sceaux-cylindres ou sur d'autres supports. Nous y avons d'ores et déjà décelé la marque de différentes communautés socioculturelles. Sous cet angle, l'art du Hemma commence à répondre à notre interrogation de départ sur les relations entre les fractions urbaines et non urbaines de la population. La diversité de ses origines fait ainsi de l'art rupestre du Hemma une source iconographique d'un nouveau genre pour la haute Mésopotamie.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AL-KHREYSHAH F., 2005. Alltag, Fest, Kampf und Jagd. Graffiti und Inschriften aus der jordanischen Wüste. *In : 10 000 Jahre Kunst und Kultur aus Jordanien, Gesichter des Orients, Eine Ausstellung der Kunst- und Ausstellungshalle der Bundesrepublik Deutschland, Bonn, 8 Oktober 2004 bis 9 Januar 2005*. Mainz, Lothar Bache & Philipp von Zabern : 197-206.
- AL-GAILANI WERR L., 1988. Cylinder Seals Made of Clay. *Iraq*, **50** : 1-24.
- ALGAZE G., 1989. The Uruk Expansion: Cross-Cultural Exchange in Early Mesopotamian Civilization. *Current Anthropology*, **30** : 571-608.
- ALP S., 1983. *Beiträge zur Erforschung des hethitischen Tempels, Kultanlagen im Lichte der Keilschrifttexte*. Ankara, Turkish Historical Society Publication (Serie - VI, 23) : XXXIV + 382 p.
- AMIET P., 1997. Quelques observations à propos des sceaux-cylindres de Tell Suleimeh (Hamrin). *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale*, **91** : 97-108.
- AVNER U., 1972. Desert Kites. *Sal'it*, **1(5)** : 217-222 (en hébreu).
- BARNETT R. D., 1985. Lachish, Ashkelon and the Camel: a Discussion of its Use in Southern Palestine. *In : J. N. TUBB, Palestine in the Bronze and Iron Ages – Papers in Honor of Olga Tufnell*. London, Institute of Archaeology : 15-30.
- BEDNARIK R. G., 2001. *Rock Art Science, the Scientific Study of Palaeoart*. Turnhout, Brepols : 219 p.
- BETTS A., COLLEDGE S., MARTIN L., MCCARTNEY C., WRIGHT K., YAGODIN V., 1998. *The Harra and the Hamad: Excavations and Surveys in Eastern Jordan*. Sheffield, Sheffield Academic Press (Sheffield Archaeological Monographs 9) : xx + 252 p., 149 figs., 103 tabl., 16 pls.
- BETTS A., HELMS S., 1986. Rock Art in Eastern Jordan: 'Kite' Carvings? *Paléorient*, **12(1)** : 67-72.
- BETTS A., YAGODIN V., 2000. A New Look at Desert Kites. *In : L. STAGER, J. GREENE, M. COOGAN (éds), The Archaeology of Jordan and Beyond. Essays in Honor of James A. Sauer*. Winona Lake (Indiana), Eisenbrauns (Studies in the Archaeology and History of the Levant 1) : 31-43.
- BLACK J., GREEN A., 1992. *Gods, Demons and Symbols of Ancient Mesopotamia*. London, British Museum Press : 192 p.
- BÖHME S., 1992. Ein Keramikgefäß der späten Frühbronzezeit aus der Region des mittleren Euphrats im Museum für Vor- und Frühgeschichte. *Acta Praehistorica et Archaeologica*, **24** : 111-117.
- BOTTÉRO J., 1992. *L'Épopée de Gilgameš. Le grand homme qui ne voulait pas mourir*. (traduit de l'akkadien et présenté par Jean Bottéro). Paris, Gallimard (L'aube des peuples) : 300 p.
- CAUWE N., VANDER LINDEN M., VAN BERG P.-L., 2007<sup>a</sup>. Reconstructions culturelles des sociétés préhistoriques. *In : J. ÉVIN (dir.), XXVII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France. Un siècle de*

- construction du discours scientifique en Préhistoire. Avignon-Bonnieux, 21-25 septembre 2004.* Paris, Société Préhistorique Française, vol. III : 37-48.
- CAUWE N., DOLUKHANOV P., KOZLOWSKI J., VAN BERG P.-L., 2007b. *Le Néolithique en Europe.* Paris, Armand Colin (Collection U) : 382 p.
- CHRISTIDES V., 1982. Heracles-Nergal in Hatra. *Berytus Archaeological Studies*, **30** : 105-115.
- COLLEDGE M. A. R., 1967. *The Parthians.* London, Thames and Hudson (Ancient peoples and places) : 244 p.
- COLLON D., 1988. *First Impressions. Cylinder Seals in the Ancient Near East.* Chicago & London, Chicago University Press & British Museum : 208 p.
- CRIBB R., 1991. *Nomads in Archaeology.* Cambridge, Cambridge University Press : xiv+253 p.
- DORN R., OBERLANDER T.M., 1981. Microbial Origin of Desert Varnish. *Science*, **213** : 1245-1247.
- DORNEMANN R. H., 1989. Comments on Small Finds and Items of Artistic Significance from Tell Hadidi and Nearby Sites in the Euphrates Valley, Syria. In : A. LEONARD, JR. WILLIAMS, B.B. WILLIAMS (éds), *Essays in Ancient Civilization Presented to Helene J. Kantor.* Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago (Studies in Ancient Oriental Civilization 47) : 59-75.
- DURAND J.-M., 1997. *Les documents épistolaires du palais de Mari.* Tome I. Paris, Éditions du Cerf : 658 p.
- DURAND J.-M., 1998. *Les documents épistolaires du palais de Mari.* Tome II. Paris, Éditions du Cerf : 688 p.
- DUSSAUD R., 1929. Les relevés du Capitaine Rees dans le désert de Syrie. *Syria*, **10** : 144-163.
- ECHALLIER J.C., BRAEMER F., 1995. Nature et fonction des « desert kites » : données et hypothèses nouvelles. *Paléorient*, **21**(1) : 35-63.
- FOREST J.-D., 1996. *Mésopotamie. L'apparition de l'état.* Paris, Paris-Méditerranée : 272 p.
- FRENDO A. J., 1996. The Capabilities and Limitations of Ancient Near Eastern Nomadic Archaeology. *Orientalia*, **65** : 1-23.
- GERNEZ G., 2007. *L'armement en métal au Proche et Moyen-Orient des origines à 1750 av. J.-C.* Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Thèse de doctorat d'Archéologie) : 2 vol., 734 p.
- GREEN A. R. W., 2003. *The Storm-God in the Ancient Near East.* Winona Lake (Indiana), Eisenbrauns : 364 p.
- HELMS S., BETTS A., 1987. The Desert « Kites » of the Badiyat esh-Sham and North Arabia. *Paléorient*, **13**(1) : 41-67.
- HOMAN M. M., 2004. Beer and its Drinkers: an Ancient Near Eastern Love Story. *Near Eastern Archaeology*, **67** : 84-95.
- JANS G., BRETSCHEIDER J. (en collaboration avec SALLABERGER W.), 1998. Wagon and Chariot Representations in the Early Dynastic Glyptic. "They came to Tell Beydar with wagon and equid". *Subartu*, **4**(2) : 155-194.
- KEEL O., 1992. *Das Recht der Bilder gesehen zu werden. Drei Fallstudien zur Methode der Interpretation altorientalischer Bilder.* Freiburg (Schweiz), Universitätsverlag Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht : 318 p.
- KEEL O., UEHLINGER C., 2001. *Dieux, déesses et figures divines. Les sources iconographiques de l'histoire de la religion d'Israël.* Paris, Les éditions du Cerf : 494 p. (1<sup>ère</sup> éd. allemande : Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1992).
- KUPPER J.-R., 1957. *Les nomades de Mésopotamie au temps des rois de Mari.* Paris, Les Belles Lettres : 283 p.

- LEASE N., LAURENT R. 1998. Étude des sources d'approvisionnement en basalte en Syrie du Nord durant le troisième millénaire. *In* : M. FORTIN, O AURENCHE. (éds), *Espace naturel, espace habité en Syrie du Nord (10<sup>e</sup> - 2<sup>e</sup> millénaires av. J.-C.)*. Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen (Travaux de la Maison de l'Orient 28) : 83-92.
- LITTAUER M. A. & CROUWEL J. H., 1979. *Wheeled Vehicles and Ridden Animals in the Ancient Near East*. Leiden, E. J. Brill : 179 p., 85 pl.
- LYONNET B. (éd.), 2000. *Prospection archéologique du Haut-Khabur occidental (Syrie du N.E.)*. Volume I. Beyrouth, Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient (Bibliothèque Archéologique et Historique 155) : vi + 269 p.
- MCMAHON A., TUNCA Ö., BAGDO A.-M., 2001. New Excavations at Chagar Bazar, 1999-2000. *Iraq*, **63** : 201-222.
- MARCHETTI N., 1998. The Mature Early Syrian Glyptic from the Khabur Region. *Subartu*, **4**(2) : 115-153.
- MESHEL Z., 1974. New Data about 'Desert kites'. *Tel Aviv*, **1** : 129-143.
- MESHEL Z., 2000. *Sinai. Excavations and Studies*. Oxford, Archaeopress (BAR International Series 876) : iv + 161 p.
- PEREVOLOTSKY A., BAHARAV D., 1991. The Distribution of Desert Kites in Eastern Sinai and Sub-Regional Carrying Capacity: an Ecological Perspective. *Journal of Arid Environments*, **20** : 239-249.
- RISTVET L., WEISS H., 2005. The Habur Region in the Late Third and Early Second Millennium BC. *In* : W ORTHMANN. (éd.), *The History and Archaeology of Syria. Vol. I*. Saarbrücken, Saarbrücken Verlag : 1-26.
- SCHWEMER, D., 2008. The Storm-Gods of the Ancient Near East: Summary, Synthesis, Recent Studies: Part II. *Journal of Ancient Near Eastern Religions*, **8**(1) : 44 p.
- VALDÉS PEREIRO C., 2006. The 'Gazelle Jar' from Tell Qara Qûzâq (Syria): an Essay of Interpretation. *In* : G. DEL OLMO LETE, L. FELIU, A. MILLET ALBÀ (éds), '*Šapal tibnim mû illak*' *Studies Presented to Joaquín Sanmartín on the Occasion of His 65th Birthday*. Sabadell, AUSA (Aula Orientalis-Supplementa 22) : 399-414.
- VAN BERG P.-L., 2002. Entre Proche-Orientaux et Indo-Européens : la Céramique Transcaucasienne. *In* : *Préhistoire de la Grande Plaine du Nord de l'Europe. Actes du Colloque Chaire Francqui interuniversitaire au titre étranger (Université de Liège, 26 juin 2001)*. Liège, Université de Liège (Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège 99) : 183-199.
- VAN BERG P.-L., CAUWE N., HÉNIN J.-P., LEMAITRE S., PICALAUSE V., AHMO KH., VANDER LINDEN M., 2003. Fieldwork at the Archaeological and Rock art Sites of the Hemma Plateau (Hassake, Syria): Season 2002. *Adumatu*, **7** : 7-20.
- VAN BERG P.-L., VANDER LINDEN M., LEMAITRE S., CAUWE N., PICALAUSE V. 2004. Desert-kites of the Hemma Plateau (Hassake, Syria). *Paléorient*, **30**(1) : 89-100.
- VANDER LINDEN M., 2007. *Le phénomène campaniforme dans l'Europe du 3<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère. Synthèse et nouvelles perspectives*. Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports International Series 1470) : 228 p., 1 tabl., 116 figs.
- WATANABE C. E., 2002. *Animal Symbolism in Mesopotamia. A Contextual Approach*. Wien, Institut für Orientalistik (Universität Wien 'Wiener Offene Orientalistik Bd 1) : 178 p., 70 figs.
- WILKINSON T. J. 1990. Soil Development and Early Land Use in the Jazira Region, Upper Mesopotamia. *World Archaeology*, **22**(1) : 87-103.



WILKINSON T. J., 2000. Archaeological Survey of the Tell Beydar Region, Syria, 1997. A Preliminary Report. *In* :

K. VAN LERBERGHE, G. VOET (éds), Tell Beydar. Environmental and technical studies. *Subartu*, **5** : 1-37.

ADRESSES DES AUTEURS

Paul-Louis VAN BERG  
Université Libre de Bruxelles  
50, av. F.D. Rooveselt (CP 175)  
B-1050 BRUXELLES (Belgium)  
pvberg@ulb.ac.be

Aurélie MEDICI  
Université Libre de Bruxelles  
50, av. F.D. Rooveselt (CP 175)  
B-1050 BRUXELLES (Belgium)